

4RUNNER

2013

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2012 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

SOMMAIRE

1	**Avant de prendre le volant**	Réglage et fonctionnement des équipements tels que le verrouillage des portes, les rétroviseurs et la colonne de direction.
2	**Au volant**	Informations relatives à la conduite, à l'arrêt et à la sécurité.
3	**Équipements intérieurs**	Systèmes de climatisation et audio, ainsi que tous les équipements intérieurs de confort.
4	**Entretien et soin**	Nettoyage et protection du véhicule, entretien à faire soi-même et informations relatives à l'entretien.
5	**En cas de problème**	Conduite à tenir en cas de remorquage du véhicule, de crevaison ou d'accident.
6	**Caractéristiques du véhicule**	Informations détaillées sur le véhicule.
	Index	Liste alphabétique des informations contenues dans le présent manuel.

1 Avant de prendre le volant

1-1. Informations relatives aux clés
Clés 32

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Système d'accès et de démarrage “mains libres”..... 36
Télécommande du verrouillage centralisé 53
Portes latérales 61
Marchepieds automatiques 68
Hayon..... 72

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)
Sièges avant 78
Sièges arrière..... 82
Appui-têtes 93
Ceintures de sécurité 96
Volant de direction 104
Rétroviseur intérieur..... 105
Rétroviseurs extérieurs 108

1-4. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant
Vitres électriques 110
Lunette arrière à vitre électrique 113
Toit ouvrant..... 118

1-5. Ravitaillement du véhicule en carburant
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 123

1-6. Système antivol
Système d'antidémarrage..... 127
Alarme 131

1-7. Informations relatives à la sécurité
Position de conduite correcte 134
Airbags SRS 136
Système de classification des occupants du siège passager avant..... 153
Sièges de sécurité enfant 159
Installation du siège de sécurité enfant..... 163

2 Au volant

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule 180
Contacteur de démarrage (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”) 192
Contacteur de démarrage (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”) 195
Transmission automatique 201
Levier de clignotants 206
Frein de stationnement 207
Avertisseur 208

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs ... 209
Témoins indicateurs et d'alerte 217
Instrument accessoire 223

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage 227
Commande de feux antibrouillard 235
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 237
Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière 240

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse 243
Système intuitif d'aide au stationnement 248
Système de rétrovision sur écran 253
Système à quatre roues motrices (modèles à 4 roues motrices non permanents) 264
Système à quatre roues motrices (modèles à 4 roues motrices permanents) 269
Système antipatinage 273
Système AUTO LSD 276
Système de blocage de différentiel arrière 279
Système d'assistance à la descente 282
Crawl Control 285
Sélection multi-terrain 289
Systèmes d'aide à la conduite 297

2-5. Informations relatives à la conduite

Précautions à observer en tout-terrain 307
Chargement et bagages 312
Limites de charge du véhicule 318
Conseils de conduite hivernale 320
Conduite avec une caravane/remorque 325
Remorquage 345

3 Équipements intérieurs

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel 348
Système de climatisation automatique 354
Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 363
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise 365

3-2. Utilisation du système audio

Types de systèmes audio 366
Utilisation de l'autoradio 375
Utilisation du lecteur de CD 383
Lecture des disques MP3 et WMA 392
Utilisation avec un iPod 401
Utilisation avec un lecteur USB 409
Utilisation optimale du système audio 417
Utilisation de la prise AUX 422
Utilisation des commandes audio au volant 423
Antenne démontable 426

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®

Système audio Bluetooth® 429
Utilisation du système audio Bluetooth® 434
Faire fonctionner un lecteur portable compatible Bluetooth® 439
Configurer un lecteur portable compatible Bluetooth® 441
Configuration du système audio Bluetooth® 446

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphones mobiles)

Caractéristiques du système téléphonique mains libres (pour téléphones mobiles) 447
Utilisation du système mains libres pour téléphone mobile (pour téléphone mobile) 453
Passer un appel téléphonique 462
Paramétrage d'un téléphone mobile 467
Réglage système et sécurité 473
Utilisation du répertoire 477

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 485
• Éclairages intérieurs 486
• Éclairages individuels 487

3-6. Utilisation des rangements

Détail des rangements 489
• Boîte à gants 490
• Rangement de console 491
• Range-monnaie 492
• Compartiment à mouchoirs 493
• Porte-stylo 494
• Casier auxiliaire 495
• Porte-gobelets 496
• Porte-bouteilles 499

3-7. Autres équipements intérieurs

Pares-soleil 501
Miroirs de courtoisie 502
Montre 503
Affichage de la température extérieure 505
Prises d'alimentation (12 V DC) 508
Prises d'alimentation (120 V AC) 511
Sièges chauffants 518
Accoudoir 520
Poignées d'assistance 521
Tapis de sol 522
Boussole 524
Équipements de coffre 531
Commande d'ouverture de porte de garage 538
Safety Connect 546

4 Entretien et soin

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 554
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 558

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 561
Entretien général 564
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 568

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 569
Capot 573
Compartiment moteur 574
Pneus 592
Pression de gonflage des pneus 599
Jantes 603
Filtre de climatisation 606
Télécommande du verrouillage centralisé/pile de la clé électronique 608
Vérification et remplacement des fusibles 612
Ampoules 622

5 En cas de problème

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse 634
Remorquage du véhicule ... 635
Vous suspectez un problème 642
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 643

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche 644
En cas de crevaison 660
Si le moteur ne démarre pas 673
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 675
Si vous perdez vos clés 677
Si vous ne parvenez pas à faire fonctionner la commande d'ouverture du hayon 678
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 679
En cas de décharge de la batterie du véhicule 682
Lorsque le véhicule chauffe 686
Si votre véhicule est bloqué 689
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 691

6 Caractéristiques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 694
Informations sur le carburant 706
Informations sur les pneumatiques 710

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 722

6-3. Initialisation

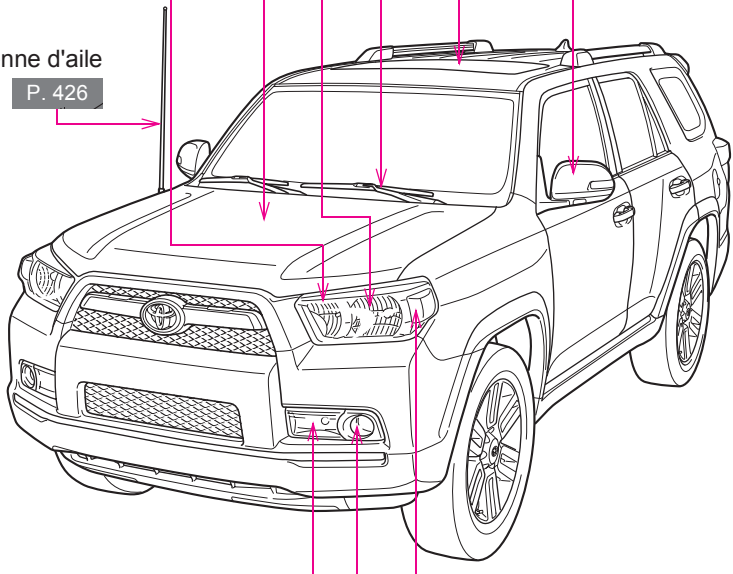
Éléments à initialiser 730

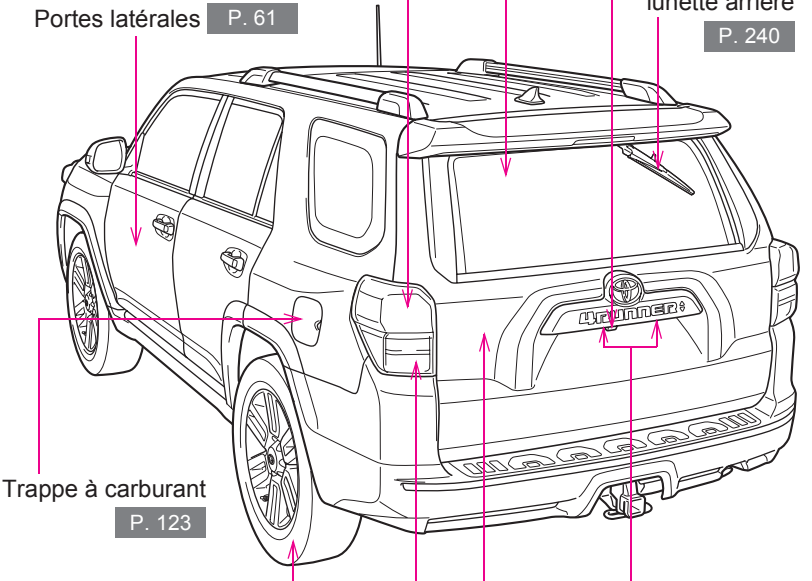
Index

Liste des abréviations 732

Index alphabétique 734

Que faire si... 744

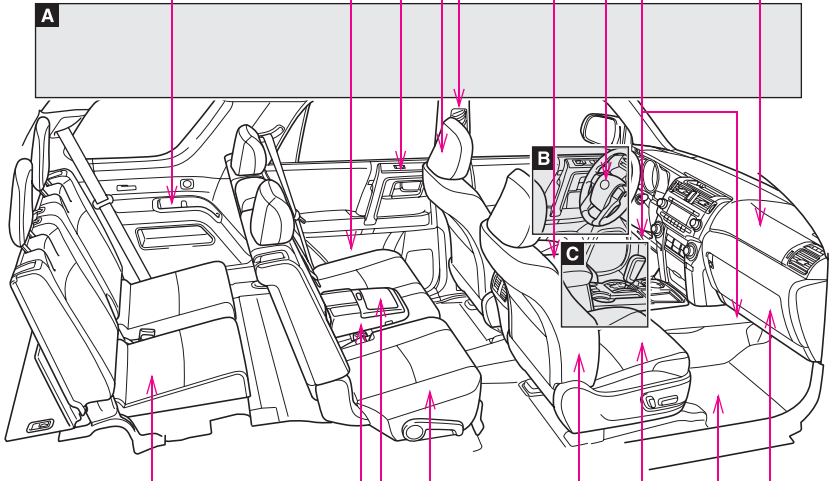

Feux avant (feux de croisement) P. 227
Capot P. 573
Feux avant (feux de route) P. 227
Antenne d'aile P. 426
Essuie-glaces de pare-brise P. 237
Toit ouvrant* P. 118
Rétroviseurs extérieurs P. 108
Feux de stationnement et feux de position latéraux avant P. 227
Feux antibrouillards P. 235
Clignotants avant et éclairages de jour P. 206, 227



*: Sur modèles équipés

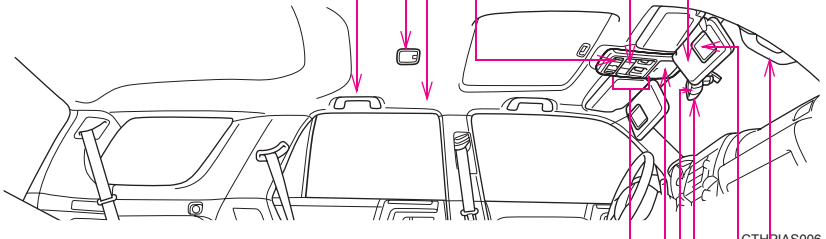
*1: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

*2: Pour les véhicules équipés d'un système audio à affichage sur écran, consultez le "Manuel du propriétaire du système Display Audio".



Ceintures de sécurité P. 96
Appui-têtes P. 93
Boutons de commande des vitres électriques P. 110
Porte-gobelets* P. 496
Porte-bouteilles P. 499
Rangement de console P. 491
Comportement pour papiers-mouchoirs P. 493
Porte-stylo P. 494
Airbag SRS conducteur P. 136
Airbags SRS de genoux P. 136
Airbag SRS passager avant P. 136
Sièges arrière* P. 82
Accoudoir P. 520
Porte-gobelets P. 496
Sièges arrière P. 82
Airbags SRS latéraux P. 136
Boîte à gants P. 490
Tapis de sol P. 522
Sièges avant P. 78

A



Airbags SRS rideau P. 136

Éclairages individuels P. 487

Éclairage intérieur P. 486

Éclairage intérieur P. 486

Microphone *, *1, *2

Poignées d'assistance P. 521

Pare-soleil P. 501

Boutons de commande d'ouverture de porte de garage P. 538

Bouton “SOS”* P. 546

Commandes du toit ouvrant* P. 118

Commutateur de l’antipatinage* P. 273

Commutateur de désactivation du VSC P. 276

Commutateur du blocage de différentiel arrière* P. 279

Commutateur “DAC”* P. 282

Casier auxiliaire* P. 495

Commutateur Crawl control* P. 285

Sélecteur multi-terrain* P. 289

Système de rétrovision sur écran* P. 253

Rétroviseur intérieur P. 105

Miroirs de courtoisie P. 502

Poignées d'assistance P. 521

*: Sur modèles équipés

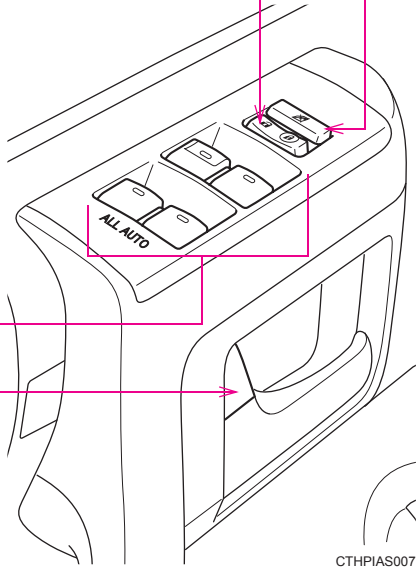
*1: Pour les véhicules équipés d’un système de navigation, reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

*2: Pour les véhicules équipés d’un système audio à affichage sur écran, consultez le “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.

B

Bouton de verrouillage des vitres P. 110

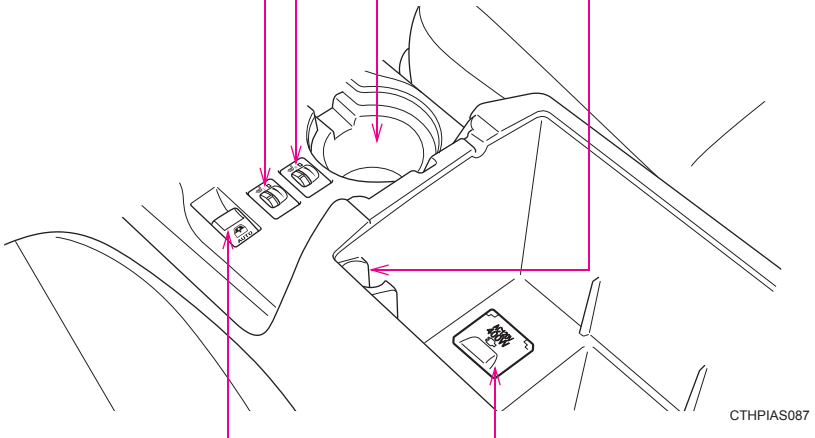
Commande de verrouillage centralisé des portes P. 62



Boutons de commande des vitres électriques P. 110

Bouton intérieur de verrouillage des portes P. 62

C



Boutons de commande de sièges chauffants* P. 518

Porte-gobelets P. 496

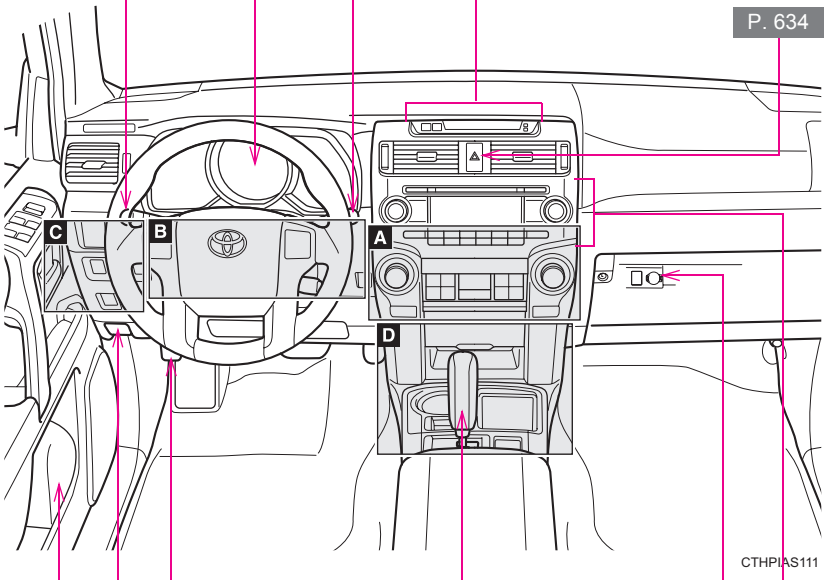
Range-monnaie P. 492

Bouton de commande électrique du hayon P. 113

Prises d'alimentation* P. 511

*: Sur modèles équipés

Sélecteur d'éclairage P. 227
Levier de clignotants P. 206
Commande de feux antibrouillard P. 235
Instruments et compteurs P. 209
Levier d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise P. 237
Levier d'essuie-glaces et lave-glace de lunette arrière P. 240
Instrument accessoire P. 223
Boussole P. 524
Montre P. 503
Affichage de la température extérieure P. 505
Commutateur de feux de détresse P. 634

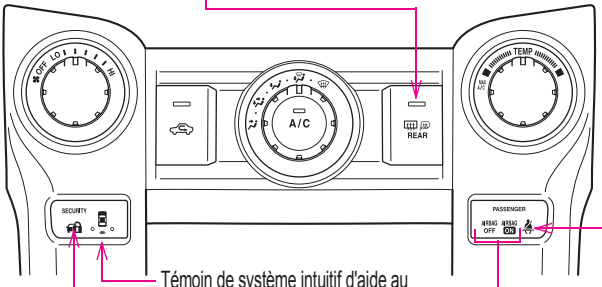


Levier de vitesse P. 201
Pédale du frein de stationnement P. 207
Levier de déverrouillage du capot P. 573
Porte-bouteilles P. 499
Prises d'alimentation P. 508
Système audio* P. 366
Système de navigation*,*1
Système audio à affichage sur écran “Display Audio”*,*2

A Véhicules équipés d'un système de climatisation manuel

Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs P. 363

Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant P. 648



Témoin de système intuitif d'aide au stationnement* P. 248

Témoin d'alarme électronique P. 127, 131

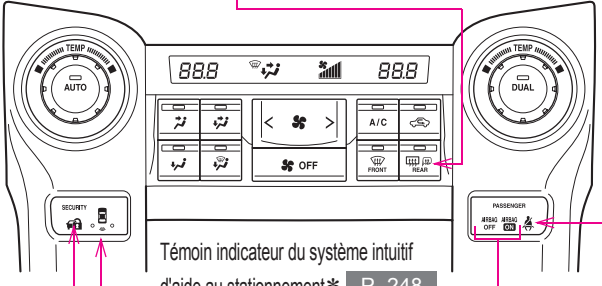
Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF” de passager avant P. 153

CTHPIAS060

Véhicules équipés d'un système de climatisation automatique

Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs P. 363

Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant P. 648



Témoin indicateur du système intuitif d'aide au stationnement* P. 248

Témoin d'alarme électronique P. 127, 131

Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF” de passager avant P. 153

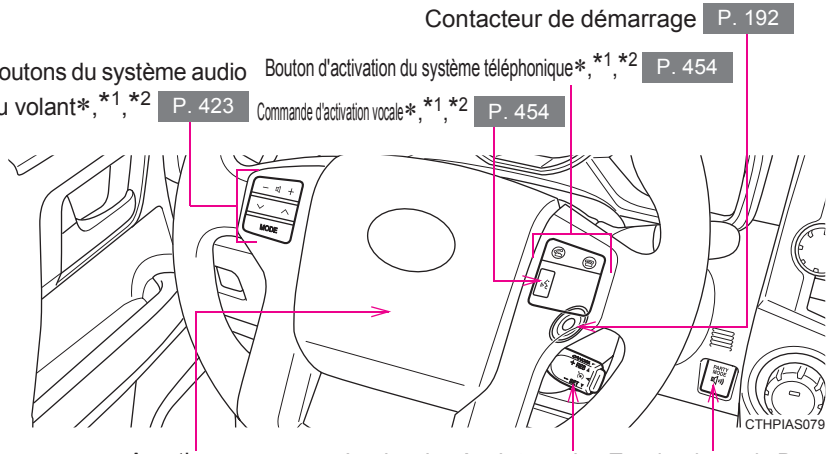
CTHPIAS061

*: Sur modèles équipés

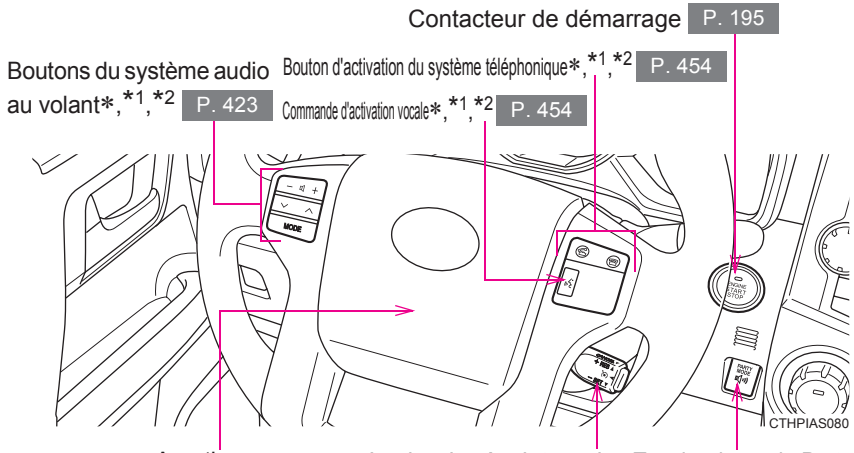
*1: Reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

*2: Reportez-vous au “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.

B Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”



Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

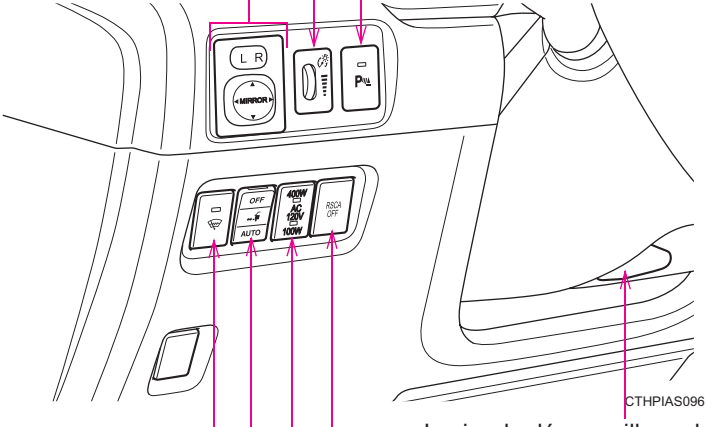


C

Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs P. 108

Cadran de commande d'éclairage du tableau de bord P. 215

Bouton du système intuitif d'aide au stationnement* P. 248



CTHPIAS096

Levier de déverrouillage de colonne de direction inclinable et télescopique P. 104

Commutateur du dégivrage des essuie-glaces de pare-brise* P. 365

Bouton “RSCA OFF” P. 151

Commutateur des marchepieds automatiques* P. 68

Commutateur principal de prise d'alimentation* P. 511

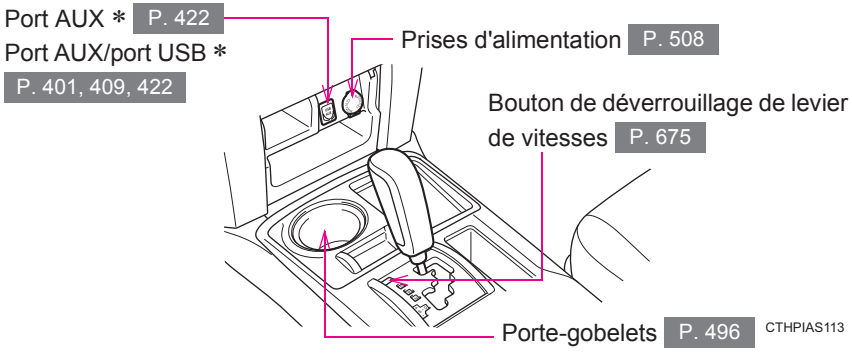
*: Sur modèles équipés

*1: Pour les véhicules équipés d’un système de navigation, reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

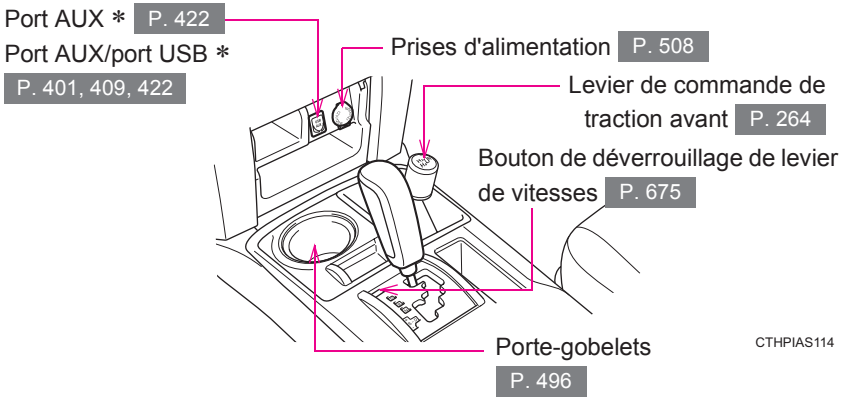
*2: Pour les véhicules équipés d’un système audio à affichage sur écran, consultez le “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.

D

Modèles à 2 roues motrices

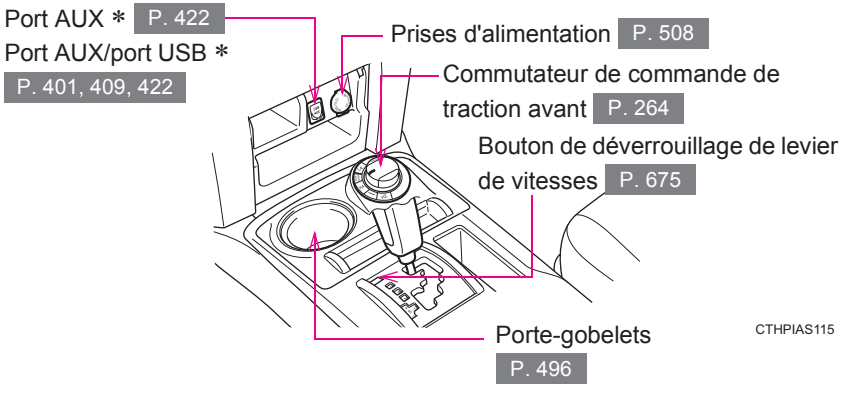


Modèles à 4 roues motrices non permanents (type A)

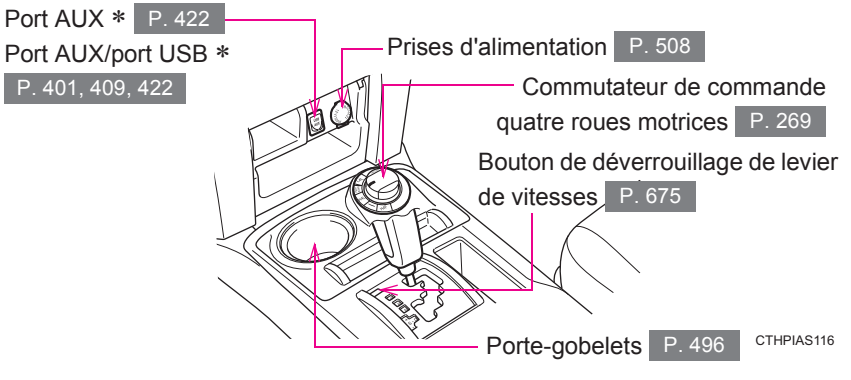


D

Modèles à 4 roues motrices non permanents (type B)



Modèles à 4 roues motrices permanents



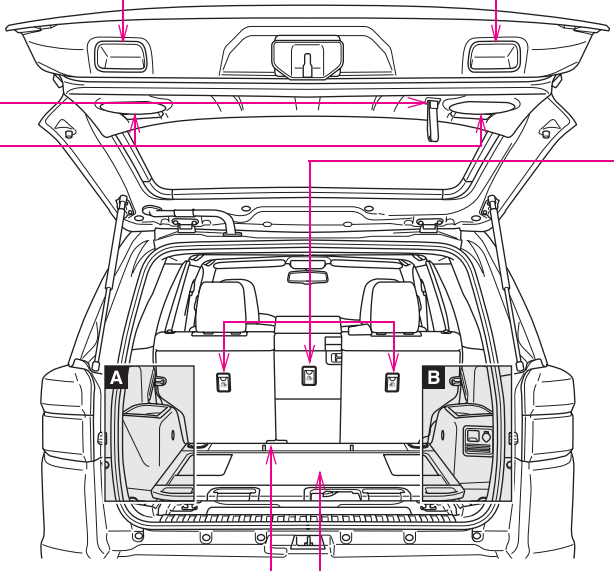
*: Sur modèles équipés

Pattes d'ancrage pour siège de sécurité enfant P. 163

Éclairages du coffre à bagages P. 74

Sangle du hayon P. 72

Poignée de hayon P. 72

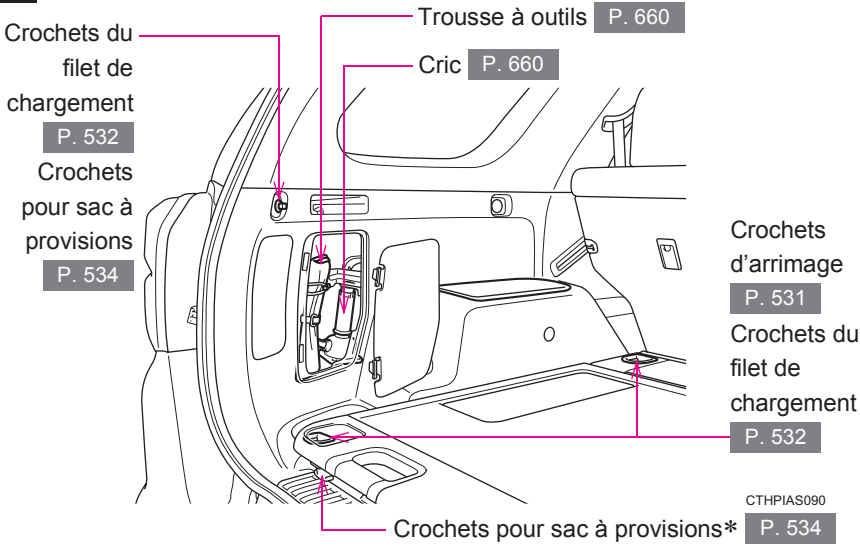


CTHPIAS117

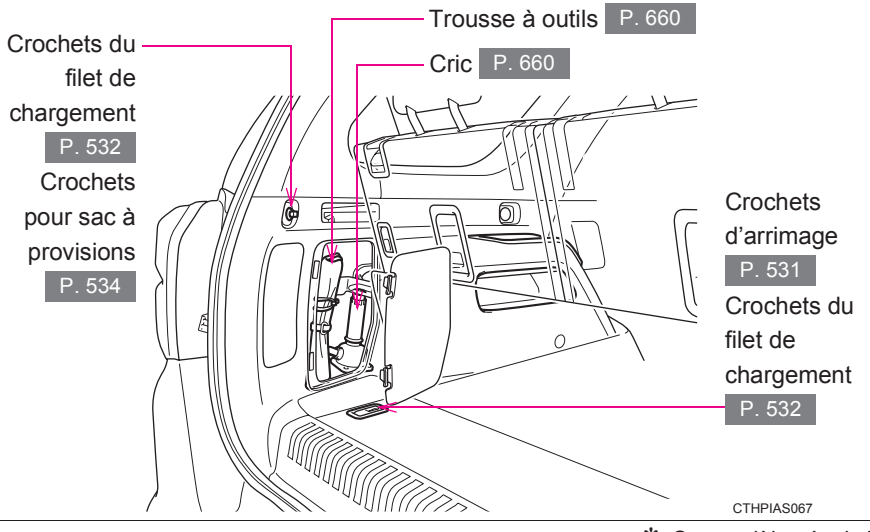
Plateau de coffre coulissant* P. 534

Compartiment de rangement* P. 533

A **Véhicules sans troisième rangée de sièges**



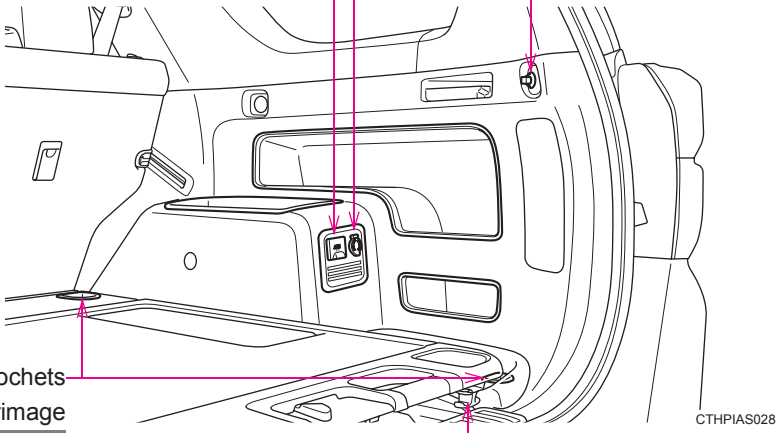
Véhicules avec une troisième rangée de sièges



*: Sur modèles équipés

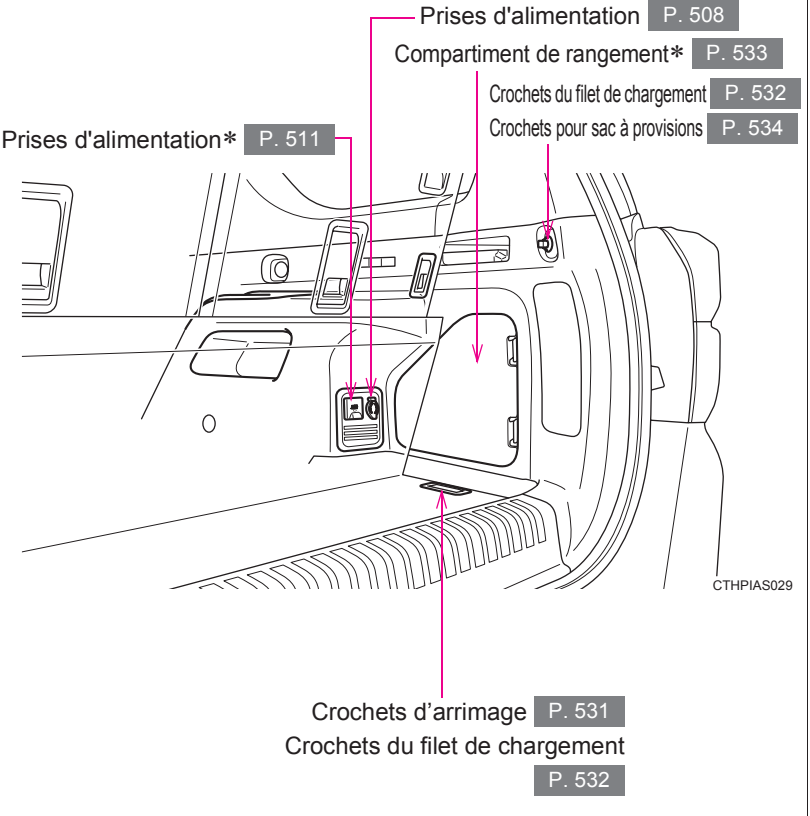
B

Véhicules sans troisième rangée de sièges



B

Véhicules avec une troisième rangée de sièges



*: Sur modèles équipés

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter le fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements standard et en option. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques techniques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder, à tout moment et sans préavis, à des modifications.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes, sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont toutefois pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas d'origine Toyota risque d'affecter les performances de votre véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible d'enfreindre la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Système de régulateur de vitesse
- Système de freinage antiblocage
- Système d'airbags SRS
- Système de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Assurez-vous des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur auprès de votre concessionnaire Toyota.

Enregistrement des données du véhicule

Votre Toyota est équipée de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données telles que:

- Régime moteur
- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- Position du levier de vitesse

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule ainsi que des options équipant celui-ci. Par ailleurs, ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations, les sons ou les images.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces calculateurs pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées à un tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la police, un tribunal ou une agence gouvernementale
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire en particulier

● L'utilisation des données collectées via Safety Connect (États-Unis uniquement)

Si votre Toyota est équipée de Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez consulter le Contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'information sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

Enregistreur de bord (EDR)

Ce véhicule est doté d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un airbag ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec les dynamiques et systèmes de sécurité du véhicule pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- Comment ont fonctionné plusieurs systèmes dans votre véhicule;
- L'état attaché/détaché des ceintures de sécurité conducteur et passager;
- De combien le conducteur enfonçait la pédale d'accélérateur (s'il l'enfonçait) et/ou la pédale de frein; et,
- À quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles l'accident et les blessures sont survenus.

REMARQUE: Les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule uniquement si une situation d'accident non-superficiel survient; aucunes données ne sont enregistrées par l'EDR dans des conditions de conduite normales et aucunes données ne sont enregistrées (par exemple, sexe, âge, emplacement de l'accident). Cependant, d'autres parties, telles que l'application de la loi, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type des données d'identification personnelle acquises régulièrement au cours d'une enquête sur un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est nécessaire et l'accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que l'application de la loi, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l'EDR

Toyota ne divulguera pas les données enregistrées dans l'EDR à une tierce partie à l'exception de:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, un tribunal ou une agence gouvernementale
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota pourrait:

- Utiliser les données pour la recherche de performance de sécurité du véhicule
- Divulguer les données à une tierce partie pour des buts de recherche sans divulguer les informations à propos du véhicule en particulier ou du propriétaire du véhicule

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs d'airbag SRS et de prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les airbags et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les airbags SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Parmi ces éléments figurent les airbags, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.

⚠ ATTENTION

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Vigilance du conducteur: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, prendre un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être blessé ou tué.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Symboles utilisés dans le présent manuel

Mises en garde et avertissements

⚠ ATTENTION

Cette mention signale un danger susceptible d'entraîner des blessures graves ou la mort si elle n'est pas respectée. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour éviter ou réduire les risques de blessures graves ou de mort pour vous-même ou pour les autres.

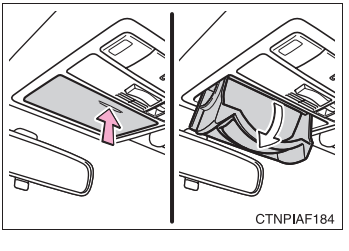
⚠ NOTE

Cette mise en garde signale un danger et si elle n'est pas respectée, un dommage au véhicule ou à ses équipements peut s'ensuivre. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire afin d'éviter la détérioration de votre Toyota et de son équipement ou d'en réduire ces risques.

Symboles utilisés dans les illustrations

Symbole de sécurité

Le symbole du cercle barré signifie "À ne pas faire", "Il est interdit de" ou encore "Évitez que ceci se produise".



Flèches indiquant des opérations

➪ Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.

⇨ Indique le résultat de l'opération (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

Avant de prendre le volant

1

1-1. Informations relatives aux clés

Clés 32

1-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Système d'accès et de démarrage “mains libres” 36

Télécommande du verrouillage centralisé 53

Portes latérales 61

Marchepieds automatiques 68

Hayon 72

1-3. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Sièges avant 78

Sièges arrière 82

Appui-têtes 93

Ceintures de sécurité 96

Volant de direction 104

Rétroviseur intérieur 105

Rétroviseurs extérieurs 108

1-4. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Vitres électriques 110

Lunette arrière à vitre électrique 113

Toit ouvrant 118

1-5. Ravitaillement du véhicule en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 123

1-6. Système antivol

Système d'antidémarrage 127

Alarme 131

1-7. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte 134

Airbags SRS 136

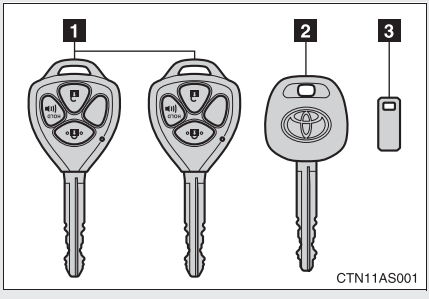
Système de classification des occupants du siège passager avant 153

Sièges de sécurité enfant 159

Installation du siège de sécurité enfant 163

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”



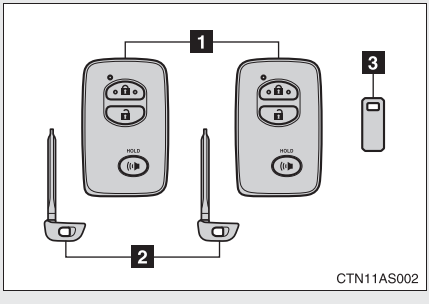
1 Clés principales

Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 53)

2 Clé pour voiturier

3 Languette de numéro de clé

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”



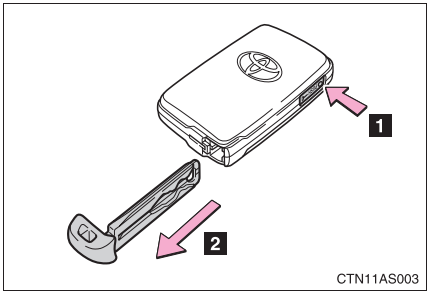
1 Clés électroniques

- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage “mains libres” (→P. 36)
- Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 53)

2 Clés conventionnelles

3 Languette de numéro de clé

Utilisation de la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)



Pour sortir la clé conventionnelle, appuyez sur le bouton de déverrouillage puis tirez la clé à l'extérieur.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès “mains libres” ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 679)

■ **Au cas où vous devez confier une clé du véhicule à un gardien de parking**

Fermez à clé la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P. 490)

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: gardez la clé principale et ne remettez que la clé pour voiturier au gardien.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: gardez la clé conventionnelle sur vous et ne remettez au gardien que la clé électronique.

■ **Languette de numéro de clé**

Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule. Si vous veniez à perdre une clé (sans système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou une clé conventionnelle (avec système d'accès et de démarrage “mains libres”), vous pouvez demander à votre concessionnaire Toyota de vous en fabriquer une nouvelle à l'aide de cette languette. (→P. 677)

■ **Voyage en avion**

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec la télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé dans votre sac ou tout autre contenant, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

⚠ NOTE

Pour éviter tout dommage aux clés

Respectez les points suivants:

- Éviter de laisser tomber les clés, de leur faire subir des chocs violents ou de les tordre.
- Ne pas laisser les clés sous une forte chaleur pendant trop longtemps.
- Ne mouillez pas les clés ni ne les lavez dans un nettoyeur à ultrasons ou tout autre machine similaire.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques au porte-clés ni n'exposez les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne pas couvrir la surface de la clé électronique d'un autocollant, ou d'autre chose.
- Ne laissez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme des téléviseurs, des systèmes audio et des plaques de cuisson à induction, ou un équipement électro-médical, notamment de traitement à basse fréquence.

Lorsque vous portez la clé électronique sur vous (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Portez la clé électronique à au moins 3,9 in. (10 cm) des appareils électriques sous tension.

En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou tout autre problème lié à la clé (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

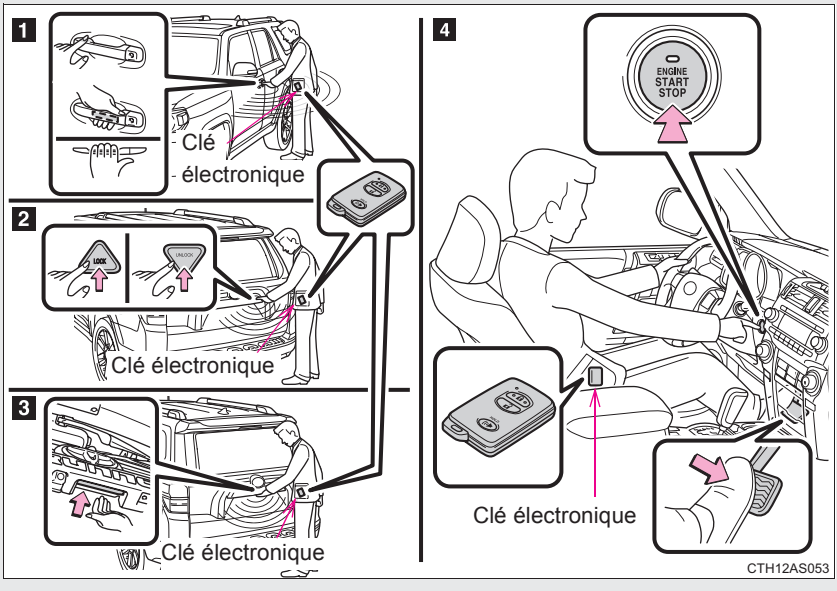
Amenez votre véhicule et toutes ses clés électroniques chez votre concessionnaire Toyota.

En cas de perte d'une clé du véhicule (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Si la clé est définitivement perdue, le risque s'accroît considérablement que la voiture puisse être volée. Consultez sans tarder votre concessionnaire Toyota muni de toutes les clés électroniques restantes qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Système d'accès et de démarrage “mains libres”*

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.)



1 Verrouillage et déverrouillage des portes latérales (→P. 37)

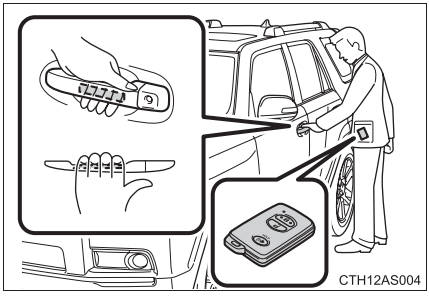
2 Verrouille, déverrouille et ouvre le hayon (→P. 38)

3 Ouvre le hayon (→P. 37)

4 Démarrage du moteur (→P. 195)

*: Sur modèles équipés

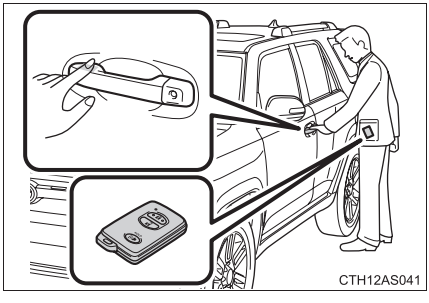
Déverrouillage et verrouillage des portes latérales (poignées de portes avant uniquement)



Prenez la poignée en main pour déverrouiller la porte.

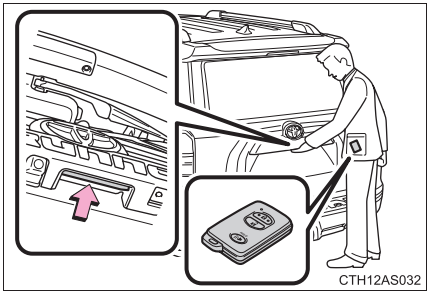
Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.



Touchez des doigts le capteur de verrouillage (la protubérance sur la partie supérieure de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

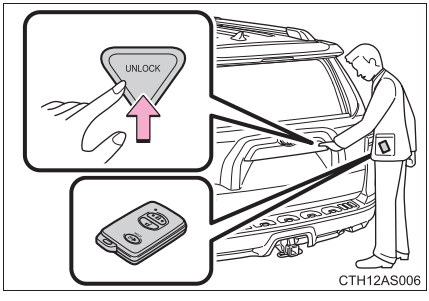
Ouverture du hayon



Appuyez sur la commande d'ouverture du hayon.

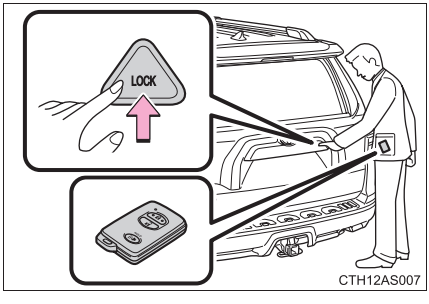
Le hayon peut être ouvert même s'il est verrouillé.

Déverrouillage et verrouillage du hayon



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte.

La fenêtre arrière peut être ouverte en appuyant sur ce bouton et en le maintenant enfoncé. (→P. 113)

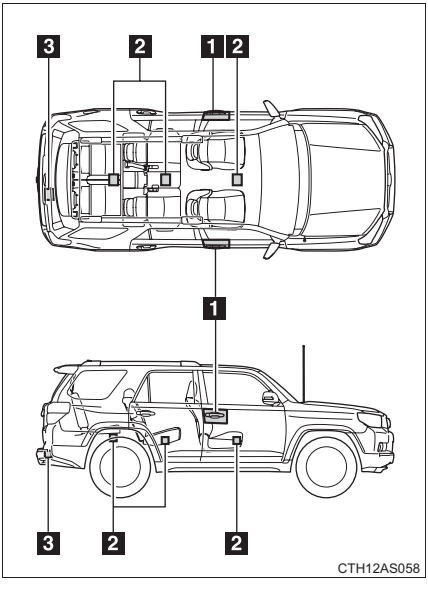


Appuyez sur le bouton pour verrouiller la porte.

La fenêtre arrière peut être fermée en appuyant sur ce bouton et en le maintenant enfoncé. (→P. 113)

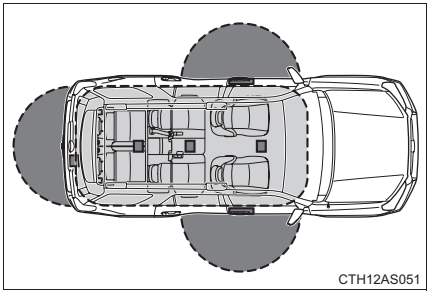
Emplacement des capteurs et portée effective

Emplacement des capteurs



1 Antennes extérieures à l'habitacle
2 Antennes internes à l'habitacle
3 Antenne externe au coffre

Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)



Verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve dans un rayon de 2,3 ft. (0,7 m) environ de l'une ou l'autre des poignées extérieures de portes avant et du hayon. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

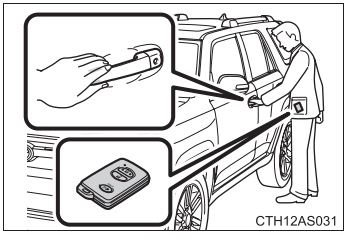
Lorsque vous démarrez le moteur ou changez de mode le bouton “ENGINE START STOP”

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à l’intérieur du véhicule.

Signaux de fonctionnement

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: 1 fois; déverrouillage: 2 fois)

Si vous ne parvenez pas à verrouiller la porte avec le capteur de verrouillage (le décrochement sur la partie supérieure de la poignée de porte)



Touchez simultanément des doigts les deux capteurs de verrouillage des parties supérieure et inférieure de la poignée de porte.

Alarmes et témoins d'alerte

Les alarmes extérieures et intérieures sont utilisées conjointement aux témoins d'alerte pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents imprévisibles résultant d'une mauvaise utilisation.

Si n’importe quel témoin d’alerte s’allume, prenez les mesures nécessaires, en fonction de chaque témoin. (→P. 644)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes	Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès “mains libres” alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule.	Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez les portes à nouveau.
	Vous avez essayé de verrouiller l'une ou l'autre des portes avant en ouvrant la porte et en mettant le bouton de verrouillage intérieur en position verrouillage, puis en fermant la porte tout en tirant sur la poignée de porte extérieure alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule.	
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes	Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule au moyen du système d’accès “mains libres” alors qu'une porte était ouverte.	Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau.
L'alarme intérieure émet un son continu	Vous avez essayé d'ouvrir la porte pour descendre du véhicule, sans avoir au préalable mis le levier de vitesses sur P.	Mettez le levier de vitesses sur P.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure produit un son répété	Vous avez mis le bouton “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur était ouverte (La porte conducteur était ouverte alors que le bouton “ENGINE START STOP” était en mode ACCESSOIRES.)	Mettez le bouton “ENGINE START STOP” sur arrêt et fermez la porte conducteur.
L'alarme intérieure produit un son unique.	Vous avez appuyé sur le bouton “ENGINE START STOP” après avoir déverrouillé les portes avec la clé conventionnelle.	Mettez en contact la clé électronique avec le bouton “ENGINE START STOP” tout en appuyant sur la pédale de frein.
	Vous avez appuyé sur le bouton “ENGINE START STOP” à deux reprises sans que la clé électronique ne soit présente.	

■ **Fonction de sécurité**

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

Fonction d'économie de la batterie

Dans les situations suivantes, le moyen d'accès “mains libres” est désactivé pour empêcher la batterie du véhicule et de la clé électronique de se décharger.

- Lorsque le système d'accès “mains libres” n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus
- Lorsque la clé électronique est restée dans un rayon d'approximativement 6 ft. (2 m) à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus
- Si vous n'avez pas utilisé le système d'accès “mains libres” pendant 14 jours ou plus, le déverrouillage du véhicule n'est pas possible depuis une autre porte que celle du conducteur. Dans ce cas, pour déverrouiller le véhicule, prenez en main la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle.

Le système reprend son fonctionnement lorsque

- Le véhicule est verrouillé avec le verrou de la poignée de porte lorsque vous portez la clé électronique sur votre personne.
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé avec la télécommande. (→P. 53)
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé avec la clé conventionnelle. (→P. 679)

Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage “mains libres” utilisent des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage “mains libres”, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner normalement. (Moyen de faire face →P. 679)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand format, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Si vous transportez d'une radio portable, d'un téléphone cellulaire ou d'autres appareils de communication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chauffe-mains en métal
  - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque plusieurs clés électroniques sont dans l’environnement immédiat
- Lorsque d’autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous êtes porteur en même temps de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
  - Clé électronique d'un autre véhicule ou clé télécommande émettrice d'ondes radio
  - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
  - Lecteurs audio numériques
  - Consoles de jeu portables
- Si un film composé de matières métalliques est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci

Remarque sur l'accès “mains libres”

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord ou le plancher, dans la boîte à gants ou dans le casier auxiliaire du tableau de bord.
- Ne pas laisser la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Les portes risquent de se verrouiller ou déverrouiller si la clé électronique est à portée effective alors que la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique. Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture d'une porte.
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès “mains libres” ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)

■ À noter pour le verrouillage des portes

- Toucher des doigts le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau des doigts le capteur.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux lumineux. Plus aucun signal n'est émis ensuite.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Éloignez la clé à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule pendant le lavage de celui-ci. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant que vous lavez votre véhicule, un signal sonore retentit à l'extérieur. Pour arrêter l'alarme, verrouillez tous les portes.
- Le capteur de verrouillage ne fonctionne pas correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tenter à nouveau de le faire fonctionner ou utilisez le capteur de verrouillage sur la partie inférieure de la poignée de la porte.
- Lorsque vous manipulez la poignée de porte, vos ongles risquent de frotter contre la porte. Prenez garde de ne pas vous casser un ongle ou de ne pas abîmer la surface de la porte.

■ **À noter pour la fonction de déverrouillage**

- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée.
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, la porte risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le verrouillage des portes soit plus long après que vous ayez pris en main la poignée de porte.

■ **Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée**

Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.

■ **Pour utiliser le système correctement**

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. Ne pas approcher la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

■ **Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” ne fonctionne pas normalement**

- Verrouillage et déverrouillage des portes: utilisez la clé conventionnelle. (→P. 679)
- Démarrage du moteur: →P. 680

Pile de la clé électronique usée

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans.
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, sa pile s'use même lorsqu'elle ne sert pas. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est peut-être usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 608)
  - Le système d'accès et de démarrage “mains libres” ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
  - La zone de détection s'est réduite.
  - Le témoin à DEL de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
  - Postes de télévision
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones portables, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
  - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
  - Plaques de cuisson vitrocéramiques
  - Lampes de table

Précautions à prendre lorsque vous déconnectez la batterie

- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage “mains libres” immédiatement après que la batterie a été déconnectée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le moteur risque de ne pas démarrer à la première sollicitation après la reconnexion de la batterie, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Le mode du bouton “ENGINE START STOP” est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie est rebranchée, le système revient au mode précédant la déconnexion de la batterie. Avant de débrancher la batterie, mettez le bouton “ENGINE START STOP” sur arrêt.

Si vous n’êtes pas certain du mode sur lequel le bouton “ENGINE START STOP” était placé avant la déconnexion de la batterie, faites preuve d’une grande prudence pour rebrancher la batterie.

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 608

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier les paramètres de certaines fonctions (comme le système d'accès et de démarrage “mains libres”).
(Fonctions personnalisables →P. 722)

■ **Certification relative au système d'accès et de démarrage “mains libres”**

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NI4TMIMB-2

FCC ID: NI4TMLF8-14

FCC ID: HYQ14ACX

FCC ID: HYQ13CZD

FCC ID: HYQ14ADF

FCC ID: HYQ13CZE

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: NI4TMIMB-2

FCC ID: NI4TMLF8-14

FCC ID: HYQ14ACX

FCC ID: HYQ13CZD

FCC ID: HYQ14ADF

FCC ID: HYQ13CZE

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

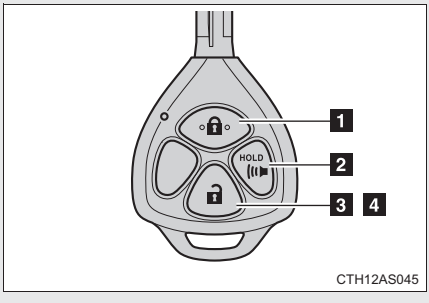
- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur ou défibrillateur, etc.) doivent rester à distance des émetteurs-récepteurs du système d'accès et de démarrage “mains libres”. (→P. 39)
  Leur implant est en effet susceptible d'être perturbé dans son fonctionnement par les ondes radio. Il est possible de désactiver l'accès “mains libres”, au besoin. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès “mains libres”.
- Il est demandé aux personnes porteuses d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur ou défibrillateur) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures.
  Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails concernant la désactivation de l'accès “mains libres”.

Télécommande du verrouillage centralisé

Il est possible d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déclenche l'alarme (pression continue) (→P. 55)

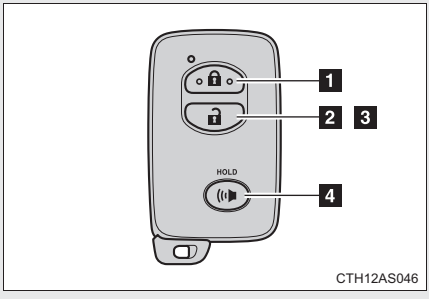
3 Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

4 Ouverture des vitres et du toit ouvrant (pression longue)*

*: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

3 Ouverture des vitres et du toit ouvrant (pression longue)*

4 Déclenche l'alarme (pression continue) (→P. 55)

*: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

Signaux de fonctionnement

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: 1 fois; déverrouillage: 2 fois)

Signal sonore de verrouillage des portes

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

Mode “panique”

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”



Si vous appuyez sur pendant plus de 1 seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande du verrouillage centralisé.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”



Si vous appuyez sur pendant plus de 1 seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Alarme

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller les portes et armer le système d'alarme. (→P. 131)

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé risque de ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station de radio, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses
- Si vous portez une radio portable, un téléphone cellulaire ou autres appareils de communication sans fil
- Lorsque plusieurs clés à télécommande sont dans l’environnement immédiat
- Lorsque la clé télécommande est en contact avec un objet métallique ou que ce dernier la recouvre
- Lorsqu'une clé télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Lorsque la clé télécommande est restée à proximité d’un appareil électrique tel qu’un ordinateur

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

→P. 45

■ **Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 679)

■ **Décharge de la pile de la clé**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, cela peut signifier que la pile est usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 608)

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

→P. 49

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 608

■ **Voyage en avion**

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec la télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez la clé dans votre sac ou tout autre contenant, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme le système de télécommande du verrouillage centralisé).
(Fonctions personnalisables →P. 722)

Certification de la télécommande du verrouillage centralisé

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: HYQ14ACX

FCC ID: HYQ13CZD

FCC ID: HYQ14ADF

FCC ID: HYQ13CZE

FCC ID: HYQ12BBY

FCC ID: HYQ13BDC

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: HYQ14ACX

FCC ID: HYQ13CZD

FCC ID: HYQ14ADF

FCC ID: HYQ13CZE

FCC ID: HYQ12BBY

FCC ID: HYQ13BDC

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Portes latérales

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès "mains libres", de la télécommande du verrouillage centralisé, de la clé ou de la commande de verrouillage centralisé des portes.

■ Accès "mains libres" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

→P. 36

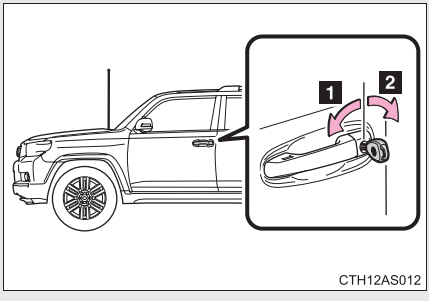
■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 53

■ Clé

Tournez la clé pour manœuvrer les portes comme suit:

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"



1 Verrouillage de toutes les portes

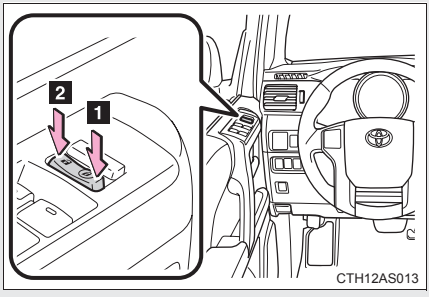
2 Déverrouillage de toutes les portes

Tournez la clé pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez une seconde fois la clé pour déverrouiller toutes les autres portes.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 679)

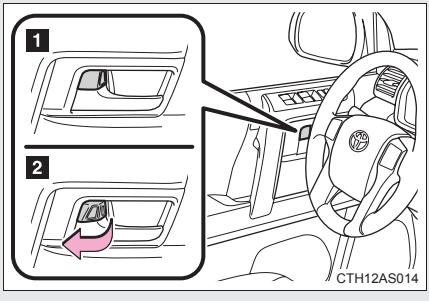
■ Commande de verrouillage centralisé des portes



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

■ Boutons de verrouillage intérieur



1 Verrouillage de la porte

2 Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.

Verrouillage des portes de l'extérieur, sans clé

ÉTAPE 1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

ÉTAPE 2 Fermez la porte.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

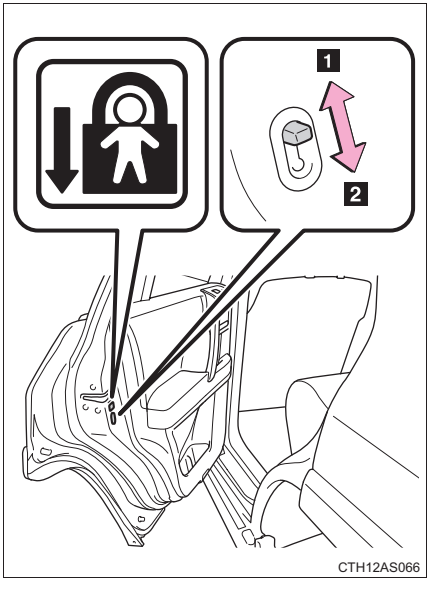
Le verrouillage de porte est impossible lorsque l'une des portes avant est ouverte alors que la clé est dans le contacteur de démarrage.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

La porte ne peut pas être verrouillée si le bouton “ENGINE START STOP” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, ou si la clé électronique a été laissée à l’intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

Sécurité enfants des portes arrière



La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

1 Déverrouillage

2 Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Fonction	Opération
Fonction de verrouillage des portes asservie au levier de vitesses	Verrouillage de toutes les portes dès que le levier de vitesses n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservie au levier de vitesses	Déverrouillage de toutes les portes lorsque vous mettez le levier de vitesses sur P.
Fonction de verrouillage des portes asservie à la vitesse	Verrouillage de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ.
Fonction de déverrouillage des portes asservie à la porte conducteur (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”)	Déverrouillage de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 10 secondes qui suivent la mise du contacteur de démarrage sur “ACC” (ACCESSOIRES) ou “LOCK” (VERROUILLAGE).
Fonction de déverrouillage des portes asservie à la porte conducteur (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)	Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur dans un délai de 10 secondes après mise du bouton “ENGINE START STOP” sur arrêt.

■ Réglage et annulation des fonctions

Pour activer/désactiver ces fonctions, procédez comme suit:

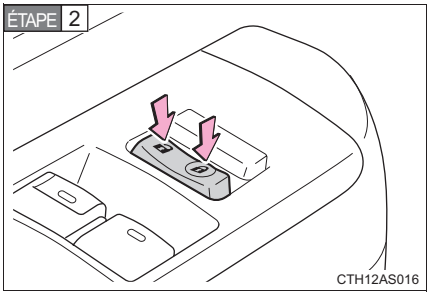
ÉTAPE 1 **Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"**

Fermez toutes les portes et mettez le contacteur de démarrage en position "ON". (Effectuez l'étape 2 dans les 20 secondes.)

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Fermez toutes les portes et mettez le bouton "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE. (Effectuez l'étape 2 dans les 20 secondes.)

ÉTAPE 2



Mettez le levier de vitesses sur P ou N, et appuyez sur la commande de verrouillage centralisé de la porte conducteur (ou) pendant 5 secondes environ, puis relâchez.

Les positions du levier de vitesses et du bouton correspondant à la fonction à activer sont indiquées dans le tableau suivant.

Suivez la même procédure pour désactiver la fonction.

Fonction	Position du levier de vitesses	Position de la commande de verrouillage centralisé de la porte conducteur
Fonction de verrouillage des portes asservi au levier de vitesses	P	
Fonction de déverrouillage des portes asservie au levier de vitesses		
Fonction de verrouillage des portes asservie à la vitesse	N	
Fonction de déverrouillage des portes asservie à la porte conducteur		

Lorsque l'opération d'activation ou de désactivation est terminée, toutes les portes sont successivement verrouillées et déverrouillées.

■ **Utilisation de la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 679)

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme le déverrouillage des portes). (Fonctions personnalisables →P. 722)

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout accident

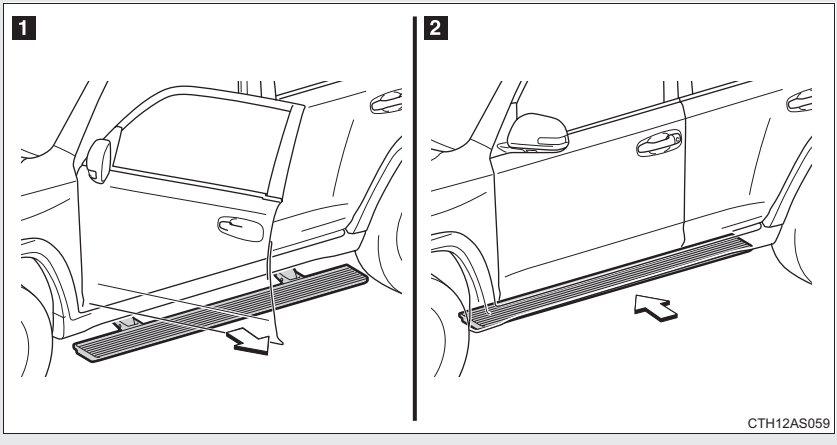
Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule. Autrement, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Attachez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours toutes les portes.
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées avant de conduire.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule.
  Cela pourrait provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, provoquant la mort ou de graves blessures.

  Soyez particulièrement vigilant en ce qui concerne les portes avant, car celles-ci peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position de verrouillage.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants sur les sièges arrière.

Marchepieds automatiques*

Les marchepieds automatiques sont assujettis au fonctionnement des portes latérales. Ils s'ouvrent et se rétractent lorsqu'une porte est ouverte ou fermée. Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée, le marchepied du côté correspondant s'ouvre ou se rétracte.



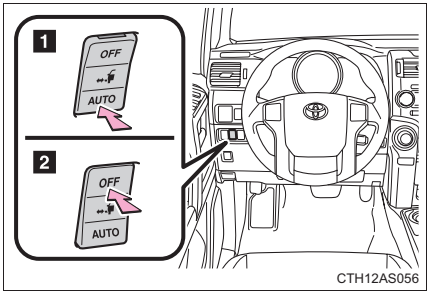
1 Ouverture d'une porte: le marchepied correspondant s'ouvre

2 Fermeture d'une porte: le marchepied correspondant se rétracte

*: Sur modèles équipés

Désactivation du système de marchepieds automatiques

Pour désactiver le système de marchepieds automatiques, appuyez sur “OFF” sur le commutateur des marchepieds automatiques.



1 Activé (Mode automatique)

2 Arrêt

La ligne orange au sommet du bouton s’allume pour indiquer que le système de marchepieds automatiques est activé.

S'il n’est pas nécessaire de sortir les marchepieds, ou si, en raison de la présence d’un obstacle, l'extension des marchepieds n’est pas souhaitée, éteignez le bouton des marchepieds automatiques avant d’ouvrir la porte latérale.

Protection anti-pincement

Lors du fonctionnement des marchepieds automatiques:

Si l’un des marchepieds entre en contact avec un obstacle, il se rétracte. Si un obstacle est pris entre un marchepied et le véhicule lors de la rétractation, le marchepied ressort.

Si un obstacle est détecté 3 fois de suite lors de l'activation des marchepieds, le marchepied s'arrête à la position où il entre en contact avec l'obstacle. Si une porte latérale du côté correspondant au marchepied est ouverte et fermée une fois de plus, le marchepied sort puis se rétracte, ou se rétracte puis sort. Après cela, le marchepied reprend son fonctionnement normal.

■ **Fonction de rétractation automatique**

Les marchepieds se rétractent automatiquement pour des raisons de sécurité, dans les cas suivants:

- Un marchepied n'est pas complètement rétracté
- Le véhicule roule à environ 5 mph (8 km/h) ou plus

Les marchepieds ne sortent plus automatiquement si la vitesse du véhicule est réduite à moins de 5 mph (8 km/h).

■ **Si le témoin indicateur des marchepieds s'allume lors de la première conduite**

Un marchepied ne s'est pas complètement rétracté. Vérifiez qu'aucun obstacle n'est pris entre le marchepied et le véhicule.

■ **Si le témoin indicateur des marchepieds automatique clignote**

Il y a peut-être une anomalie dans le système des marchepieds automatiques. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Lorsque de la neige ou de la boue adhère au marchepied ou lorsque le marchepied est gelé**

Il se peut que les marchepieds automatiques ne fonctionnent pas correctement. Avant de poser le pied sur l'un des marchepieds, assurez-vous qu'il est entièrement sorti. Si les marchepieds automatiques ne fonctionnent pas correctement, éteignez le commutateur des marchepieds et ne les utilisez pas.

Lorsque vous retirez de la neige ou de la boue des marchepieds, éteignez le commutateur des marchepieds.

■ **Après la mise en charge ou le rebranchement de la batterie**

Si les marchepieds automatiques ne se sont pas sortis ou rétractés complètement, il se peut que les marchepieds automatiques ne se mettent pas dans la position souhaitée lors de leur première utilisation. Cependant, à partir de la seconde fois, le fonctionnement des marchepieds automatiques revient à la normale.

■ **Lors de l'entrée dans ou de la sortie du véhicule**

Faites attention, vos vêtements et chaussures risquent de se salir au contact de la partie inférieure du corps du véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Protection anti-pincement

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves peuvent s'ensuivre.

N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.

La fonction de protection anti-pincement peut ne pas fonctionner en fonction de la forme de l'objet ayant été pris. Veillez en particulier à ce que vos doigts et autres parties du corps ne se fassent pas agripper.

■ Précautions à prendre à l'égard des marchepieds automatiques

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves pourraient s'ensuivre.

- Assurez-vous qu'aucun des passagers et qu'aucune des personnes autour du véhicule n'a posé la main sur le marchepied, et qu'aucune partie de leur corps n'est susceptible de se faire happer entre un marchepied et le véhicule, lorsqu'une procédure de sortie ou d'extraction du marchepied est engagée.
- Confirmez que les marchepieds sont complètement sortis ou rétractés avant d'entrer ou de sortir du véhicule. Si une personne entre ou sort du véhicule lors du processus d'entrée ou de sortie du marchepied automatique, les marchepieds peuvent cesser de sortir ou de se rétracter.
- Ne commencez à conduire qu'une fois vous être assuré que les marchepieds sont totalement rétractés. Conduire avec un marchepied sorti est dangereux en raison des risques de heurts avec des personnes ou des biens, qui peuvent se produire.
- Faites attention lorsque vous appuyez sur le commutateur des marchepieds automatiques. Le marchepied va se déployer ou se rétracter et risque de heurter des personnes ou objets.
- Assurez-vous toujours que le commutateur des marchepieds automatiques est désactivé lorsque vous nettoyez un marchepied.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les marchepieds automatiques.
  Faire fonctionner les marchepieds automatiques de telle sorte que l'un des marchepieds entre en contact avec une personne peut provoquer de graves blessures et dans certains cas, la mort.

Hayon

Il est possible de verrouiller/déverrouiller le hayon et de l'ouvrir en procédant comme suit:

■ Verrouillage et déverrouillage du hayon

Accès “mains libres” (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

→P. 38

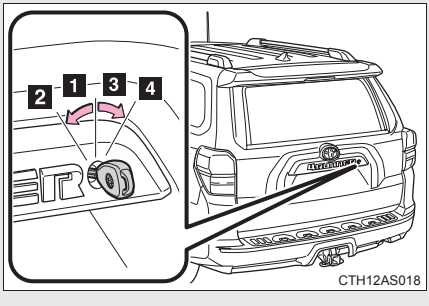
Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 53

Commande de verrouillage centralisé des portes

→P. 62

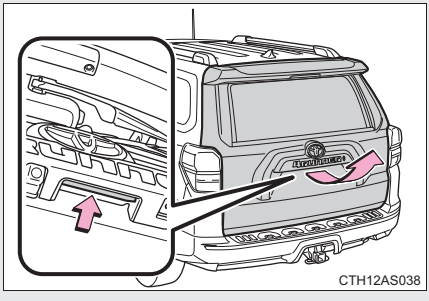
Clés (véhicules dépourvus de système d'accès de démarrage “mains libres”)



1. Déverrouillage de toutes les portes
2. Ouverture de la fenêtre arrière (tournez et maintenez) (→P. 113)
3. Verrouillage de toutes les portes
4. Fermeture de la fenêtre arrière (tournez et maintenez) (→P. 113)

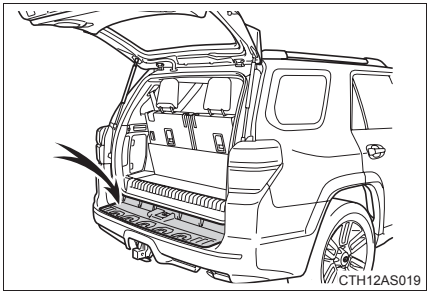
■ Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule

Commande d'ouverture du hayon



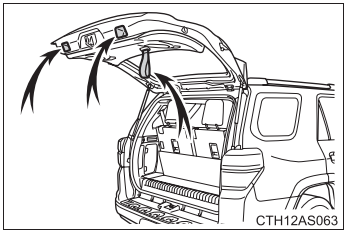
Ouvrez le hayon tout en appuyant sur le bouton de la commande d'ouverture du hayon.

Pare-choc arrière à marchepied



Le pare-chocs arrière avec marchepied intégré sert à protéger l'arrière du véhicule et à faciliter l'accès pour le chargement.

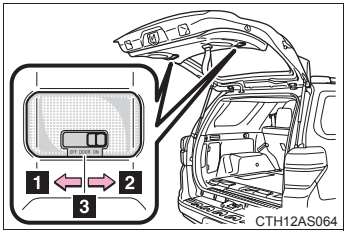
■ Lorsque vous fermez le hayon



Abaissez le hayon avec la sangle du hayon et/ou la poignée du hayon, et assurez-vous de bien pousser le hayon vers le bas, par l'extérieur, pour le fermer.

■ Éclairages du coffre à bagages

Chacun des éclairages du coffre à bagage a les 3 positions suivantes:



1 Le témoin indicateur s'éteint

2 La lumière s’allume

3 Extinction/allumage de la lampe asservie à la position du hayon

Si les éclairages du coffre restent allumés, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

■ Si le mécanisme d'ouverture du hayon n'est pas opérationnel ou si la batterie est déchargée

→P. 678

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

- Laissez le hayon fermé.
  Si le hayon est laissé ouvert, il risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident.
  Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, occasionnant de graves problèmes de santé, voire la mort. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du hayon. Si le hayon n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre à bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.
- Ne montez pas sur le pare-chocs arrière avec marchepied intégré.

■ Présence d'enfants à bord

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne laissez pas des enfants seuls dans le coffre.
  Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur ou d'autres blessures.
- Ne pas laisser un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le hayon.
  En effet, le hayon risquerait de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant, lui causant des blessures graves, voire mortelles.

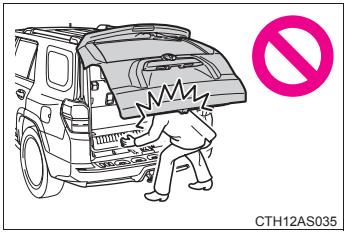
■ Manipulation du hayon

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, vous risquez de vous coincer et de vous blesser grièvement, voire d'être tué.

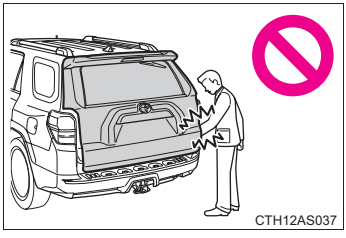
- Retirez tout ce qui risque de peser sur le hayon, comme une accumulation de neige ou de glace, avant de l'ouvrir. Autrement, le hayon pourrait se refermer brusquement après son ouverture.

⚠ ATTENTION

- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Par vent fort, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le hayon, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.


CTH12AS035

- Le hayon peut se refermer soudainement s'il n'est pas complètement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et de fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon soit entièrement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le coffre a bagages.


CTH12AS037

- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.
- Appuyez légèrement sur la face extérieure du hayon pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon ou la sangle du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.
- Ne tirez pas sur les vérins amortisseurs du hayon pour le fermer et ne vous y suspendez pas.
  En effet, vous pourriez vous coincer les mains et le marchepied du hayon pourrait casser, provoquant un accident.
- Si le hayon est équipé d'un porte-vélo ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer brutalement après avoir été ouvert sous l'effet du poids et de causer à quelqu'un des blessures aux mains, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, il vous est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

NOTE

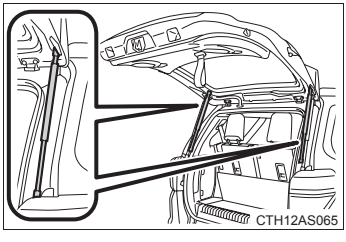
Pour éviter tout dommage aux organes du hayon

Ne laissez monter qu'une seule personne à la fois sur le pare-chocs arrière avec marchepied intégré.

Vérins amortisseurs du hayon

Le hayon est muni de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

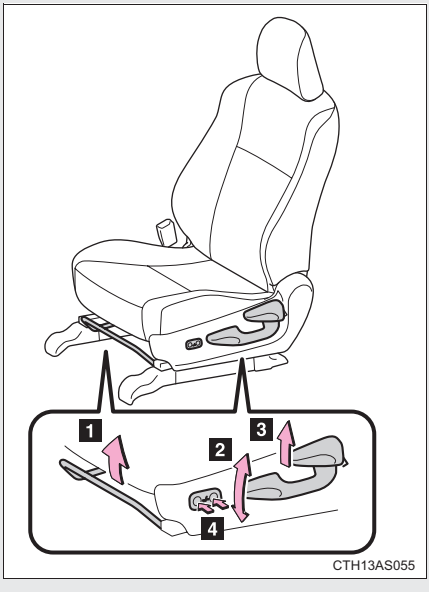
Respectez les précautions suivantes.
Autrement, vous risquez de causer des dommages au vérin amortisseur du hayon, avec pour résultat un mauvais fonctionnement.



- N'adjoignez aucun corps étranger, tels que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la tige du vérin amortisseur.
- Ne touchez pas la tige du vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine.
- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.

Sièges avant

Siège à réglage manuel



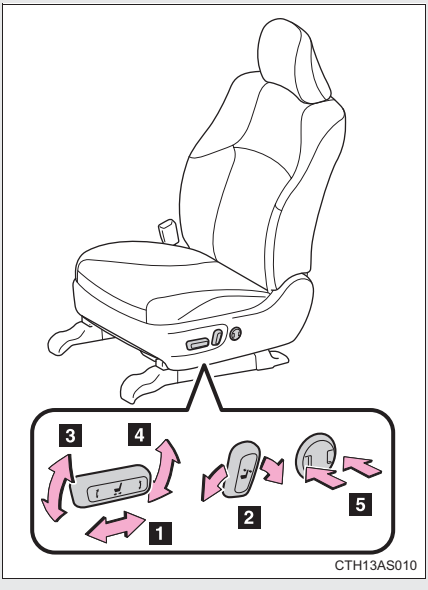
1 Levier de réglage de la position du siège

2 Levier de réglage de la hauteur de siège (côté conducteur uniquement)

3 Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

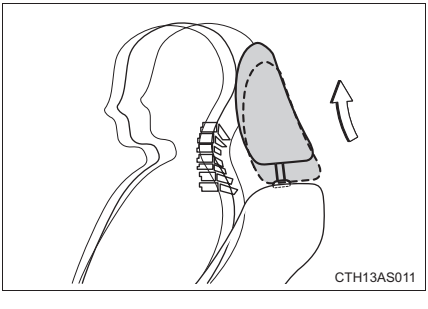
4 Bouton de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

Siège à réglage électrique



1. Bouton de réglage de la position du siège
2. Bouton de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
3. Commutateur de réglage de l'inclinaison de l'assise de siège (avant) (côté conducteur uniquement)
4. Bouton de réglage de la hauteur du siège (côté conducteur uniquement)
5. Bouton de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

Appui-têtes actifs



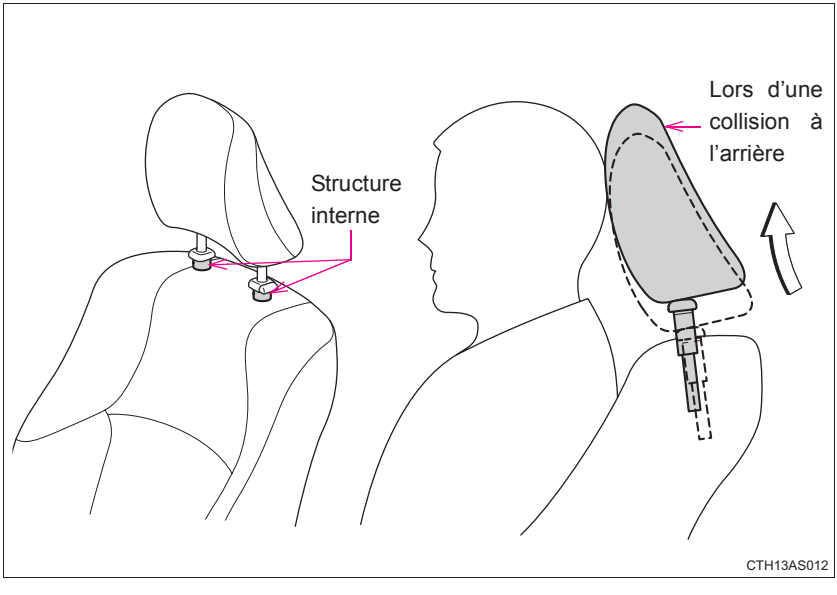
Les appui-têtes actifs sont conçus pour atténuer le phénomène du coup du lapin pour l'occupant du siège en avançant et en remontant légèrement sous l'effet de la pression exercée par le bas du dos de l'occupant sur le dossier de siège en cas de collision arrière.

Fonction de recul auto à la descente du véhicule

Si le siège est déjà proche de sa position la plus en arrière, il peut arriver que la fonction de recul auto ne fonctionne pas lorsque le conducteur descend du véhicule.

Appui-têtes actifs

Toute force, aussi minime soit-elle, exercée sur le dossier de siège risque d'entraîner le déplacement de l'appui-tête. Si vous forcez sur l'appui-tête en le tirant vers le haut alors qu'il est verrouillé, il se peut que les guides de l'appui-tête ressortent. Cela ne constitue en aucun cas une anomalie.



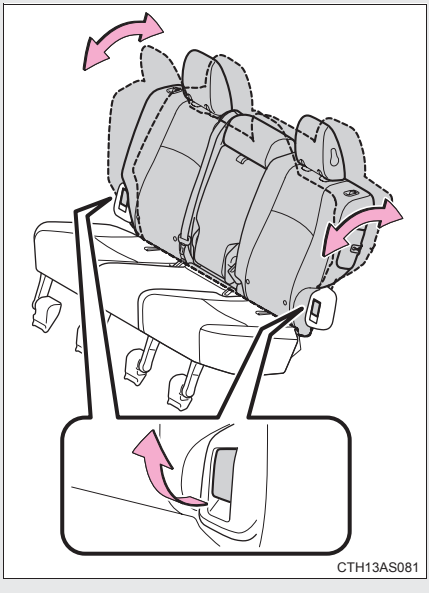
⚠ ATTENTION

■ Réglage du siège

- Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant: en effet, le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

Véhicules sans troisième rangée de sièges

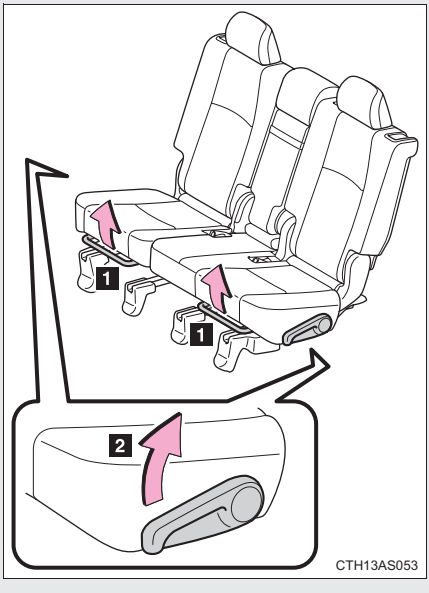
■ Siège arrière



Tirez sur le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège jusqu'à ce que le mécanisme soit déverrouillé.

Véhicules avec une troisième rangée de sièges

■ **Sièges de la deuxième rangée**



1 Levier de réglage de la position du siège

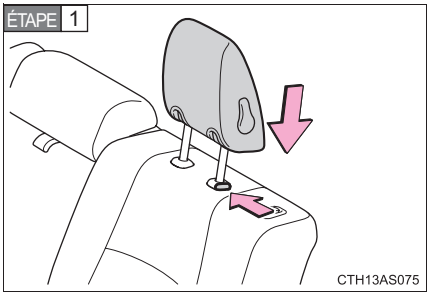
2 Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

■ **Sièges de la troisième rangée**

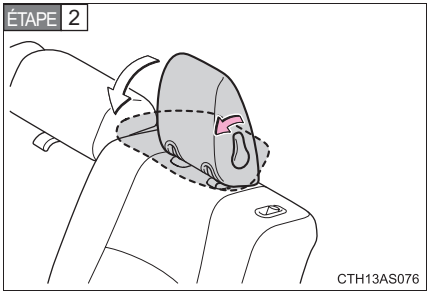
Les sièges de la troisième rangée sont dépourvus de toute fonction de réglage.

Rabattage des sièges arrière (véhicules sans troisième rangée de sièges)

■ Avant de rabattre les dossiers de sièges arrière

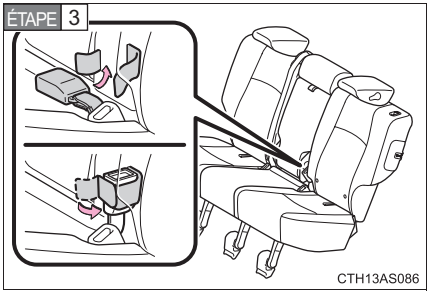


Abaissez les appui-têtes au maximum.



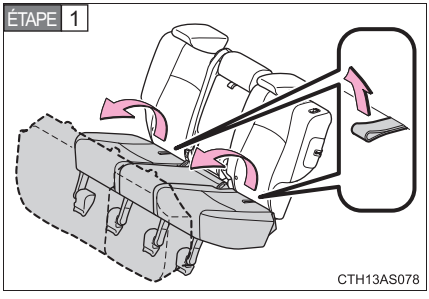
Rabattez les appui-têtes vers le bas.

Lorsque vous remettez les appui-têtes dans leur position initiale, assurez-vous qu'ils sont correctement verrouillés.



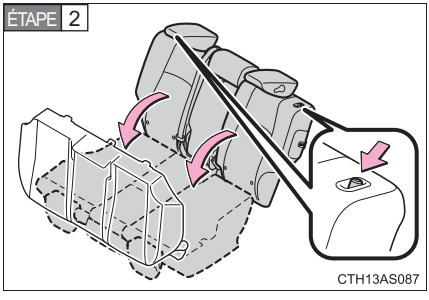
Rangez les boucles des ceintures de sécurité arrière.

■ Rabattage des sièges arrière



Basculez les coussins de siège à la verticale en tirant sur la sangle de déverrouillage.

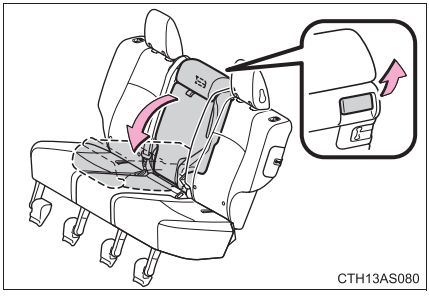
Lorsque vous remettez les assises de sièges arrière dans leur position initiale, assurez-vous qu'elles sont correctement verrouillées.



Appuyez sur le bouton de déverrouillage et rabattez les dossiers de siège.

Pour ramener les dossiers de sièges arrière à leur position d'origine, levez-les jusqu'à ce qu'ils se verrouillent en place.

■ Rabattage du dossier du siège arrière central uniquement

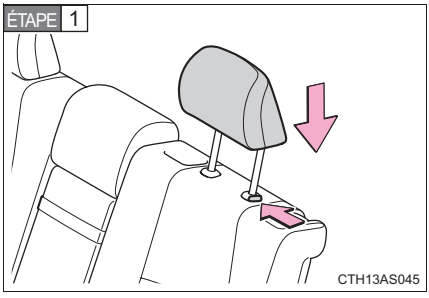


Tirez sur le levier d'inclinaison du dossier de siège central, derrière le siège et rabattez le dossier vers l'avant.

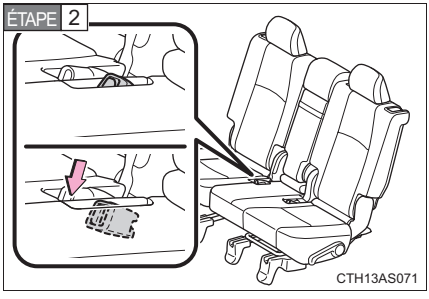
Pour rétablir le dossier du siège arrière central dans sa position initiale, relevez-le jusqu'à son verrouillage.

Rabattage des sièges de deuxième rangée (véhicules avec une troisième rangée de sièges)

■ Avant de rabattre les sièges de deuxième rangée

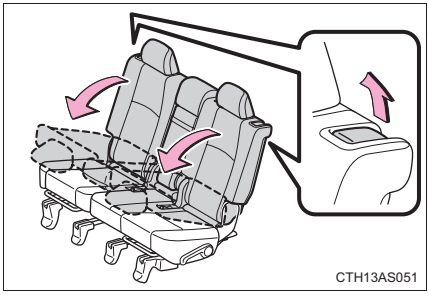


Abaissez les appui-têtes au maximum.



Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de deuxième rangée.

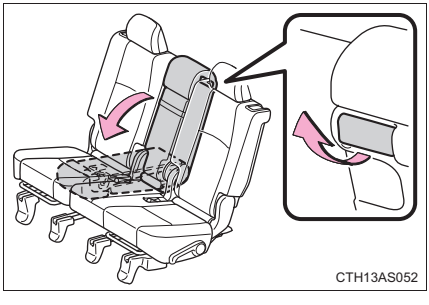
■ Rabattage des sièges de deuxième rangée



Tirez sur le levier de déverrouillage du dossier de siège et rabattez le dossier.

Lorsque vous ramenez les dossiers de sièges de deuxième rangée à leur position d'origine, levez-les jusqu'à ce qu'ils se verrouillent en place.

■ Rabattage du dossier du siège central de deuxième rangée uniquement

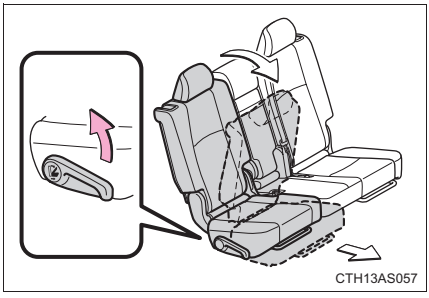


Tirez sur le levier d'inclinaison du dossier de siège central, derrière le siège et rabattez le dossier vers l'avant.

Pour rétablir le dossier du siège arrière central dans sa position initiale, relevez-le jusqu'à son verrouillage.

Déplacement d'un siège de la deuxième rangée pour accéder aux sièges de troisième rangée (véhicules avec une troisième rangée de sièges)

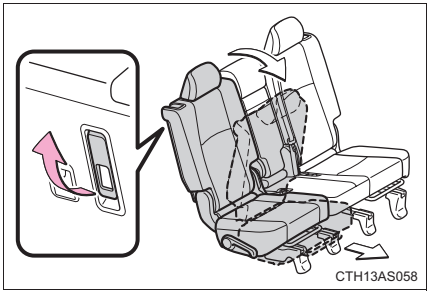
■ Accès à bord (côté droit uniquement)



Tirez le curseur vers le haut et rabattez le dossier de siège. Le siège coulissera vers l'avant.

Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.

■ Descente du véhicule (côté droit uniquement)



Tirez vers le haut la poignée à l'arrière du dossier de siège et rabattez le dossier de siège. Le siège coulissera vers l'avant.

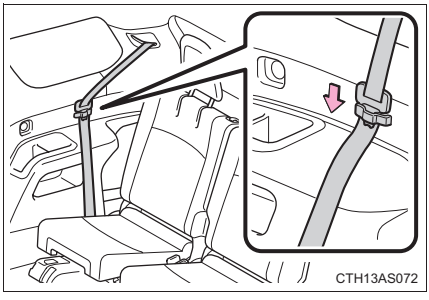
Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.

■ Après la montée/descente des passagers du véhicule

Relevez le dossier de siège puis reculez le siège jusqu'à son verrouillage.

Rabattage des sièges de troisième rangée (véhicules avec une troisième rangée de sièges)

■ Avant de rabattre les sièges de troisième rangée



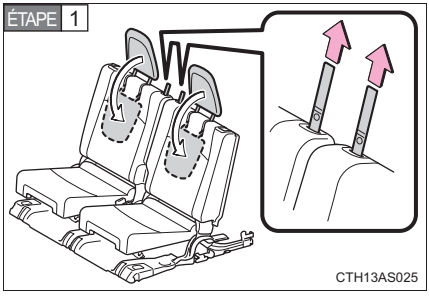
Faites passer les ceintures de sécurité dans leurs passants et attachez les pênes.

Ceci empêche toute détérioration des sangles en diagonales.

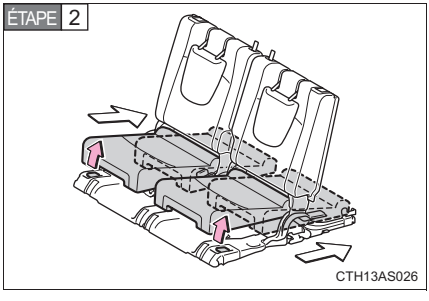
Assurez-vous de retirer les ceintures de sécurité de leur passant avant de les utiliser.

■ Rabattage des sièges de troisième rangée

Depuis l'intérieur

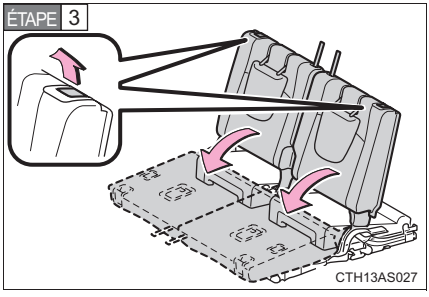


Tirez sur la sangle pour rabattre les appui-têtes.



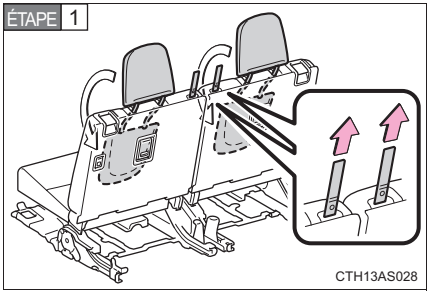
Tirez le levier.

L'assise de siège coulisse vers l'arrière.

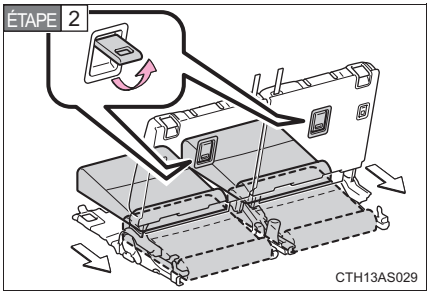


Tirez sur le levier pour déverrouiller le dossier de siège, puis rabattez ce dernier vers l'avant.

Depuis l'extérieur

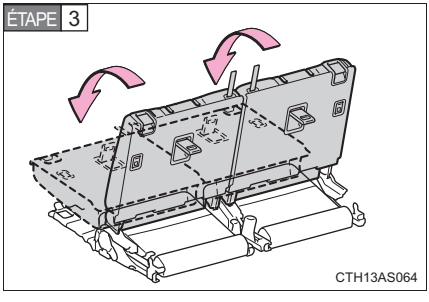


Tirez sur la sangle pour rabattre les appui-têtes.



Tirez le levier.

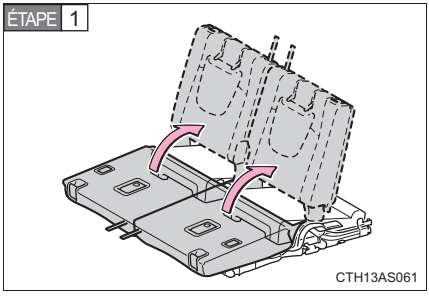
L'assise de siège coulisse vers l'arrière et le dossier de siège se déverrouille.



Rabattez le dossier de siège.

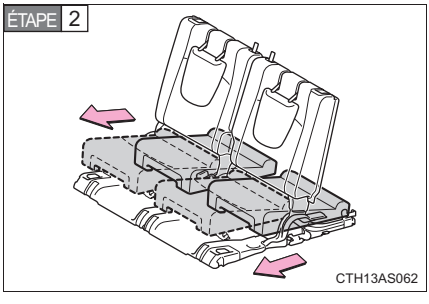
■ Retour en position normale des sièges de troisième rangée

Sachant qu'il est impossible d'avancer les assises de siège depuis l'extérieur, cette opération n'est possible que depuis l'intérieur.

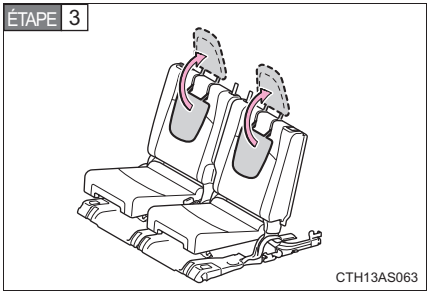


Redressez les dossiers de siège dans leur position initiale.

Assurez-vous qu'ils sont correctement verrouillés.



Avancez les assises de siège.



Tirez les appui-têtes vers le haut.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier rabattu ou dans le coffre lors de la conduite.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.

■ Réglage du siège

Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant: en effet, le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.

■ Après avoir relevé le dossier de siège arrière en position verticale

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez que le dossier de siège est bien bloqué, en le poussant d'avant en arrière par le haut.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

⚠ NOTE

■ Rangement des ceintures de sécurité

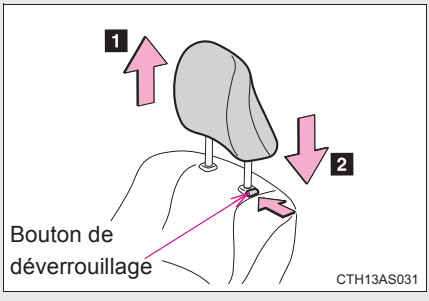
Il faut ranger les sangles et les boucles des ceintures de sécurité avant de rabattre les dossiers de sièges arrière.

Appui-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appui-têtes.

■ Réglage des appui-têtes

Sièges avant et sièges de deuxième rangée



1 Vers le haut

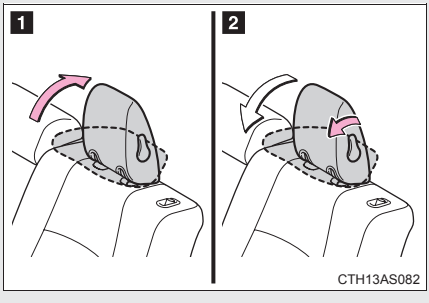
Tirez les appui-têtes vers le haut.

2 Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

■ Réglage des appui-têtes

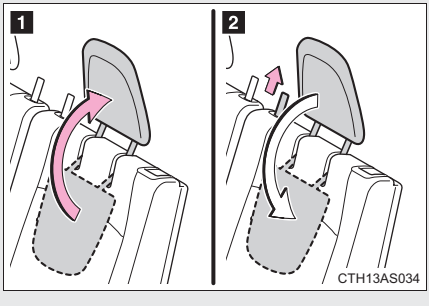
Sièges de deuxième rangée (véhicules sans troisième rangée de sièges)



1 Pour utiliser

2 Pour rabattre

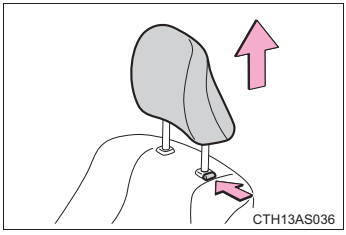
Sièges de troisième rangée (véhicules avec une troisième rangée de sièges)



1 Pour utiliser

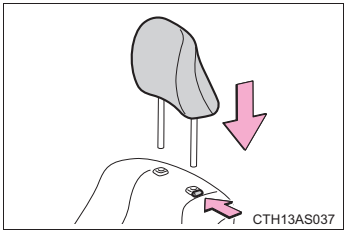
2 Pour rabattre

■ Démontage des appui-têtes (sauf ceux des sièges de la troisième rangée)



Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

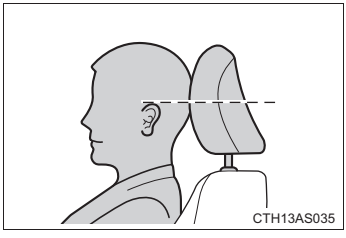
■ Montage des appui-têtes (sauf ceux des sièges de la troisième rangée)



Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.

■ Réglage en hauteur des appui-têtes



Veillez à ce que les appui-têtes soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

■ Réglage de l'appui-tête du siège central de la seconde rangée

Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les appui-têtes

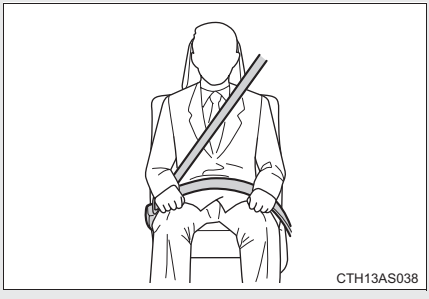
Respectez les précautions suivantes avec les appui-têtes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appui-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appui-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appui-têtes, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appui-têtes démontés.

Ceintures de sécurité

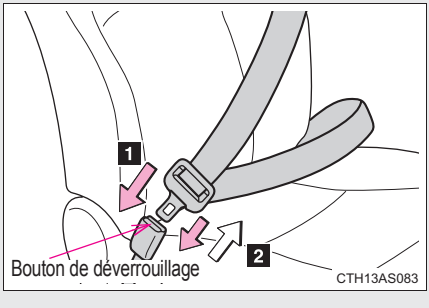
Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

■ Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

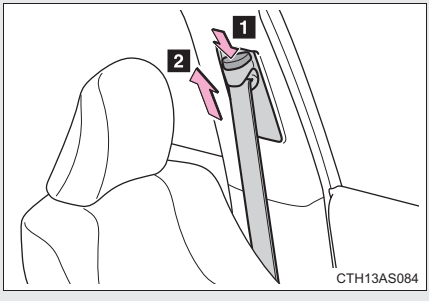
■ Attacher et détacher la ceinture de sécurité



1 Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

■ Réglage de la hauteur d'ancrage des ceintures de sécurité (sièges avant)

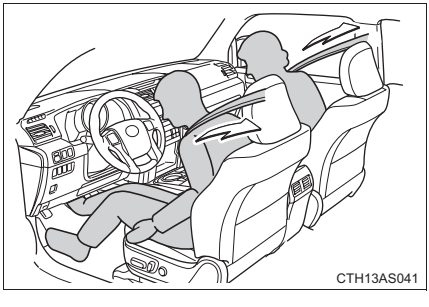


1 Poussez vers le bas l'ancrage de la sangle diagonale de ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

2 Poussez vers le haut l'ancrage de la sangle diagonale de ceinture de sécurité.

Montez ou descendez le coulisseau de réglage selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)



Le prétensionneur agit sur la ceinture de sécurité pour plaquer très rapidement le passager contre son siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit certains types de chocs frontaux ou latéraux violents ou fait un tonneau.

Le prétensionneur peut ne pas se déclencher en cas de choc frontal léger, de choc latéral léger ou en cas de percussion à l'arrière.

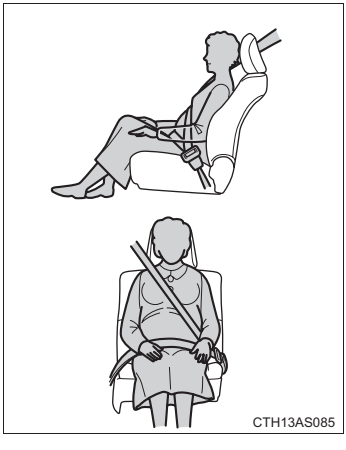
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 163)

Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 96)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel passager. Déroulez complètement la sangle diagonale par dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 96)

■ Utilisation de la ceinture pour les sièges enfant

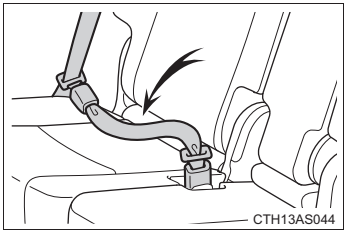
Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 159)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions de la P. 96 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

■ Rallonge de ceinture de sécurité



Si les ceintures de sécurité ne peuvent être attachées parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez aucune ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

■ Présence d'enfants à bord

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s’enroule autour du cou de l’enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d’autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

⚠ ATTENTION

■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité

- Ne rien disposer sur le siège du passager avant, par exemple un coussin. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du passager avant risque de ne pas se déclencher en cas d'accident.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Point d'ancrage supérieur réglable

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. Autrement, le niveau de protection offert en cas d'accident pourrait être insuffisant et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident. (→P. 97)

⚠ ATTENTION

■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en coinçant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
  Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- N'essayez pas d'installer, de déposer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Par une mauvaise manipulation des prétensionneurs, vous êtes susceptible d'en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité avec un siège pour enfant, car la ceinture est trop longue et n'assure pas un maintien suffisant du siège pour enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

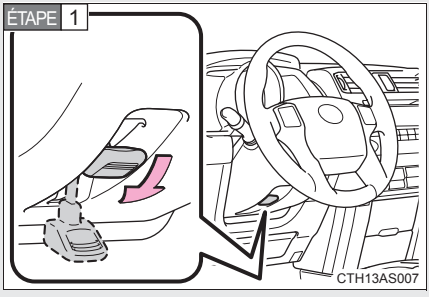
NOTE

En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

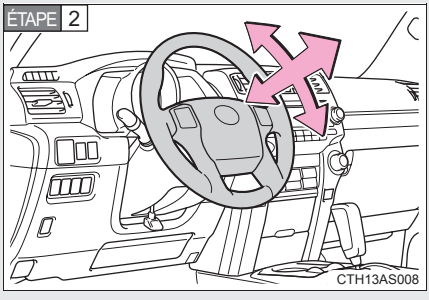
Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Volant de direction

Vous pouvez régler le volant de direction, pour votre confort.



Maintenez le volant et abaissez le levier.



Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du volant en conduisant.
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

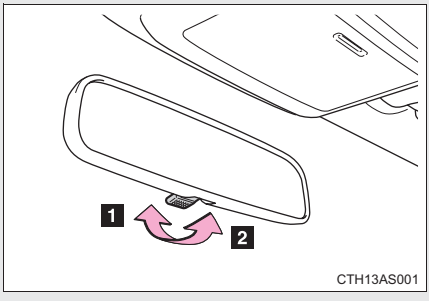
■ Après réglage du volant de direction

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant pourrait bouger tout d'un coup, au risque de provoquer un accident grave voire mortel.

Rétroviseur intérieur

Vous pouvez réduire l'intensité de l'éblouissement des feux avant des véhicules qui vous suivent à l'aide des fonctions suivantes:

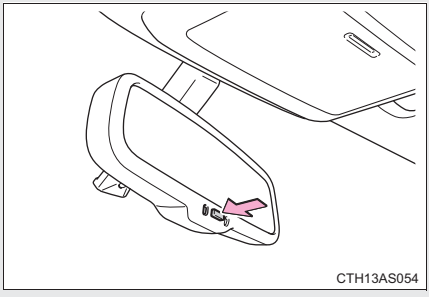
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à commande manuelle



1 Position normale
2 Position anti-éblouissement

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

En mode automatique, des capteurs détectent la lumière des feux avant des véhicules qui vous suivent; la lumière réfléchie en est alors automatiquement réduite.



Marche/arrêt du mode automatique

Le témoin s'allume lorsque le mode automatique est actif.

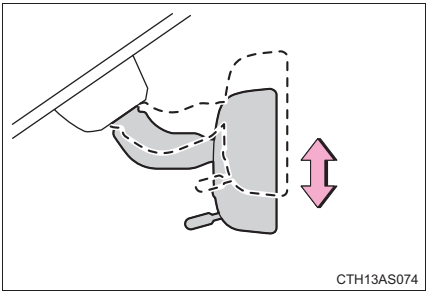
Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le rétroviseur revient en mode automatique à chaque fois que le contacteur de démarrage est mis en position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

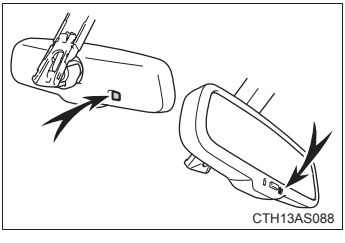
Le rétroviseur revient en mode automatique à chaque fois que le bouton "ENGINE START STOP" est mis en mode DÉMARRAGE.

Réglage en hauteur du rétroviseur



Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.

Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)



Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher du doigt et de les recouvrir.

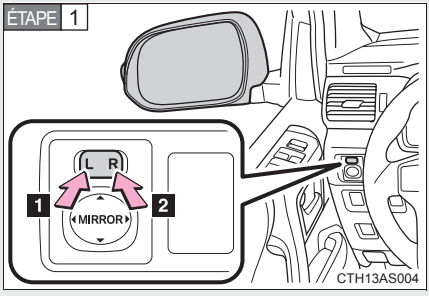
⚠ ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Rétroviseurs extérieurs

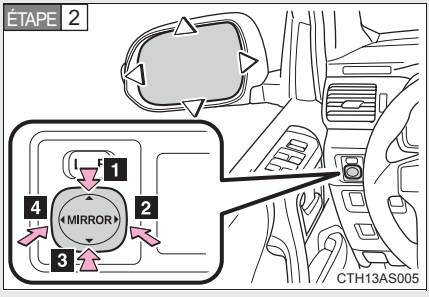
Les rétroviseurs sont orientables au moyen du sélecteur.



Utilisez le commutateur pour sélectionner le rétroviseur à régler.

1 Vers la gauche

2 Vers la droite



Utilisez le commutateur pour régler le rétroviseur.

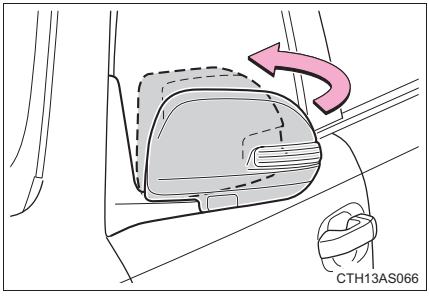
1 Vers le haut

2 Vers la droite

3 Vers le bas

4 Vers la gauche

Escamotage des rétroviseurs



Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.

■ **Les rétroviseurs sont orientables quand**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur "ACC" ou "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ **Cas où les rétroviseurs sont embués**

Activez le système de dégivrage des rétroviseurs. (→P. 363)

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule. Autrement, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Ne roulez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

■ **Pendant le réglage d'un rétroviseur**

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention à ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

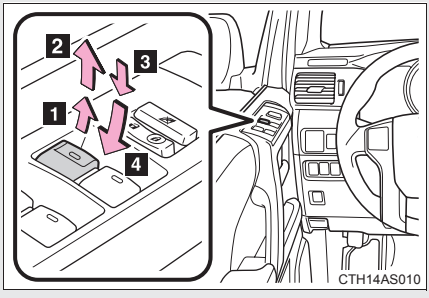
■ **Lorsque les désembueurs de rétroviseurs sont en marche**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

Vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des vitres électriques avec les boutons.

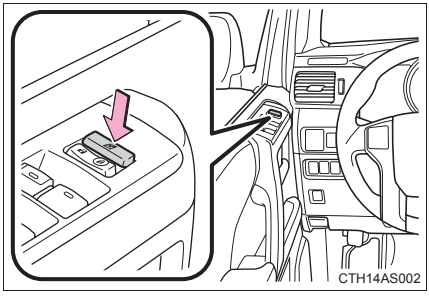
Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:



1 Fermeture
2 Fermeture impulsionnelle*
3 Ouverture
4 Ouverture impulsionnelle*

*: Enfoncez le commutateur dans le sens contraire à la manœuvre pour arrêter la vitre à une position intermédiaire.

Bouton de verrouillage des vitres



Appuyez sur le bouton pour neutraliser toute action sur les boutons de vitre passager et vitre de la lunette arrière.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager ou la lunette arrière.

■ Condition de fonctionnement des vitres électriques

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

Fonctionnement des vitres électriques après l'arrêt du moteur

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"
Les vitres électriques restent fonctionnelles pendant 45 secondes environ après que vous ayez amené la clé de contact sur la position "ACC" ou "LOCK" du contacteur de démarrage. Toutefois, elles sont inopérantes dès lors qu'une porte avant est ouverte.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
Les vitres électriques restent fonctionnelles pendant 45 secondes environ après que vous ayez mis le bouton "ENGINE START STOP" en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, elles sont inopérantes dès lors qu'une porte avant est ouverte.

Protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement, la vitre s'arrête et s'ouvre légèrement.

Lorsque la vitre électrique ne se ferme pas normalement

Si la protection anti-pincement connaît un fonctionnement anormal qui empêche la fermeture d'une vitre, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de commande de vitre électrique de la porte concernée.

- Quand vous arrêtez le véhicule, la vitre peut être fermée en maintenant le commutateur vitre électrique dans la position de fermeture impulsionnelle, pendant que vous mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le bouton "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").
- Si la vitre refuse toujours de se fermer après que vous avez effectué les opérations expliquées précédemment, initialisez la fonction en appliquant la procédure qui suit.

ÉTAPE 1 Maintenez le bouton de commande de vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 6 secondes après que la vitre s'est fermée.

ÉTAPE 2 Maintenez le bouton de commande de vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre s'est ouverte en grand.

ÉTAPE 3 Maintenez le bouton de commande de vitre électrique encore une fois en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre s'est fermée.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre continue à se fermer mais se rouvre ensuite de quelques millimètres alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme le verrouillage des portes asservi).
(Fonctions personnalisables →P. 722)

⚠ ATTENTION

■ Fermeture des vitres

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les vitres électriques.
  Fermer un vitre électrique sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée.

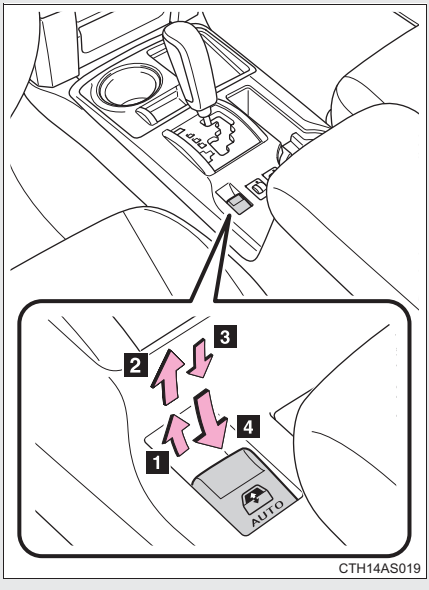
■ Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

Lunette arrière à vitre électrique

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture de la vitre électrique arrière avec le bouton ou les clés.

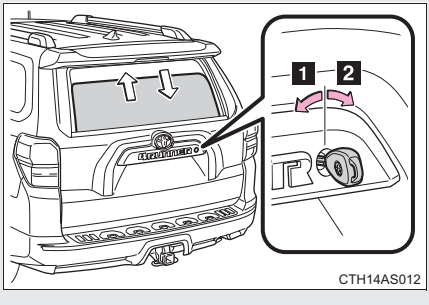
Depuis l'intérieur du véhicule



1 Fermeture
2 Fermeture impulsionnelle*
3 Ouverture
4 Ouverture impulsionnelle*

*: Appuyez sur le commutateur dans le sens contraire à la manœuvre pour arrêter la vitre à une position intermédiaire.

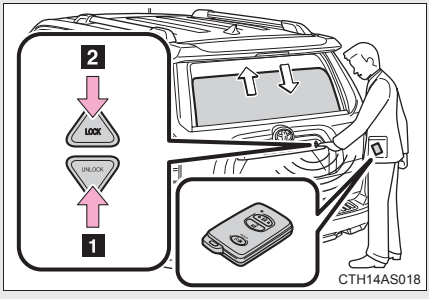
Depuis l'extérieur du véhicule (véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres")



1 Ouverture
2 Fermeture

Tournez la clé entièrement et maintenez.

Depuis l'extérieur du véhicule (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")



1 Ouverture (poussez et maintenez)

2 Fermeture (poussez et maintenez)

Cette opération ne peut être effectuée que lorsque la clé électronique se trouve à portée.

■ **La lunette arrière à vitre électrique peut être utilisée depuis l'intérieur du véhicule lorsque**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

- La vitre électrique de la lunette arrière peut être mise en route pendant que l'essuie-glace arrière fonctionne, toutefois l'essuie-glace cesse alors de fonctionner jusqu'à la fermeture de la lunette arrière.
  Si la vitre électrique de la lunette arrière n'est pas entièrement refermeé, l'essuie-glace arrière, le lave-glace et le désembueur ne fonctionneront pas.
- Si le hayon n'est pas totalement fermé, la lunette arrière à vitre électrique ne peut être ouverte avec le bouton situé dans l'habitacle. (Il est toujours possible de fermer la fenêtre.)
- Si le hayon est ouvert alors que la lunette arrière est en train d'être ouverte ou fermée, l'opération de la fenêtre cesse.

■ **La lunette arrière à vitre électrique peut être utilisée depuis l'extérieur du véhicule lorsque (véhicules pourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres")**

- Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode ARRÊT.
- Le hayon est fermé.

■ **Faire fonctionner la lunette arrière à vitre électrique depuis l'intérieur du véhicule après avoir éteint le moteur**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"
Les vitres électriques de la lunette arrière restent fonctionnelles pendant 45 secondes environ après que vous avez tourné la clé de contact sur la position "ACC" ou "LOCK" du contacteur de démarrage. Toutefois, elles sont inopérantes dès lors qu'une porte avant est ouverte.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
Les vitres électriques restent fonctionnelles pendant 45 secondes environ après que vous avez mis le bouton "ENGINE START STOP" en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, elles sont inopérantes dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement, la vitre s'arrête et s'ouvre légèrement.

■ **Lorsque la vitre électrique arrière ne se ferme pas normalement**

Si la protection anti-pincement connaît un fonctionnement anormal qui empêche la fermeture d'une vitre, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de commande de vitre électrique de la porte arrière.

- Après avoir arrêté le véhicule, la vitre peut être fermée en maintenant enfoncé le bouton de vitre arrière dans en position de fermeture par simple impulsion, alors que le contacteur de démarrage antivol est sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le bouton "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").
- Si la vitre refuse toujours de se fermer après que vous avez effectué les opérations expliquées précédemment, initialisez la fonction en appliquant la procédure qui suit.

ÉTAPE 1 Maintenez le bouton de commande de vitre électrique arrière en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 6 secondes après que la vitre s'est fermée.

ÉTAPE 2 Maintenez le bouton de commande de vitre électrique arrière en position d'ouverture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre s'est ouverte en grand.

ÉTAPE 3 Maintenez le bouton de commande de vitre électrique arrière encore une fois en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre s'est fermée.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre continue à se fermer mais se rouvre ensuite de quelques millimètres alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme le fonctionnement asservi). (Fonctions personnalisables →P. 722)

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Le hayon et la lunette arrière doivent être fermés lors de la conduite. Si le hayon ou la lunette arrière est laissé(e) ouvert(e), le hayon risque d'entrer en collision avec des obstacles à proximité pendant la marche du véhicule ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant et de provoquer un accident.
Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, occasionnant de graves problèmes de santé, voire la mort. Assurez-vous de fermer le hayon et la lunette arrière avant de prendre le volant.

■ Fermeture de la lunette arrière

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec la vitre électrique de la lunette arrière.
  Fermer la vitre électrique de la lunette arrière sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée.

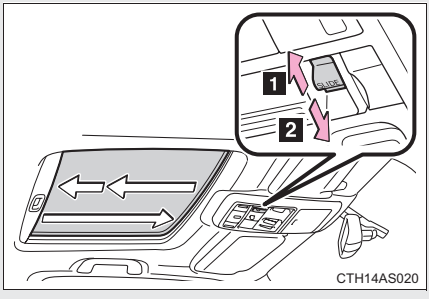
■ Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

Toit ouvrant*

Utilisez les boutons de la console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le basculer.

■ Ouverture et fermeture



1 Ouverture du toit ouvrant*

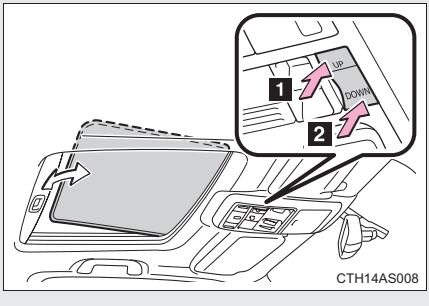
Le toit ouvrant arrête sa course quelques centimètres avant la pleine ouverture afin de réduire le bruit du vent.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

2 Fermeture du toit ouvrant*

*: Enfoncez légèrement le bouton de commande du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut et le bas



1 Basculement du toit ouvrant vers le haut*

2 Basculement du toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'une des commandes du toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

*: Sur modèles équipés

Condition de fonctionnement du toit ouvrant

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage antivol est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du moteur

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ après que vous avez amené la clé de contact sur la position "ACC" ou "LOCK" du contacteur de démarrage. Toutefois, il est inopérant dès lors qu'une porte avant est ouverte.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ après que vous avez mis le bouton "ENGINE START STOP" en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, il est inopérant dès lors qu'une porte avant est ouverte.

Protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement de ce dernier pendant la fermeture par coulissement ou par abaissement, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres.

Réduction des bruits aérodynamiques engendrés par le toit ouvrant

Lorsque le toit ouvrant est ouvert automatiquement, il s'arrête un peu avant la position de pleine ouverture. Le fait de conduire avec le toit ouvrant dans cette position aide à réduire les bruits de vent.

Pare-soleil

Le pare-soleil peut être déployé et rétracté manuellement. Toutefois, le pare-soleil est automatiquement rétracté lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ **Problème de fermeture du toit ouvrant**

Procédez comme suit:

● Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton “SLIDE (open/close)” dans la position de fermeture.*1
Le toit ouvrant se ferme, puis s’ouvre et marque une pause d’environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, s’ouvre vers le haut et marque une pause d’environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

● Si le toit ouvrant se ferme vers le bas mais se rouvre en position haute

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton “UP”*1 jusqu’à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s’arrête.

ÉTAPE 3 Relâchez une fois puis appuyez à nouveau longuement sur le bouton “UP”.*1

Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes en position haute.*2 Ensuite, il corrige légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

*1: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez le bouton après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, maintenez enfoncé le bouton “UP” ou “DOWN” et le toit ouvrant s’ouvre vers le haut et marque une pause d’environ 1 seconde. Ensuite, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert**

Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage mains libres

Une alarme se déclenche lorsque la porte conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé et que le contacteur de démarrage antivol est sur arrêt.

Véhicules pourvus du système d'accès et de démarrage mains libres

Une alarme se déclenche lorsque la porte conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé et que le bouton "ENGINE START STOP" est sur arrêt.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme le fonctionnement du verrouillage des portes asservi).

(Fonctions personnalisables →P. 722)

⚠ ATTENTION

■ Ouverture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne tolérez d'aucun passager qu'il passe la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant.
  Fermer le toit ouvrant sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée.

■ Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

■ Avant de ravitailler le véhicule en carburant

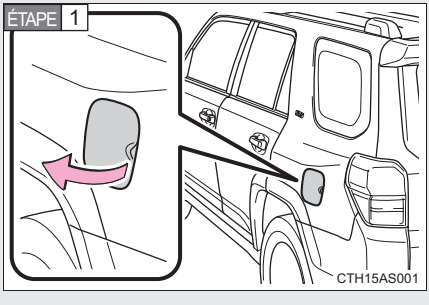
Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”

Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

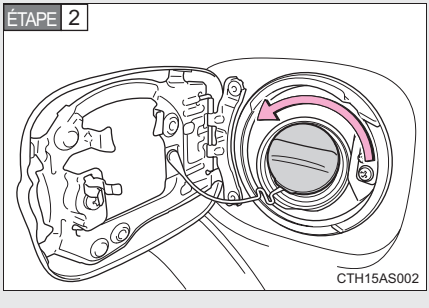
Véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”

Mettez le bouton “ENGINE START STOP” sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

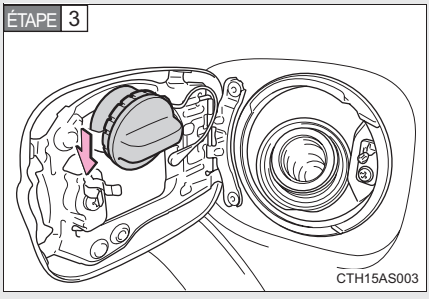
■ Ouverture du bouchon de réservoir à carburant



Ouvrez la trappe à carburant.

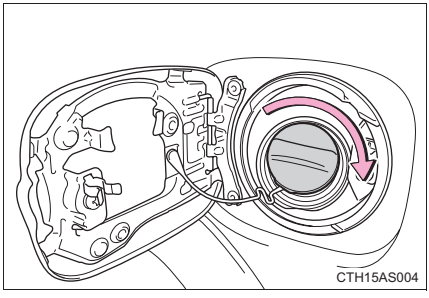


Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir.



Accrochez le bouchon au dos de la trappe à carburant.

Fermeture du bouchon de réservoir de carburant



Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès lors que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- N'inhalez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas lors du ravitaillement du véhicule en carburant.
  Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.
  Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le ravitaillement en carburant

Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant. Si le plein est fait alors que le pistolet est tenu haut par rapport à la goulotte de remplissage, la fonction d'arrêt automatique risque de ne pas agir, avec pour résultat un débordement de carburant hors du réservoir.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous devez remplacer le bouchon de réservoir de carburant

N'utilisez qu'un bouchon du réservoir à carburant Toyota d'origine conçu pour votre véhicule. Autrement, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

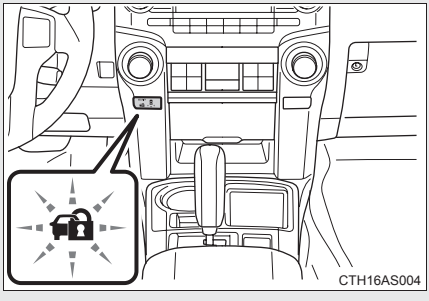
■ Ravitaillement en carburant

Évitez de faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement. Autrement, vous risqueriez de détériorer votre véhicule en provoquant un dysfonctionnement du dispositif antipollution, en détériorant le circuit d'alimentation ou encore en abîmant la peinture du véhicule.

Système d'antidémarrage

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le boîtier électronique à bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous en descendez.



Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le témoin indicateur clignote dès lors que vous retirez la clé du contacteur de démarrage antivol, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous avez inséré la clé déclarée dans le contacteur de démarrage antivol, pour indiquer la neutralisation effective du système.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le témoin indicateur clignote après que vous avez mis le bouton de démarrage/d’arrêt moteur “ENGINE START STOP” sur arrêt, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s’arrête de clignoter après que vous avez mis le bouton “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, pour indiquer la neutralisation effective du système.

■ **Entretien du système**

Le système d'antidémarrage dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ **Conditions risquant de nuire au bon fonctionnement du système**

- Si le boîtier de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé, appartenant au système antivol (utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ **Certifications du système d'antidémarrage (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")**

- Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: MOZRI-33BTY

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: MOZRI-33BTY

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

● Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

■ Certifications du système d'antidémarrage

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

⚠ NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Alarme*

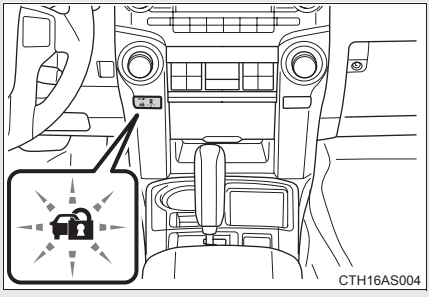
Le système déclenche l'alarme et l'éclairage clignote en cas d'intrusion par effraction.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Vous avez déverrouillé ou ouvert une porte par un autre moyen que l'accès “mains libres”, la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (Les portes vont se verrouiller à nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

■ Armement du système d'alarme



Fermez les portes et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système d'alarme est armé.

■ Désactivation et arrêt de l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou couper les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Démarrez le moteur. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

*: Sur modèles équipés

■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

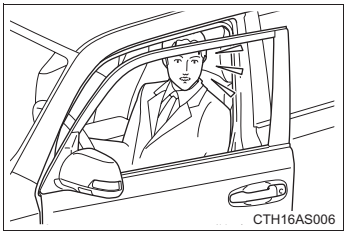
■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et tout vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

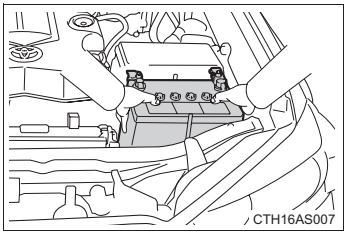
- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes:
(Arrêter l'alarme revient à désactiver le système d'alarme.)



- Ouverture d'une porte ou du capot par une personne à bord du véhicule.



- Remplacement ou recharge de la batterie alors que le véhicule est verrouillé.

■ Verrouillage des portes asservi à l'alarme

- Lorsque l'alarme se déclenche, les portes sont automatiquement verrouillées pour interdire toute intrusion.
- Ne laissez pas la clé dans l'habitacle du véhicule lorsque l'alarme s'est déclenchée, et assurez-vous que la clé n'est pas non plus à l'intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie.

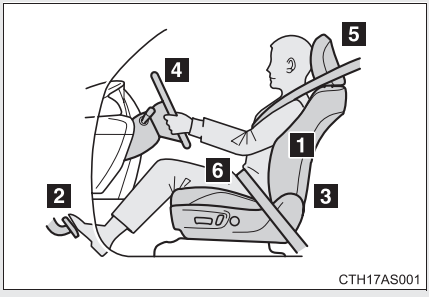
NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Position de conduite correcte

Adoptez une posture correcte pour conduire, comme suit:



1. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège. (→P. 78)
2. Avancez/reculez le siège de sorte à atteindre les pédales et à pouvoir les utiliser facilement sur toute leur course. (→P. 78)
3. Réglez le dossier de siège de sorte à pouvoir manipuler facilement les commandes.
4. Réglez le volant en hauteur et en profondeur de sorte à axer l'airbag sur votre poitrine. (→P. 104)
5. Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 93)
6. Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 96)

⚠ ATTENTION

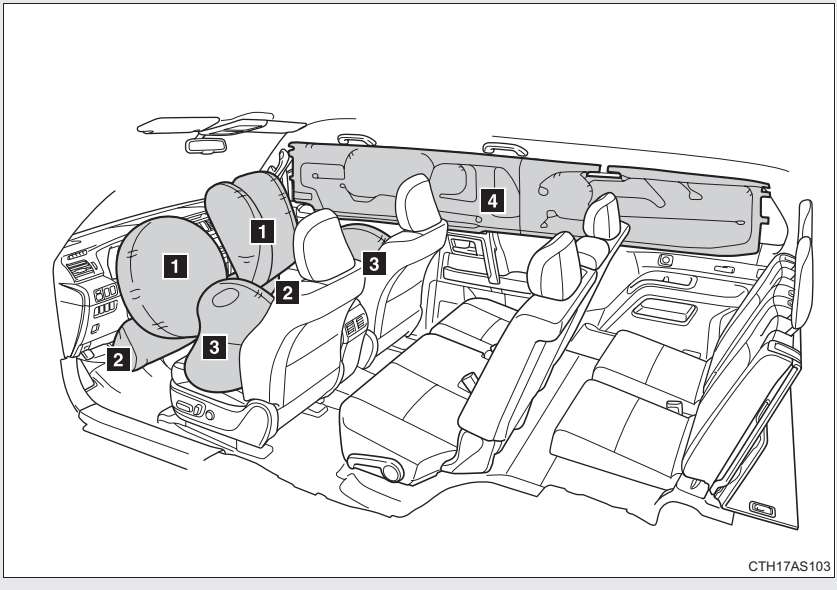
■ Pendant la marche du véhicule

- Ne réglez pas la position du siège conducteur.
  Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- N'intercalez pas un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  Le coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête, augmentant ainsi le risque pour le conducteur ou le passager d'être blessé grièvement, voir tué.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
  Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel. Cela peut aussi occasionner des dommages au mécanisme de réglage.

■ Réglage de la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
  Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.

Les airbags SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



Airbag SRS frontaux

1 Airbag conducteur/airbag passager avant SRS
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle

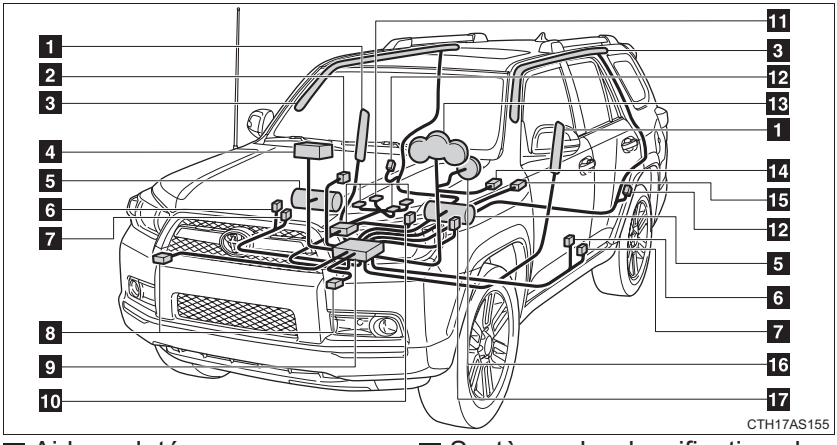
2 Airbags SRS de genoux
Participent à la protection du conducteur et du passager avant

Airbags SRS latéraux et rideau

3 Airbags SRS latéraux
Participent à la protection du haut du corps des occupants assis aux places avant

4 Airbags SRS rideau
Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places extérieures

Composition du système d’airbags SRS



1 Airbags latéraux

2 Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”

3 Airbags rideau

4 Airbag passager avant

5 Airbags de genoux

6 Capteurs d’airbags latéraux et rideau

7 Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force

8 Capteurs d’airbag avant

9 Boîtier électronique d’airbags

10 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant

11 Système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)

12 Capteurs des airbags rideau

13 Témoin d’alerte SRS et témoin “RSCA OFF”

14 Commutateur de désactivation de la fonction de détection de retournement des airbags rideau

15 Capteur de plancher

16 Airbag conducteur

17 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur

Votre véhicule est équipé d'AIRBAGS INTELLIGENTS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique (ECU) des airbags régule le déploiement de ces derniers sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc. indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des airbags est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ **En cas de déploiement des airbags SRS (ils se gonflent)**

- Le contact avec Les airbags SRS en cours de déploiement est susceptible de causer des contusions et de petites écorchures.
- Le déploiement des airbags s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module d’airbag (moyeu de volant, couvercle de l’airbag et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. L’airbag proprement dit peut lui aussi être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Pour les abonnés Safety Connect, s’il y a déclenchement des airbags SRS ou percussion violente du véhicule par l’arrière, le système est conçu pour envoyer un appel d’urgence au centre de traitement, qui l’avise de la localisation du véhicule (sans qu’il soit nécessaire d’appuyer sur le bouton “SOS”); un téléopérateur tente alors de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence prioritaire et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place. (→P. 546)

■ **Conditions de déploiement des airbags SRS (Airbags SRS frontaux)**

- Les airbags SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ contre un obstacle fixe et indéformable.

  Cependant, ce seuil de vitesse est considérablement plus élevé si le véhicule heurte un objet, tel qu'un autre véhicule garé ou un poteau de signalisation – qui peuvent se déplacer ou se déformer sous l'impact – ou encore en cas de collision avec encastrement (par exemple, collision dans laquelle l'avant du véhicule vient s'engager sous le châssis d'un camion, etc.).

- En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs des ceintures de sécurité s'activent.

- Les airbags SRS frontaux du passager avant ne se déclenchent que si une personne est assise dans le siège passager avant. Toutefois, les airbags SRS frontaux du passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé.

■ **Conditions de déploiement des airbags SRS (Airbags SRS latéraux)**

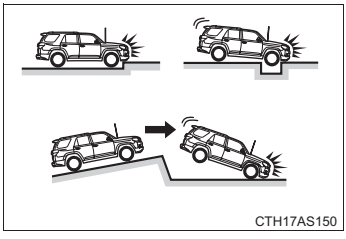
Les airbags SRS latéraux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 3300 lb. (1500 kg) roulant à une vitesse d'environ 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.

■ **Conditions de déploiement des airbags SRS (Airbags SRS rideaux)**

Les airbags SRS rideaux se déploient lors du retournement du véhicule et lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 3300 lb. (1500 kg) roulant à une vitesse d'environ 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.

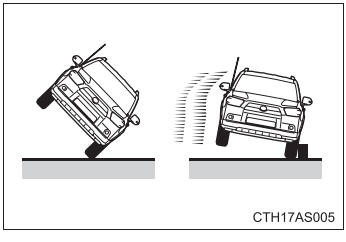
Conditions de déploiement des airbags SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision

Les airbags SRS frontaux peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.



- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

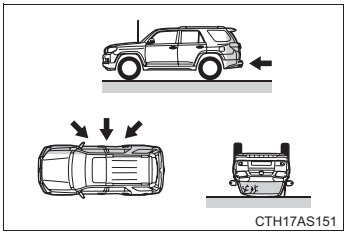
L'airbag SRS rideau peut aussi se déployer dans les conditions indiquées sur l'illustration.



- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte un obstacle en dur.

Types de collisions pour lesquelles les airbags SRS (Airbags SRS frontaux) risquent de ne pas se déployer

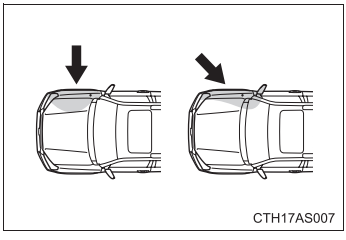
En règle générale, les airbags SRS frontaux ne sont pas conçus pour se gonfler lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des airbags SRS frontaux peut intervenir.



- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

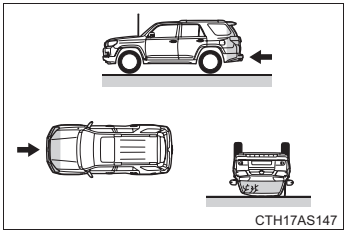
■ Types de collisions pour lesquelles les airbags SRS (Airbags latéraux et rideau) risquent de ne pas se déployer

L'airbag SRS latéral et rideau peut ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.



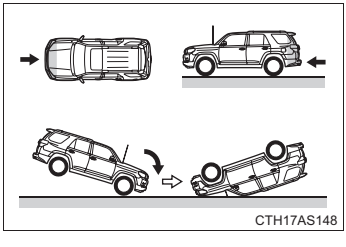
- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts

En règle générale, les airbags SRS latéraux ne sont pas conçus pour se gonfler lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite.



- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

En règle générale, les airbags SRS rideau ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral à vitesse réduite.

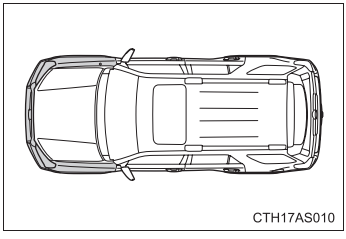


- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement par l'avant

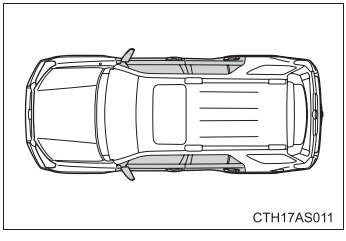
■ Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible dans les cas suivants.

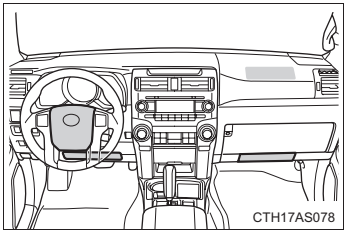
- Un airbag SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.



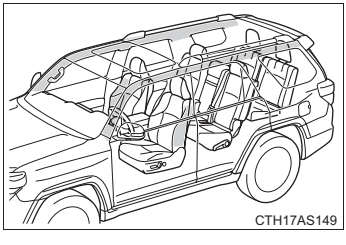
- Le véhicule a subi un choc à l'avant ou celui-ci est déformé, ou bien a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des airbags SRS.



- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des airbags SRS latéraux et rideau.



- La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant l'airbag passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des sièges renfermant l'airbag latéral montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.
- La partie des garnitures des montants avant, arrière ou du toit où sont contenus les airbags rideau porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les airbags SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les airbags SRS. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
  Les airbags SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- L'airbag SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le conducteur se trouve très près de l'airbag. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

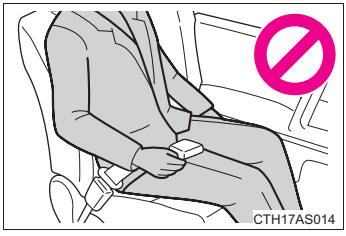
  Sachant que la zone de danger pour l'airbag conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de déploiement, vous disposez d'une marge de sécurité confortable en vous plaçant à 10 in. (250 mm) de votre airbag conducteur. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes actuellement assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de différentes façons:

  - Reculez votre siège le plus possible, tout en pouvant encore atteindre confortablement les pédales.
  - Inclinez légèrement le dossier du siège.
    Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
  - Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter l'airbag en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

  Réglez votre siège selon ces recommandations de la NHTSA, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant de direction et la vue des commandes du tableau de bord.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les airbags SRS



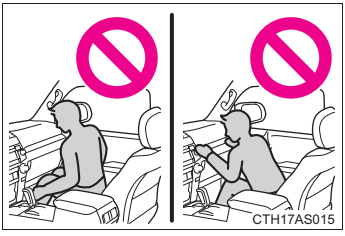
- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité, les airbags SRS frontaux détectent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, alors même que ce n'est pas le cas. Dans ce cas, il se peut que les airbags SRS frontaux ne se déploient pas correctement en cas d'accident, et vous risquez d'être tué ou grièvement blessé. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

- L'airbag SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager avant se trouve très près de l'airbag. Éloignez le siège passager avant au maximum de l'airbag et réglez le dossier de siège de sorte à être assis bien droit dans le siège.

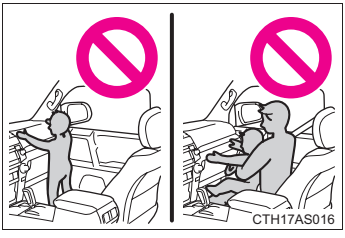
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un airbag. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que les nourrissons et les jeunes enfants soient installés sur le siège arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 159)

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les airbags SRS



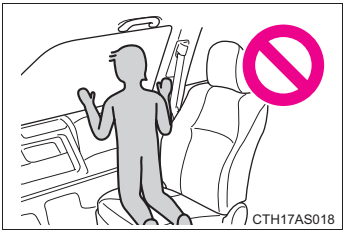
- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



- Ne laissez pas un enfant rester debout devant l'airbag SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.



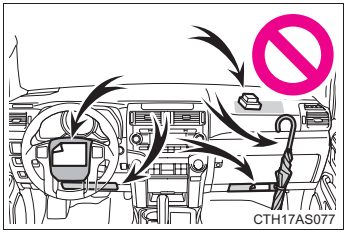
- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant et arrière.



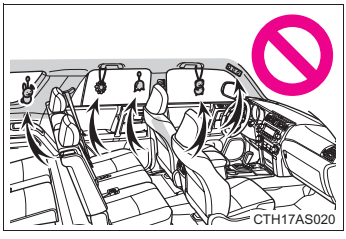
- Interdisez à quiconque de s'agenouiller sur le siège passager en appui contre la porte ou de sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION

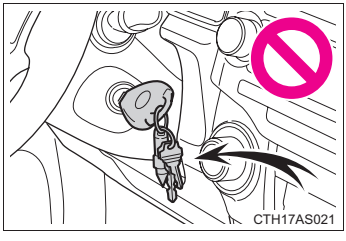
■ Précautions avec les airbags SRS



- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur la planche de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord. Au déploiement des airbags SRS conducteur, passager avant et genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.



- Ne rien fixer aux portes, à la vitre de pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée de maintien.



- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Évitez d'attacher au porte-clés de la clé de contact des objets lourds, pointus ou très durs, comme d'autres clés par exemple. Ces objets risquent d'entraver le déploiement de l'airbag SRS de genoux ou d'être projetés vers le siège conducteur par la force de déploiement, constituant ainsi un danger potentiel.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les airbags SRS

- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur. En cas de déploiement des airbags rideau SRS, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si un cache en vinyle recouvre la partie où l'airbag SRS de genoux se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des airbags SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les airbags latéraux de fonctionner correctement, désactiver le dispositif ou entraîner le déploiement accidentel des airbags latéraux, entraînant la mort ou des blessures graves.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des airbags SRS.
  En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des airbags SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des airbags SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des airbags SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essuyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les airbags SRS, telles que la garniture du moyeu de volant et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.

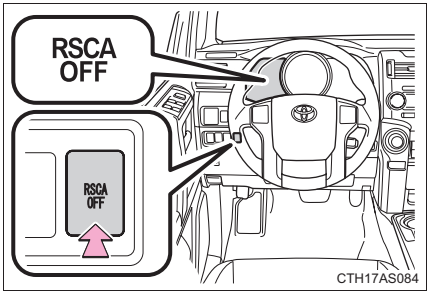
⚠ ATTENTION

■ Modification et mise au rebut des éléments du système d'airbags SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes. Les airbags SRS risquent de ne pas fonctionner correctement ou de se déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des airbags SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant et arrière ou des rails latéraux de toit ou de la garniture de toit
- Réparations ou modifications des ailes avant, du bouclier avant ou des flancs de l'habitacle
- Installation de chasse-neige, de treuils, etc. sur la calandre (pare-buffle ou pare-kangourou, etc.)
- Modifications des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un radioémetteur/récepteur ou d'un lecteur CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

Désactivation des airbags rideau en cas de retournement du véhicule



Activation/désactivation (maintenez pendant quelques secondes)

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Le témoin "RSCA OFF" s'allume. (Uniquement lorsque le contacteur de démarrage antivol est sur la position "ON").

La fonction de détection de retournement des airbags rideau et des prétensionneurs de ceintures de sécurité est automatiquement réactivée dès lors que vous mettez la clé de contact sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Le témoin "RSCA OFF" s'allume. (Uniquement lorsque le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE).

La fonction de détection de retournement des airbags rideau et des prétensionneurs de ceintures de sécurité est automatiquement réactivée dès lors que vous mettez le bouton "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE.

■ **Utilisez ce bouton uniquement**

Dans les cas où vous ne souhaitez pas que les airbags se déploient (par exemple en cas de conduite tout terrain extrême).

■ **Conditions de fonctionnement lorsque le témoin “RSCA OFF” est allumé**

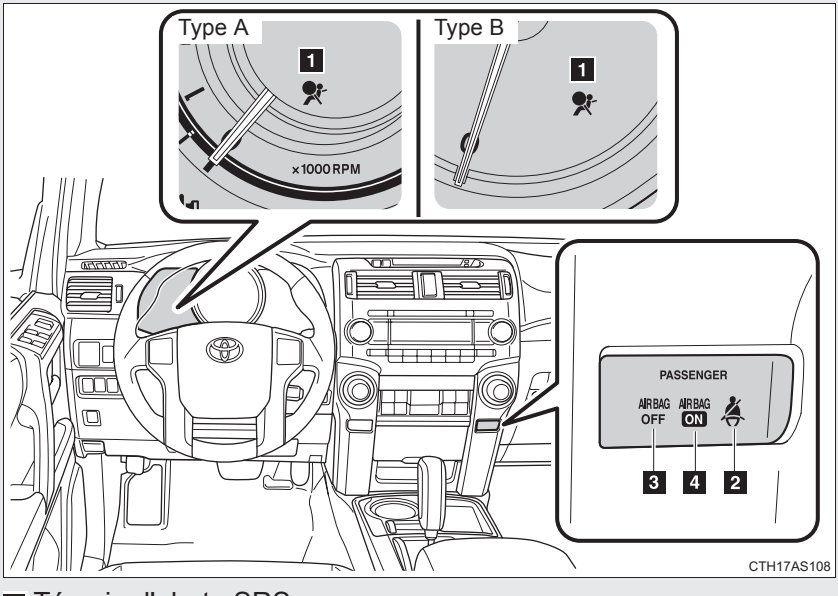
- Les airbags rideau et les prétensionneurs de ceintures de sécurité ne sont pas activés en cas de retournement du véhicule.
- Les airbags rideau se déclenchent en cas de choc latéral grave.
- Le prétensionneur de ceinture de sécurité se déclenche en cas de choc frontal ou latéral violent.

⚠ ATTENTION

■ **En marche normale**

Assurez-vous que le témoin “RSCA OFF” n’est pas allumé. Si vous le laissez en position marche, les airbags rideau ne se déploieront pas en cas d'accident, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.



1 Témoin d'alerte SRS

2 Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant

3 Témoin indicateur “AIR BAG OFF”

4 Témoin indicateur “AIR BAG ON”

État et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG ON”
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Clignotant*2
Dispositifs	Airbag passager avant	Activé
	Airbag latéral du siège passager avant	
	Airbag rideau côté passager avant	
	Airbag de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	

■ Enfant*3 ou siège de sécurité enfant*4

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”*5
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Clignotant*2
Dispositifs	Airbag passager avant	Désactivé
	Airbag latéral du siège passager avant	Activé
	Airbag rideau côté passager avant	
	Airbag de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ Inoccupé

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	Éteint
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	
Dispositifs	Airbag passager avant	Désactivé
	Airbag latéral du siège passager avant	Activé
	Airbag rideau côté passager avant	
	Airbag de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	

■ Le système présente une anomalie

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”
	Témoin d'alerte SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Arrêt
Dispositifs	Airbag passager avant	Désactivé
	Airbag latéral du siège passager avant	Activé
	Airbag rideau côté passager avant	
	Airbag de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un enfant, selon sa constitution et sa posture.

*2: Dans le cas où le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

*3: Lorsqu'un enfant trop grand pour utiliser un siège de sécurité enfant est assis sur le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution ou sa posture.

*4: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement.
(→P. 159)

*5: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant.
(→P. 163)

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

Respectez les recommandations suivantes concernant le système de classification des occupants du siège passager avant.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que la languette de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas restée engagée dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint alors que la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, détachez de la boucle de ceinture de sécurité le pêne de la rallonge et attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" soit bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les airbags SRS passager risquent de ne pas se déclencher correctement, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves en cas d'accident.
- Ne pas disposer de charge lourde ou d'équipement sur le siège passager avant.
- Ne posez pas les mains ni les pieds sur le dossier de siège passager avant depuis les places arrière, car le poids exercé est trop important.
- Interdisez aux passagers arrière de soulever le siège passager avant avec les pieds ou d'appuyer contre le dossier de siège avec leurs jambes.
- Ne rangez aucun objet sous le siège passager avant.
- N'inclinez pas le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risquerait alors de s'allumer, indiquant que les airbags passager ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin indicateur “AIR BAG ON” est allumé. Si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé, demandez au passager de s’asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d’attacher correctement sa ceinture. Si le témoin “AIR BAG OFF” reste toujours allumé, demandez au passager d’aller s’asseoir sur le siège arrière ou, si cela n’est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 163)
- Ne modifiez ni ne démontez les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer une anomalie du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé sur le second siège ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne recouvrez l'assise des sièges d'aucun accessoire, comme un coussin ou une housse par exemple.
- Ne modifiez ni ne remplacez la sellerie des sièges avant.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la sangle abdominale de la ceinture de sécurité.

Aux États-Unis (dans les 50 États) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la loi.

Points à se rappeler

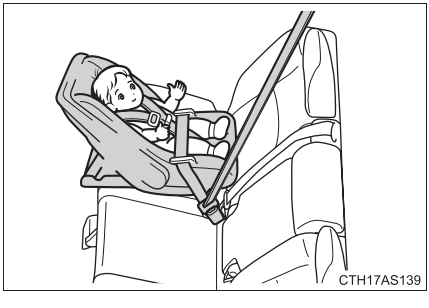
Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que sur le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour les détails concernant l'installation, suivez les instructions de montage fournies avec le siège de sécurité enfant.
  Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général. (→P. 163)

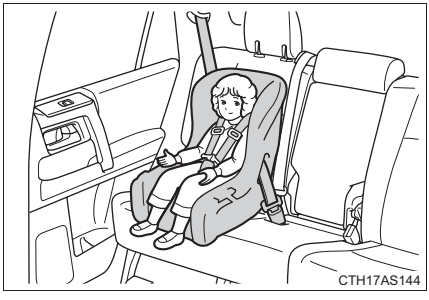
Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés en 3 catégories, selon l'âge et la taille de l'enfant:

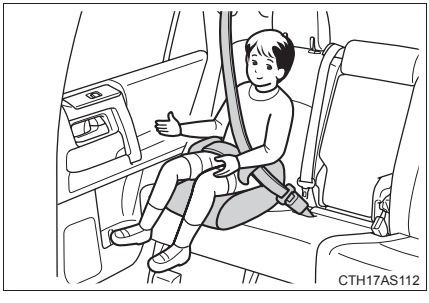
Siège de sécurité jeune enfant/modulable — Type dos à la route



Siège modulable — Type face à la route



Coussin de rehausse



■ **Choix d'un siège de sécurité enfant adapté**

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 96)

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule et installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant approprié en accord avec la taille de l'enfant et monté sur le siège arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, le déploiement de l'airbag passager avant est si rapide et violent que l'enfant risquerait d'être blessé grièvement, voire mortellement, si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet au dos du dossier du siège passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement de l'airbag passager peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez le siège de sécurité enfant avec la rallonge attachée à la ceinture de sécurité, le siège de sécurité enfant n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe qu'en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou du rail latéral du toit où les airbags SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des airbags SRS latéraux et rideau représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. S'il est mal arrimé, le risque existe que l'enfant soit grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque, d'une embardée ou d'un accident.

■ Présence d'enfants à bord

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas

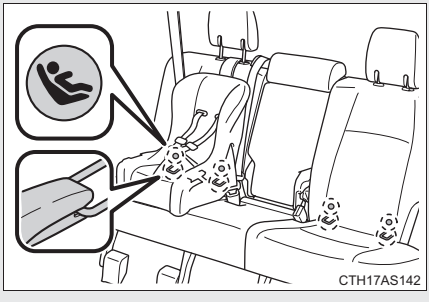
- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, de manière sûre. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

Installation du siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux sièges au moyen des points d'ancrage LATCH ou de la ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

Vous pouvez utiliser la sangle abdominale/diagonale si le siège de sécurité enfant employé n'est pas compatible avec le système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles de retenue pour siège de sécurité enfant).

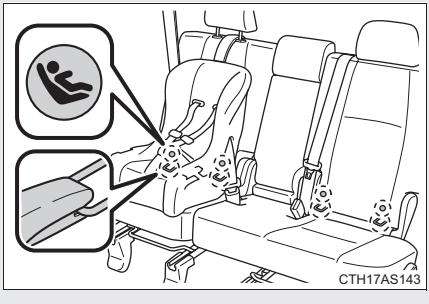
Véhicules sans troisième rangée de sièges



Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

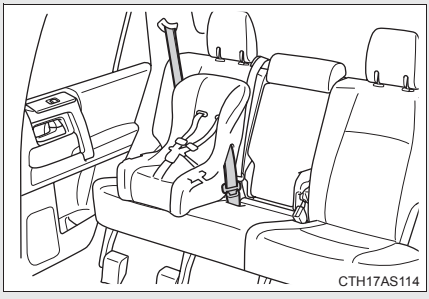
Les sièges arrière sont équipés de points d'ancrage LATCH aux places extérieures. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)

Véhicules avec une troisième rangée de sièges



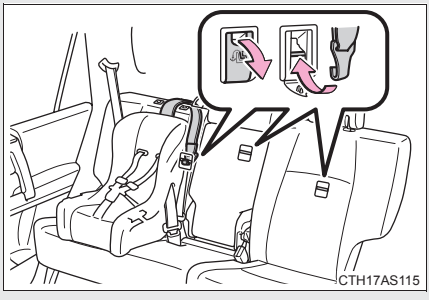
Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges de la seconde rangée sont équipés de points d'ancrage LATCH aux places extérieures. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)



Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour sièges de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR, sauf celle du conducteur) (→P. 96)

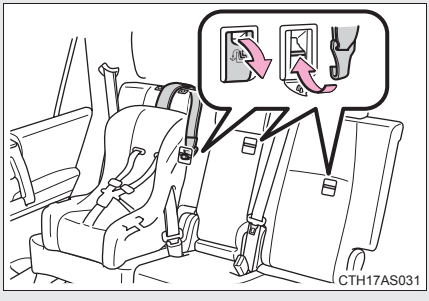
Véhicules sans troisième rangée de sièges



Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue à chaque place arrière.

Véhicules avec une troisième rangée de sièges

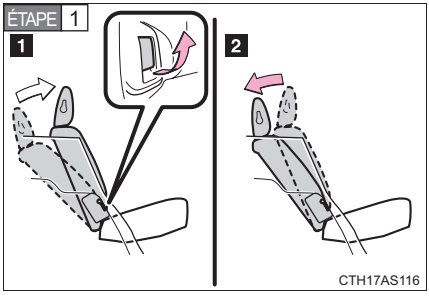


Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue à chaque place de la seconde rangée.

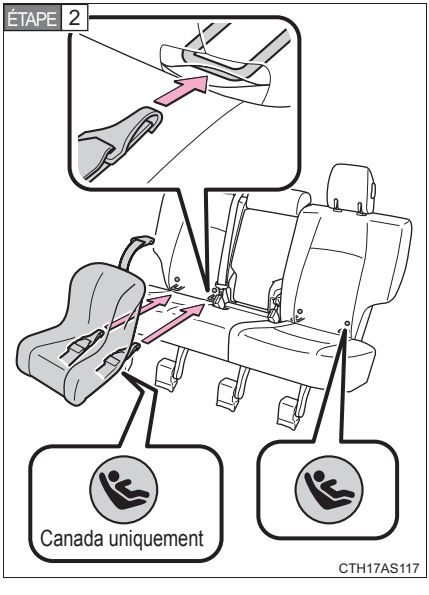
Installation avec le système de points d'ancrage LATCH (sièges arrière/de seconde rangée uniquement)

■ Installation sur les sièges arrière (véhicules sans troisième rangée de sièges)



Rabattez le dossier de siège en tirant sur le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège. Retournez le dossier de siège et verrouillez-le sur la première position de verrouillage.
(→P. 82)

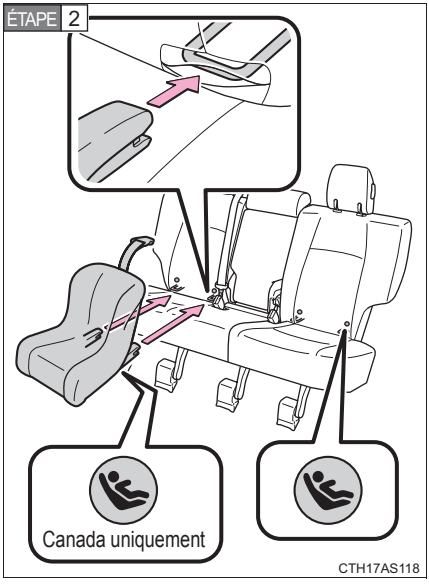
Type A



Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidents au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

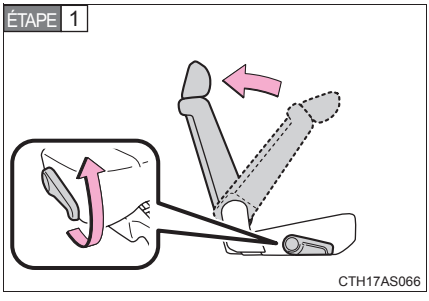
Type B



Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidents au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

■ **Installation sur les sièges de deuxième rangée (véhicules avec une troisième rangée de sièges)**



Rabattez le dossier de siège en tirant sur le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège. Retournez le dossier de siège et verrouillez-le sur la première position de verrouillage.
(→P. 82)

ÉTAPE 2 Abaissez le cache.

Type A



Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidents au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Type B

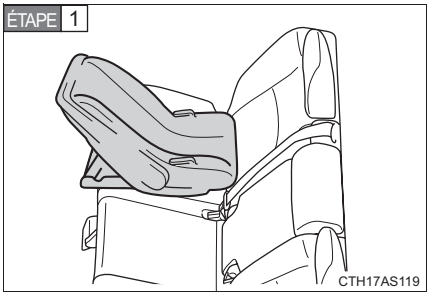


Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

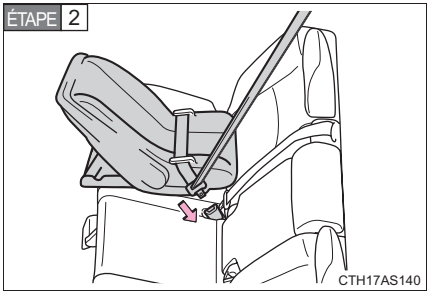
Pour les utilisateurs résidents au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Installation du siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

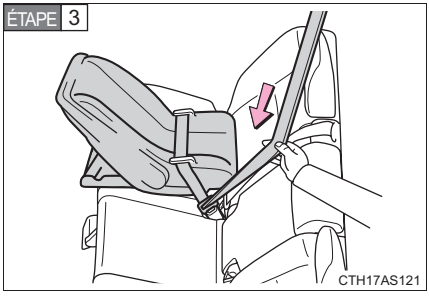
■ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — Type dos à la route



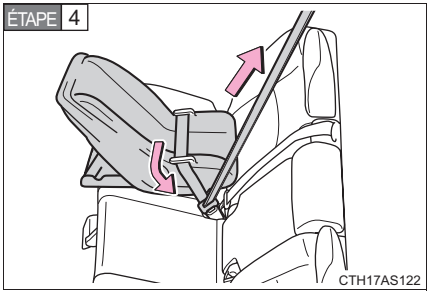
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



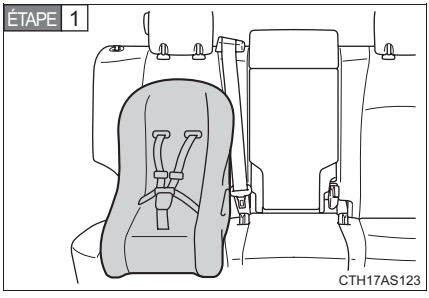
Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



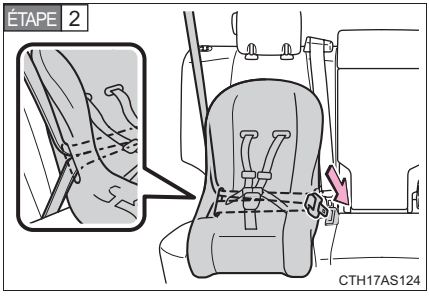
Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

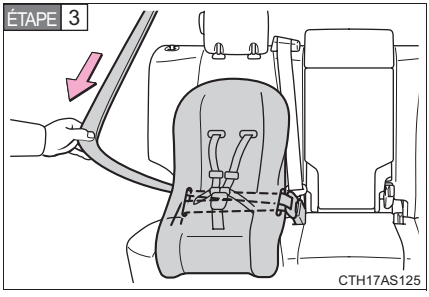
■ Siège modulable — Type face à la route



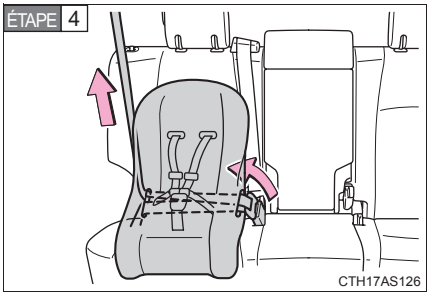
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

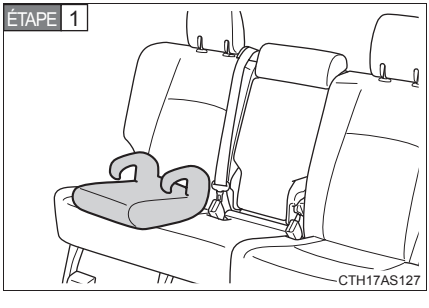


Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

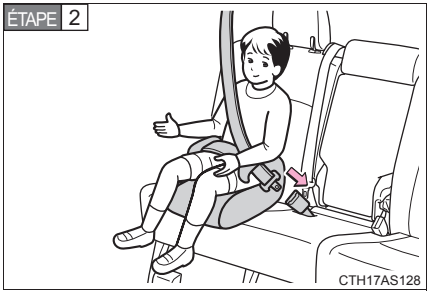
Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

ÉTAPE 5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 172)

■ Coussin de rehausse



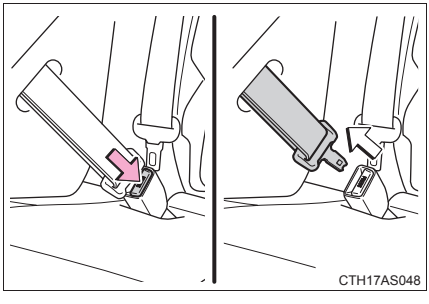
Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle de ceinture. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

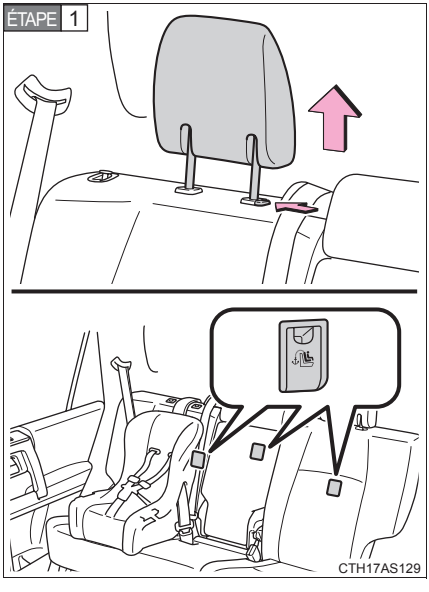
Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 96)

Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité

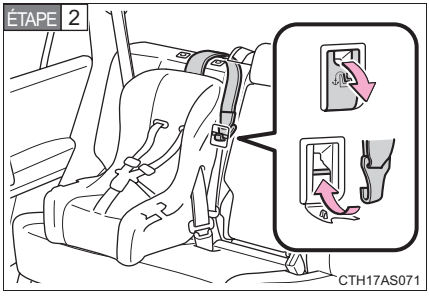


Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

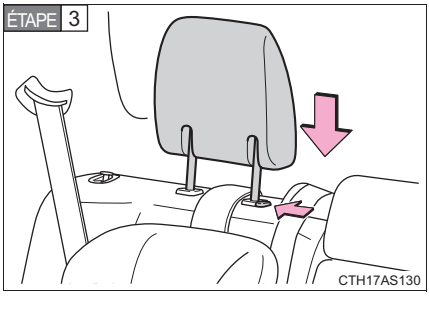


Fixez le siège de sécurité enfant à l'aide d'une ceinture de sécurité ou les ancrages inférieurs et retirez l'appui-tête.



Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.



Remettez l'appui-tête en place.

Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est en conformité avec les normes FMVSS225 ou CMVSS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 ou CMVSS213 sont utilisables.

Ce véhicule a été conçu en conformité avec la norme SAE J1819.

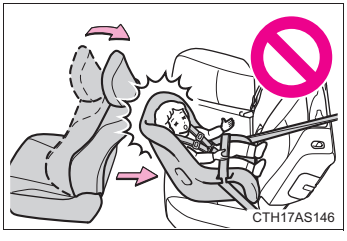
⚠ ATTENTION

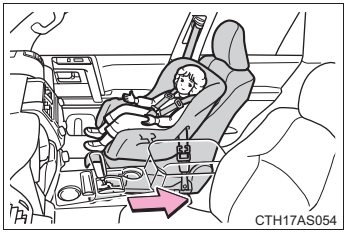
■ En cas d'installation d'un coussin de rehausse

Pour empêcher l'armement du blocage automatique de l'enrouleur (mode ALR), ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. Lorsque l'enrouleur à verrouillage automatique est armé, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 98)

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.
Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé en place, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.





- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.
- Si vous avez besoin d'installer un siège de sécurité enfant sur le siège avant et que vous ne pouvez vraiment pas faire autrement, utilisez un siège de type face à la route uniquement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déploiement des airbags.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

- Véhicules avec une troisième rangée de sièges: Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH pour fixer un siège de sécurité enfant, reculez le siège au maximum, dossier de siège bien en appui contre le siège de sécurité enfant.
- Si vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule. Dans le cas contraire, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Essayez de faire bouger le siège de sécurité enfant latéralement et longitudinalement pour vous assurer qu'il est bien fixé.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

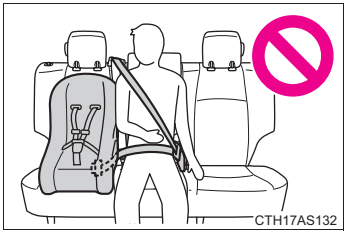
⚠ ATTENTION

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pour arrimer le siège de sécurité enfant, celui-ci n'est pas assez tenu par la ceinture et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.



- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH du côté gauche, ne vous asseyez pas sur le siège central. Le bon fonctionnement des ceintures de sécurité peut être compromis par un positionnement trop élevé ou un ajustement trop lâche, de quoi il peut s'ensuivre la mort ou de sérieuses blessures dans l'éventualité d'un freinage brutal ou d'un accident.

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule 180
Contacteur de démarrage (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”) 192
Contacteur de démarrage (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”) 195
Transmission automatique 201
Levier de clignotants 206
Frein de stationnement 207
Avertisseur 208

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs 209
Témoins indicateurs et d'alerte 217
Instrument accessoire..... 223

Au volant 2

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage 227
Commande de feux antibrouillard 235
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 237
Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière..... 240

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse 243
Système intuitif d'aide au stationnement 248
Système de rétrovision sur écran..... 253
Système à quatre roues motrices (modèles à 4 roues motrices non permanents)..... 264
Système à quatre roues motrices (modèles à 4 roues motrices permanents)..... 269
Système antipatinage 273
Système AUTO LSD..... 276
Système de blocage de différentiel arrière..... 279
Système d'assistance à la descente 282
Crawl Control 285
Sélection multi-terrain 289
Systèmes d'aide à la conduite 297

2-5. Informations relatives à la conduite

Précautions à observer en tout-terrain 307
Chargement et bagages 312
Limites de charge du véhicule..... 318
Conseils de conduite hivernale 320
Conduite avec une caravane/remorque..... 325
Remorquage 345

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

■ Démarrage du moteur

→P. 192, 195

■ Conduite

ÉTAPE 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D. (→P. 201)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 207)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

■ Arrêt

ÉTAPE 1 Levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, mettez le levier de vitesses sur P ou N. (→P. 201)

■ Stationnement du véhicule

ÉTAPE 1 Levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 207)

ÉTAPE 3 Mettez le levier de vitesses sur P. (→P. 201)

En cas de stationnement en côte, calez les roues selon les besoins.

ÉTAPE 4 Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”:

Mettez le contacteur de démarrage en position “LOCK” pour arrêter le moteur.

Véhicules avec système d'accès et de démarrage “mains libres”:

Appuyez sur le bouton “ENGINE START STOP” pour arrêter le moteur.

ÉTAPE 5 Verrouillez la porte, et vérifiez que vous avez bien la clé en votre possession.

Départ en côte à fort pourcentage

ÉTAPE 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesses sur D.

ÉTAPE 2 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
  Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 500 premiers miles (800 km):
  Ne remorquez pas de caravane.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
  - Ne roulez pas à des vitesses extrêmes.
  - Évitez les accélérations soudaines.
  - Ne roulez pas continuellement sur les petits rapports.
  - Ne roulez pas à vitesse constante pendant trop longtemps.

Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques. Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique des mâchoires de frein et à chaque remplacement des mâchoires et/ou des tambours du frein de stationnement. Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage.

Conduite à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 696)

Lorsque vous arrêtez le moteur

Les bruits de fonctionnement du système antipollution peuvent continuer pendant un court moment après l'arrêt du moteur. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement, cela permet d'assurer une performance optimale du système antipollution.

⚠ ATTENTION

Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais moteur en marche. Ceci évite au véhicule d'avancer.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
  - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, dont peut découler un accident grave, voire mortel.
  - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
  - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
  - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, ce qui peut provoquer un accident.
- Ne roulez pas sur des produits inflammables et ne stationnez pas non plus à proximité de tels produits.
  La ligne d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.
- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que le levier de vitesses est sur une position de marche avant, ou avancer alors qu'il est sur R.
  Le moteur pourrait caler ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de dommage causé au véhicule.
- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, ouvrez les vitres et contrôlez que le hayon est fermé. De grandes quantités de gaz d'échappement pénétrant dans le véhicule peuvent entraîner une somnolence du conducteur et provoquer un accident, ou de graves problèmes de santé, voire la mort. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

⚠ ATTENTION

- Ne pas mettre le levier de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le levier de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le levier de vitesses sur D alors que le véhicule roule en marche arrière.
  La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que la transmission n'est plus en prise avec le moteur. Le frein moteur est indisponible quand N est sélectionné.
- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le moteur. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
  Toutefois, en cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 691
- Lorsque vous descendez une pente abrupte, utilisez le frein moteur (rétrogradez) afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
  L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 202)
- Ne réglez pas les positions du volant, du siège ou bien des rétroviseurs extérieurs ou intérieur en conduisant.
  Vous pourriez en effet perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident grave, voire mortel.
- Veillez à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule, afin qu'il ne coure aucun risque de blessure grave, voire mortelle.

⚠ ATTENTION

- Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneumatiques haute vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou toute autre personne pourrait être blessé. Demandez conseil à un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Toute variation brutale du régime moteur, par la montée ou la descente d'un rapport entraînant par exemple un effet de frein moteur, risque de provoquer une perte d'adhérence du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins d'un seul côté sont humides et ne freinent pas bien, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction, avec pour conséquence possible un accident.

■ Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le levier de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une autre position que P ou N peut provoquer une accélération rapide imprévue du véhicule, susceptible de provoquer un accident grave ou mortel.

⚠ ATTENTION

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'emballez pas le moteur.
  Si le véhicule est en prise (levier de vitesses sur toute autre position que P ou N), il risque de démarrer brusquement, sans que vous vous y attendiez et de provoquer un accident.
- Ne pas laisser le véhicule moteur en marche pendant une période prolongée.
  Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas dans l'habitacle.
- Afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le moteur est en marche et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer le moteur.
  Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne laissez pas de lunettes de vue, d'allume-cigares, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
  En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:
  - Du gaz peut s'échapper de l'allume-cigare ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
  - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
  - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne laissez jamais d'allume-cigares dans le véhicule. Si vous laissez un allume-cigare dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne collez pas de disques adhésifs sur le pare-brise ou les vitres. Ne pas disposer des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le levier de vitesses sur P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
  Ne pas laisser le véhicule sans surveillance alors que le moteur est en marche.
- Ne touchez pas les tuyaux d'échappement alors que le moteur tourne ou immédiatement après l'avoir arrêté.
  Vous risqueriez de vous brûler.

⚠ ATTENTION

- Ne laissez pas le véhicule, moteur en marche, à proximité de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur tourne, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, arrêtez le moteur. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.
- Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles réguliers. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Autrement, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Arrêtez toujours le moteur. Autrement, si vous accrochez accidentellement le levier de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, il pourrait s'ensuivre un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ ATTENTION

■ Au freinage

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant.
  Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si la fonction d'aide au freinage d'urgence ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés qui obligent à freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort sur la pédale de frein qu'habituellement. Par ailleurs, la distance de freinage augmente.
- Évitez de pomper sur la pédale de frein si le moteur cale.
  Chaque pression sur la pédale de frein épuise la réserve de dépression de l'assistance de freinage.
- Le système de freinage se compose de deux circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente.
  Si cela se produit, ne continuez pas de conduire votre véhicule. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

⚠ NOTE

Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire le couple moteur disponible.
- Pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte, abstenez-vous d'accélérer ou d'appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein.

Lorsque vous stationnez le véhicule

Mettez systématiquement le levier de vitesses sur P. Autrement, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

Pour éviter tout dommage aux organes du véhicule

- Évitez de laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
  La pompe électrique d'assistance de direction risque d'être détériorée.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

En cas de crevaison pendant la marche du véhicule

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormales.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 660)

NOTE

■ À l'approche d'une route inondée

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Changement en quantité et en qualité de l'huile et autres fluides utilisés dans le moteur, les systèmes de transmission, de boîte de transfert (modèles à 4 roues motrices), de différentiels, etc.
- État du graissage de l'arbre de transmission, des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible) et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

■ Démarrage du moteur

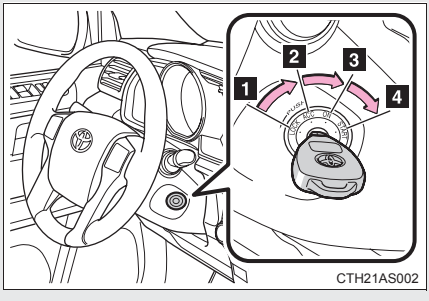
ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

ÉTAPE 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

ÉTAPE 4 Amenez la clé de contact sur la position “START” du contacteur de démarrage pour démarrer le moteur.

■ Changement de position du contacteur de démarrage



1 “LOCK”

Le volant de direction est verrouillé et la clé peut être retirée. (La clé ne peut être retirée que lorsque le levier de vitesses est sur P.)

2 “ACC”

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

3 “ON”

Tous les équipements électriques sont utilisables.

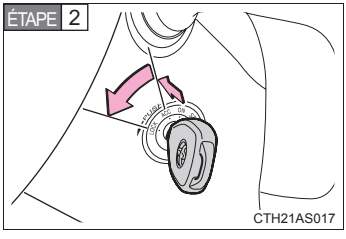
4 “START”

Pour démarrer le moteur.

■ Passage de la clé de contact de la position “ACC” (ACCESSOIRES) à “LOCK” (VERROUILLAGE)

ÉTAPE 1 Mettez le levier de vitesses sur P.

ÉTAPE 2

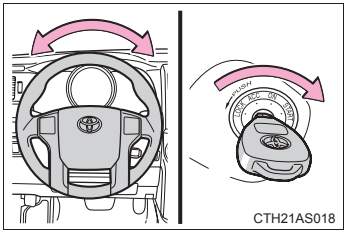


Appuyez sur la clé et tournez en position “LOCK”.

■ Si le moteur ne démarre pas

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 127)

■ Lorsque l'antivol de direction ne peut être désarmé



Au démarrage du moteur, le contacteur de démarrage peut paraître bloqué en position “LOCK”. Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant de direction vers la droite et la gauche.

■ Fonction de rappel de clé de contact

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage est sur “LOCK” ou “ACC”, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous démarrez le moteur

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. N'appuyez jamais sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Précautions pendant la conduite

Ne pas mettre le contacteur de démarrage antivol sur “LOCK” pendant la marche du véhicule. Si, dans une situation d’urgence, vous devez arrêter le moteur alors que le véhicule roule encore, mettez simplement le contacteur de démarrage sur la position “ACC” pour arrêter le moteur. L'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer un accident.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas le contacteur de démarrage sur la position “ACC” ou “ON” pendant de longues périodes quand le moteur ne tourne pas.

■ Lorsque vous démarrez le moteur

- N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 30 secondes à la fois. Ceci risque de provoquer une surchauffe du démarreur et des circuits électriques.
- Ne pas emballer le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites-le contrôler immédiatement.

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le moteur ou changer de mode le bouton "ENGINE START STOP".

■ Démarrage du moteur

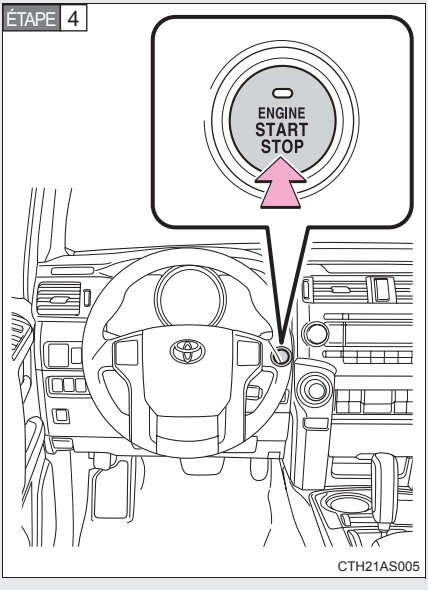
ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

ÉTAPE 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

Le bouton "ENGINE START STOP" passe au vert. Si le témoin ne passe pas au vert, il n'est pas possible de démarrer le moteur.

ÉTAPE 4



Appuyez sur le bouton "ENGINE START STOP".

Le démarreur lance le moteur et s'arrête le plus tôt possible, soit lorsque le moteur démarre, soit après 30 secondes.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le moteur ait démarré.

Le démarrage du moteur est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le bouton "ENGINE START STOP".

■ Arrêt du moteur

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur P.

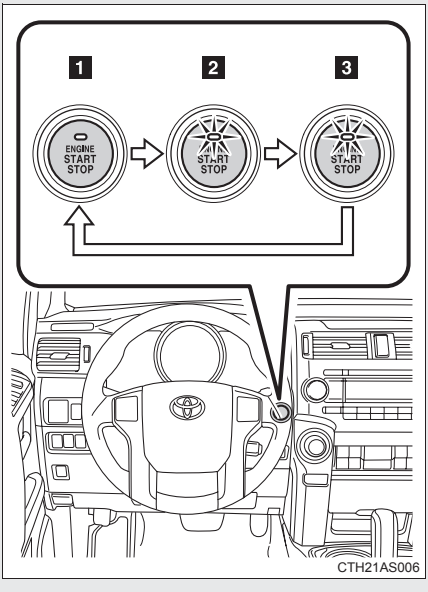
ÉTAPE 3 Serrez le frein de stationnement. (→P. 207)

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton "ENGINE START STOP".

ÉTAPE 5 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que le témoin du bouton "ENGINE START STOP" est éteint.

■ Changement du mode du bouton “ENGINE START STOP”

Pour changer de mode, appuyez sur le bouton “ENGINE START STOP” avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque appui sur le bouton.)



1 Arrêt*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

2 Mode ACCESSOIRES

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

Le témoin indicateur du bouton “ENGINE START STOP” passe à l’ambre.

3 Mode DÉMARRAGE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

Le témoin indicateur du bouton “ENGINE START STOP” passe à l’ambre.

*: Si le levier de vitesses n’est pas sur P lorsque vous arrêtez le moteur, le bouton “ENGINE START STOP” passe en mode ACCESSOIRES et non en mode arrêt.

Arrêt du moteur alors que le levier de vitesses n'est pas sur P

Si le moteur est arrêté alors que le levier de vitesses n’est pas sur P, le bouton “ENGINE START STOP” est mis en mode ACCESSOIRES et non sur arrêt. Procédez comme suit pour le mettre sur arrêt:

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur P.

ÉTAPE 3 Vérifiez que le témoin du bouton “ENGINE START STOP” est allumé et de couleur ambre, puis appuyez une fois sur le bouton “ENGINE START STOP”.

ÉTAPE 4 Vérifiez que le témoin du bouton “ENGINE START STOP” est éteint.

■ Coupure automatique du contact

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRE pendant plus de 20 minutes ou en mode DÉMARRAGE (le moteur ne tournant pas) pendant plus d'une heure avec le levier de vitesse en position P, le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” est automatiquement désactivé. Toutefois, cette fonction ne peut pas empêcher complètement la batterie de se décharger. Ne laissez pas le bouton de démarrage/d’arrêt moteur “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRE ou DÉMARRAGE pendant de longues périodes de temps sans que le moteur ne tourne.

■ Manipulation du bouton “ENGINE START STOP”

Pour manipuler le bouton “ENGINE START STOP”, il suffit d’appuyer dessus rapidement et franchement. Si vous n’appuyez pas correctement sur le bouton “ENGINE START STOP”, le mode du bouton risque de ne pas changer ou le moteur de ne pas démarrer. Il n'est pas nécessaire d'appuyer longuement sur ce bouton.

■ Pile de la clé électronique usée

→P. 49

■ Conditions affectant le fonctionnement

→P. 45

■ Remarque sur l'accès “mains libres”

→P. 36

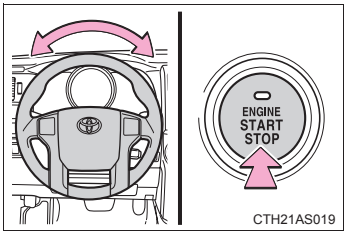
■ **Si le moteur ne démarre pas**

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 127)

■ **Antivol de direction**

Après mise du bouton “ENGINE START STOP” sur arrêt et ouverture et fermeture des portes, le volant de direction est bloqué par l’antivol de direction. Pour débloquer l’antivol de direction, manipulez de nouveau le bouton “ENGINE START STOP”.

■ **Lorsque l'antivol de direction ne peut être désarmé**



Le témoin indicateur vert sur le bouton de déma rrage/d’arrêt moteur “ENGINE START STOP” clignote. Appuyez à nouveau sur le bouton “ENGINE START STOP” tout en tournant le volant à gauche et à droite.

■ **Protection contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction**

Pour éviter que le moteur de l'antivol de direction ne surchauffe, son fonctionnement est suspendu en cas de démarrages et d'arrêts répétés du moteur dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de faire fonctionner le moteur. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur de l'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ **Lorsque le témoin indicateur du bouton “ENGINE START STOP” clignote couleur ambre**

Le système est susceptible de connaître un fonctionnement défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

→P. 608

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous démarrez le moteur

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. N'appuyez jamais sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Précautions pendant la conduite

Si le véhicule commence à glisser en raison d'une panne moteur ou autre, ne pas verrouiller ou ouvrir les portes tant que le véhicule n'est pas à l'arrêt complet, en sécurité. L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances pourrait conduite à un accident grave, voire mortel.

■ Procédure d'arrêt du moteur en cas d'urgence

Si vous avez besoin d'arrêter le moteur en urgence pendant la marche du véhicule, maintenez le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" enfoncé pendant plus de 2 secondes ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite.
Toutefois, lorsque vous conduisez, n'appuyez sur le bouton "ENGINE START STOP" qu'en cas d'urgence uniquement. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

⚠ NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

- Ne pas laisser le bouton “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant trop longtemps alors que le moteur est arrêté.
- Si le témoin indicateur du bouton “ENGINE START STOP” est allumé, alors le bouton “ENGINE START STOP” n’est pas éteint. Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez impérativement que le bouton “ENGINE START STOP” est sur arrêt.
- N’arrêtez pas le moteur alors que le levier de vitesses n’est pas sur la position P. Si le moteur est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une autre position, le bouton “ENGINE START STOP” est mis en mode ACCESSOIRES et non sur arrêt. Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRES, la batterie risque de se décharger.

Lorsque vous démarrez le moteur

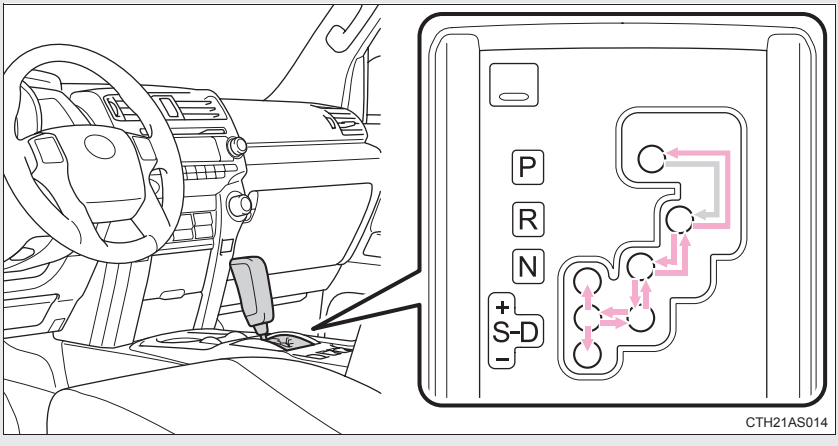
- Ne pas emballer le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites-le contrôler immédiatement.

Symptômes indiquant une anomalie au niveau du bouton “ENGINE START STOP”

Si le bouton “ENGINE START STOP” ne semble pas fonctionner comme d’habitude, s’il bloque par exemple légèrement, il peut s’agir d’une anomalie. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Choisissez la gamme de rapports en fonction des conditions de circulation et d'utilisation du véhicule.

■ Manœuvre du levier de vitesses



Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":
Contacteur de démarrage sur "ON", appuyez sur la pédale de frein et actionnez le levier de vitesse.

Véhicules avec système d'accès et de démarrage "mains libres":
Bouton "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE, appuyez sur la pédale de frein et manœuvrez le levier de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses entre P et D.

■ Usage des positions de sélection

Position de sélection	Fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale*1
S	Conduite en mode S*2 (→P. 203)

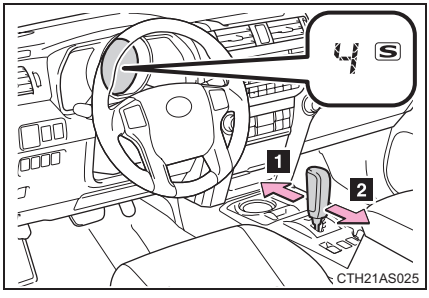
*1: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le levier de vitesses sur D pour la conduite normale.

*2: Le mode S permet de limiter vers le haut la gamme de rapports, d'exploiter le frein moteur et d'empêcher tout passage superflu au rapport supérieur.

Sélection de plage de vitesses en mode S

Lorsque le levier de vitesses est sur S, vous pouvez l'utiliser comme suit:

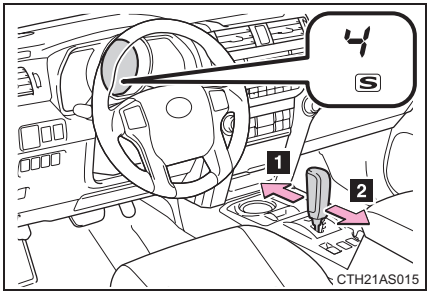
Instrumentation de type autre qu'Optitron



1 Pour la sélection du rapport supérieur

2 Pour la sélection du rapport inférieur

Instrumentation Optitron



1 Pour la sélection du rapport supérieur

2 Pour la sélection du rapport inférieur

En mode S, la gamme de rapports initiale est mise automatiquement sur “4”, selon la vitesse du véhicule. Toutefois, la gamme de rapports initiale peut être fixée à “3” si le mode AI-SHIFT est actif alors que le levier de vitesses est sur D. (→P. 204)

■ **Gammes de rapports et leur fonctions**

- Vous avez le choix entre 5 niveaux de frein moteur.
- Une gamme de rapports inférieure permet d'obtenir plus de frein moteur qu'une gamme supérieure, au prix d'une élévation des régimes moteur.

■ **Mode S**

Lorsque la gamme de rapports sélectionnée est “3” ou moins, maintenez le levier de vitesses sur “+” pour sélectionner la gamme “5”.

■ **AI-SHIFT**

Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport optimal en fonction des actions du conducteur et des conditions de conduite.
Le mode AI-SHIFT intervient automatiquement lorsque le levier de vitesses est sur D. (Mettez le levier de vitesses sur S pour annuler la fonction.)

Il peut arriver que le régime moteur reste élevé après que vous ayez relâché la pédale d'accélérateur. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Conduite avec le régulateur de vitesse**

Le frein moteur est complètement absent en mode S, même si vous rétrogradez sur “4”. (→P. 243)

■ **Si le levier de vitesses est bloqué sur P**

→P. 675

■ **Si l’indicateur “S” ne s’allume pas même après que vous ayez mis le levier de vitesses sur S**

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement de la transmission automatique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
(Dans pareil cas, la transmission se comporte comme si le levier de vitesses était sur D.)

■ **Signal sonore d'alerte de restriction à la rétrogradation (mode S)**

Afin de garantir la sécurité et les performances dynamiques, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines situations, la transmission peut refuser de rétrograder, même après une sollicitation du levier de vitesses. (Vous en êtes averti par un double signal sonore.)

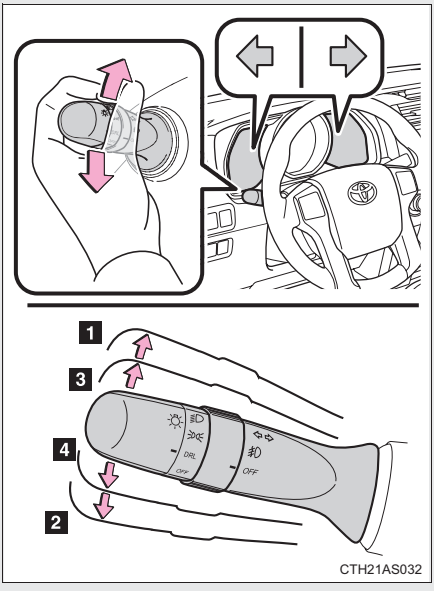
ATTENTION

En cas de conduite sur route glissante

Ne pas accélérer ni changer de rapport brutalement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraper le véhicule et d'entraîner un accident.

Levier de clignotants

Le levier de clignotants sert à indiquer les intentions suivantes du conducteur:



1 Clignotant droit

2 Clignotant gauche

3 Changement de voie de circulation, à droite (appuyez longuement sur le levier, à mi-course)

Les clignotants droits fonctionnent tant que vous maintenez le levier.

4 Changement de voie de circulation, à gauche (appuyez longuement sur le levier, à mi-course)

Les clignotants gauches fonctionnent tant que vous maintenez le levier.

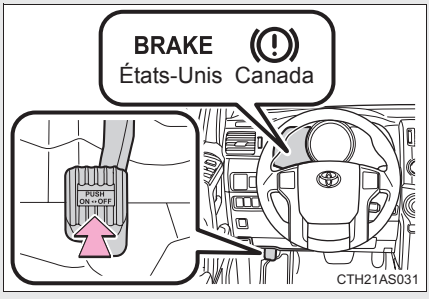
■ **Conditions de fonctionnement des clignotants**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire**

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.



Pour serrer le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche, tout en appuyant sur la pédale de frein avec votre pied droit.
(Appuyez une deuxième fois sur la pédale pour desserrer le frein de stationnement.)

Utilisation en période hivernale

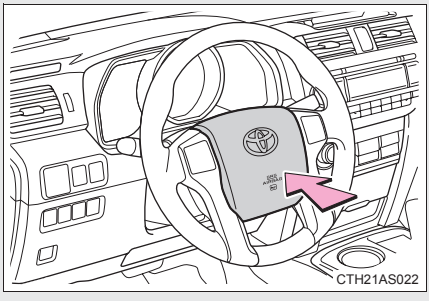
Reportez-vous à “Conseils de conduite hivernale” pour l’utilisation du frein de stationnement en période hivernale. (→P. 320)

⚠ NOTE

Avant de prendre le volant

Desserrez complètement le frein de stationnement.
Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

Avertisseur

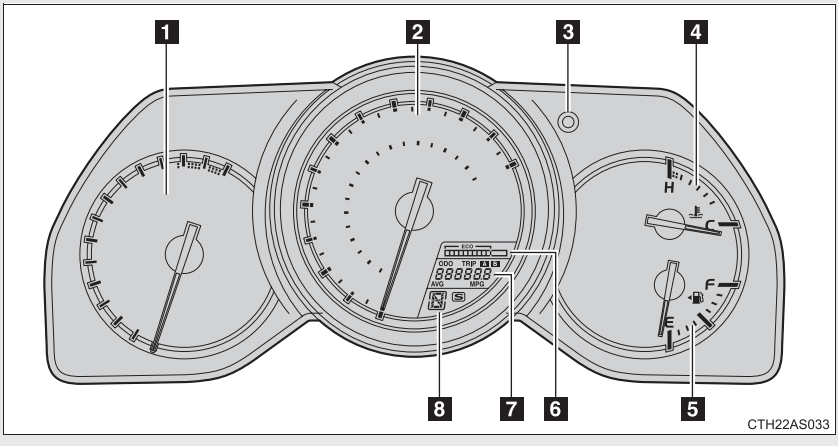


Pour déclencher l'avertisseur sonore, appuyez sur le pictogramme ou à proximité.

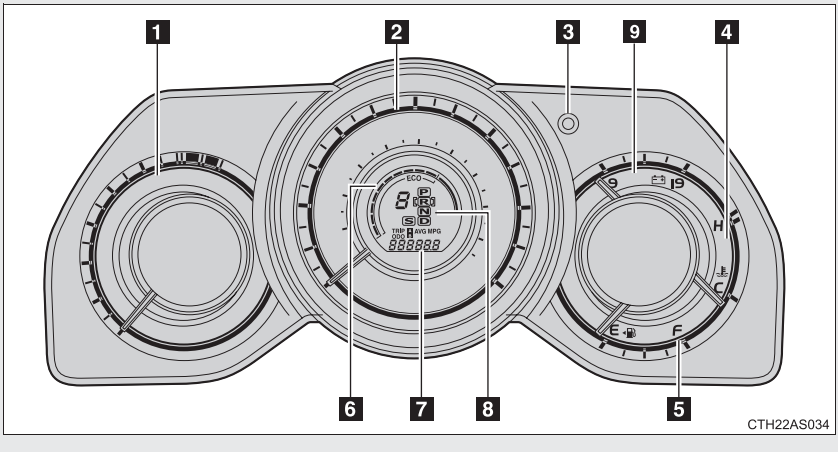
■ Après réglage du volant de direction

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
L'avertisseur risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement verrouillé. (→P. 104)

Instrumentations de type autre qu'Optitron



Instrumentations Optitron



1 Compte-tours

Indique le régime moteur en tours par minute

2 Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule

3 Bouton de modification d'affichage

→P. 211

4 Thermomètre de liquide de refroidissement

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

5 Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

6 Indicateur de plage d'écoconduite

→P. 212

7 Affichage du totalisateur kilométrique, du totalisateur partiel et de la consommation moyenne de carburant

→P. 211

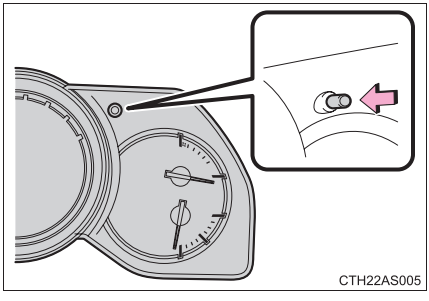
8 Témoins de position du levier de vitesse et de la gamme de rapports

→P. 201

9 Voltmètre

Affiche l'état de charge

Choix de l'affichage



Appuyez sur le bouton de changement d'affichage pour passer d'une information à l'autre.

■ Totalisateur kilométrique

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

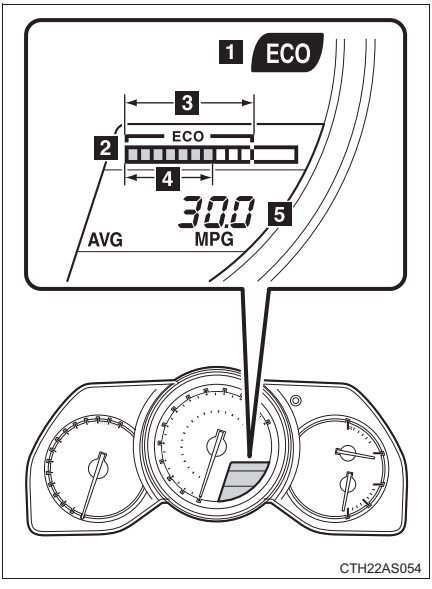
■ Totalisateur partiel

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels "A" et "B" permettent d'enregistrer et d'afficher des distances différentes.

Maintenez le bouton de changement d'affichage enfoncé pour réinitialiser le totalisateur partiel affiché actuellement.

■ Témoin d’écoconduite et consommation moyenne de carburant

Instrumentation de type autre qu’Optitron



1 Témoin indicateur d'écoconduite

Lorsque vous utilisez l'accélérateur de manière écoresponsable (conduite éco), le témoin indicateur d'écoconduite s'allume.

2 Indicateur de plage d’écoconduite

Matérialise la plage d’écoconduite, avec à chaque instant le rapport affiché en fonction de l’accélération.

3 Plage d’écoconduite

4 Rapport d’écoconduite en fonction de l’accélération

En cas d’utilisation excessive de l’accélérateur amenant le véhicule à dépasser la plage d’écoconduite, l’indicateur de plage d’écoconduite clignote dans sa partie droite et le témoin indicateur d’écoconduite s’éteint.

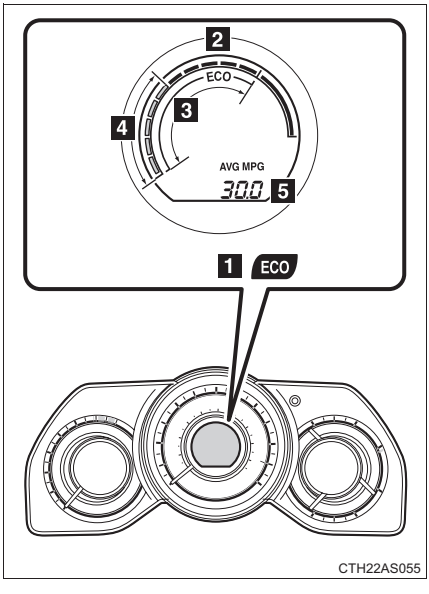
5 Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

Maintenez le bouton de changement d'affichage enfoncé pour réinitialiser le compteur de consommation moyenne de carburant.

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

Instrumentation Optitron



1 Témoin indicateur d'écoconduite

Lorsque vous utilisez l'accélération en écoconduite (conduite éco), le témoin indicateur d'écoconduite s'allume.

2 Indicateur de plage d'écoconduite

Matérialise la plage d'écoconduite, avec à chaque instant le rapport affiché en fonction de l'accélération.

3 Plage d'écoconduite

4 Rapport d'écoconduite en fonction de l'accélération

En cas d'utilisation excessive de l'accélérateur amenant le véhicule à dépasser la plage d'écoconduite, l'indicateur de plage d'écoconduite clignote dans sa partie droite et le témoin indicateur d'écoconduite s'éteint.

5 Consommation moyenne de carburant

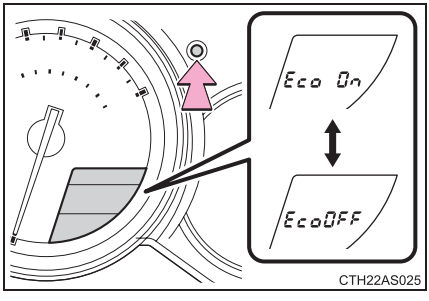
Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

Maintenez le bouton de changement d'affichage enfoncé pour réinitialiser le compteur de consommation moyenne de carburant.

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

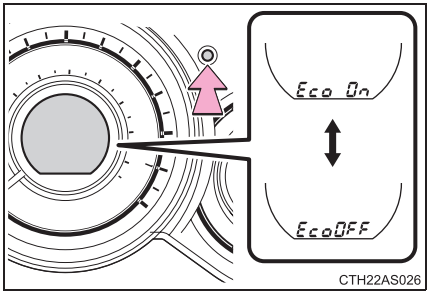
■ Personnalisation du témoin indicateur d'écoconduite

Instrumentation de type autre qu'Optitron



Le témoin indicateur d'écoconduite est activable ou désactivable en maintenant enfoncé le bouton de changement d'affichage.

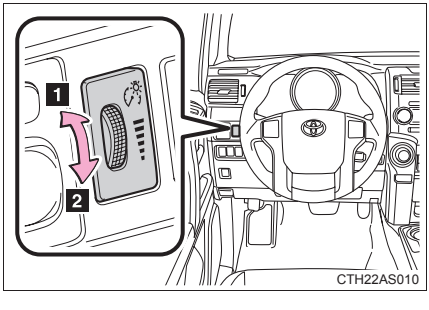
Instrumentation Optitron



Le témoin indicateur d'écoconduite est activable ou désactivable en maintenant enfoncé le bouton de changement d'affichage.

Commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord.



1 Plus clair
2 Plus sombre

■ **Conditions d'allumage des instruments et de l'écran d'affichage (instrumentation Optitron)**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Le témoin indicateur d'écoconduite ne s'allume pas dans les conditions suivantes**

- Le levier de vitesse n'est pas sur D.
- Le véhicule roule à plus de 80 mph (130 km/h) environ.

■ **Lorsque la consommation moyenne de carburant est réinitialisée**

La consommation moyenne de carburant affichée au compteur accessoire et dans l'écran "Past Record" du système audio à affichage sur écran (sur modèles équipés) ou du système de navigation (sur modèles équipés) est réinitialisée simultanément.

■ **Luminosité de l'éclairage du tableau de bord (instrumentation Optitron)**

Lorsque vous tournez la commande des feux avant pour allumer les feux de position, l'éclairage baisse légèrement d'intensité, sauf si vous l'avez réglé au plus haut.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires**

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle délimite le régime moteur maximal.
- Le moteur risque d'être en surchauffe si l'indicateur de température du liquide de refroidissement est dans le rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 686)

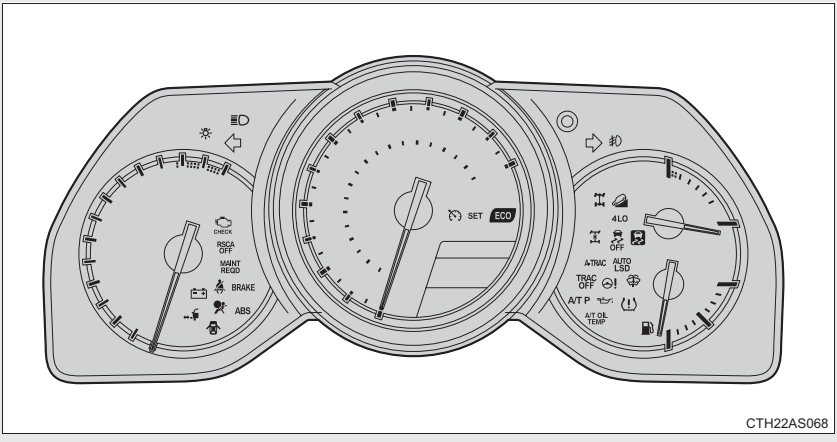
■ **Pendant la conduite (instrumentation Optitron)**

Lorsque le voltmètre indique plus que 19 V ou moins que 9 V, il est possible que la batterie fonctionne mal. Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Témoins indicateurs et d'alerte

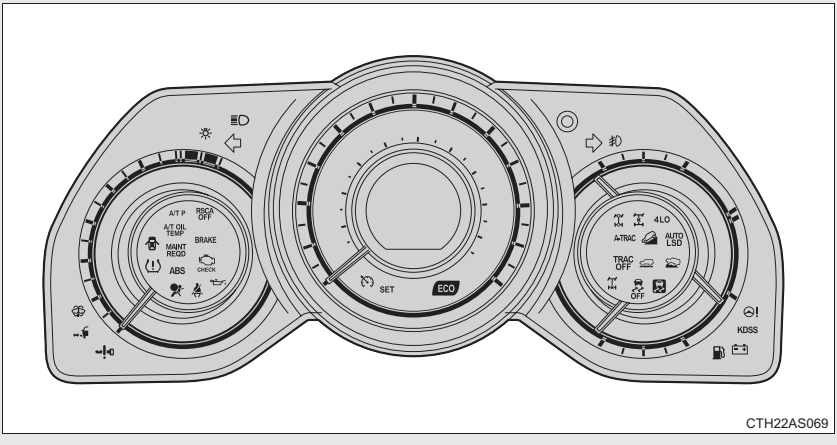
Les témoins indicateurs et d'alerte du combiné d'instruments et de la console centrale informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Combiné d'instruments (compteurs autres qu'Optitron)



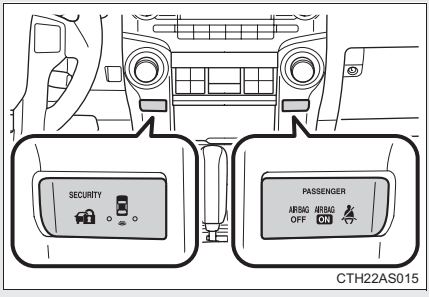
CTH22AS068

Combiné d'instruments (compteurs Optitron)



CTH22AS069

Console centrale



■ Témoins indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.


Témoin des clignotants (→P. 206)


Témoin de feux de route (→P. 231)


(États-Unis)
Témoin de phares (→P. 227)


(Canada)
Témoin de feux arrière (→P. 227)


Témoin de feux antibrouillard (→P. 235)


Témoin de régulateur de vitesse (→P. 243)


Témoin de régulateur de vitesse actif (→P. 243)

*1, 2

Témoin de perte d'adhérence (→P. 298)

*1

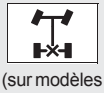
Témoin de détection désactivée d'enroulement des airbags rideau (→P. 151)

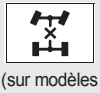

(sur modèles équipés)
Témoin de traction quatre roues motrices (→P. 264)

*1

(sur modèles équipés)
Témoin du système d'aide au démarrage en côte (→P. 282)


(sur modèles équipés)
Témoin de traction quatre roues motrices à basse vitesse (→P. 264, 269)


(sur modèles équipés)
Témoin de blocage de différentiel arrière (→P. 279)


(sur modèles équipés)
Témoin de blocage de différentiel central (→P. 269)


(sur modèles équipés)
Témoin du système "A-TRAC" (→P. 273)

*1

(sur modèles équipés)
Témoin "AUTO LSD" (→P. 276)

*1 

Témoin de désactivation du VSC (→P. 300)

*1 

Témoin “TRAC OFF” (→P. 300)

*1 
(sur modèles équipés)
Témoin Crawl Control (→P. 285)

*1 

Témoin indicateur d'écoconduite (→P. 212)

*1 

Témoin de neutralisation d’airbag SRS (→P. 153)


(sur modèles équipés)
Témoin de la sélection mutli-terrain (→P. 289)


Témoin d'alarme électronique (→P. 127, 131)


(sur modèles équipés)
Témoin de système intuitif d'aide (→P. 248)

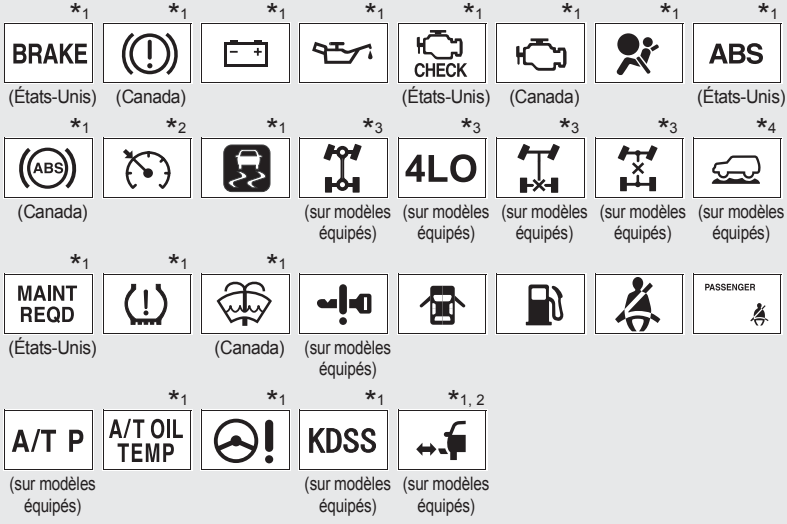
*1, 2 
(sur modèles équipés)
Témoin des marchepieds automatiques (→P. 68)

*1: Ces témoins s’allument quand vous mettez le contacteur de démarrage sur “ON” (véhicules dépourvus de système d’accès et de démarrage “mains libres”) ou le bouton “ENGINE START STOP” en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”) pour indiquer qu’un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

■ Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes du véhicule. (→P. 644)



*1: Ces témoins s'allument quand vous mettez le bouton "ENGINE START STOP" sur DÉMARRAGE (véhicules pourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le contacteur de démarrage en position "ON" (véhicules dépourvus d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Le témoin clignote pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*3: Le témoin clignote rapidement pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*4: Le témoin clignote en permanence pour indiquer un mauvais fonctionnement.

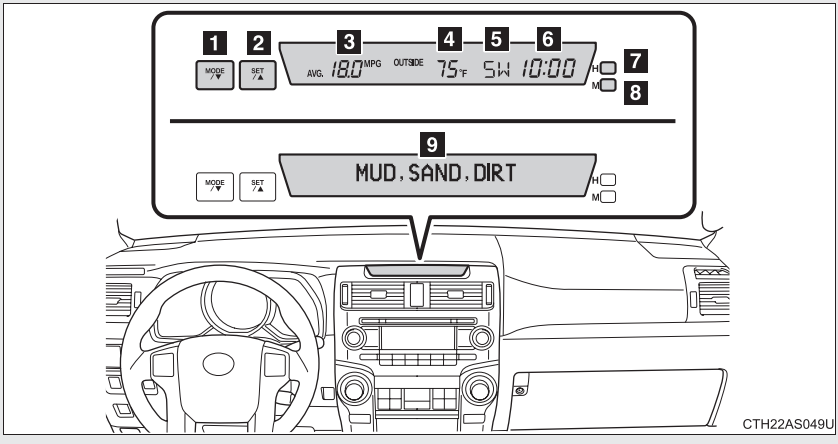
ATTENTION

Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que le témoin d'alerte ABS ou SRS) ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soit grièvement blessée ou même tuée. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Instrument accessoire

Le compteur accessoire présente au conducteur une variété de données relatives à la conduite, notamment la température de l'air extérieur.



1 Touche "MODE/▼"

2 Touche "SET/▲"

3 Informations relatives au trajet (→P. 224)

Affiche l'autonomie et la consommation moyenne de carburant

4 Affichage de la température extérieure (→P. 505)

5 Boussole (→P. 524)

6 Horloge (→P. 503)

7 Touche H (Heures) (→P. 503)

8 Touche M (Minutes) (→P. 503)

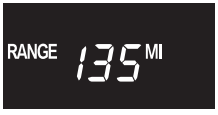
9 Affichage de la sélection multi-terrain (→P. 289)

S'affiche automatiquement lors du fonctionnement de la sélection multi-terrain

Informations relatives au trajet

Appuyez sur le bouton “MODE/▼” pour passer d’une information à l’autre.

■ Autonomie



(véhicules sans sélection multi-terrain)



(véhicules avec sélection multi-terrain)

Affiche la distance maximale estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

■ Consommation moyenne de carburant



(véhicules sans sélection multi-terrain)



(véhicules avec sélection multi-terrain)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro

- Maintenez enfoncé le bouton “SET/▲” pour réinitialiser le compteur de consommation moyenne de carburant.
- Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

Commande d'éclairage du compteur accessoire

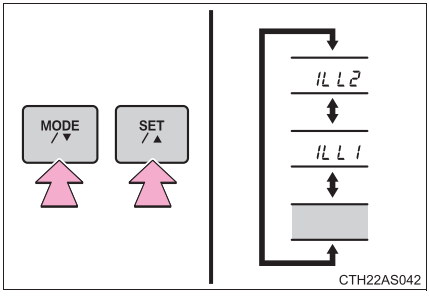
Il est possible de régler l'intensité de l'éclairage de jour du compteur accessoire.

ÉTAPE 1 Éteignez les feux avant.

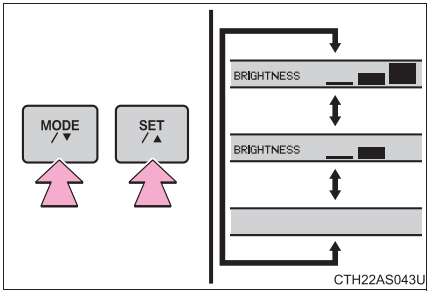
ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la touche “MODE/▼”.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la touche “MODE/▼” ou “SET/▲”.

Véhicules sans sélection multi-terrain



Véhicules avec sélection multi-terrain



ÉTAPE 4 Appuyez longuement sur la touche “SET/▲”.

■ **Lorsque la consommation moyenne de carburant est réinitialisée**

La consommation moyenne de carburant affichée au combiné d'instruments et dans l'écran "Past Record" du système audio à affichage sur écran (sur modèles équipés) ou du système de navigation (sur modèles équipés) est réinitialisée simultanément.

■ **Il est possible de régler l'intensité de l'éclairage de jour du compteur accessoire**

- S'il reste inactif pendant approximativement 6 secondes ou davantage lors de l'ajustement, l'affichage retourne à l'affichage des informations relatives au voyage.
- Lorsque les feux de stationnement sont allumés, la luminosité du compteur accessoire peut être ajustée uniquement avec la commande d'éclairage du tableau de bord.
- Si le bouton "MODE/▼" est enfoncé et maintenu enfoncé lorsque la commande d'éclairage du compteur accessoire est affichée, alors l'affichage passera à l'étalonnage de la boussole. (→P. 524)

■ **Affichage à cristaux liquides**

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est typique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

⚠ NOTE

■ **Le compteur accessoire par temps froid**

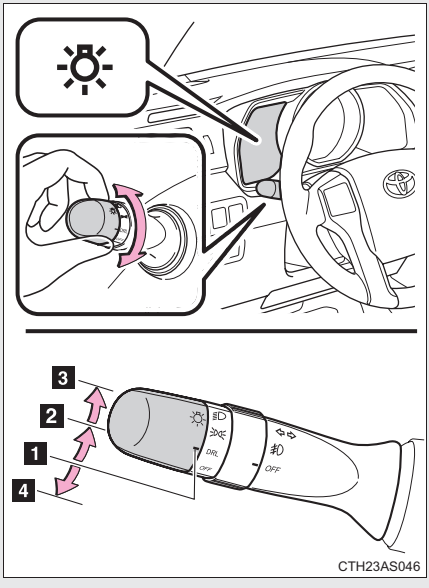
Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran risque de fonctionner avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

Sélecteur d'éclairage

Il est possible de faire fonctionner les projecteurs de manière manuelle ou automatique.

Tournez l'extrémité du sélecteur pour allumer les éclairages comme suit:

Type A



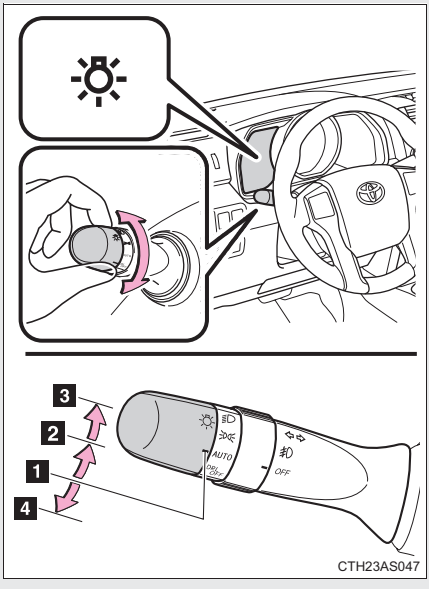
1 DRL Les éclairages de jour s'allument.

2 Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

3 Les feux avant et tous les éclairages énumérés précédemment s'allument.

4 OFF Les éclairages de jour s'éteignent.

Type B



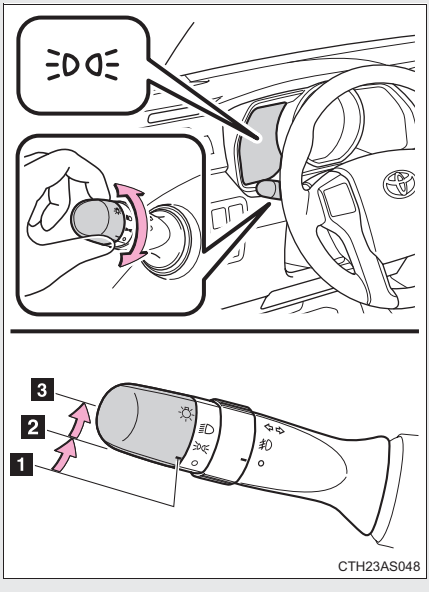
1 AUTO Les feux avant, les feux de stationnement, les éclairages de jour, etc. s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE).

2 Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

3 Les feux avant et tous les éclairages énumérés précédemment s'allument.

4 DRL OFF Les éclairages de jour s'éteignent.

Type C

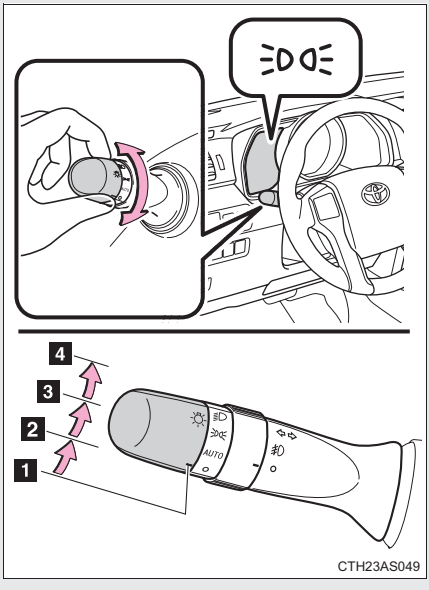


1 Les éclairages de jour s'allument.

2 Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

3 Les feux avant et tous les éclairages énumérés précédemment (sauf les éclairages de jour) s'allument.

Type D



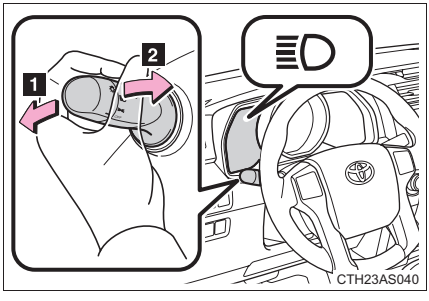
1 Les éclairages de jour s'allument.

2 AUTO Les feux avant, les feux de stationnement, les éclairages de jour, etc. s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE).

3 Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

4 Les feux avant et tous les éclairages énumérés précédemment s'allument.

Allumage des feux de route



1 Feux avant allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers l'arrière en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

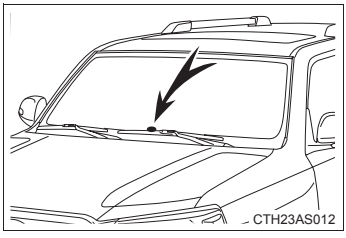
2 Pour faire un appel de phares, tirez le levier vers vous et relâchez-le.

Cela vous permet de faire des appels de phares, que les feux avant soient allumés ou éteints.

■ Système d'éclairage de jour

- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le moteur et desserrez le frein de stationnement. Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
  Types A et B: Il est possible de désactiver les éclairages de jour avec le sélecteur.
- Comparé aux feux avant allumés, le système d'éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d'électricité et peut donc contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de commande des feux avant (sur modèles équipés)



Le capteur risque de ne pas fonctionner normalement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.
Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un mauvais fonctionnement du système d'allumage automatique des projecteurs.

■ **Système de coupure automatique de l'éclairage**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

- Lorsque vous allumez les feux avant: Les feux avant et les feux arrière s’éteignent 30 secondes après que vous ayez ouvert et fermé une porte, si vous ayez mis le contacteur de démarrage sur “ACC” ou “LOCK”. (Les feux s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur de la clé après que toutes les portes aient été verrouillées.)
- Lorsque seuls les feux arrière s’allument: Ils s’éteignent automatiquement si le commutateur de démarrage est sur la position “ACC” ou “LOCK” et que vous ouvrez la porte conducteur.

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage antivol sur “ON” ou bien ramenez la commande d’éclairage sur la position d’arrêt avant de le remettre sur ou sur .

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

- Lorsque les feux avant s’allument: Les feux avant et les feux arrière s’éteignent 30 secondes après que vous ayez mis le bouton “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt et ouvert et fermé une porte. (Les feux s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur de la clé après que toutes les portes aient été verrouillées.)
- Lorsque seuls les feux arrière s’allument: Les feux arrière s’éteignent automatiquement si le commutateur “ENGINE START STOP” est éteint et que la porte conducteur est ouverte.

Pour rallumer les feux, mettez le bouton “ENGINE START STOP” en mode DÉMARRAGE, ou bien ramenez le sélecteur d’éclairage sur la position d’arrêt avant de le remettre sur ou sur .

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme la sensibilité du capteur de luminosité).
(Fonctions personnalisables →P. 722)

NOTE

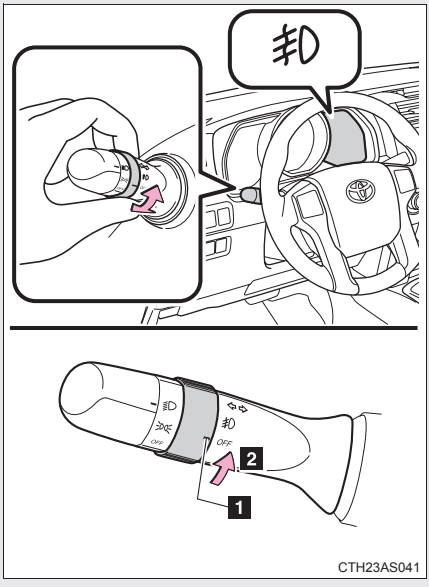
Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Commande de feux antibrouillard

Les feux antibrouillard assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

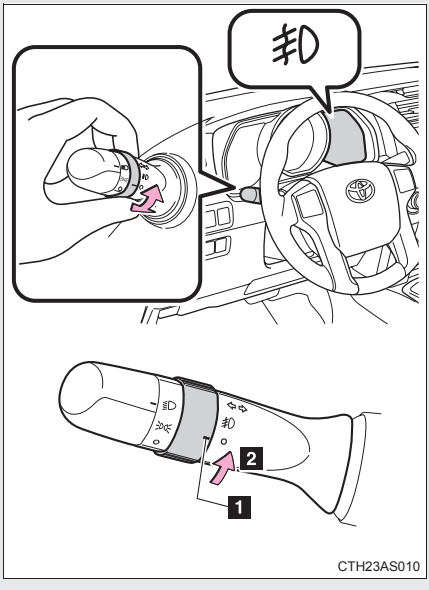
Type A



1 **OFF** Extinction les feux antibrouillard avant

2 Allumage les feux antibrouillard avant

Type B



1 ○ Extinction des feux antibrouillard

2 Allumage des feux antibrouillard

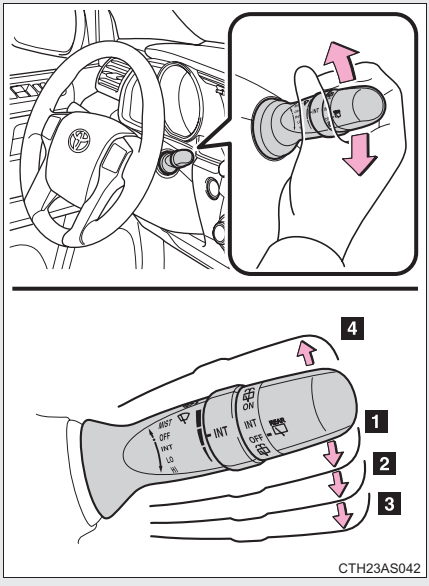
■ **Conditions d'utilisation des feux antibrouillard**

Les feux avant sont en feux de croisement.

Lorsque vous activez les essuie-glaces, vous pouvez régler la fréquence de balayage pour le mode intermittent.

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le levier comme suit.

Type A

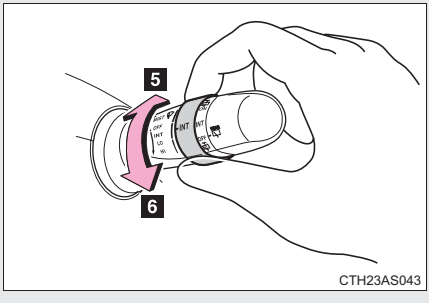


1 **INT** Balayage intermittent

2 **LO** Balayage à vitesse lente

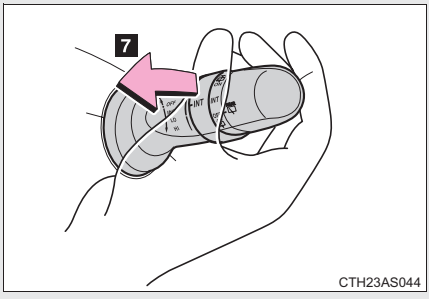
3 **HI** Balayage à vitesse rapide

4 **MIST** Balayage impulsionnel



5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

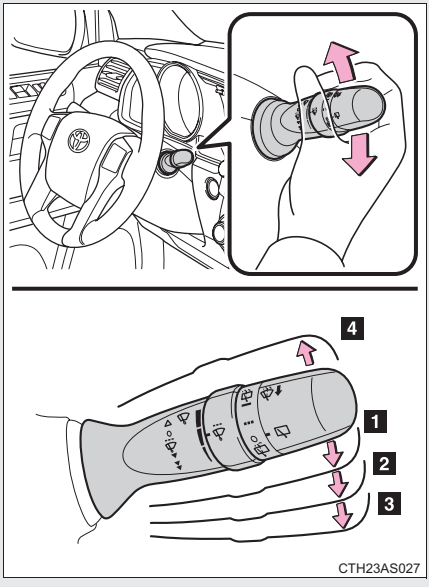
6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



7 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

Type B

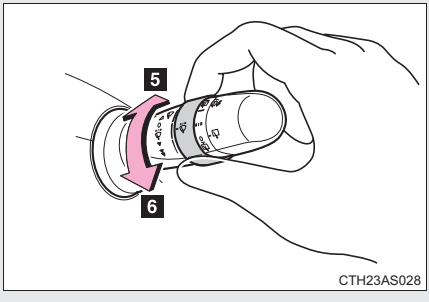


1 Balayage intermittent

2 Balayage à vitesse lente

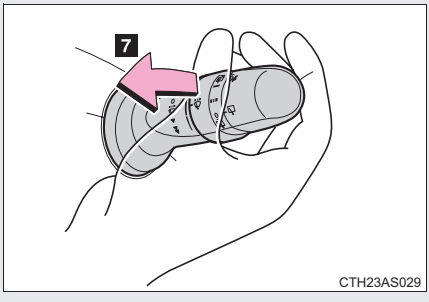
3 Balayage à vitesse rapide

4 Balayage impulsionnel



5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



7 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.

Condition de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Le contacteur de démarrage antivol est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

En cas de panne du lave-glace de pare-brise

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

NOTE

Lorsque le pare-brise est sec

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne manœuvrez pas en permanence le sélecteur, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

Lorsqu'une buse se bouche

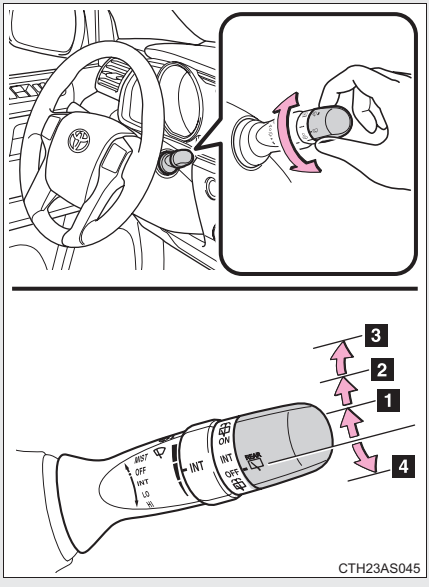
N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse en question s'en trouverait détériorée.

Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière

Avant d'actionner le bouton de l'essuie-glace et du lave-glace de la lunette arrière, assurez-vous que la lunette arrière est complètement fermée. (→P. 113)

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le levier comme suit:

Type A



1 Balayage intermittent de l'essuie-glace

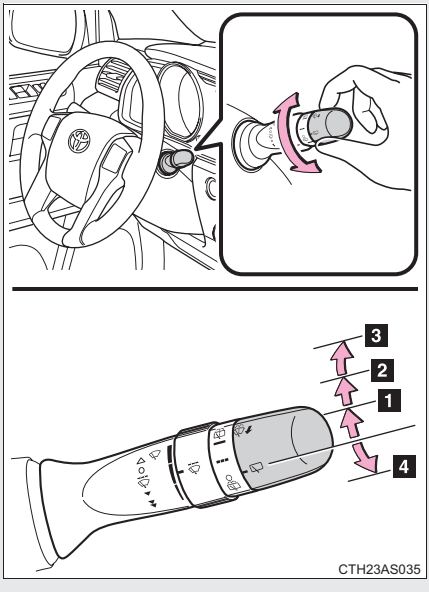
2 Balayage normal de l'essuie-glace

3 Lave-glace avec balayage automatique

4 Lave-glace avec balayage automatique

L'essui-glace se déclenchera automatiquement à deux reprises après pulvérisation du liquide lave-glace.
(Une fois la série de balayages terminée, l'essuie-glace effectue un nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement.)

Type B



1 Balayage intermittent de l'essuie-glace

2 Balayage normal de l'essuie-glace

3 Lave-glace avec balayage automatique

4 Lave-glace avec balayage automatique

L'essui-glace se déclenchera automatiquement à deux reprises après pulvérisation du liquide lave-glace.
(Une fois la série de balayages terminée, l'essuie-glace effectue un nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement.)

■ **Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glaces de la lunette arrière**

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Le contacteur de démarrage antivol est sur la position "ON".

  Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

- La lunette arrière est complètement fermée.

■ **Balayage intermittent de l'essuie glace**

- Lorsque vous sélectionnez le mode intermittent de l'essuie-glace, l'essuie-glace effectue quelques balayages puis passe en fonctionnement intermittent.
- Pendant le fonctionnement intermittent, l'essuie-glace s'arrête temporairement en position inverse.

■ **Lorsque vous mettez sur arrêt le sélecteur d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière**

L'essuie-glace arrière cesse de fonctionner, puis revient en position de repos après 3 secondes environ.
Toutefois, si vous mettez le contacteur de démarrage antivol sur “ACC” ou “LOCK” (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou le bouton “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”) alors que l'essuie-glace arrière est en fonctionnement, celui-ci s'arrête dans son mouvement et ne revient pas en position de repos.

■ **En cas de panne du lave-glace**

Vérifiez que la buse de lave-glace n’est pas bouchée, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir du lave-glace.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme la fonction anti-ruissellement).
(Fonctions personnalisables →P. 722)

⚠ NOTE

■ **Lorsque la lunette arrière est sèche**

Ne pas utiliser l’essuie-glace, qui risquerait alors de rayer la lunette arrière.

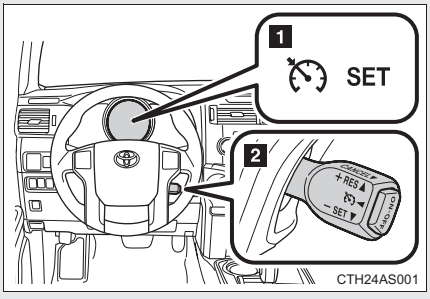
■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

Ne manœuvrez pas en permanence le sélecteur, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse en question s'en trouverait détériorée.

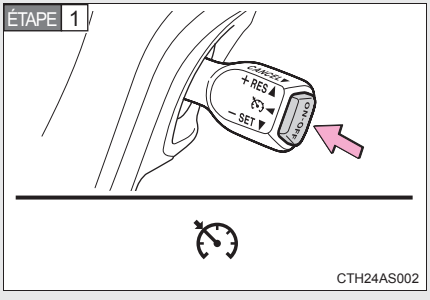
Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.



1 Témoins indicateurs

2 Levier de régulateur de vitesse

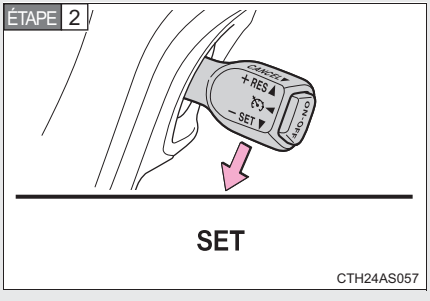
■ Programmation de la vitesse du véhicule



Appuyez sur le bouton “ON-OFF” pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



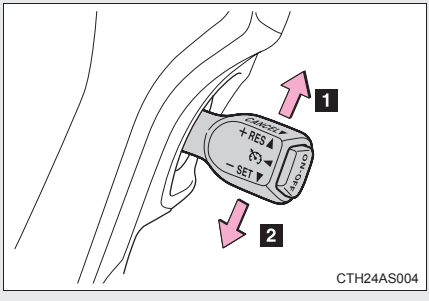
Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée et poussez le levier vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin “SET” s’allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le levier devient la vitesse programmée.

■ Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, poussez le levier vers le bas/haut jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.



1 Augmenter la vitesse

2 Réduire la vitesse

Correction mineure: Donnez une impulsion sur le levier dans le sens souhaité.

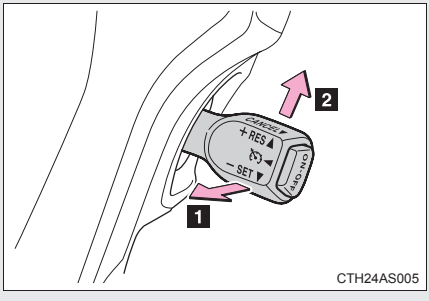
Correction majeure: Poussez longuement le levier dans le sens souhaité.

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Correction mineure: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le levier.

Correction majeure: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

■ Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante



1 Tirez à vous le levier pour annuler le mode de régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont mis en action.

2 Poussez vers le haut sur le levier pour reprendre le mode de régulation à vitesse constante.

Il est possible de reprendre la vitesse programmée lorsque le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Conditions de fonctionnement du régulateur de vitesse**

- Le levier de vitesses est sur D, ou la gamme 4 ou plus du mode S a été sélectionnée.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Même sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant la commande vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ **Neutralisation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir constante la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
  Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- Le véhicule roule à moins de 25 mph (40 km/h) environ.
- Intervention du système VSC.
- Le mode de fonctionnement ne peut pas être changé pendant 5 secondes ou plus après avoir appuyé sur le commutateur de commande de motricité des roues avant (modèles à 4 roues motrices non permanentes) ou le commutateur de commande 4 roues motrices (modèles à 4 roues motrices permanentes).

■ **Si le témoin de régulateur de vitesse clignote**

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis de nouveau sur le même bouton pour le réactiver.
S'il n'est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, il est probable que le régulateur de vitesse soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ **Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton “ON-OFF” lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse**

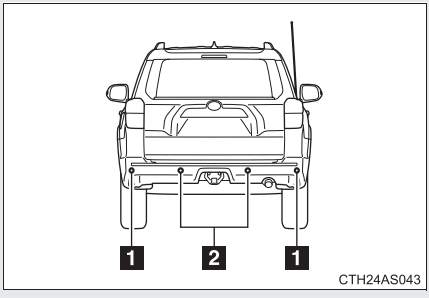
N'utilisez le régulateur de vitesse dans aucune des situations suivantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident mortel ou très grave.

- Forte densité de la circulation
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- En descente
  Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée dans les descentes abruptes.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque

Système intuitif d'aide au stationnement*

La distance entre votre véhicule et les obstacles proches est mesurée par les capteurs et communiquée au moyen d'un témoin et d'un signal sonore lors d'un stationnement en créneau ou d'une manœuvre dans un garage. Regardez toujours autour du véhicule lorsque vous utilisez ce système.

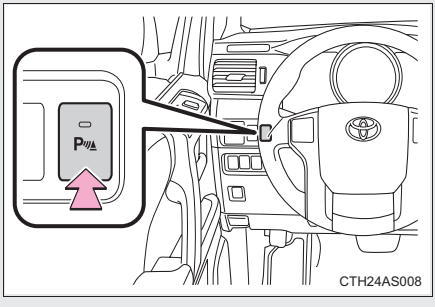
■ Types de capteurs



1 Capteurs ¾ arrière

2 Capteurs centraux arrière

■ Bouton du système intuitif d'aide au stationnement



Cela permet d'activer/désactiver le système intuitif d'aide au stationnement

En position de fonctionnement, le témoin lumineux s'allume et le signal sonore retentit pour informer le conducteur que le système est fonctionnel.

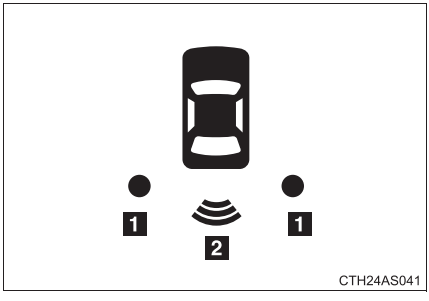
*: Sur modèles équipés

Ensemble témoin et signal sonore

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle, la direction de l'obstacle est indiquée et le signal sonore retentit.

■ Fonctionnement du capteur et distance de l'obstacle

Le système fonctionne lorsque le véhicule approche d'un obstacle, comme indiqué dans le tableau suivant.



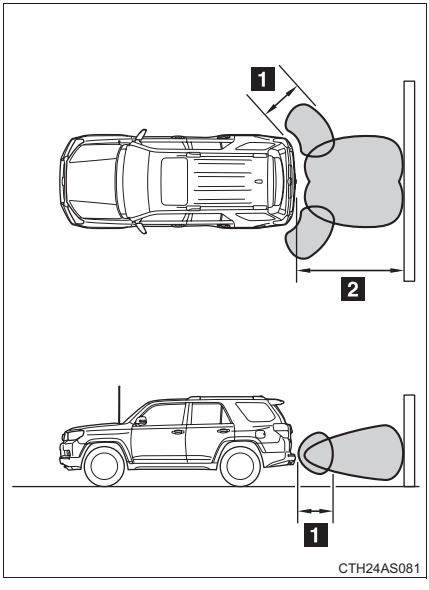
1 Capteurs ¾ arrière

Distance de l'obstacle ft. (cm)	Témoin et signal sonore
De 1,6 à 1,2 (50 à 37,5) environ	Intermittent
De 1,2 à 0,8 (37,5 à 25) environ	Intermittent rapide
Environ 0,8 ou moins (25 ou moins)	En continu

2 Capteurs centraux arrière

Distance de l'obstacle ft. (cm)	Témoin et signal sonore
De 4,9 à 2,0 (150 à 60) environ	Intermittent
De 2,0 à 1,5 (60 à 45) environ	Intermittent rapide
De 1,5 à 1,2 (45 à 35) environ	Intermittent très rapide
Environ 1,2 ou moins (35 ou moins)	En continu

Portée de détection des capteurs



1 Environ 1,6 ft. (50 cm)

2 Environ 4,9 ft. (150 cm)

Le schéma indique la portée de détection des capteurs. Remarquez que les capteurs ne peuvent détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme des obstacles, etc.

Le système intuitif d'aide au stationnement peut fonctionner lorsque

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Le contacteur de démarrage est sur "ON" et le levier de vitesse sur R.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE et le levier de vitesse est sur R.

Informations relatives à la détection des capteurs

● Certaines conditions du véhicule et de l'environnement peuvent affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement un obstacle. Les cas particuliers où cela peut se produire sont listés ci-dessous.

- Un capteur est encrassé, couvert de neige ou de glace.
- Un capteur est gelé.
- Un capteur est obstrué d'une manière ou d'une autre.
- Le véhicule penche considérablement d'un côté.
- Sur route extrêmement bosselée, sur une pente, sur du gravier ou de l'herbe
- L'environnement immédiat du véhicule est bruyant en raison d'avertisseurs de véhicules, de moteurs de motos, de bruit émis par les systèmes de freinage à air comprimé de camions ou d'autres bruits forts qui engendrent des ultrasons.
- Un autre véhicule équipé de capteurs d'aide au stationnement est à proximité.
- Un capteur est recouvert de brouillard ou voilé par un rideau de pluie.
- Un pare-chocs ou capteur est soumis à un choc violent.
- Le véhicule approche d'une bordure de trottoir élevée ou à angle droit.
- En cas d'ensoleillement intense ou par temps très froid
- Un système de suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension rabaissée, etc.) est installé sur le véhicule.

Outre les exemples indiqués ci-dessus, il existe d'autres situations où, du fait de leur forme, les panneaux de signalisation et autres objets peuvent être considérés par un capteur comme étant plus proches qu'ils ne le sont en réalité.

● La forme d'un obstacle peut empêcher un capteur de le détecter. Soyez particulièrement vigilants envers les obstacles suivants:

- Câbles, clôtures, cordes, etc.
- Coton, neige et autres matériaux absorbant les ondes sonores
- Objets comportant des angles saillants
- Obstacles à faible hauteur
- Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule

■ **En cas d'anomalie du système**

En cas de dysfonctionnement sans détection d'obstacle, le témoin clignote et le signal sonore retentit pendant environ 7 secondes.
Si le témoin s'allume et demeure allumé, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage des fonctions (comme le volume du signal sonore). (Fonctions personnalisables →P. 722)

■ **Certification**

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

Cet appareil ISM est conforme à la norme NMB-001 du Canada.

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

⚠ ATTENTION

■ **Précautions à prendre avec le système intuitif d'aide au stationnement**

Ne fixez pas d'accessoires dans le champ du capteur.
Le véhicule risque en effet de devenir incontrôlable et de provoquer un accident.

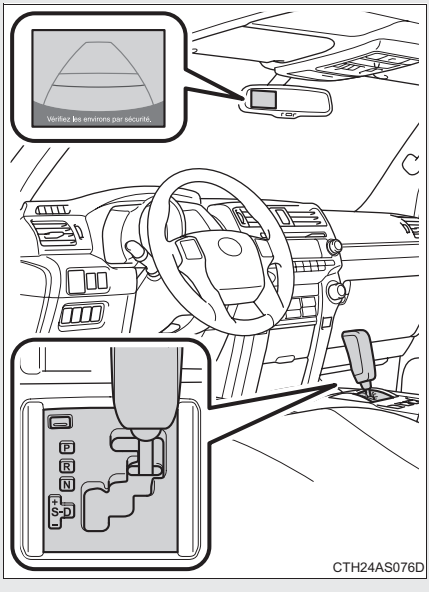
⚠ NOTE

■ **Remarques pour le lavage du véhicule**

Ne dirigez pas de fort jet d'eau ou de vapeur dans la zone du capteur.
Cela peut provoquer un dysfonctionnement du capteur.

Système de rétrovision sur écran (type intégré au rétroviseur)*

Le système de rétrovision assiste le conducteur en diffusant sur un écran l'image de l'arrière du véhicule lors de la marche arrière. L'image affichée à l'écran est inversée. Cette image inversée est similaire à celle renvoyée par le rétroviseur intérieur.

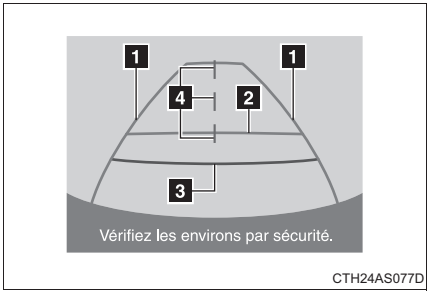


L'image arrière s'affiche lorsque le levier de vitesses est en position R.

- Si le levier de vitesses n'est plus sur R, l'écran s'éteint.
- L'écran reste allumé pendant environ 5 minutes.

*: Sur modèles équipés

■ Lignes de guidage pour l'utilisation du système de rétrovision sur écran



Les lignes de guidage s'affichent à l'écran.

L'apparence des lignes de guidage peut varier en fonction de l'orientation du véhicule et de l'état de la route.

1 Lignes de guidage relatives à l'extension de largeur du véhicule (en bleu)

Ces lignes indiquent l'extension de largeur estimée du véhicule.

2 Lignes de guidage de distance (en bleu)

Cette ligne indique une position au sol à environ 3 ft. (1 m) au sol, à l'arrière du pare-chocs arrière de votre véhicule.

3 Lignes de guidage de distance (en rouge)

Cette ligne indique une position au sol à environ 1,5 ft. (0,5 m) au sol, à l'arrière du pare-chocs arrière de votre véhicule.

4 Lignes de guidage relatives au centre du véhicule (en bleu)

Ces lignes indiquent le centre estimé du véhicule au sol.

■ **Conditions de fonctionnement du système de rétrovision sur écran**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le levier de vitesse est sur R et le contacteur de démarrage sur “ON”.

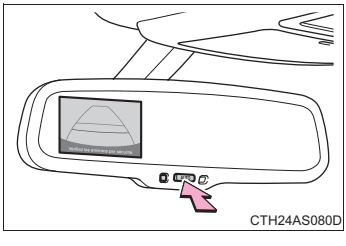
Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le levier de vitesse est sur R et le bouton “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

■ **Sélection des modes d’affichage**

Le mode d’affichage de l’écran de rétrovision peut être modifié lorsque l’écran est en marche.

● Afin de suspendre temporairement le fonctionnement du système de rétrovision sur écran



Appuyez sur le bouton “AUTO”.

Le témoin va passer à l’ambre.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le système sera réactivé dès lors que le commutateur du moteur sera mis en position arrêt puis “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le système se réactivera dès que le bouton “ENGINE START STOP” sera mis sur arrêt puis remis en mode DÉMARRAGE.

● Afin de suspendre en permanence le fonctionnement du système de rétrovision sur écran

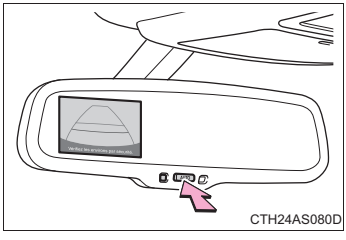
Maintenez la touche “AUTO” enfoncée pendant 12 à 15 secondes.
L’écran va s’éteindre puis se rallumer après 6 secondes. Maintenez le bouton enfoncé jusqu’à ce que l’écran s’éteigne de nouveau. Le témoin couleur ambre clignote.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le système ne se rallume pas automatiquement après que le contacteur du moteur est mis en position d’arrêt puis remis sur la position “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”
Le système ne se remet pas en marche automatiquement après que le bouton “ENGINE START STOP” est mis sur arrêt puis en mode DÉMARRAGE.

● Pour réactiver le système de rétrovision sur écran
Appuyez sur le bouton “AUTO”. Le témoin passe au vert.

■ Sélection de la langue (anglais, français ou espagnol)


CTH24AS080D

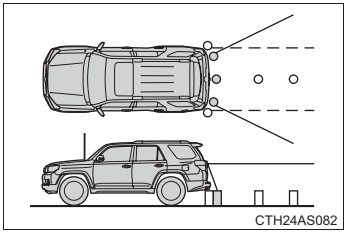
ÉTAPE 1 Maintenez la touche “AUTO” enfoncée pendant 6 à 12 secondes.

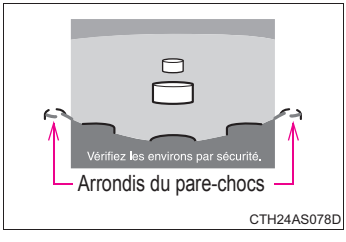
L’écran s’allume et le témoin passe au vert.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton “AUTO”.

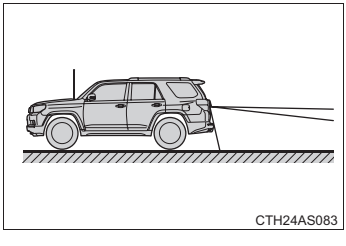
La langue change à chaque pression du bouton “AUTO”. N’appuyez plus sur le bouton lorsque le message s’affiche dans la langue souhaitée. Après environ 5 secondes, le message d’avertissement clignote une fois et le choix de langue est alors mémorisé.

Zone affichée


CTH24AS082



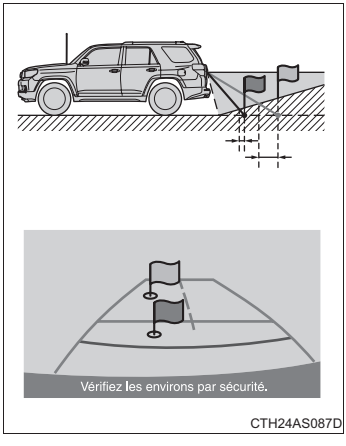
CTH24AS078D


CTH24AS083

Le champ couvert par la caméra est limitée. Les objets proches des arrondis du pare-chocs ou sous ce dernier ne sont pas visibles à l'écran.

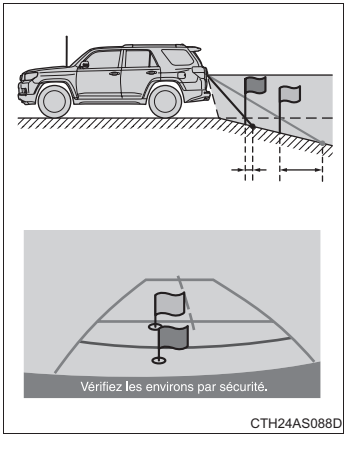
La zone affichée à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule et de l'état de la route.

■ Précautions de conduite



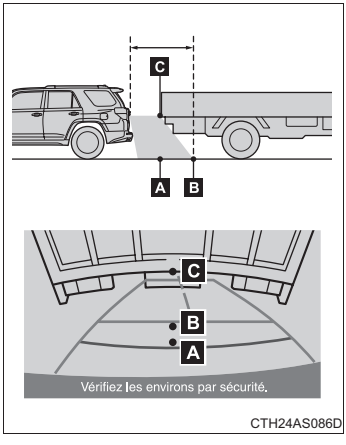
CTH24AS087D

Dans une descente fortement inclinée, les objets situés derrière le véhicule paraissent plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité.



CTH24AS088D

Dans une montée fortement inclinée, les objets situés derrière le véhicule paraissent plus proches qu'ils ne le sont en réalité.

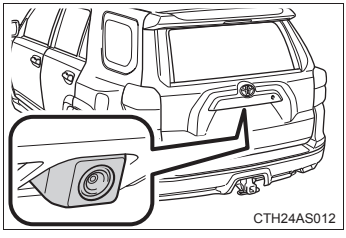


La distance qui apparaît à l'écran entre des objets en trois dimensions (comme des véhicules) et des surfaces planes (comme la route) diffère de la distance réelle comme suit.

En réalité, C = A < B (C et A sont aussi loin; B est plus loin que C et A). Cependant, à l'écran, la situation semble être A < B < C.

À l'écran, il est indiqué qu'un camion est garé à environ 1,5 ft. (0,5 m). Cependant, en réalité, si vous reculez jusqu'au point A, vous percuterez le camion.

■ Caméra du système de rétrovision sur écran

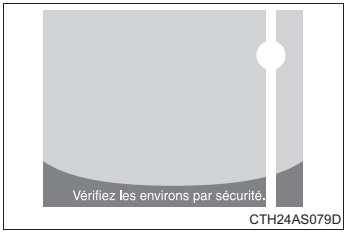


La caméra du système de rétrovision est située sur le hayon comme illustré. La caméra est équipée d'une optique spécifique. La distance telle qu'elle apparaît à l'écran diffère de la distance réelle.

Dans les cas suivants, il peut être difficile de discerner l'image affichée, alors que le système fonctionne correctement:

- Le véhicule se trouve dans une zone faiblement éclairée, comme, par exemple, lors de la conduite de nuit.
- La température à proximité de l'optique est extrêmement élevée ou basse.
- Formation de gouttes d'eau sur l'optique de la caméra ou humidité élevée, comme lorsqu'il pleut.
- Un corps étranger, comme de la neige ou de la boue, adhère à l'optique de la caméra.
- Lorsque la caméra est rayée ou encrassée.
- La lumière du soleil ou des phares atteint directement l'objectif de la caméra.
- Un objet clair, tel qu'un mur blanc, se reflète dans le rétroviseur au-dessus de l'écran.

Effet de balayage



Lorsqu'une lumière vive, telle que celle des rayons du soleil réfléchis par la carrosserie, frappe directement l'objectif de la caméra, l'effet de trace*, propres aux caméras, peut se produire.

*: Effet de trace — Un phénomène qui apparaît lorsqu'une lumière brillante est captée par la caméra; une fois transmise par la caméra, la source lumineuse semble présenter une rayure verticale au-dessus et en-dessous.

Effet de scintillement

Lorsque la caméra est utilisée sous éclairage fluorescent, au sodium, au mercure, etc., les éclairages et les zones éclairées peuvent apparaître scintillants.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous utilisez le système de rétrovision sur écran

Respectez les précautions suivantes pour éviter un accident au cours duquel vous-même ou toute autre personne pourrait être gravement blessée ou tuée:

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système de contrôle lorsque vous effectuez une marche arrière.
- Procédez systématiquement à un contrôle visuel et avec les rétroviseurs afin de vérifier que la voie est dégagée.
- Regardez de vos propres yeux pour vous assurer qu'aucun obstacle ne se trouve autour du véhicule, dans la mesure où les contrastes ou la luminosité de l'image changent, et que les images en mouvements sont déformées ou ne sont visibles que partiellement par temps froid. Lorsque vous reculez, veillez à surveiller l'arrière et les alentours du véhicule, visuellement et dans les rétroviseurs, avant d'entamer la manœuvre.
- Vérifiez toujours l'environnement immédiat du véhicule. Gardez à l'esprit que les lignes de guidage ne sont que des aides à la conduite.
- Les lignes de guidages sont des auxiliaires et ne se modifient pas, même lorsque vous tournez le volant.
- Les distances apparentes, à l'écran, entre les obstacles et les surfaces planes ne correspondent pas aux distances réelles.
- Ne pas utiliser le système si le hayon est ouvert.

⚠ ATTENTION

■ Conditions pouvant altérer le fonctionnement du système de rétrovision sur écran

- Si le véhicule subit un choc à l'arrière, la position et l'angle de fixation de la caméra risquent de changer. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Les changements brusques de températures, comme par exemple lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, peuvent entraîner un fonctionnement anormal du système.
- Si l'objectif est sale, il ne peut transmettre une image claire. Rincez avec de l'eau et séchez avec un chiffon doux. Si l'optique de la caméra est extrêmement encrassée, nettoyez-la avec un détergent doux et rincez.
- L'image peut être plus sombre et déformer légèrement les sujets en mouvement lorsque le système est froid.

■ Précautions pendant la conduite en marche arrière

Ne modifiez pas le mode pendant la conduite.

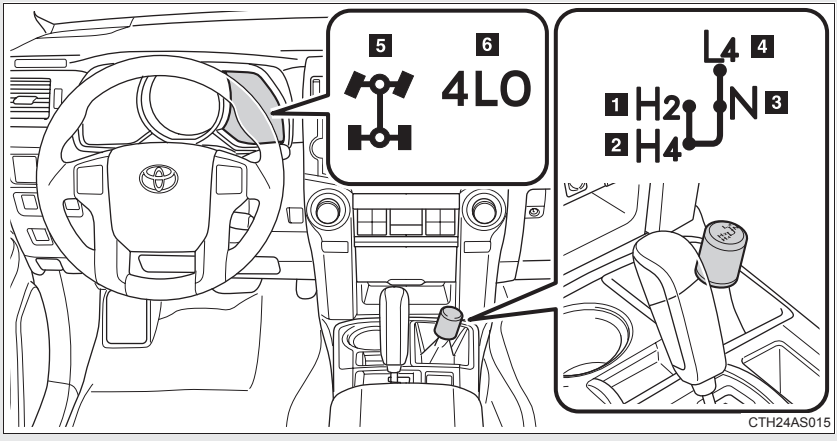
⚠ NOTE

■ Précautions relatives à la caméra

- Parce que la caméra est étanche, ne la détachez pas, ne la démontez pas, ne la modifiez pas. Il pourrait en résulter un fonctionnement incorrect.
- Ne soumettez pas la caméra à un choc violent.
- Si l'objectif devient sale, il ne peut transmettre une image claire. Si des gouttes d'eau, de la neige ou de la boue adhère à l'objectif, rincez-le avec de l'eau et séchez avec un chiffon doux. Si l'optique est extrêmement encrassée, nettoyez-la avec un détergent doux et rincez. Frottez doucement.
- Faites en sorte qu'aucun solvant organique, produit lustrant, lave-glace ou traitement pour vitre n'adhère à la caméra. Si cela se produit, éliminez le produit dès que possible.
- Pour le remplacement des pneus, veuillez consulter votre concessionnaire Toyota. Si vous remplacez les pneus, il peut arriver que la zone affichée à l'écran change.

Utilisez le levier ou le commutateur de commande de motricité avant pour sélectionner les modes de transmission suivants:

Type A



Le témoin de traction quatre roues motrices s'allume lorsque l'un des modes H4, N ou L4 est sélectionné.

1 H2 (position haute vitesse, deux roues motrices)

À utiliser pour une conduite normale sur routes sèches et à revêtement dur. Cette position permet une plus grande économie, une conduite plus silencieuse et moins d'usure.

2 H4 (position haute vitesse, quatre roues motrices)

À utiliser uniquement pour la conduite sur des terrains où les roues sont susceptibles de glisser, comme en dehors des routes et sur les routes glacées ou recouvertes de neige. Cette position permet une meilleure traction qu'avec deux roues motrices.

3 N (position neutre)

Aucune force n'est transmise aux roues. Le véhicule doit être arrêté.

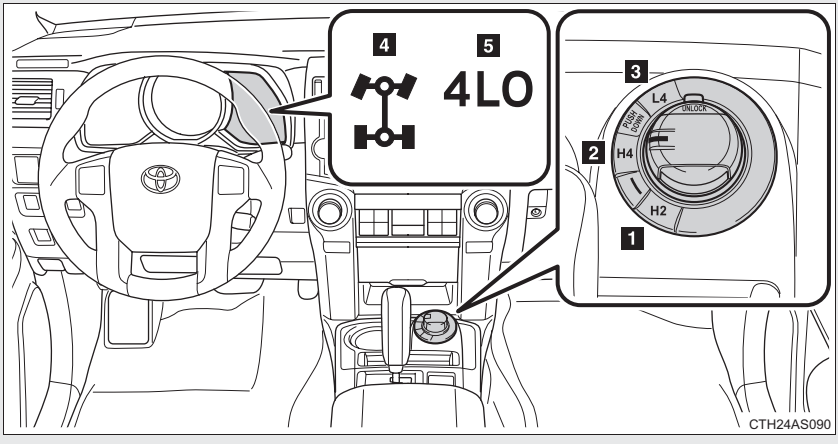
4 L4 (position basse vitesse, quatre roues motrices)

À utiliser pour une puissance et une traction maximales. Utilisez "L4" pour monter ou descendre des pentes accentuées, conduire hors route ou exercer une forte traction dans le sable, la boue ou le neige épaisse.

5 Témoin quatre roues motrices

6 Témoin de traction quatre roues motrices à basse vitesse

Type B



Le témoin de traction quatre roues motrices s'allume lorsque l'un des modes H4 ou L4 est sélectionné.

1 H2 (position haute vitesse, deux roues motrices)

À utiliser pour une conduite normale sur routes sèches et à revêtement dur. Cette position permet une plus grande économie, une conduite plus silencieuse et moins d'usure.

2 H4 (position haute vitesse, quatre roues motrices)

À utiliser uniquement pour la conduite sur des terrains où les roues sont susceptibles de glisser, comme en dehors des routes et sur les routes glacées ou recouvertes de neige. Cette position permet une meilleure traction qu'avec deux roues motrices.

3 L4 (position basse vitesse, quatre roues motrices)

À utiliser pour une puissance et une traction maximales. Utilisez "L4" pour monter ou descendre des pentes accentuées, conduire hors route ou exercer une forte traction dans le sable, la boue ou le neige épaisse.

4 Témoin quatre roues motrices

5 Témoin de traction quatre roues motrices à basse vitesse

Passage de H2 à H4

■ Passage entre H2 et H4

Type A

ÉTAPE 1 Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 50 mph (80 km/h).

ÉTAPE 2 Placez le levier de commande de traction avant sur H4.

Type B

ÉTAPE 1 Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 62 mph (100 km/h).

ÉTAPE 2 Poussez le bouton “UNLOCK” et tournez le commutateur de commande de traction avant sur H4.

Le témoin de quatre roues motrices s’allume.

■ Passage entre H4 et H2

Type A

Placez le levier de commande de traction avant sur H2.

Type B

Poussez le bouton “UNLOCK” et tournez le commutateur de commande de traction avant sur H2.

Vous pouvez le faire quelle que soit la vitesse.

Le témoin de quatre roues motrices s’éteint.

Passage de H4 à L4

■ Passage de H4 à L4

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule complètement et continuez à appuyer sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur N.

Type A

ÉTAPE 3 Placez le levier de commande de traction avant sur L4.

Type B

ÉTAPE 3 Poussez le bouton “UNLOCK”, puis poussez et tournez le commutateur de commande de traction avant sur L4.

Le témoin quatre roues motrices basse vitesse s'allume.

■ Passage de L4 à H4

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule complètement et continuez à appuyer sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur N.

Type A

ÉTAPE 3 Placez le levier de commande de traction avant sur H4.

Type B

ÉTAPE 3 Poussez le bouton “UNLOCK” et tournez le commutateur de commande de traction avant sur H4.

Le témoin quatre roues motrices basse vitesse s'éteint.

■ **Lorsque vous mettez sur L4 le levier ou le commutateur de commande de motricité avant**

Les fonctions VSC et TRAC sont arrêtées automatiquement.

■ **Lorsque le témoin quatre roues motrices clignote**

Le changement de mode de transmission risque de ne pas réussir. Conduisez en ligne droite en accélérant ou en décélérant, ou en marche arrière.

■ **Si le témoin quatre roues motrices basse vitesse continue de clignoter**

Le changement de mode de transmission risque de ne pas réussir. Manipulez à nouveau le sélecteur de quatre roues motrices.

■ **Si le témoin quatre roues motrices basse vitesse continue de clignoter et que le signal sonore retentit**

Le levier de vitesse n'est pas sur N et/ou le véhicule n'est pas arrêté. Arrêtez complètement le véhicule, mettez le levier de vitesse sur N et assurez-vous que le témoin cesse de clignoter.

■ **Lorsque le témoin quatre roues motrices ou quatre roues motrices à basse vitesse clignote rapidement**

Il y a peut-être une anomalie dans le système à quatre roues motrices. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Fréquence d'utilisation de la conduite à quatre roues motrices**

Vous devriez conduire à quatre roues motrices sur au-moins 10 miles (16 km) chaque mois.

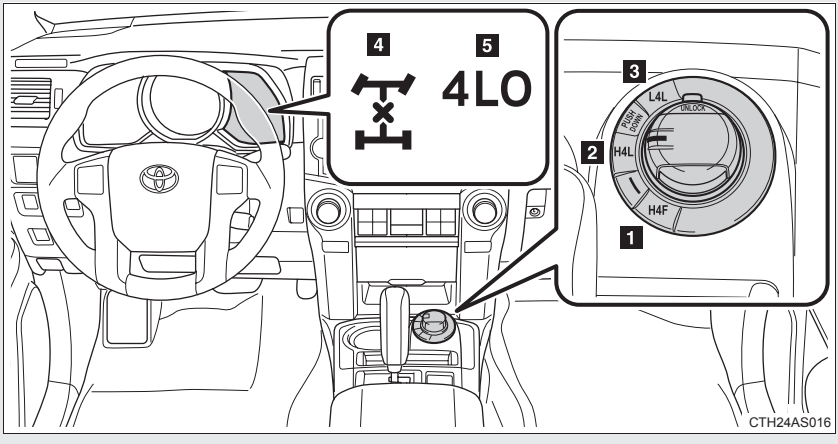
Ceci assure la lubrification des composants de traction avant.

⚠ ATTENTION

■ **Passage du levier ou du commutateur de commande de motricité avant de H2 à H4 en conduisant**

N'actionnez jamais le levier ou le commutateur de commande de motricité avant si les roues patinent.
Faites cesser le patinage ou le dérapage avant de changer.

Utilisez le commutateur de commande des quatre roues motrices pour sélectionner les modes de transmission suivants:



1 H4F (position haute vitesse)

À utiliser pour une conduite normale sur routes sèches et à revêtement dur. Cette position permet une plus grande économie, une conduite plus silencieuse et moins d'usure.

2 H4L (position haute vitesse, différentiel central bloqué)

À utiliser uniquement pour la conduite sur des terrains où les roues sont susceptibles de glisser, comme en dehors des routes et sur les routes glacées ou recouvertes de neige.

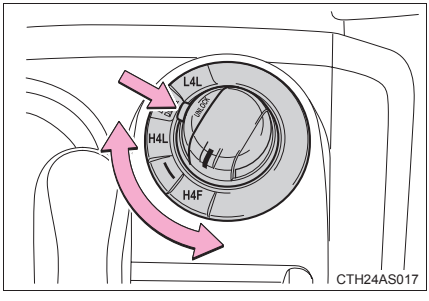
3 L4L (position basse vitesse, différentiel central bloqué)

À utiliser pour une puissance et une traction maximales. Utilisez "L4L" pour monter ou descendre des pentes accentuées, conduire hors route ou exercer une forte traction dans le sable, la boue ou le neige épaisse.

4 Témoin de verrouillage de différentiel central

5 Témoin de traction quatre roues motrices à basse vitesse

Passage de H4F à H4L



Poussez le bouton “UNLOCK” et tournez le commutateur de commande quatre roues motrices sur H4L ou H4F.
Vous pouvez le faire à n’importe quelle vitesse.

Le témoin de blocage de différentiel central s’allume (H4L) ou s’éteint (H4F).

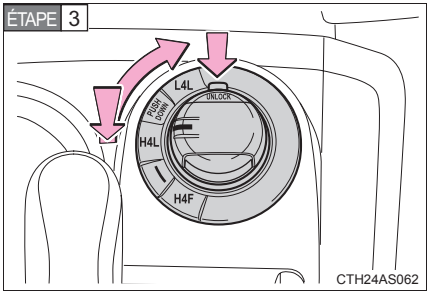
Passage de H4L à L4L

■ Passage entre H4L et L4L

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule complètement et continuez à appuyer sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur N.

ÉTAPE 3



Poussez le bouton “UNLOCK”, puis poussez et tournez le commutateur de commande quatre roues motrices sur L4L.

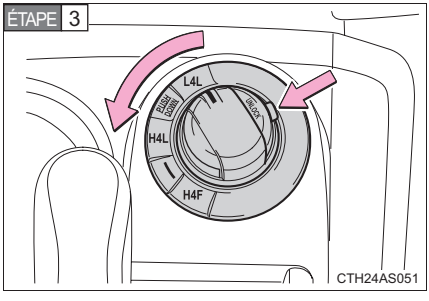
Maintenez cette position jusqu’à ce que le témoin quatre roues motrices basse vitesse s’allume.

■ Passage entre L4L et H4L

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule complètement et continuez à appuyer sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur N.

ÉTAPE 3



Poussez le bouton “UNLOCK” et tournez le commutateur de commande quatre roues motrices sur H4L.

Maintenez cette position jusqu’à ce que le témoin quatre roues motrices basse vitesse s’éteigne.

■ Conditions de fonctionnement du commutateur de commande quatre roues motrices

Le bouton “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

■ Lorsque le commutateur de commande quatre roues motrices est placé sur L4L

Les systèmes VSC et TRAC sont arrêtés automatiquement.

■ Lorsque le témoin de blocage de différentiel central clignote

Le blocage ou le déblocage du différentiel central est incomplet. Conduisez en ligne droite en accélérant ou en décélérant, ou en marche arrière.

■ Lorsque le témoin de blocage de différentiel central clignote et que le signal sonore retentit

Le blocage du différentiel central est incomplet. Mettez un terme au dérapage ou au patinage des roues et, si le témoin clignote toujours, manipulez à nouveau le sélecteur de quatre roues motrices.

■ Lorsque le témoin quatre roues motrices basse vitesse continue de clignoter

Le changement de mode de transmission risque de ne pas réussir. Manipulez à nouveau le sélecteur de quatre roues motrices.

■ **Lorsque le témoin quatre roues motrices basse vitesse continue de clignoter et que le signal sonore retentit**

Le levier de vitesse n'est pas sur N et/ou le véhicule est en mouvement. Arrêtez complètement le véhicule, mettez le levier de vitesse sur N et assurez-vous que le témoin cesse de clignoter.

■ **Lorsque le témoin quatre roues motrices à basse vitesse ou le témoin de blocage de différentiel central clignote rapidement**

Il y a peut-être une anomalie dans le système à quatre roues motrices. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

⚠ ATTENTION

■ **Utilisation du sélecteur de transmission quatre roues motrices**

N'actionnez jamais le sélecteur de transmission 4 roues motrices si les roues ont perdu de l'adhérence. Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.
Mettez un terme au dérapage ou au patinage des roues avant de manipuler le sélecteur.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le différentiel central**

- Débloquez le différentiel central pour conduire normalement sur les routes dont le revêtement est dur et sec.
- Débloquez le différentiel centrales lorsque les roues sont sorties du fossé ou de la surface glissante ou bosselée.
- Ne bloquez ou ne bloquez pas le différentiel central lorsque le véhicule tourne ou si les roues tournent librement sans toucher le sol.

Système antipatinage*

Le système antipatinage contribue automatiquement à éviter le patinage des 4 roues lors du démarrage ou de l'accélération du véhicule sur route glissante.

■ Fonctionnement du dispositif

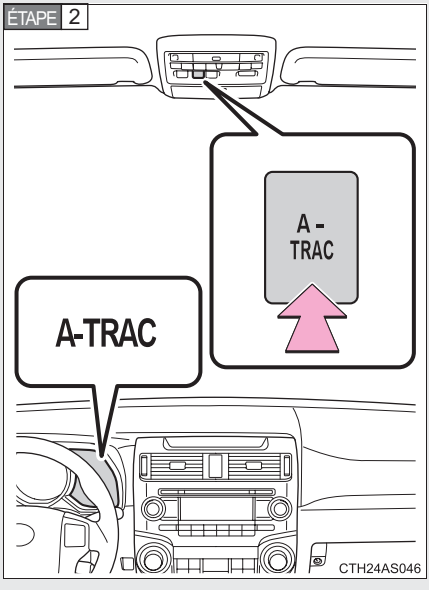
ÉTAPE 1 Modèles à 4 roues motrices non permanents:

Arrêtez le véhicule, placez le levier de vitesse sur N et le levier de commande de traction avant sur L4.

Modèles à 4 roues motrices permanents:

Arrêtez le véhicule, placez le levier de vitesse sur N et le levier de commande quatre roues motrices sur L4L.

ÉTAPE 2



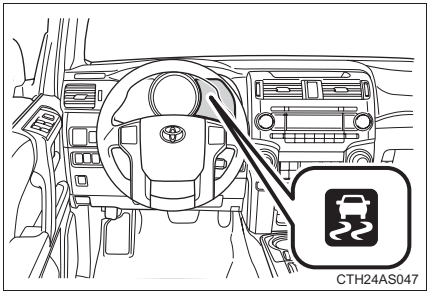
Appuyez sur le bouton "A-TRAC" pour activer le système.

À cet instant, le témoin "A-TRAC" s'allume.

Pour annuler le système, appuyez à nouveau sur le bouton.

*: Sur modèles équipés

Lorsque le système antipatinage fonctionne



Si toutes les roues tournent, le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que le système antipatinage est engagé.

■ **Lorsque le différentiel arrière est bloqué (véhicules équipés d'un système de blocage de différentiel arrière)**

Le système antipatinage est activé uniquement lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 4 mph (6 km/h).

■ **Bruits et vibrations causés par le système antipatinage**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur, ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement du système.
- Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant de direction. Elles peuvent survenir lorsque le système fonctionne.

■ **Si le système de freinage surchauffe.**

Le dispositif cesse de fonctionner et un bruiteur retentit pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin "A-TRAC" s'éteint et le témoin "TRAC OFF" s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. (Il n'y a aucun risque à continuer une conduite normale.)

Le système est automatiquement rétabli après un bref délai.

⚠ ATTENTION

■ Conditions susceptibles d'empêcher le système antipatinage de fonctionner efficacement

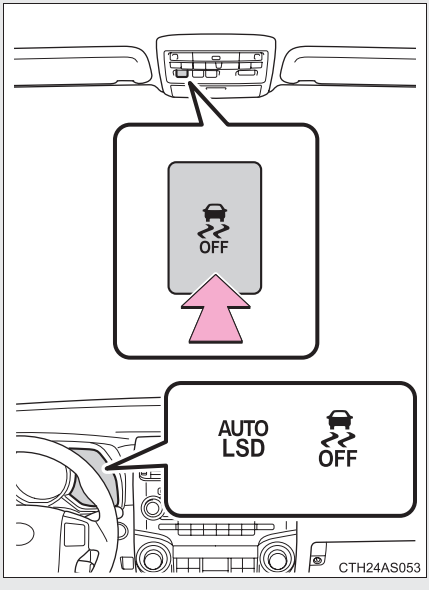
La route est tellement glissante que même avec le système antipatinage en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.
Ne prenez pas le volant lorsque les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

Système AUTO LSD (modèles à 2 roues motrices)

Le système AUTO LSD aide la traction en utilisant le système antipatinage pour gérer la performance du moteur et du freinage lorsque l'une des roues arrière commence à patiner.

Le système ne doit être utilisé que lorsque le patinage de la roue survient dans un fossé ou une surface irrégulière.

■ Fonctionnement du dispositif

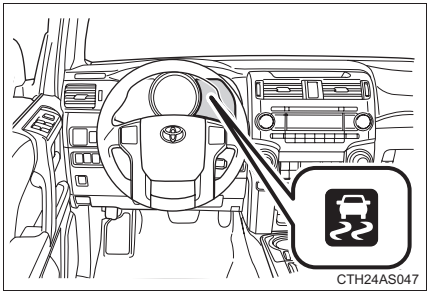


Appuyez sur le commutateur de désactivation du VSC pour activer le système.

À cet instant, les témoins "AUTO LSD" et de désactivation du VSC s'allument.

Appuyez à nouveau sur le commutateur pour désactiver le système.

Lorsque le système AUTO LSD fonctionne



Si les roues arrière patinent, le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que le système AUTO LSD a contrôlé le patinage des roues arrière.

Lorsque le moteur est arrêté puis redémarré

Le système AUTO LSD et les témoins sont automatiquement arrêtés.

En cas de surchauffe du système de freinage

Le dispositif cesse de fonctionner et un bruiteur retentit pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin "AUTO LSD" clignote et le témoin "TRAC OFF" s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. (Il n'y a aucun risque à continuer une conduite normale.)

Le système est automatiquement rétabli après un bref délai.

⚠ ATTENTION

Pour éviter tout accident

- N'utilisez le système AUTO LSD que lorsque le patinage des roues intervient dans un fossé ou sur une surface inégale.
  Un effort de braquage supérieur et un contrôle plus attentif dans les virages est nécessaire.
- Ne laissez pas le système AUTO LSD actif en permanence pendant la conduite.

⚠ NOTE

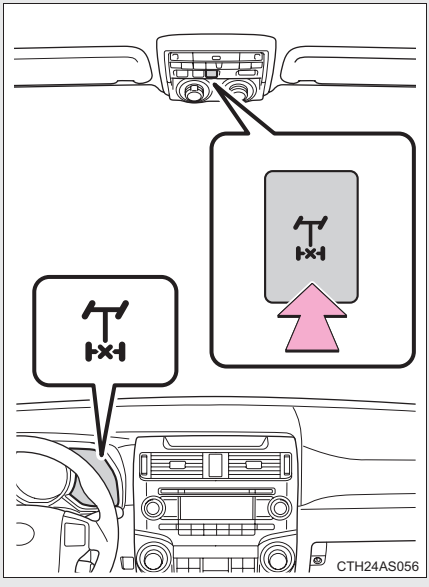
■ **Activation pendant la conduite**

N'activez jamais le système AUTO LSD lorsque la roue patine.
Mettez un terme au dérapage ou au patinage avant de l’activer.

Système de blocage de différentiel arrière*

Le système de blocage de différentiel arrière est prévu pour n'être utilisé que lorsque les roues patinent dans un fossé ou sur une surface glissante et irrégulière.

Le système de blocage de différentiel arrière est efficace dans les cas de patinage des roues arrière.



Appuyez sur le commutateur pour bloquer le différentiel arrière.

À cet instant, le témoin de blocage de différentiel arrière clignote. Attendez quelques secondes que le système termine le processus. Une fois le différentiel arrière bloqué, l'indicateur cesse de clignoter et demeure allumé.

Appuyez à nouveau sur le commutateur pour débloquer le différentiel arrière.

*: Sur modèles équipés

Utilisation du système de blocage de différentiel arrière

ÉTAPE 1 Avant d'utiliser le système de blocage de différentiel arrière:
Arrêtez le véhicule, placez le levier de vitesse sur N et le levier de commande de traction avant sur L4 pour vérifier si cela suffit. Si cette action reste sans effet, utilisez en plus le système de blocage de différentiel arrière.

ÉTAPE 2 Assurez-vous que les roues ont cessé de patiné.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton de blocage de différentiel arrière.

ÉTAPE 4 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.
Une fois le différentiel arrière bloqué, le témoin s'allume.

Débloquez le différentiel arrière dès que le véhicule bouge.
Appuyez à nouveau sur le bouton pour débloquer le différentiel arrière.

■ Blocage du différentiel arrière

Les systèmes suivants ne fonctionnent pas lorsque le différentiel arrière est bloqué. Il est normal qu'à cet instant, le témoin d'alerte ABS et le témoin de désactivation du VSC soient allumés.

- ABS
- ABS multi-terrain
- Aide au freinage d'urgence
- VSC
- Aide au démarrage en côte

■ Le blocage de différentiel arrière est désengagé lorsque

Le levier ou le commutateur de commande de motricité avant est placé sur H2 ou H4.

N'oubliez jamais de désactiver le commutateur après avoir utilisé cette fonction.

■ Après le déblocage du différentiel arrière

Vérifiez que le témoin s'éteint.

Lorsque le témoin de blocage de différentiel arrière clignote rapidement

Il y a peut-être une anomalie dans le système de blocage de différentiel arrière. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

ATTENTION

Pour éviter tout accident

- N'utilisez pas le système de blocage de différentiel arrière, sauf lorsque les roues patinent dans un fossé ou sur une surface glissante ou irrégulière. Un grand effort de braquage et un contrôle plus attentif dans les virages est nécessaire.
- Ne bloquez pas le différentiel arrière tant que les roues n'ont pas cessé de patiner.
  Sinon, le véhicule peut partir dans une direction imprévue lorsque le blocage de différentiel est engagé et provoquer un accident. Les pièces qui composent le blocage de différentiel arrière peuvent également être endommagées.
- Ne roulez pas à plus de 5 mph (8 km/h) lorsque le différentiel arrière est bloqué.
- Ne continuez pas à rouler lorsque le bouton de blocage de différentiel arrière est activé.

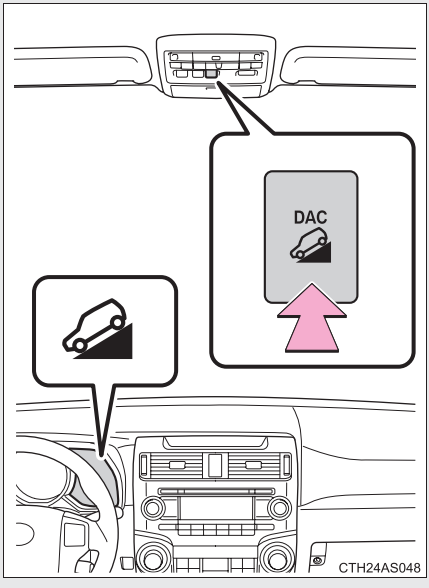
Système d'assistance à la descente*

Avec le système d'assistance à la descente, le véhicule est capable de descendre un fort dénivelé tout en conservant une vitesse réduite constante de 3 mph (5 km/h), sans que vous ayez à appuyer sur la pédale de frein.

■ Activation du système

Le système devient actif lorsque

- Le véhicule roule à moins de 15 mph (25 km/h) avec les pédales d'accélérateur et de frein relâchés.
- Modèles à 4 roues motrices non permanentes: Le levier ou le commutateur de commande de motricité avant est sur L4.
  Modèles à 4 roues motrices permanentes: Le commutateur de commande quatre roues motrices est positionné sur L4L.
- Le différentiel arrière est débloqué (sur modèles équipés).



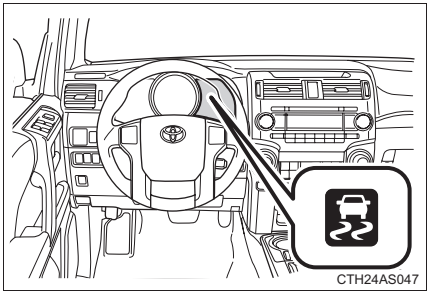
Appuyez sur le commutateur "DAC".

Le témoin du système d'assistance à la descente s'allume pour indiquer que l'assistance à la descente est activée.

Appuyez de nouveau sur ce bouton pour désactiver le système.

*: Sur modèles équipés

Lors du fonctionnement du système d’assistance à la descente



Le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que l'assistance à la descente est en action et que les feux stop ainsi que le troisième feu stop sont allumés.

Conseils d’utilisation

Le système est fonctionnel lorsque le levier de vitesses n'est pas sur P. Toutefois, pour une utilisation efficace du système, il vous est recommandé de mettre le levier de vitesses sur la gamme “2” ou “1” du mode S.

Lorsque le témoin du système d’assistance à la descente clignote

- Dans les situations suivantes, le témoin clignote et le système ne fonctionne pas:
  - Le mode de transmission n'est pas L4 (modèles à 4 roues motrices non permanents) ou L4L (modèles à 4 roues motrices permanents).
  - Le différentiel arrière est bloqué.
  - Le système de freinage surchauffe.
    Le système cesse de fonctionner et un signal sonore retentit pour avertir le conducteur. À cet instant, le témoin “TRAC OFF” s’allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Abstenez-vous d’utiliser le système jusqu’à ce que le témoin cesse de clignoter et reste allumé. (Il n’y a aucun risque à continuer de conduire normalement.)
- Dans les situations suivantes, le témoin clignote pour alerter le conducteur mais le système continue de fonctionner:
  - Le levier de vitesse est sur N. (Le frein moteur n'intervient pas.)
  - Le commutateur “DAC” est désactivé alors que le système fonctionne.
    Le système cesse de fonctionner graduellement. Le témoin clignote pendant le fonctionnement et s'éteint lorsque le système est complètement arrêté.

Défaillance du système

En cas de dysfonctionnement du système, les situations suivantes peuvent se produire:

- Le témoin du système d'assistance à la descente clignote dans une situation différente de celles précitées.
- Le témoin du système d'assistance à la descente ne s'allume pas lorsque le contacteur de démarrage est en position “ON” (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou que le bouton “ENGINE START STOP” est mis en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”).

Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

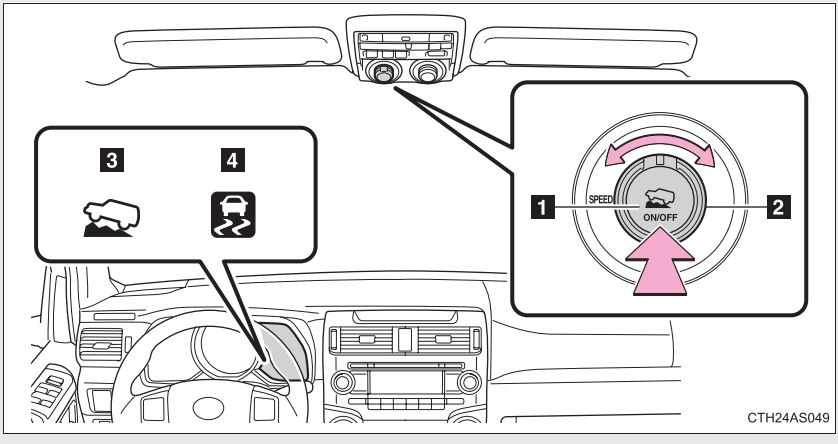
Conditions susceptibles d'altérer le fonctionnement du système d'assistance à la descente

- Ne vous en remettez pas aveuglément au système d'assistance à la descente. Dans une pente à très fort pourcentage, sur route verglacée ou très boueuse, le véhicule est susceptible de glisser et le système peut ne pas être capable de maintenir la vitesse à 3 mph (5 km/h) environ, avec pour conséquence un accident dans lequel vous-même ou toute autre personne risque d'être sérieusement blessée ou tuée.
- Ne pas mettre le levier de vitesses sur R alors que vous roulez en marche avant, ou sur D alors que vous reculez. Vous risqueriez de provoquer le blocage des roues, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Par ailleurs, cela sollicite exagérément la transmission automatique, et risque de lui causer des dommages.

Crawl Control*

Permet de rouler sur des surfaces non-routières extrêmement irrégulières à basse vitesse fixe, sans appuyer sur la pédale d'accélérateur ou de frein. Minimise la perte de traction ou le dérapage du véhicule lors de la conduite sur routes glissantes et permet une conduite stable.

■ Commutateur Crawl Control



1 Commutateur "ON/OFF"

Le témoin Crawl Control s'allume et le témoin de perte d'adhérence clignote lorsqu'il fonctionne.

2 Cadran de sélecteur de vitesse

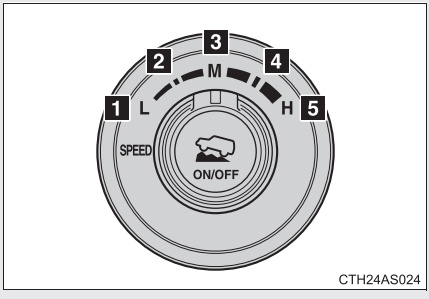
Tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la vitesse et dans l'autre sens pour la diminuer.

3 Témoin Crawl Control

4 Témoin de perte d'adhérence

*: Sur modèles équipés

■ Modes de vitesse



Le tableau suivant indique certains types de terrain et les modes de vitesse recommandés.

Mode		État de la route
1	L (Basse)	Rocher, bosse (en descente) et gravier (en descente)
2	Entre L et M	Bosse (en montée)
3	M (Moyenne)	Neige, boue, gravier (en montée), sable, poussière, bosse (en montée) et herbe
4	Entre M et H	
5	H (Haute)	

■ Conditions de fonctionnement de la fonction Crawl Control

- Le moteur est en marche.
- Le levier de vitesse n'est pas sur P ni sur N.
- Le levier ou le commutateur de commande de motricité avant est positionné sur L4.
- La porte conducteur est fermée.

■ **Le système Crawl Control est temporairement annulé lorsque**

Le véhicule roule à plus de 15 mph (25 km/h). Le témoin Crawl Control clignote jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit réduite.

■ **Annulation automatique du système**

Dans les situations suivantes, le dispositif cesse de fonctionner et un bruiteur retentit pour alerter le conducteur. Le témoin Crawl Control clignote jusqu'à ce que le système soit totalement désactivé.

- Lorsque le levier de vitesses est sur P ou N
- Lorsque vous mettez sur H4 le levier ou le commutateur de commande de motricité avant
- Lorsque la porte du conducteur est ouverte
- En cas de dysfonctionnement du système
- Lorsque le système de freinage surchauffe
  Arrêtez le véhicule en lieu sûr. (Il n'y a aucun risque à continuer une conduite normale.)
- Lorsque le système de transmission automatique surchauffe
  Arrêtez le véhicule en lieu sûr jusqu'à ce que le témoin d'alerte de température du liquide de transmission automatique s'éteigne.

■ **Bruits et vibrations causés par le système Crawl Control**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur, ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement du système Crawl Control.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque le système Crawl Control est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant de direction.
  - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Quand utiliser la fonction Crawl Control

- Ne vous en remettez pas aveuglément au système Crawl Control. Cette fonction n'étend pas les limites de performance du véhicule. Observez toujours le terrain soigneusement et conduisez prudemment.
- Les modes de vitesse recommandés pour les terrains indiqués (→P. 286) n'ont qu'une valeur de référence. Le mode choisi peut être inadapté aux conditions tout-terrain réelles en raison de facteurs comme l'irrégularité du terrain ou du dénivelé. Observez soigneusement le terrain tel qu'il est et conduisez prudemment.
- Une fois la fonction Crawl Control activée, vérifiez que le témoin correspondant s'allume. S'il clignote, le véhicule n'est pas sous contrôle du système.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

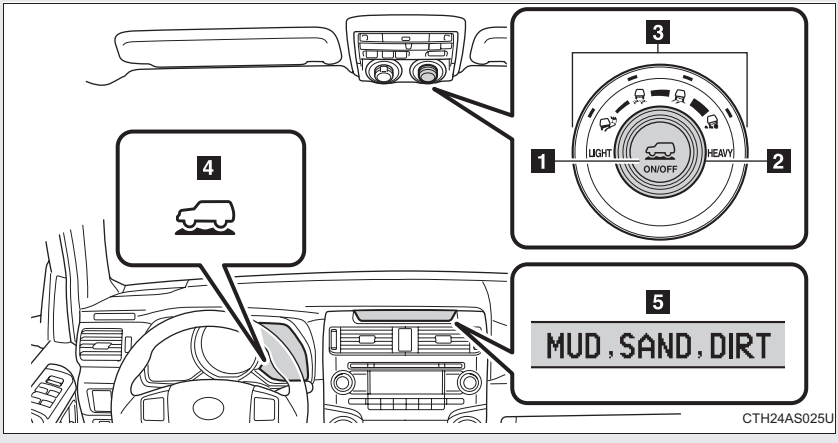
En conduisant sur les surfaces suivantes, le système peut être dans l'incapacité de maintenir la basse vitesse fixée et provoquer un accident:

- Pentes extrêmement abruptes
- Surfaces extrêmement inégales
- Routes enneigées ou autres surfaces glissantes

Sélection multi-terrain*

Le système de sélection multi-terrain se décline en 4 modes de terrain. Lorsqu'un mode de terrain est sélectionné en accord avec l'état du terrain, la puissance du moteur et le système antipatinage sont contrôlés de façon à améliorer les conditions de conduite hors route.

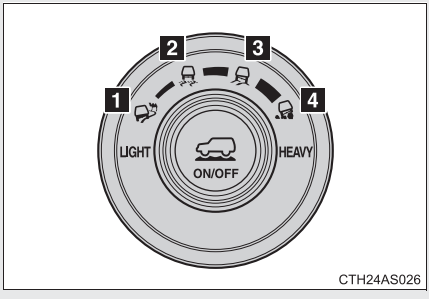
De plus, des messages de recommandations, par exemple des conseils de sélection de modes de transmission, s'affichent sur l'instrument accessoire pour assister le conducteur dans le pilotage du véhicule.



1 Commutateur "ON/OFF"
2 Cadran de sélecteur de mode
3 Témoins de mode
4 Témoin de sélection multi-terrain
5 Instrument accessoire

*: Sur modèles équipés

■ Modes de sélection multi-terrain



	Symbole	Mode
1		BOUE ET SABLE
2		CAILLOUX ROULANTS
3		BOSSE
4		ROCHER

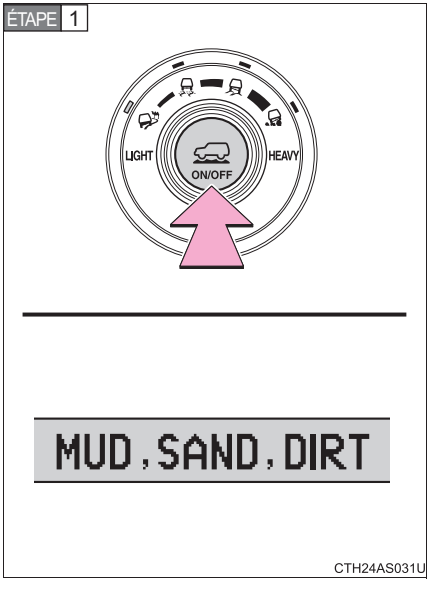
Le tableau suivant indique certains types de terrain et les modes de sélection multi-terrain recommandés.

Mode / État de la route	ROCHER	BOSSE	CAILLOUX ROULANTS	BOUE ET SABLE
Rocher	★			
Bosse		★		
Bosse, sillon		★		
Pente/ V-fossé		★		
En montée/ en descente		★		
Lit de rivière			★	
Gravier			★	
Brousse			★	
Neige profonde				★
Sable				★
Boue				★
Poussière				★

■ **La sélection multi-terrain peut être activée lorsque**

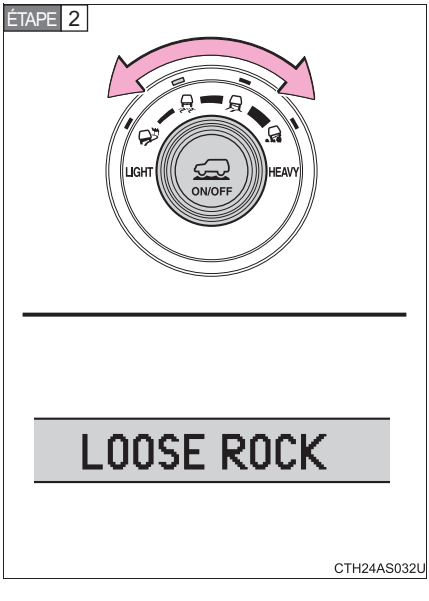
- Le véhicule roule à environ 7 mph (12 km/h) ou moins.
- BOUE ET SABLE: Le levier ou le commutateur de commande de motricité avant est sur L4 ou H4.
  CAILLOUX ROULANTS, BOSSE et ROCHER: Le levier ou le commutateur de commande de motricité avant est positionné sur L4.
- La fonction Crawl Control est inactive.

Sélection des modes



Appuyez sur le bouton “ON/OFF”.

Tous les témoins de mode s’allument puis s’éteignent, à l’exception du témoin du mode en cours. Les conditions de routes applicables s’affichent sur l’instrument accessoire.



Tournez le cadran pour sélectionner le mode de votre choix.

Le témoin du mode sélectionné s’allume et les conditions de routes applicables s’affichent sur l’instrument accessoire.

Si le témoin de mode clignote, la sélection multi-terrain ne peut pas être utilisée. Suivez les instructions affichées sur l’instrument accessoire et vérifiez que le témoin de mode cesse de clignoter. (→P. 293)

Les messages affichés sur l'instrument accessoire

En fonction des boutons utilisés, l'un des messages suivants peut s'afficher sur l'instrument accessoire pour fournir des indications, sur la sélection du mode de transmission par exemple:

Message	Explications	Procédure
PASSER EN modèles à 4 roues motrices (En sélectionnant le mode BOUE ET SABLE)	Indique que le mode de transmission doit être changé pour H4 ou L4.	Placez le levier ou le commutateur de commande de motricité avant sur H4 ou L4.
PASSER SUR L4 (En sélectionnant le mode CAILLOUX ROULANTS, BOSSE ou ROCHER)	Indique que le mode de transmission doit être changé pour L4.	Placez le levier ou le commutateur de commande de motricité avant sur L4.
ARRETEZ LE VEHICULE ET PLACEZ LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE SUR N (Quel que soit le mode sélectionné)	Indique que le mode de transmission ne peut pas être changé pour H4 ou L4.	Arrêtez complètement le véhicule et/ou placez le levier de vitesse sur N.
ACCÉLÉREZ OU DÉCÉLÉREZ (Lors du passage du levier de commande de traction avant sur H4 ou H2)	Indique que le changement de mode de transmission risque de ne pas réussir.	Conduisez en ligne droite en accélérant ou en décélérant, ou en marche arrière.
CONDUISEZ LE VÉHICULE SUR UNE COURTE DISTANCE (En appuyant sur le bouton de blocage de différentiel)	Indique que le différentiel arrière n'est pas bloqué.	Conduisez le véhicule en marche avant ou arrière sur une courte distance.

Message	Explications	Procédure
OP. IMPOSSIBLE LORSQUE la sélection multi-terrain est ACTIVE (En appuyant sur le commutateur de désactivation du VSC ou “A-TRAC”)	Indique que les fonctions VSC et antipatinage ne peuvent pas être désactivées lorsque la sélection multi-terrain fonctionne.	-
SÉLECTION IMPOSSIBLE (En appuyant sur le commutateur “ON/OFF”)	Indique que la sélection multi-terrain est inutilisable car le véhicule roule à plus de 7 mph (12 km/h).	Réduisez la vitesse du véhicule.
OP. IMPOSSIBLE LORSQUE LA FONCTION CRAWL CONTROL EST ACTIVÉE (En appuyant sur le commutateur “ON/OFF”)	Indique que la sélection multi-terrain est inutilisable car la fonction Crawl Control est activée.	Désactivez la fonction Crawl Control.
La sélection multi-terrain A ÉTÉ ANNULÉE (En appuyant sur le commutateur “ON/OFF”)	Indique que la sélection multi-terrain est désactivée.	-
Sélection multi-terrain INDISPONIBLE (En appuyant sur le commutateur “ON/OFF”)	Indique que la sélection multi-terrain est inutilisable car le système VSC et/ou quatre roues motrices peut être défaillant.	Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **La sélection multi-terrain est temporairement annulée lorsque**

Le levier ou le commutateur de commande de motricité avant est placé sur H4 alors que la sélection multi-terrain est en mode ROCHER, BOSSE ou CAILLOUX ROULANTS. Le témoin de mode clignote jusqu'à ce que le levier soit replacé sur L4.

■ **Lorsque le témoin de sélection multi-terrain continue de clignoter**

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du système de sélection multi-terrain.
Dans ce cas, la sélection multi-terrain est automatiquement annulée. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque le témoin de sélection multi-terrain s'éteint alors que la fonction est active**

- L'un des système du véhicule lié à la sélection multi-terrain peut être défaillant.
  Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- L'actionneur de frein peut être sur le point de surchauffer.
  Un signal sonore retentit, le témoin "A-TRAC" s'éteint et le témoin "TRAC OFF" s'allume. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Abstenez-vous d'utiliser la sélection multi-terrain jusqu'à ce que le témoin "A-TRAC" se rallume et que le témoin "TRAC OFF" s'éteigne. (Le véhicule peut toujours rouler, même lorsque la sélection multi-terrain est inopérante.)

Dans les cas précités, la sélection multi-terrain est automatiquement annulée.

⚠ ATTENTION

■ Avant de prendre le volant

Pour éviter tout accident, suivez les recommandations de conduites tout-terrain. (→P. 307)

■ Lorsque vous utilisez la sélection multi-terrain

- N'utilisez pas le système de sélection multi-terrain pour la conduite normale (sur route). Le système de sélection multi-terrain est conçu exclusivement pour la conduite tout-terrain.
- Ne vous en remettez pas aveuglément au système de sélection multi-terrain. Cette fonction n'étend pas les limites de performance du véhicule. Observez toujours le terrain soigneusement et conduisez prudemment.
- Les modes recommandés pour les terrains indiqués (→P. 290) n'ont qu'une valeur de référence. Le mode choisi peut être inadapté aux conditions tout-terrain réelles en raison de facteurs comme l'irrégularité du terrain ou du dénivelé. Observez le terrain tel qu'il est soigneusement et conduisez prudemment.
- Après avoir sélectionné un mode, vérifiez que le témoin de sélection multi-terrain et le témoin du mode sélectionné sont allumés. Si l'un des témoins concernés clignote, le véhicule n'est pas sous contrôle de sélection multi-terrain.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou que vous freinez sur une chaussée glissante

ABS multi-terrain (Système de freinage antiblocage) (sur modèles équipés)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou que vous freinez sur une chaussée glissante ou dans des conditions de conduite difficiles (routes très irrégulières, sable, boue)

Le système ABS multi-terrain fonctionne en synchronisme avec la sélection multi-terrain.

Aide au freinage d'urgence

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

TRAC (Système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante

Aide au démarrage en côte (sur modèles équipés)

Contribue à empêcher le véhicule de reculer au démarrage dans une montée ou sur une pente glissante

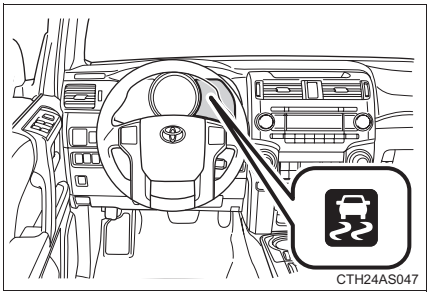
LSD (Différentiel à glissement limité) (sur modèles équipés)

Transfère la puissance de traction aux pneus arrière lorsque les pneus avant patinent, et vice-versa, pour améliorer la motricité

KDSS (Système de suspension cinétique dynamique) (sur modèles équipés)

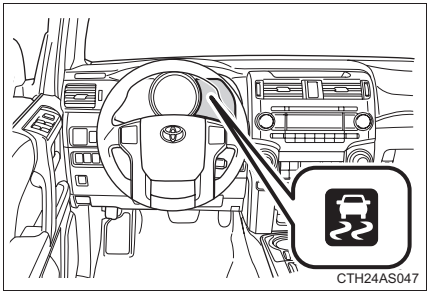
Améliore le confort de conduite et la maniabilité en faisant appel à un système de commande hydraulique pour gérer les barres de stabilisation de la suspension en réaction au revêtement de la route et aux conditions de conduite en virages ou conduite tout-terrain

Lorsque les systèmes TRAC/VSC fonctionnent (modèles à 2 roues motrices)



Si le véhicule risque de déraper ou si une roue motrice patine, le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que les systèmes TRAC/VSC sont en fonction.

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/d’aide au démarrage en côte sont en action (modèles à 4 roues motrices)



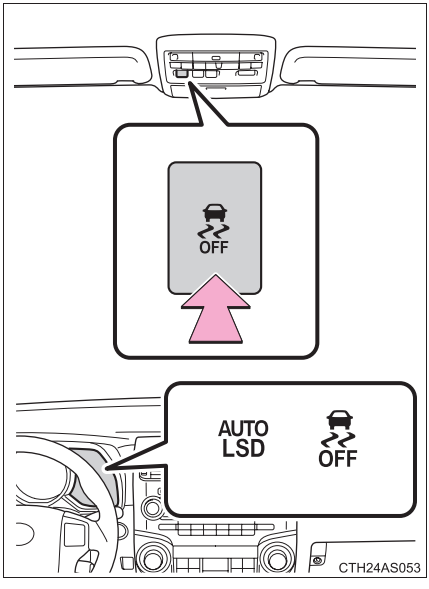
Si le véhicule risque de déraper ou de reculer pendant un démarrage en côte, ou si une roue motrice patine, le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote pour indiquer que les systèmes TRAC/VSC/d’aide au démarrage en côte fonctionnent.

Les feux de stop et le troisième feu stop s'allument et un signal sonore se déclenche de façon intermittente lorsque l'aide au démarrage en côte est actif.

Neutralisation des systèmes TRAC/VSC (modèles à 2 roues motrices)

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, les systèmes TRAC/VSC risquent d'intervenir pour limiter la puissance moteur transmise aux roues. Vous pouvez alors avoir besoin de désactiver le système pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

■ Éteindre uniquement le système TRAC (allumer le système AUTO LSD [→P. 276])

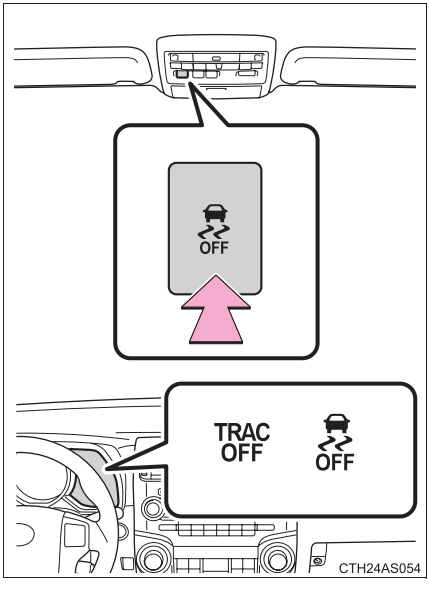


Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur la touche puis relâchez-la.

Les témoins "AUTO LSD" et de désactivation du VSC s'allument.

Appuyez à nouveau sur le commutateur pour réactiver le système.

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC



Véhicule à l'arrêt, appuyez sur la touche pendant plus de 3 secondes pour désactiver les systèmes TRAC et VSC.

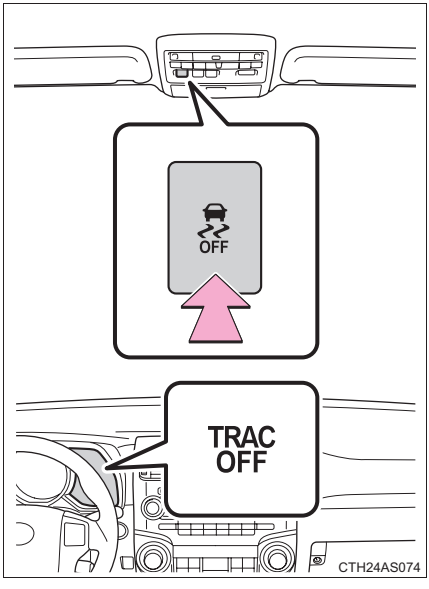
Les témoins indicateurs “TRAC OFF” et de désactivation du VSC doivent s’allumer.

Appuyez à nouveau sur la touche pour réactiver les systèmes.

Neutralisation des systèmes TRAC/VSC (modèles à 4 roues motrices)

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, les systèmes TRAC/VSC risquent d'intervenir pour limiter la puissance moteur transmise aux roues. Vous pouvez alors avoir besoin de désactiver le système pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

■ Neutralisation du système TRAC seulement

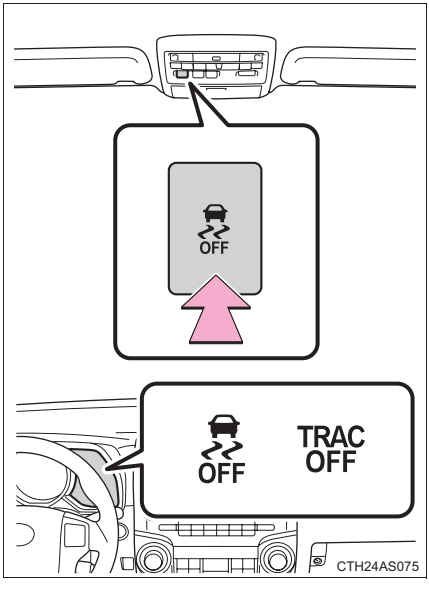


Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur la touche puis relâchez-la.

Le témoin indicateur "TRAC OFF" doit s'allumer.

Appuyez à nouveau sur le commutateur pour réactiver le système.

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC



Véhicule à l'arrêt, appuyez sur la touche pendant plus de 3 secondes pour désactiver les systèmes TRAC et VSC.

Les témoins indicateurs “TRAC OFF” et de désactivation du VSC s’allument.

Appuyez à nouveau sur la touche pour réactiver les systèmes.

■ **Lorsque le voyant lumineux “TRAC OFF” s’allume même si la touche de désactivation du VSC n’a pas été enfoncée**

Le TRAC, l’aide au démarrage en côte, l’aide à la descente et Crawl Control ne peuvent être utilisés. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Conditions de fonctionnement de l’aide au démarrage en côte**

- Le levier de vitesses est sur D ou S.
- La pédale de frein n’est pas enfoncée.
- Le différentiel arrière est débloqué (sur modèles équipés).

■ **En cas de surchauffe du système de freinage**

L'aide au démarrage en côte cesse de fonctionner et un signal sonore se déclenche pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin “TRAC OFF” s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. (Il n'y a aucun risque à continuer une conduite normale.)

Le système est automatiquement rétabli après un bref délai.

■ **Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, ABS multi-terrain (sur modèles équipés), freinage assisté, VSC, TRAC et aide au démarrage en côte (sur modèles équipés)**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant de direction.
  - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.
  - Il peut se produire de légères pulsations à la pédale de frein après la mise en action de l'ABS ou de l’ABS multi-terrain.
  - Léger enfoncement de la pédale de frein après mise en action de l'ABS ou de l’ABS multi-terrain.

■ **Réactivation des systèmes TRAC/VSC après arrêt du moteur**

Le simple fait d'arrêter le moteur après avoir désactivé les systèmes TRAC/VSC les réactive automatiquement.

Réactivation du système VSC asservi à la vitesse du véhicule (modèles à 2 roues motrices)

Lorsque le système TRAC est désactivé et que le système AUTO LSD est activé, le VSC se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente. Toutefois, lorsque les systèmes TRAC et VSC sont désactivés, ceux-ci ne se réactivent pas d'eux-mêmes même si la vitesse du véhicule augmente.

Réactivation des systèmes TRAC/VSC (modèles à 4 roues motrices)

Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés, ceux-ci ne se réactivent pas d'eux-mêmes même si la vitesse du véhicule augmente.

⚠ ATTENTION

Les systèmes ABS et ABS multi-terrain ne fonctionnent pas efficacement lorsque

- Les limites d'efficacité de l'adhérence des pneus ont été dépassées (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Le véhicule est en aquaplanage à grande vitesse sur routes mouillée ou glissante.

La distance de freinage lorsque l'ABS ou l'ABS multi-terrain fonctionne dépasse celle des conditions normales

L'ABS et l'ABS multi-terrain ne sont pas destinés à raccourcir la distance de freinage du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de terre, gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes semées de nids-de-poules ou à chaussée irrégulière

Le système TRAC risque de ne pas intervenir efficacement quand

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.
Ne prenez pas le volant lorsque les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Le système d'aide au démarrage en côte peut être inefficace quand

Ne vous en remettez pas aveuglément au système d'aide au démarrage en côte. Il peut arriver que l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas correctement dans les pentes abruptes et sur les routes verglacées.

■ Lorsque le système VSC est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote.Conduisez toujours prudemment.
Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation.Les systèmes TRAC/VSC étant conçus pour garantir au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

■ Remplacement des pneumatiques

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS multi-terrain et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.

Pour remplacer les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

■ Comportement des pneumatiques et des suspensions

L'utilisation de pneumatiques affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un mauvais fonctionnement.

Précautions à observer en tout-terrain

Ce véhicule appartient à la catégorie des utilitaires de loisirs, qui se caractérise par une garde au sol plus haute et des voies plus étroites, par rapport à la hauteur du centre de gravité, afin de permettre des utilisations très diverses en tout-terrain.

Particularités du véhicule tout-terrain

- Des particularités de conception lui confèrent un centre de gravité plus haut que les voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. Les véhicules utilitaires ont un taux de retournement significativement supérieur à celui des autres types de véhicules.
- La garde au sol plus importante a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir prendre les virages aussi vite que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas censée offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive risque d'être la cause du retournement du véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à prendre avec les véhicules tous-terrains

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel ou mortel et de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. C'est pourquoi le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture dès que le véhicule est en mouvement.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans la mesure du possible.
  Autrement, une perte de contrôle ou un retournement du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.
- Charger la galerie de pavillon entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de rouler à haute vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoquer son retournement par suite d'une conduite trop imprudente.
- Ralentissez systématiquement lorsqu'il y a de fortes rafales vent en travers. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Il pourrait s'ensuivre une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, avec un risque d'accident grave ou mortel. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.
- Ne pas rouler horizontalement à travers des pentes abruptes. Il est préférable de monter/descendre dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut verser sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

En tout-terrain, observez les recommandations suivantes pour vous assurer une conduite agréable et contribuer à ce que les véhicules tout-terrain ne se voient pas interdits de circulation:

- N'empruntez pas les chemins interdits d'accès aux véhicules tout-terrain.
- Respectez les propriétés privées. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pénétrez pas dans les terrains fermés. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Ne sortez pas des chemins tracés. Par temps humide, il faut conduire autrement ou renoncer à emprunter certains chemins pour éviter de les rendre impraticables.

Informations supplémentaires pour la conduite tout-terrain

Pour les utilisateurs résident aux États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Le service américain des forêts et le Bureau of Land Management

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer en tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessure, de mort ou de dommages au véhicule:

- Hors des routes, conduisez prudemment. Ne prenez pas de risques inutiles en roulant dans des endroits dangereux.
- Ne tenez pas le volant de direction par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Une bosse peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur du bord du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable ou l'eau, vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, plastiques, pierres, sable, etc. coincés ou adhérant au soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé sans être nettoyé des corps étrangers coincés ou collés sous le soubassement, il y a risque de panne ou d'incendie du véhicule.
- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. C'est pourquoi le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture dès que le véhicule est en mouvement.
- En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à une vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Il pourrait s'ensuivre une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, avec un risque d'accident grave ou mortel. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage par pénétration d'eau**

Prenez toutes les précautions d'usage pour éviter toute détérioration par l'eau du moteur ou d'autres éléments.

- L'eau entrant dans le moteur par l'admission d'air lui cause des dommages sérieux.
- La pénétration d'eau dans la transmission automatique risque d'affecter la qualité du passage des vitesses, de bloquer la transmission en provoquant des vibrations et finalement de détériorer la transmission automatique.
- L'eau est capable de faire disparaître par dilution la graisse des roulements de roues, entraînant une corrosion et une rupture prématurée et peut aussi entrer dans les carters de différentiels, de transmission et de boîte de transfert, avec pour effet la dégradation des propriétés lubrifiantes de l'huile.

■ **Au cas où vous devez rouler dans l'eau**

Si vous conduisez dans l'eau pour traverser un cours d'eau peu profond, vérifiez tout d'abord la profondeur de l'eau et la fermeté du lit du cours d'eau. Roulez à vitesse réduite et évitez les cours d'eau trop profonds.

■ **Inspection après conduite tout-terrain**

- Le sable et la boue accumulés dans les tambours de freins et autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du système de freinage et lui causer des dommages.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Veillez à ce que tout soit bien maintenu en place.
- Pour maintenir l'équilibre du véhicule en roulant, répartissez uniformément les bagages dans le compartiment à bagages.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne laissez pas de poids superflu dans le véhicule.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) - (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention “Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

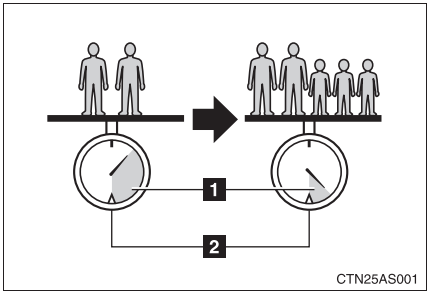
Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Ce poids ne peut pas dépasser en toute sécurité la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages.

(→P. 694)

Formule de calcul pour votre véhicule



1 Capacité de chargement

2 Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) (→P. 694)

Supposons que 2 personnes dont le poids cumulé de A lb. (kg) montent à bord de votre véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la quantité disponible pour le chargement et les bagages sera de C lb. (kg) comme suit:

B*2 lb. (kg) - A*1 lb. (kg) = C*3 lb. (kg)

*1: A =Poids des personnes
*2: B =Capacité de charge totale
*3: C = Charge disponible pour le chargement et les bagages

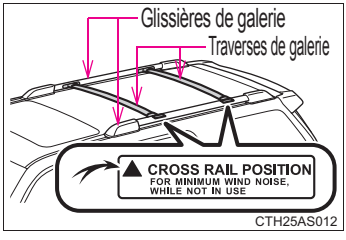
Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers dont le poids cumulé est de D lb. (kg) montent à bord, la charge disponible pour le chargement et les bagages sera réduite à E lb. (kg) comme suit:

C lb. (kg) - D*4 lb. (kg) = E*5 lb. (kg)

*4: D =Poids supplémentaire des personnes
*5: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

Lorsque vous utilisez la galerie de pavillon



- Pour utiliser les glissières de galerie de pavillon et transporter une charge, il est nécessaire de mettre en place deux ou plusieurs traverses Toyota ou équivalentes.
- Lorsqu'il n'y a pas de bagages sur la galerie de pavillon, Toyota recommande de sécuriser les rails latéraux avant et arrière en les plaçant dans la position, comme illustré. Cela peut réduire le bruit du vent lors de la conduite.

ATTENTION

Objets à ne pas transporter dans le coffre

Transportés dans le coffre, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

⚠ ATTENTION

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Disposez le chargement et les bagages dans le coffre de manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.
  En cas de freinage brusque ou d'accident, tous ces articles risquent d'être projetés dans l'habitacle et de blesser les passagers.
- Ne placez aucun objet ni bagage aux endroits suivants, au risque qu'il se coince sous la pédale de frein ou d'accélérateur et empêche ainsi le conducteur de les actionner normalement, qu'il bouche le champ de vision du conducteur ou bien qu'il heurte le conducteur ou un passager, avec pour conséquence un accident:
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle, car ils risquent d'être projetés et de blesser quelqu'un en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- N'autorisez personne à prendre place dans le coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

⚠ ATTENTION

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu et de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

■ Précautions pour la galerie de pavillon

Lors du transport d'une charge sur la galerie de pavillon, respecter les points ci-dessous:

- Disposez la charge de manière à la répartir le mieux possible sur la galerie.
- En cas de transport d'une charge longue ou large, ne jamais dépasser la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P. 694)
- Avant de conduire, vérifiez que la charge est correctement fixée sur la galerie de pavillon.
- Charger la galerie de pavillon entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou de faire des manœuvres brusques, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de le voir se retourner autrement de conduire avec prudence, et d'être ainsi grièvement, voire mortellement blessé.
- Si vous devez voyager sur une longue distance, sur des routes en mauvais état ou à vitesse soutenue, arrêtez-vous périodiquement sur le trajet pour vous assurer que les traverses de galerie sont correctement fixées et que la charge reste en place.
- Ne chargez pas la galerie de pavillon à plus de 120 lb. (54 kg).

⚠ NOTE

■ Mise en place de la charge

Prenez garde de ne pas abîmer la surface du toit ouvrant.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le poids nominal de remorque et la capacité de chargement.

■ **Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule): (→P. 694)**

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

■ **Capacité d'assises**

Véhicules sans troisième rangée de sièges: 5 occupants (avant: 2, arrière: 3)

Véhicules pourvus d'une troisième rangée de sièges: 7 occupants (avant: 2, arrière: 5)

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants, de poids moyen estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

Même si le nombre d'occupants reste dans la capacité d'assises du véhicule, n'excédez pas la capacité de charge totale.

■ **PNR (Poids Nominal de Remorque): (→P. 331, 694)**

PNR désigne le poids total en charge maximal de la caravane/remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule peut tracter.

■ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 599)

ATTENTION

Surcharge du véhicule

Ne surchargez jamais le véhicule.
Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

■ Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des fluides adaptés aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement moteur
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien le niveau et la densité relative de l'électrolyte de la batterie.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues arrière.

  Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

■ **Avant de prendre le volant**

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation.

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Dégagez le châssis du véhicule de toute la glace accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement les passages de roue et les freins de toute accumulation de glace ou de neige.

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

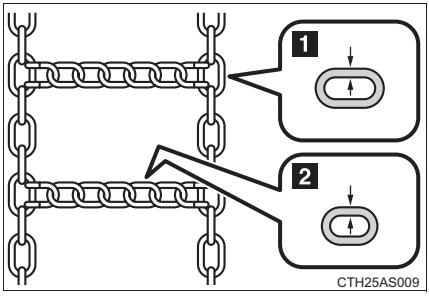
Accélérez progressivement et roulez à une vitesse raisonnable adaptée aux conditions de circulation.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Garez le véhicule et mettez le levier de vitesses sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si nécessaire, caler les roues pour éviter au véhicule tout mouvement, en roulant ou en glissant.

Sélection des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient.
La taille des chaînes est réglementée en fonction de chaque dimension de pneumatiques.



1 Chaîne latérale
(0,20 in. [5 mm] de diamètre)

2 Chaîne transversale
(0,20 in. [5 mm] de diamètre)

Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de voirie. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Seules les roues arrière doivent être équipées de chaînes à neige. Ne montez pas de chaînes sur les roues avant.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues arrière. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.

⚠ ATTENTION

■ La conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. Autrement, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneumatiques des dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.

■ Conduite avec chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. Autrement, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans des nids-de-poule.
- Évitez tout freinage et changement de direction brutal, car les qualités de tenue de route du véhicule peuvent être altérées par l'utilisation des chaînes à neige.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

NOTE

Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneumatiques reconnu.
En effet, le démontage/remontage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionnent pas normalement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est essentiellement conçu pour transporter des passagers et des charges utiles. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, il vous est interdit de surcharger votre véhicule ou votre caravane/remorque. Vous devez également vous assurer que l'équipement de traction utilisé est adapté, qu'il a été convenablement installé et mis en œuvre, et que vous appliquez les bonnes pratiques qui s'imposent pour la conduite.

La stabilité et l'efficacité au freinage de l'ensemble véhicule-remorque sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et réglages de freinage, les freins de la caravane/remorque, l'attelage et systèmes d'attelage (sur modèles équipés).

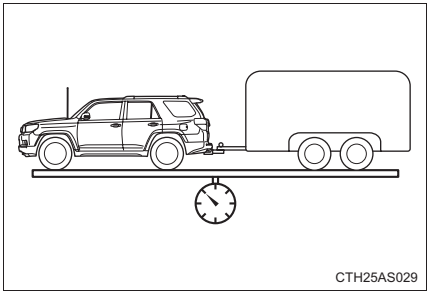
Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de votre caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

Les garanties de Toyota ne s'appliquent pas à des dommages ou à des défaillances techniques provoquées par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information sur le kit d'attelage, etc.

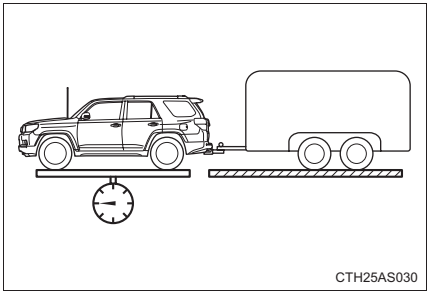
Expressions liées au remorquage

■ PNBC (Poids Nominal Brut Combiné)


CTH25AS029

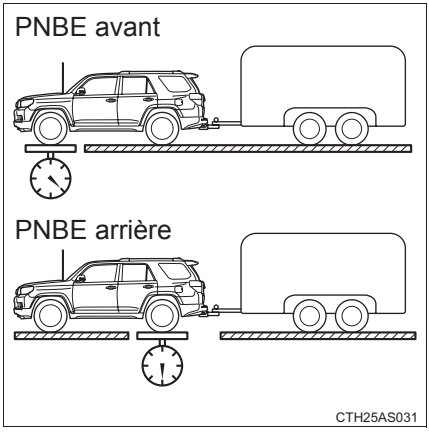
Poids brut maximum combiné techniquement admissible. Le poids total roulant autorisé correspond à la somme du poids total du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids de la caravane/remorque tractée (y compris son chargement).

■ PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule)


CTH25AS030

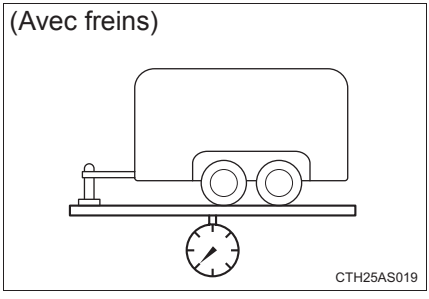
Poids brut maximum du véhicule techniquement admissible. Le poids brut de véhicule est égal au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et du poids au timon.

■ PNBE (Poids Nominal Brut sur Essieu)



Poids brut maximum sur essieu techniquement admissible. Le poids brut sur essieu est égal à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière).

■ PNR (Poids Nominal de Remorque)



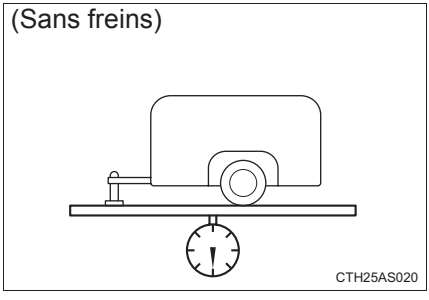
Poids brut maximum de remorque techniquement admissible. Le poids brut de remorque est égal à la somme entre le poids de la caravane/ remorque et le poids de son chargement.

Le PNR est calculé en prenant pour hypothèse que le véhicule est de base avec un conducteur, un passager avant, un équipement de remorquage (si disponible), un attelage et systèmes d'attelage (si nécessaire).

Tout équipement optionnel, passager et chargement supplémentaire dans le véhicule réduit d'autant le poids nominal de remorque, afin que les limites de PNBC, PNBV et PNBE ne soient pas dépassées.

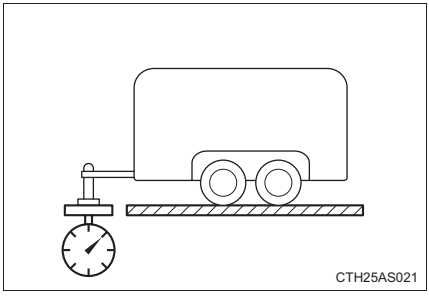
Si le poids brut de remorque dépasse 3000 lb. (1360 kg), il est recommandé d'utiliser une caravane/remorque à 2 essieux ou plus.

■ PNR non-freiné (Poids Nominal de Remorque non-freiné)



Poids nominal de remorque pour tracter une caravane/remorque dépourvue de système de frein de service.

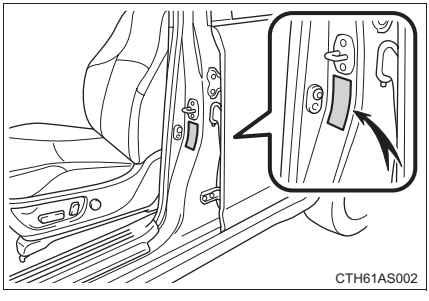
■ Poids au timon



Charge s'exerçant sur la boule d'attelage de la caravane/remorque. (→P. 332)

Limites de poids

- Le poids brut de remorque ne doit jamais excéder le PNR indiqué dans le tableau. (→P. 331)
- Le poids total roulant autorisé ne doit jamais excéder le PNBC indiqué dans le tableau. (→P. 331)



- Le poids brut du véhicule ne doit jamais excéder le PNBV indiqué sur l'étiquette d'homologation.
- Le poids brut sur essieu appliqué sur chaque essieu ne doit jamais excéder le PNBE indiqué sur l'étiquette d'homologation.

- Si le poids brut de remorque est supérieur au PNR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée d'un frein de service.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 2000 lb. (907 kg), il faut utiliser des compensateurs de capacité suffisante.

PNBC, PNR et PNR non-freiné

Vérifiez que les valeurs de poids brut de remorque, poids total roulant autorisé, poids brut de véhicule, poids brut sur essieu et poids au timon n'excèdent pas les limites.

■ PNBC* et PNR*

Système de transmission	Poids Nominal de Remorque	PNBC
Modèles à 2 roues motrices	5000 lb. (2270 kg)	11100 lb. (5035 kg)
Modèles à 4 roues motrices		11300 lb. (5125 kg)

■ PNR non-freiné*

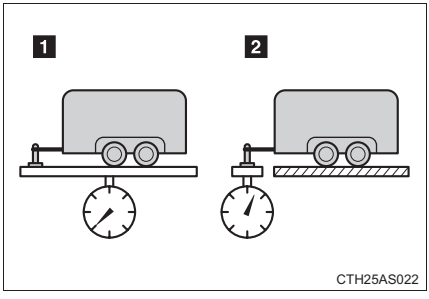
1655 lb. (750 kg)

*: Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE J2807.

Poids au timon de caravane/remorque

- La valeur préconisée de poids au timon varie selon le type de traction ou de caravane/remorque, comme suit.
- Afin de garantir les valeurs préconisées indiquées ci-dessous, il faut charger la caravane/remorque conformément aux instructions suivantes.
  - Poids au timon

    Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon en représente 9% à 11%. (Poids au timon/Poids brut de remorque x 100 = 9% à 11%)



1 Poids brut de remorque
2 Poids au timon

Si vous utilisez un attelage à répartition pour tracter, rétablissez le poids sur l'essieu avant à la même valeur que celle précédant l'accouplement de la caravane/remorque.

Si la mesure directe du poids sur l'essieu avant n'est pas possible, mesurez la hauteur de l'aile avant au-dessus de l'essieu avant, avant accouplement de la caravane/remorque. Corrigez le couple de l'attelage à répartition de sorte à obtenir que l'aile avant soit rétablie à la hauteur qui était la sienne avant accouplement de la caravane/remorque.

Vous pouvez contrôler le poids brut de remorque, le poids brut sur essieu et le poids au timon sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux de construction, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

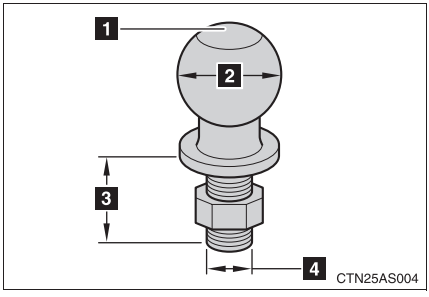
Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes. Toyota vous recommande d'utiliser un attelage Toyota pour votre véhicule. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, consultez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement un attelage de capacité suffisante pour le poids brut de remorque de votre véhicule.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule d'attelage en lui appliquant une fine pellicule de graisse.
- Démontez l'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Après démontage de l'attelage, protégez les trous de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration d'éléments extérieurs à l'intérieur du véhicule.

Choix de la boule d'attelage

Utilisez une boule d'attelage adaptée à l'application envisagée.



1 Capacité nominale de la boule d'attelage

Doit être au moins égale au poids nominal brut de remorque de la caravane/remorque.

2 Diamètre de la boule

Doit correspondre en taille au coupleur de crochet d'attelage. Le diamètre de la boule d'attelage à utiliser est généralement indiqué sur la plupart des coupleurs.

Catégorie de caravane/ remorque	Diamètre typique de boule d'attelage
IV	2 5/16 in.
II et III	2 in.
I	1 7/8 in.

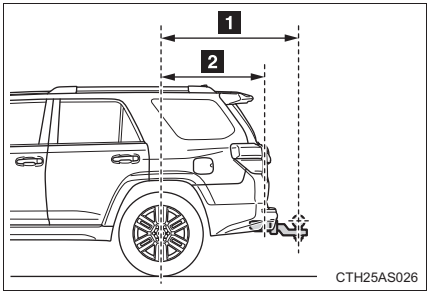
3 Longueur de tige

Doit dépasser d'au moins 2 filets sous l'écrou avec rondelle.

4 Diamètre de tige

Doit correspondre au diamètre du support de la boule.

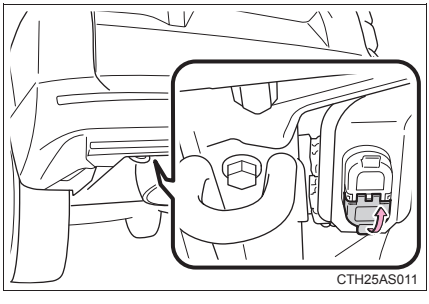
Positions de la tête et de la boule d'attelage



1 Position de la boule d'attelage: 50,1 in. (1272 mm)

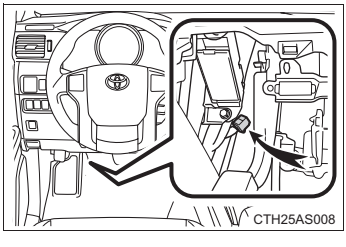
2 Position du trou de tige réceptrice d'attelage: 43,7 in. (1109 mm)

Branchement des feux de la caravane/remorque



Utilisez le faisceau électrique rangé à l'arrière sous la caisse.

■ Connecteur de service pour le contrôleur de frein de remorquage



Votre véhicule est équipé d'un connecteur de service pour le contrôleur de freinage de la remorque, comme illustré.

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident où vous-même ou autrui risqueriez d'être tué ou gravement blessé, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

- Les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque sont variables selon les états ou les provinces. Ne pas dépasser la limitation de vitesse indiquée par la signalisation.
- Toyota recommande de limiter la vitesse de l'ensemble véhicule-remorque à 65 mph (104 km/h) sur route sèche, en ligne droite et en parfait état. Ne pas dépasser cette limite, la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. L'instabilité de l'ensemble véhicule tracteur-remorque (louvoiement) s'amplifie à mesure que la vitesse augmente. Tout dépassement des limitations de vitesse peut causer une perte de contrôle.
- Avant de prendre la route, vérifiez les pneus, les feux de la caravane/remorque et les raccordements entre celle-ci et le véhicule. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez en mains votre ensemble véhicule-remorque.

- Réussir une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. En tenant le volant par sa partie inférieure, tournez-le vers la gauche pour orienter la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les changements de direction trop violents et trop longs. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.
- Les distances d'arrêt s'accroissant avec une caravane/remorque attelée, augmentez les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque tranche de 10 mph (16 km/h), laissez au moins l'équivalent de la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.
- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliage en portefeuille de la caravane/remorque et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations soudaines.
- Évitez les coups de volant et les changements de direction trop rapides et ralentissez à l'approche des virages.
- Sachez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles du véhicule. Compensez ce phénomène en tournant plus large qu'en temps normal.
- Ralentissez avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc.
  La caravane/remorque peut se trouver déstabilisée par l'augmentation de la vitesse.

- Redoublez de vigilance lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- Afin de préserver l'efficacité du frein moteur et les performances du circuit de charge pendant que vous roulez sous frein moteur, ne mettez pas la transmission sur D.
- L'instabilité survient plus souvent lorsque vous descendez une pente abrupte ou très longue. Avant d'entamer la descente, ralentissez et rétrogradez. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.
- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le moteur de votre véhicule est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]), dans les côtes longues ou abruptes. Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique un surchauffe anormale, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en fonction) et arrêtez-vous sur le côté de la route de manière à ne pas gêner la circulation. (→P. 686)
- Lorsque vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez vigoureusement le frein de stationnement, et mettez le levier de vitesses sur P. Évitez de stationner en pente; si toutefois cela est inévitable, prenez les précautions suivantes:

ÉTAPE 1 Freinez et laissez le pied sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque.

ÉTAPE 3 Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.

ÉTAPE 4 Serrez vigoureusement le frein de stationnement.

ÉTAPE 5 Mettez le levier de vitesses sur P et arrêtez le moteur.

● Démarrage en côte ou en pente, après stationnement:

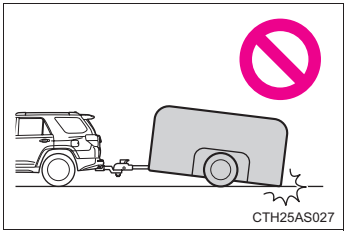
ÉTAPE 1 Levier de vitesses sur P, démarrez le moteur. Veillez bien à garder la pédale de frein enfoncée.

ÉTAPE 2 Engagez un rapport de marche avant. Si vous devez reculer, mettez le levier de vitesses sur R.

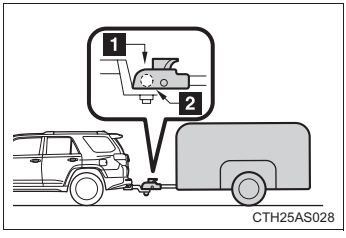
ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement, relâchez la pédale de frein et, lentement, dégagez le véhicule des cales de roues. Arrêtez-vous et serrez les freins.

ÉTAPE 4 Demandez à quelqu'un de retirer les cales.

■ Boule d'attelage à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque


CTH25AS027

Quelle que soit la catégorie de l'attelage utilisé, pour que la sécurité soit garantie avec la caravane/remorque attachée, il faut que la boule d'attelage soit à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque.



CTH25AS028

1 Coupleur

2 Boule d'attelage

Avant de remorquer

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Vérifiez que les pneus du véhicule sont correctement gonflés. (→P. 704)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque imposés par la réglementation sont fonctionnels.
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est à la bonne hauteur par rapport au coupleur de la caravane/remorque.
- La remorque doit être de niveau lorsqu'elle est remorquée.
  Ne prenez pas la route si la remorque n'est pas de niveau et vérifiez que le poids au timon n'est pas excessif, qu'il n'y pas de surcharge, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement de la caravane/remorque est bien arrimé.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.

Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou un des organes de son groupe motopropulseur a été récemment changé (moteur, transmission, différentiel, roulements de roue, etc.), Toyota vous déconseille vivement de tracter une caravane/remorque avant d'avoir préalablement parcouru au moins 500 miles (800 km).

Après que le véhicule a parcouru plus de 500 miles (800 km), vous pouvez tracter une caravane/remorque. Toutefois, pendant encore 500 miles (800 km), roulez à des vitesses inférieures à 45 mph (72 km/h) quand vous tractez une caravane/remorque, et évitez d'accélérer jusqu'aux plein gaz.

Entretien

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Reportez-vous au “Guide du programme d’entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)
- Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Un ou plusieurs facteurs (vent de travers, véhicules en sens inverse, route en mauvais état, etc.), peuvent perturber le comportement de votre véhicule et de la caravane/remorque, ce qui crée une instabilité.

- Si la caravane/remorque se met à louvoyer:
  - Tenez fermement en mains le volant de direction. Dirigez le véhicule en ligne droite.
    Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.
  - Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
    Ne pas augmenter la vitesse. Ne pas agir sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser.

● Après que la caravane/remorque a cessé de louvoyer:

- Arrêtez-vous en lieu sûr. Faites descendre tous les occupants du véhicule.
- Vérifiez les pneus du véhicule et de la caravane/remorque.
- Vérifiez la charge dans la caravane/remorque.
  Vérifiez que la charge ne s'est pas déplacée.
  Vérifiez que le poids au timon est conforme, si possible.
- Vérifiez la charge dans le véhicule.
  Vérifiez que le véhicule n'est pas en surcharge dès lors que les occupants sont à bord.

Si vous ne trouvez aucun problème, c'est que la vitesse à laquelle la caravane/remorque se met à louvoyer dépasse la limite propre à votre ensemble véhicule-remorque.
Roulez à une vitesse plus réduite pour prévenir toute instabilité. Gardez à l'esprit que le louvoiement de l'ensemble véhicule-remorque s'amplifie à mesure que la vitesse augmente.

⚠ ATTENTION

■ Précautions de conduite avec une caravane/remorque

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation. Autrement, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel. La stabilité et l'efficacité au freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et les réglages du freinage et l'attelage. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment.

■ Pour éviter tout accident corporel

- Ne pas dépasser les valeurs de PNR, PNR non-freiné, PNBC, PNBV ou PNBE.
- Si le poids brut de remorque est supérieur à 2000 lb. (907 kg), il faut utiliser des compensateurs de capacité suffisante.
- Corrigez le poids au timon de telle sorte qu'il soit dans la plage conforme. Placez les charges plus lourdes au plus près possible de l'essieu de la caravane/remorque.

⚠ ATTENTION

- Ne pas dépasser la vitesse de 65 mph (104 km/h), la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. Ralentissez suffisamment avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc., pour éviter tout risque d'accident. Si votre ensemble véhicule-remorque est victime d'instabilité suite à décélération depuis une certaine vitesse, ralentissez et veillez à rouler en permanence à une vitesse inférieure à celle à laquelle l'instabilité apparaît.
- Ne pas changer de direction de manière brusque, abrupte ou violente.
- Ne pas freiner brusquement, sous peine de provoquer un dérapage avec pour conséquences un repliage en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur route humide ou glissante.
- Ne pas dépasser les limites de capacité de l'attelage de caravane/remorque, de poids brut de véhicule, de poids brut sur essieu et de poids au timon.
- Ne pas utiliser le régulateur de vitesse alors que vous tractez une caravane/remorque.
- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- L'instabilité de l'ensemble véhicule-remorque est plus fréquente dans les pentes abruptes et très longues. Avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne, ralentissez et rétrogradez. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte. Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.

⚠ ATTENTION

■ Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes, établies par leur fabricant. Même si le véhicule est physiquement capable de tracter une charge supérieure, vous ne devez jamais dépasser la limite de poids nominal préconisée pour l'attelage. Excéder la limite préconisée par le fabriquant de l'attelage pour caravane/remorque peut être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque

Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales et des états/provinces en vigueur.

- Si le poids brut de remorque est supérieur au PNR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée de freins. Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.
- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.
- Ne tractez jamais une caravane/remorque sans attacher la chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de rupture du coupleur ou de la boule d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

⚠ NOTE

■ Montage d'un attelage de caravane/remorque

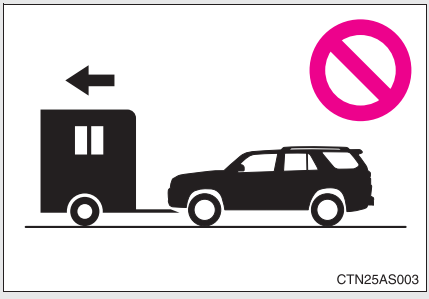
Utilisez exclusivement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. Ne pas fixer l'attelage pour caravane/remorque au pare-chocs; vous risqueriez de causer des dommages à la carrosserie.

■ Ne pas raccorder les feux de la caravane/remorque par épissure directe

Ne pas raccorder les feux de la caravane/remorque par épissure directe. Un raccordement direct par épissure peut causer des dommages au circuit électrique de votre véhicule et entraîner un mauvais fonctionnement.

Remorquage

Votre véhicule n'a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages importants à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel 348
Système de climatisation automatique 354
Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs ... 363
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise..... 365

3-2. Utilisation du système audio

Types de systèmes audio 366
Utilisation de l'autoradio 375
Utilisation du lecteur de CD..... 383
Lecture des disques MP3 et WMA..... 392
Utilisation avec un iPod.... 401
Utilisation avec un lecteur USB..... 409
Utilisation optimale du système audio..... 417
Utilisation de la prise AUX 422
Utilisation des commandes audio au volant 423
Antenne démontable..... 426

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®

Système audio Bluetooth®..... 429
Utilisation du système audio Bluetooth®..... 434
Faire fonctionner un lecteur portable compatible Bluetooth®..... 439
Configurer un lecteur portable compatible Bluetooth®..... 441
Configuration du système audio Bluetooth®..... 446

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphones mobiles)

Caractéristiques du système téléphonique mains libres (pour téléphones mobiles)..... 447
Utilisation du système mains libres pour téléphone mobile (pour téléphone mobile) 453
Passer un appel téléphonique 462
Paramétrage d'un téléphone mobile 467
Réglage système et sécurité 473
Utilisation du répertoire 477

Équipements intérieurs 3

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 485
• Éclairages intérieurs 486
• Éclairages individuels 487

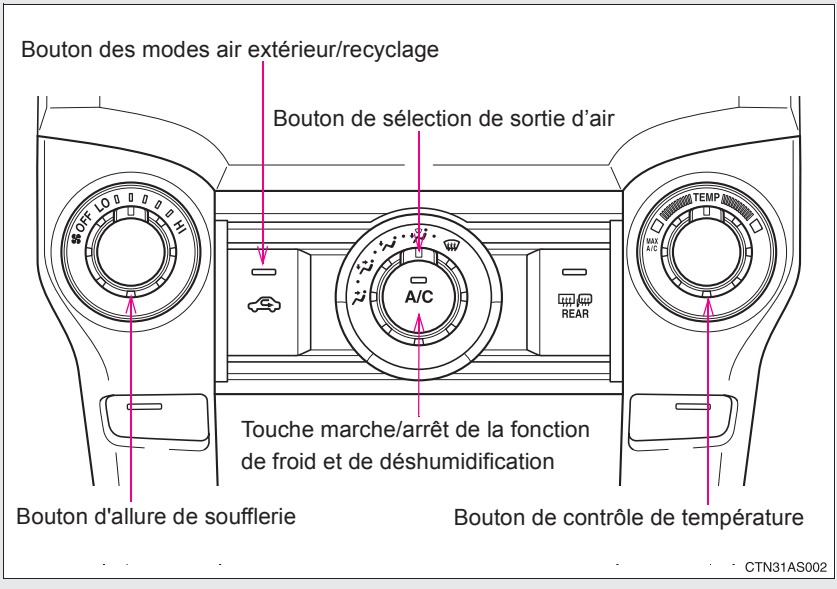
3-6. Utilisation des rangements

Détail des rangements 489
• Boîte à gants 490
• Rangement de console 491
• Range-monnaie 492
• Compartiment à mouchoirs 493
• Porte-stylo 494
• Casier auxiliaire 495
• Porte-gobelets 496
• Porte-bouteilles 499

3-7. Autres équipements intérieurs

Pares-soleil 501
Miroirs de courtoisie 502
Montre 503
Affichage de la température extérieure 505
Prises d'alimentation (12 V DC) 508
Prises d'alimentation (120 V AC) 511
Sièges chauffants 518
Accoudoir 520
Poignées d'assistance 521
Tapis de sol 522
Boussole 524
Équipements de coffre 531
Commande d'ouverture de porte de garage 538
Safety Connect 546

Système de climatisation manuel*



Modification des positions de réglage

Réglage de base

ÉTAPE 1 Pour activer le système de climatisation et régler l'allure de soufflerie, tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (augmenter) ou vers la gauche (diminuer).

Le fait de tourner le sélecteur sur “OFF” entraîne l’arrêt de la soufflerie.

*: Sur modèles équipés

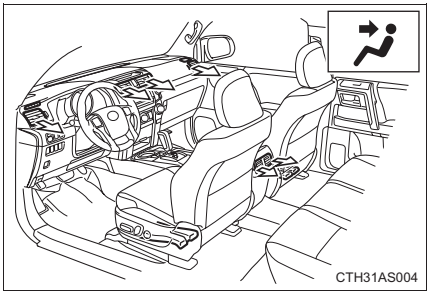
ÉTAPE 2 Pour régler la température, tournez le sélecteur de température vers la droite (chaud) ou vers la gauche (froid).

Si vous n'appuyez pas sur (A/C) , le circuit diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

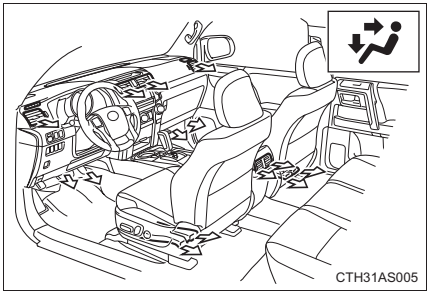
Pour un refroidissement accéléré, tournez le sélecteur de température en position “MAX A/C”. Le système de climatisation s’active automatiquement et, si la position d'une sortie d'air différente de ou de est sélectionnée, le système se met en mode recyclage d’air. Si “MAX A/C” est sélectionné, il est impossible d’éteindre la climatisation.

ÉTAPE 3 Pour sélectionner les sorties d’air, placez le bouton de sélecteur de sortie d’air sur la position souhaitée.

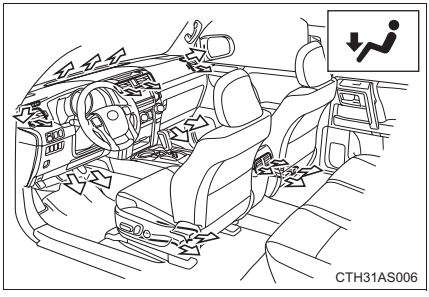
Les positions entre les sélections de sortie d’air illustrées ci-dessous peuvent aussi être sélectionnées pour un ajustement plus fin.



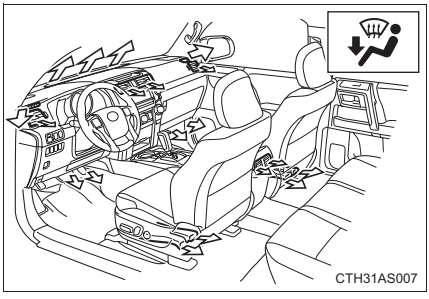
Aérateurs du haut du corps.



Aérateurs du haut du corps et des pieds.



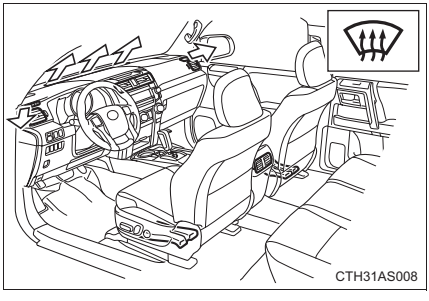
Aération principalement vers les pieds.



Aérateurs des pieds et de désembuage du pare-brise.

L'arrivée d'air passe automatiquement sur le mode air extérieur.

Appuyez sur A/C pour mettre en marche le déshumidificateur et la fonction de refroidissement, ce qui permet d'accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales.



Aérateurs du pare-brise et des fenêtres latérales.

L'arrivée d'air passe automatiquement sur le mode air extérieur. Il n'est pas possible de revenir en mode recyclage quand le bouton est sur marche.

Appuyez sur A/C pour mettre en marche le déshumidificateur et le système de refroidissement, ce qui permet d'accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales.

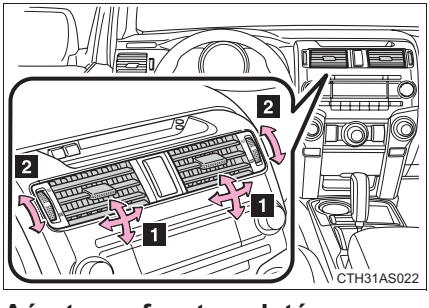
■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur  .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (introduction dans le véhicule d'air venant de l'extérieur) (témoin éteint) et recyclage (recyclage de l'air à l'intérieur du véhicule) (témoin allumé) à chaque pression de la touche.

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

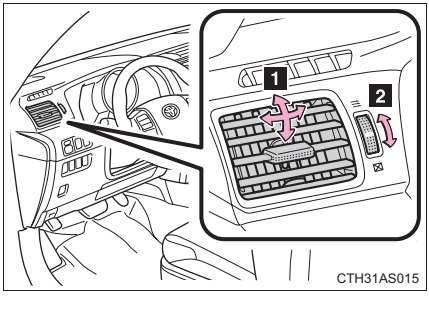
Aérateurs frontaux centraux



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

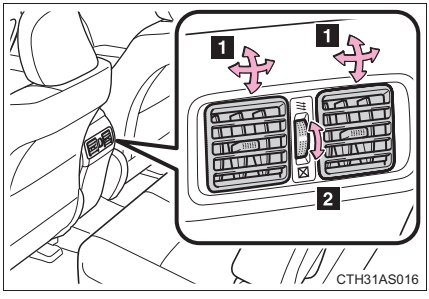
Aérateurs frontaux latéraux



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

Aérateurs arrière



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ **Utilisation du système en mode recyclage**

Lorsque le mode recyclage reste longtemps activé, les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement.

■ **Sélection des modes air extérieur et recyclage**

Le choix entre le mode recyclage et le mode air extérieur peut se faire automatiquement en fonction de la température extérieure, etc.

■ **Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé**

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, celui-ci peut passer automatiquement en mode recyclage. Ceci peut également contribuer à réduire la consommation de carburant.
- Le mode recyclage est sélectionné par défaut lorsque le contacteur de démarrage est sur “ON” (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou lorsque le bouton “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”).
- Il est possible de passer en mode air extérieur à tout moment en appuyant sur  .

■ **Lorsque vous sélectionnez pour les aérateurs utilisés**

Pour améliorer votre confort de conduite, l'air circulant autour des pieds peut être plus chaud que celui diffusé par les aérateurs du haut du corps, en fonction de la température réglée.

Lorsque le témoin indicateur de A/C clignote

Appuyez sur A/C pour désactiver les systèmes de déshumidificateur et de refroidissement, puis rallumez-les. Il peut y avoir un problème dans le système de climatisation si le témoin indicateur continue de clignoter. Désactivez le système de climatisation et faites-le inspecter par votre concessionnaire Toyota.

Lorsque la température extérieure est inférieure à 32°F (0°C)

La fonction de froid et de déshumidification risque d'être inopérante, même après une pression sur A/C .

Odeurs issues du système de climatisation

- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour réduire les odeurs potentielles:
  Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.

ATTENTION

Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

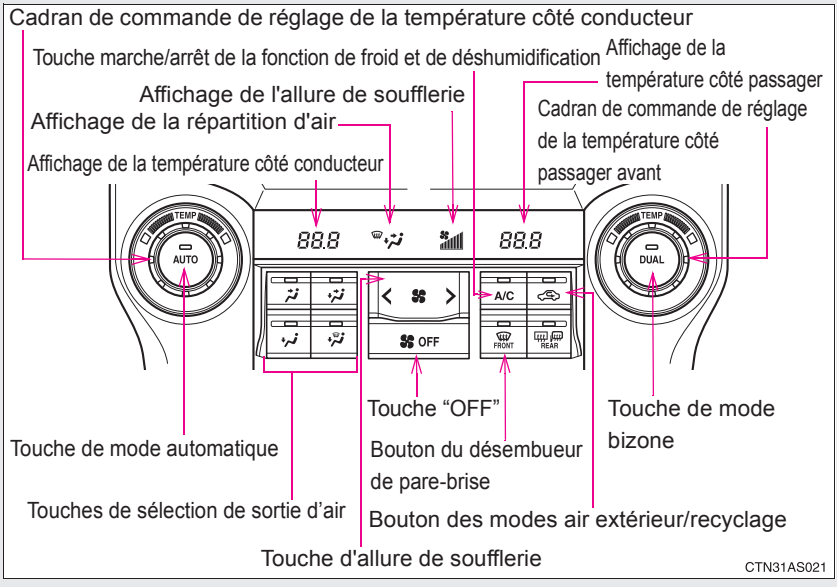
NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Système de climatisation automatique*

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.



*: Sur modèles équipés

Lorsque vous utilisez le système de climatisation automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur 

.

Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

ÉTAPE 2 Pour régler la température côté conducteur, tournez 

vers la droite pour monter la température et tournez 

vers la gauche pour la baisser.

Lorsque 

est en position enfoncée (témoin 

allumé) ou lorsque vous tournez le sélecteur de température côté passager, la température peut être réglée séparément pour les sièges conducteur et passager avant.

Modification manuelle des réglages

■ Réglage de base

ÉTAPE 1 Pour mettre en marche le système de climatisation et régler l'allure de soufflerie, appuyez sur ">" de pour augmenter l'allure et sur "<" pour la réduire.

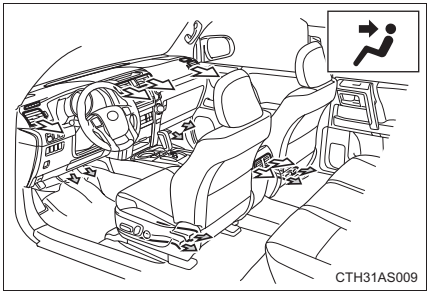
Appuyez sur pour arrêter le ventilateur.

ÉTAPE 2 Pour régler la température, tournez vers la droite pour monter la température et tournez vers la gauche pour la baisser.

Lorsque est en position enfoncée (témoin allumé) ou lorsque vous tournez le sélecteur de température côté passager, la température peut être réglée séparément pour les sièges conducteur et passager avant.

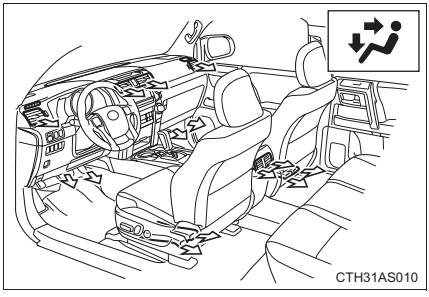
ÉTAPE 3 Pour sélectionner les aérateurs, appuyez sur , , ou sur .

La répartition d'air affichée sur l'écran indique les informations suivantes:

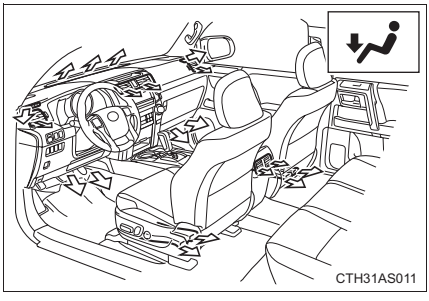


Aérateurs du haut du corps.

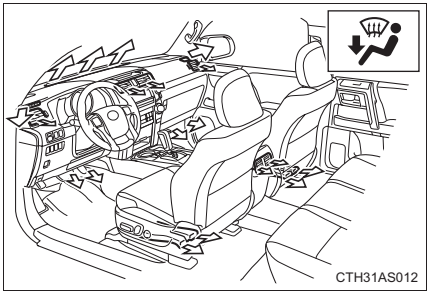
⇨ : Peut se produire dans le mode automatique



Aérateurs du haut du corps et des pieds.



Aération principalement vers les pieds.



Aérateurs des pieds et de désembuage du pare-brise.

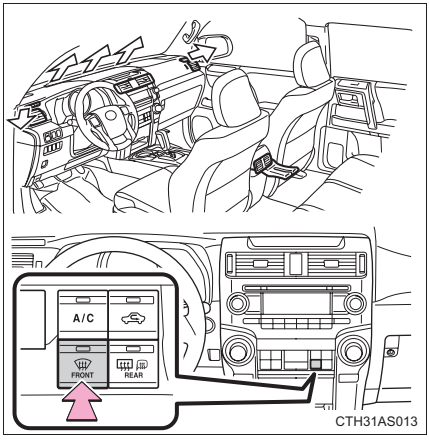
L'arrivée d'air passe automatiquement sur le mode air extérieur.

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur  .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (le témoin est éteint) et recyclage (le témoin est allumé) à chaque pression de la touche.

Désembuage du pare-brise



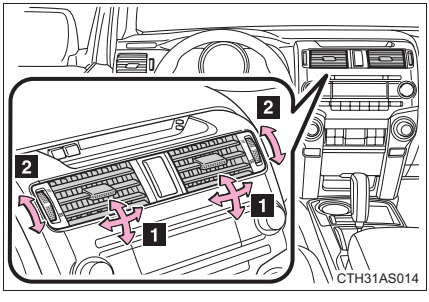
Désembuage

Le système de climatisation se met en marche automatiquement.

L'arrivée d'air passe automatiquement sur le mode air extérieur. Il n'est pas possible de revenir en mode recyclage quand le bouton est sur marche.

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

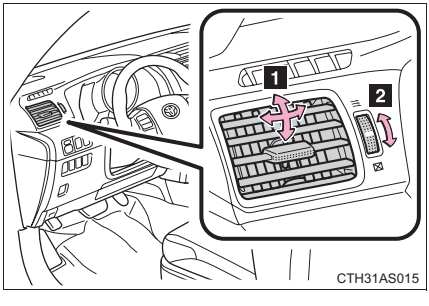
Aérateurs frontaux centraux



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

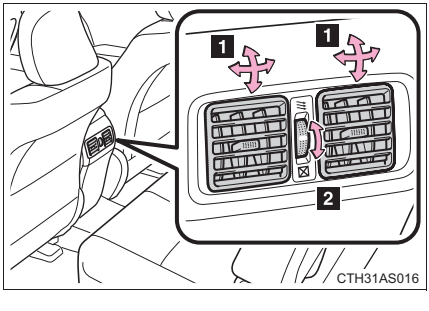
Aérateurs frontaux latéraux



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

Aérateurs arrière



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ **Utilisation du mode automatique**

L'allure de soufflerie est automatiquement régulée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes. Il peut en résulter les comportements suivants:

- Le système peut passer automatiquement au mode recyclage d'air lorsque le réglage de température la plus basse est sélectionné, dans un cas de figure ou la température ambiante est élevée.
- Immédiatement après pression de la touche, la soufflerie de ventilation risque de s'arrêter quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.
- Lorsque le chauffage est en marche, il est possible que de l'air froid soit diffusé dans la zone du haut du corps.

■ **Sélection des modes air extérieur et recyclage**

Le choix entre le mode recyclage et le mode air extérieur peut se faire automatiquement en fonction de la température programmée, de la température extérieure, etc.

■ **Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé**

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, celui-ci peut passer automatiquement en mode recyclage. Ceci peut également contribuer à réduire la consommation de carburant.
- Le mode recyclage est sélectionné par défaut lorsque le contacteur de démarrage est sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou lorsque le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").
- Il est possible de passer en mode air extérieur à tout moment en appuyant sur  .

■ **Utilisation du système en mode recyclage**

Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est sélectionné.

■ **Fonction de désembuage des vitres**

Dans les cas où les vitres ont besoin d'être désembuées, le système risque de passer automatiquement au mode air extérieur.

■ **Lorsque vous sélectionnez pour les aérateurs utilisés**

Pour améliorer votre confort de conduite, l'air circulant autour des pieds peut être plus chaud que celui diffusé par les aérateurs du haut du corps, en fonction de la température réglée.

■ **Conduite sur chaussées poussiéreuses**

Fermez toutes les fenêtres. Si la poussière projetée par le véhicule entre toujours à l'intérieur de l'habitacle après avoir fermé les vitres, il est recommandé de commuter l'entrée d'air en mode air extérieur et de faire fonctionner la soufflerie à n'importe quelle vitesse.

■ **Lorsque la température extérieure est inférieure à 32°F (0°C)**

La fonction de froid et de déshumidification risque d'être inopérante, même après une pression sur A/C .

■ **Lorsque le témoin indicateur de A/C clignote**

Appuyez sur A/C pour désactiver les systèmes de déshumidificateur et de refroidissement, puis rallumez-les. Il peut y avoir un problème dans le système de climatisation si le témoin indicateur continue de clignoter. Désactivez le système de climatisation et faites-le inspecter par votre concessionnaire Toyota.

■ **Odeurs issues du système de climatisation**

- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation se met en route en mode automatique.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur  . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

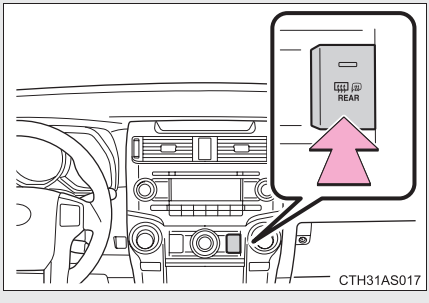
Lorsque le moteur est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Le dégivrage sert à désembuer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs (pluie, rosée, buée).

Avant d'actionner le bouton de dégivrage, assurez-vous que la lunette arrière est complètement fermée. (→P. 113)

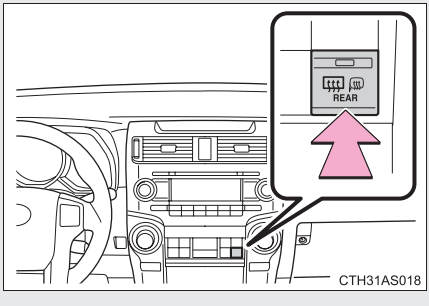
Véhicules équipés d'un système de climatisation manuel



Mise en marche/à l'arrêt du dégivrage

Le dégivrage se met automatiquement sur arrêt à l'issue de la durée de fonctionnement. La durée de fonctionnement varie selon la température ambiante et la vitesse du véhicule.

Véhicules équipés d'un système de climatisation automatique



Mise en marche/à l'arrêt du dégivrage

Le dégivrage se met automatiquement sur arrêt à l'issue de la durée de fonctionnement. La durée de fonctionnement varie selon la température ambiante et la vitesse du véhicule.

■ **Conditions de fonctionnement des désembueurs**

● **Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":**
Le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

● La lunette arrière est complètement fermée.

■ **Dégivrage des rétroviseurs extérieurs**

L'activation du dégivrage de la lunette arrière enclenche le dégivrage des rétroviseurs extérieurs.

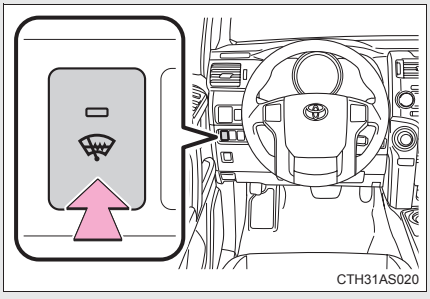
⚠ ATTENTION

■ **Pendant le fonctionnement du système de dégivrage des rétroviseurs**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez d'en toucher la surface.

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise*

Cela sert à prévenir la formation de glace sur le pare-brise et les essuie-glaces.



Active/désactive le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

La fonction de dégivrage des essuie-glaces du pare-brise se désactive automatiquement après environ 15 minutes.

■ Conditions de fonctionnement du dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le contacteur de démarrage est sur “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le bouton “ENGINE START STOP” est en mode DÉMARRAGE.

⚠ ATTENTION

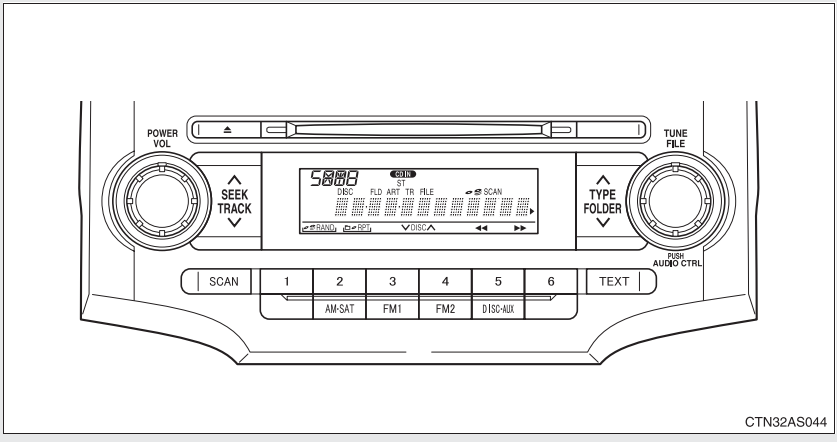
■ Lorsque le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est activé

Ne touchez pas la partie inférieure du pare-brise ou les côtés des montants avant, car ces surfaces sont suffisamment chaudes pour provoquer des brûlures.

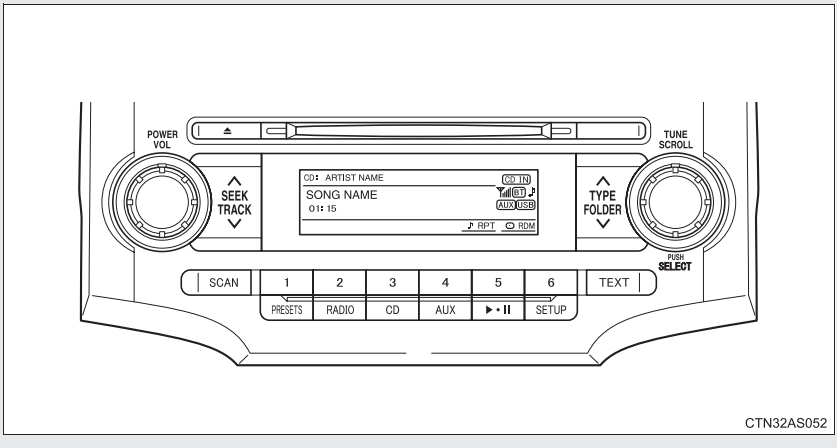
*: Sur modèles équipés

Sans système de navigation et système audio à affichage sur écran

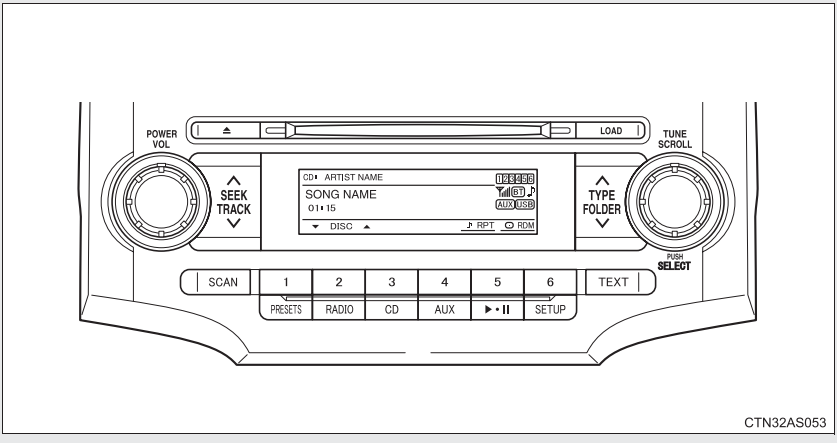
Type A: Lecteur de CD avec commande de chargeur de CD et autoradio AM/FM



Type B: Lecteur de CD avec commande de chargeur de CD et autoradio AM/FM



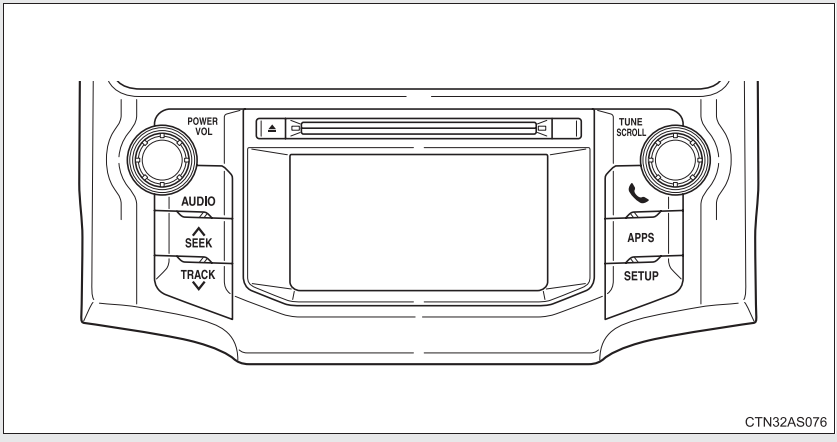
Type C: Lecteur de CD avec chargeur de CD et autoradio AM/FM



Titre	Page
Utilisation de l'autoradio	P. 375
Utilisation du lecteur de CD	P. 383
Lecture des disques MP3 et WMA	P. 392
Utilisation avec un iPod	P. 401
Utilisation avec un lecteur USB	P. 409
Utilisation optimale du système audio	P. 417
Utilisation de la prise AUX	P. 422
Utilisation des commandes audio au volant	P. 423

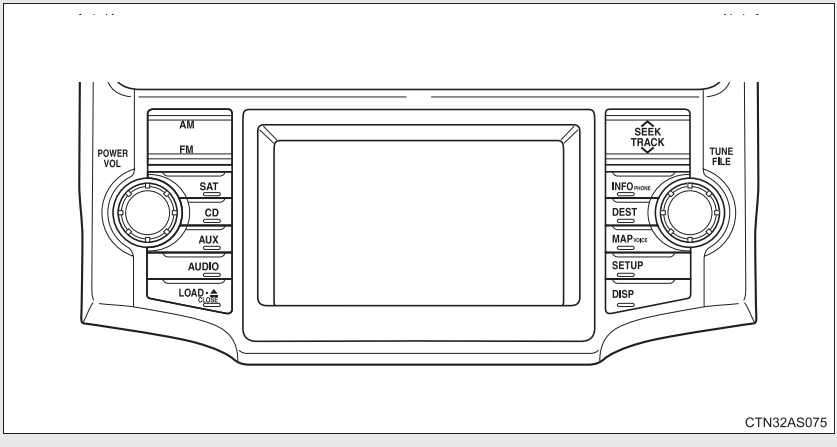
Avec système audio à affichage sur écran

Si votre modèle est équipé d'un système audio à affichage sur écran, consultez le “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.



Avec système de navigation

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le “Système de navigation Manuel du propriétaire”.



Réglage de la langue (types B et C)

La langue utilisée pour le guidage vocal, la reconnaissance vocale et les messages peut être modifiée.

ÉTAPE 1 Appuyez sur [SETUP] .

ÉTAPE 2 Appuyez sur [6] (MORE).

ÉTAPE 3 Appuyez sur [3] (LANG).

ÉTAPE 4 Appuyez sur [2] ou sur [3] correspondant à la langue de votre choix.

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

"ENG" (anglais) ou "ESP" (espagnol)

Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

"ENG" (anglais) ou "FRAN" (français)

Utilisation des téléphones mobiles

En cas d'utilisation d'un téléphone mobile à l'intérieur ou à proximité immédiate du véhicule alors que le système audio est en marche, il est possible que le son des haut-parleurs du système audio soit parasité.

À propos de la norme Bluetooth®

La marque et le logo Bluetooth appartiennent à Bluetooth SIG., qui a donné son accord pour leur utilisation par Panasonic Corporation, attributaire de la licence. Les autres marques commerciales appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Certification

du système audio à affichage sur écran
FCC ID: AJDK032
IC ID: 775E-K032

Pour le système audio à affichage sur écran et le système audio
REMARQUE:
Le présent appareil est conforme aux la partie 15 des règles de la FCC et CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Part 15 of FCC Rules and Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of this device.

L'antenne du système audio Bluetooth ne peut pas être retirée (ni remplacée) par l'utilisateur.
The antenna for Bluetooth cannot be removed (or replaced) by user.

Cet appareil est conforme au CNR-310 d'Industry Canada. Son exploitation est autorisée sous réserve que l'appareil ne cause pas de brouillage préjudiciable.
This device complies with RSS-310 of Industry Canada. Operation is subject to the condition that this device does not cause harmful interference.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

MISE EN GARDE:
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles les radioélectriques (RF) de la FCC lignes directrices d'exposition dans le Supplément C à OET65 et d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée. Cependant, cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps (à l'exception des extrémités: mains, poignets, pieds et chevilles).
This equipment complies with FCC/IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65 and RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body (excluding extremities: hands, wrists, feet and ankles).

NOTE:
Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux limites imposées aux dispositifs numériques de classe B, selon la partie 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement produit et rayonne de l'énergie sous forme de fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, peut provoquer des interférences gênantes pour les communications radio. Pour autant, l'absence totale d'interférence observée dans une installation donnée ne peut pas être garantie. Si cet équipement produit des interférences qui gênent la réception radio ou T.V. (à vérifier par arrêt et remise en marche de l'équipement), l'utilisateur est encouragé à tenter de remédier au problème à l'aide des mesures suivantes:

- Réorienter l'antenne réceptrice ou la changer de position.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demander conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/T.V. expérimenté.

Utilisation conjointe:

Cet émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

⚠ ATTENTION

■ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis et au Canada

● Partie 15 de la réglementation FCC et norme RSS-Gen de la réglementation IC

Avertissement FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC Warning:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

● Produits laser

- Il est interdit de démonter cet appareil ou de tenter d'y apporter soi-même une modification quelle qu'elle soit.
  Cet appareil complexe utilise un faisceau laser pour lire les informations à la surface des disques compacts. Le faisceau laser est soigneusement isolé, de telle sorte qu'il est toujours confiné à l'intérieur du boîtier. Par conséquent, il est formellement interdit d'essayer de démonter le lecteur ou d'en modifier une pièce quelle qu'elle soit, sous peine de risquer de se trouver exposé aux rayonnements laser et à des tensions dangereuses.
- Ce produit utilise un faisceau laser.
  La mise en œuvre d'appareils de commande, de réglages ou de procédures autres que ceux fixés dans les présentes risque d'entraîner une exposition aux rayonnements laser nocifs.
- L'utilisation de tout instrument optique avec ce produit aggrave les risques de lésion oculaire.

NOTE

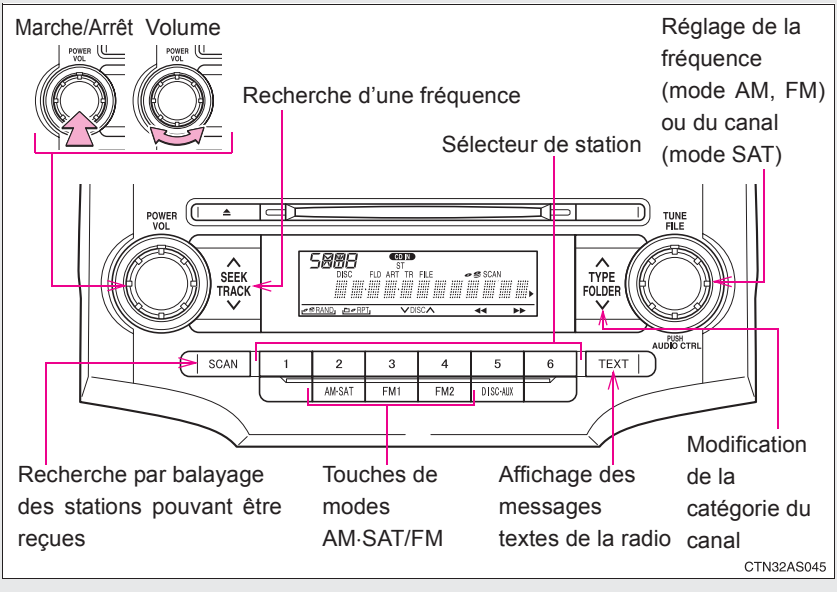
■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne laissez pas le système audio allumé plus que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

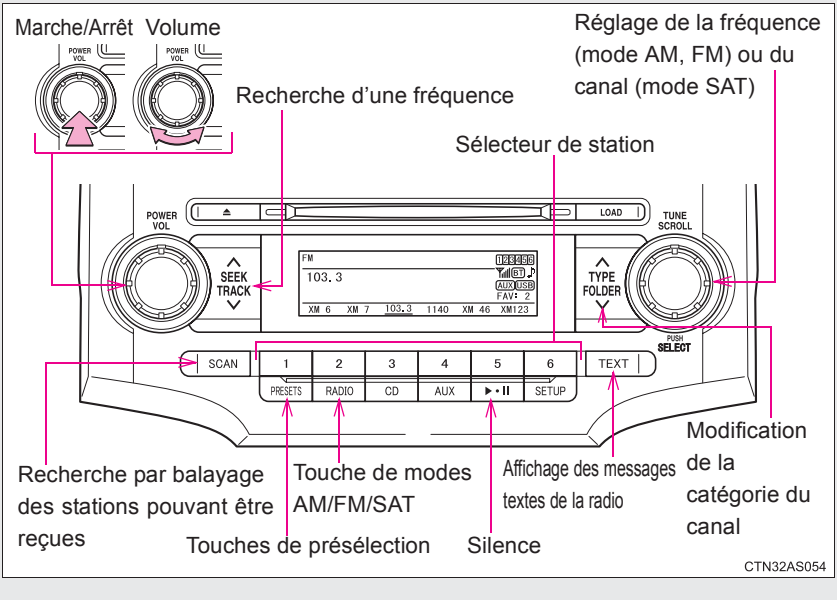
■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au système audio**

Veillez à ne renverser aucune boisson ni liquide quel qu'il soit sur le système audio.

Type A



Types B et C



Mémorisation des stations présélectionnées (sauf radio numérique par satellite XM®)

ÉTAPE 1 Tournez le bouton  ou  ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de la touche  pour rechercher la station souhaitée.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur l'une des touches (de [1] à [6]) jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Types B et C: À chaque pression sur [PRESETS], les pages de station changent. Il y a 6 pages au total.

Recherche par balayage des stations radio (sauf radio numérique par satellite XM®)

■ Exploration des stations radio présélectionnées

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur [SCAN] jusqu'à confirmation par un bip.

Le programme des stations présélectionnées est diffusé pendant 5 secondes chacune.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur [SCAN].

■ Exploration de toutes les stations radio dans une gamme de fréquences

ÉTAPE 1 Appuyez sur [SCAN].

Toutes les stations reçues par l'autoradio sont diffusées pendant 5 secondes chacune.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur [SCAN].

■ Affichage des messages textes de l'autoradio (pour les types B et C, mode FM uniquement)

Lorsqu'un nouveau message texte est reçu par la radio, "MSG" s'affiche à l'écran. Pour afficher le message, appuyez sur [TEXT] .

Si le texte est trop long pour pouvoir être affiché en entier à l'écran, le symbole " ▶ " est affiché. Appuyez longuement sur [TEXT] jusqu'à confirmation par un bip.

Les messages textes ne s'affichent pas lorsque vous conduisez.

Radio numérique par satellite XM® (sur modèles équipés)

■ Réception de la radio numérique par satellite XM®

ÉTAPE 1 Appuyez sur [AM-SAT] ou sur [RADIO] .

À chaque pression sur [AM-SAT] ou sur [RADIO] , l'affichage change de la façon suivante.

Type A: AM → SAT1 → SAT2 → SAT3

Types B et C: AM → FM → SAT

ÉTAPE 2 Tournez  ou  pour sélectionner la station de votre choix dans toutes les catégories, ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de  pour sélectionner la station de votre choix dans la catégorie en cours.

■ Mémorisation des canaux présélectionnés du réseau de radio numérique par satellite XM®

Sélectionnez le canal souhaité. Appuyez longuement sur l'une des touches (de [1] à [6]) jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Types B et C: À chaque pression sur [PRESETS] , les pages de station changent. Il y a 6 pages au total.

Modification de la catégorie du canal

Appuyez sur “∧” ou sur “∨” de 

.

Recherche par balayage des canaux du réseau de radio numérique par satellite XM®

- Recherche par balayage des canaux de la catégorie en cours

ÉTAPE 1 Appuyer sur [SCAN] .

ÉTAPE 2 Dès que vous avez trouvé le canal souhaité, appuyez à nouveau sur [SCAN] .

- Recherche par balayage des canaux présélectionnés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur [SCAN] jusqu'à confirmation par un bip.

ÉTAPE 2 Dès que vous avez trouvé le canal souhaité, appuyez à nouveau sur [SCAN] .

Affichage des informations texte

Appuyez sur [TEXT] .

À chaque pression sur [TEXT] , l’affichage se modifie de la façon suivante:
Type A: Nom de canal → Titre (titre de la chanson/du programme) → Nom (nom de l’artiste/œuvre) → Numéro de canal.

Types B et C: Titre (titre de la chanson/du programme) → Nom (nom de l’artiste/œuvre) →Titre (titre de la chanson/du programme).

■ **En cas de débranchement de la batterie**

Toutes les stations présélectionnées sont perdues. (type A uniquement)

■ **Sensibilité de réception**

- Types B et C — Les chargements placés sur la galerie de pavillon, notamment les objets métalliques, sont susceptibles d'altérer la bonne réception de la radio numérique par satellite XM®.
- Il est difficile de garantir le maintien en toutes circonstances d'une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l'antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d'obstacles environnants (trains, autres émetteurs, etc.).
- L'antenne de l'autoradio est montée sur l'aile avant droite. L'antenne peut être retirée de sa base en la tournant.

■ **Radio numérique par satellite XM®**

Un autoradio par satellite XM® est un syntoniseur conçu exclusivement pour recevoir des programmes soumis à abonnement. La couverture du service est limitée à 48 États contigus et aux 10 provinces du Canada.

- Abonnements XM®
  Pour tout complément d'informations sur la radio numérique par satellite XM® ou pour vous y abonner:
  États-Unis —
  Connectez-vous sur www.xmradio.com ou appelez le 1-800-967-2346.
  Canada —
  Connectez-vous sur www.xmradio.ca ou appelez le 1-877-209-0079.
- Identifiant autoradio
  Vous aurez besoin de l'identifiant de votre autoradio au moment de l'activation du service XM® ou pour signaler un problème. Sélectionnez le canal "CH000" à l'aide de 

ou de 

et l'identifiant à 8 caractères du récepteur apparaîtra.
- Récepteur satellite
  Ce récepteur est compatible uniquement avec les services audio (musique et discussions) et les informations texte associées de la radio numérique par satellite XM®.

Si le service de radio numérique par satellite XM® ne fonctionne pas normalement

En cas de problème avec le récepteur XM®, un message qui vous en informe apparaît à l'écran. Consultez le tableau ci-après pour identifier le problème et effectuez les actions correctives proposées.

ANTENNA ou VÉRIF. ANTENNE	L'antenne XM® n'est pas raccordée. Vérifiez que le câble de l'antenne XM® est correctement branché.
	L'antenne ou son câble est en court-circuit. Contactez un concessionnaire Toyota agréé.
UPDATING ou CANAL NON AUTORISÉ	Vous n'êtes pas abonné au service de radio numérique par satellite XM®. L'autoradio fait l'objet d'une mise à jour avec le code de cryptage le plus récent. Contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM® pour tout complément d'information sur les modalités d'abonnement. Si vous avez résilié votre contrat d'abonnement, vous pouvez sélectionner le canal "CH000" et tous les canaux gratuits.
	Le canal premium sélectionné n'est pas autorisé. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou "CH001". Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre. Si vous souhaitez profiter des programmes du canal premium, contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM®.
PAS DE SIGNAL	Le signal XM® est trop faible dans la zone où vous vous trouvez. Patientez le temps que le véhicule atteigne une zone où le signal est plus puissant.
CHARGEMENT	Le système est en cours d'acquisition du signal audio ou des informations sur le programme. Patientez le temps que le système reçoive les informations.

OFF AIR ou HORS ONDES	Le canal sélectionné ne diffuse aucun programme. Sélectionnez un autre canal.
-----	Aucun titre de chanson/programme ou nom d'artiste/album n'est actuellement associé au canal. Aucune action nécessaire.
--- or CANAL NON DISPONIBLE	Le canal sélectionné n'est plus disponible. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou "CH001". Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre.

Contactez le centre d'appels XM® Listener Care Center au 1-800-967-2346 (pour les U.S.A.) ou au 1-877-209-0079 (pour le Canada)

Certifications du récepteur radio

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux limites imposées aux dispositifs numériques de classe B, selon la partie 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement produit et rayonne de l'énergie sous forme de fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, peut provoquer des interférences gênantes pour les communications radio. Pour autant, l'absence totale d'interférence observée dans une installation donnée ne peut pas être garantie. Si cet équipement produit des interférences qui gênent la réception radio ou T.V. (à vérifier par arrêt et remise en marche de l'équipement), l'utilisateur est encouragé à tenter de remédier au problème à l'aide des mesures suivantes:

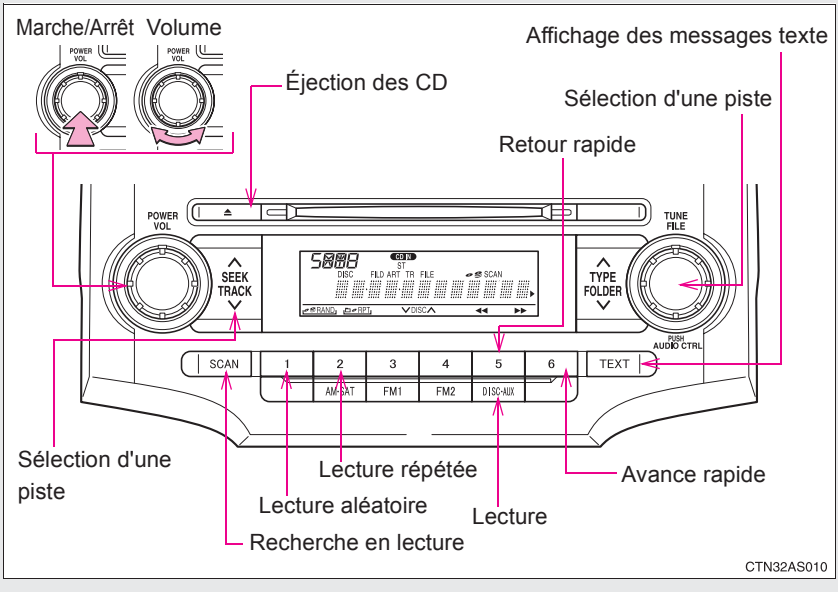
- Réorienter l'antenne réceptrice ou la changer de position.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demander conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/T.V. expérimenté.

⚠ NOTE

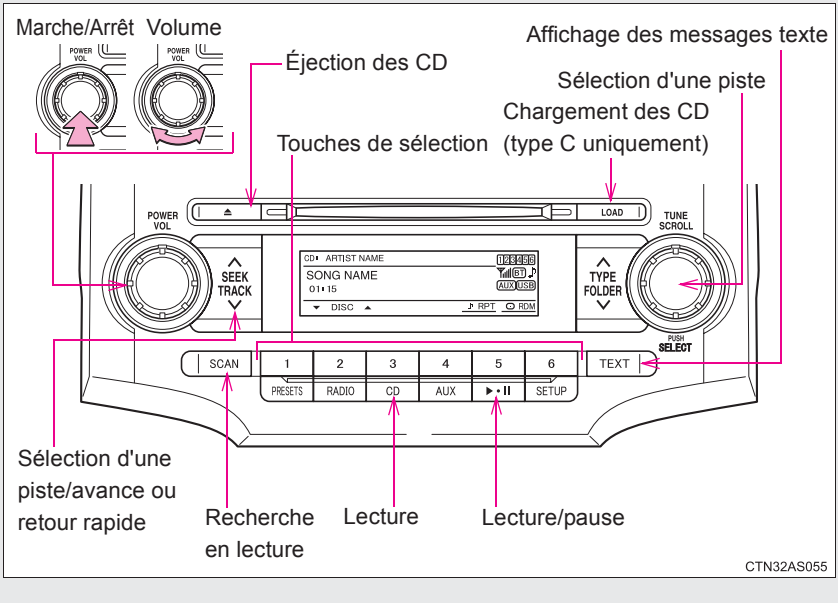
■ **Pour éviter tout dommage, démontez l'antenne dans les cas suivants.**

- L'antenne va toucher le plafond d'un garage, etc.
- Le véhicule va être protégé sous une bâche.

Type A



Types B et C



Chargement des CD

■ Chargement d'un CD (types A et B)

Insérez un CD.

■ Chargement d'un CD (type C)

ÉTAPE 1 Appuyer sur LOAD .

ÉTAPE 2 Lorsque le témoin du logement passe de l'ambre au vert, introduisez un CD.

■ Chargement de plusieurs CD (type C uniquement)

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur LOAD jusqu'à confirmation par un bip.

ÉTAPE 2 Lorsque le témoin du logement passe de l'ambre au vert, introduisez un CD.

À l'introduction du CD, le témoin du logement passe à l'ambre.

ÉTAPE 3 Attendez que le témoin du logement passe à nouveau de l'ambre au vert pour introduire le CD suivant.

Procédez de même pour tous les autres CD.

Pour annuler, appuyez sur CD . Si vous n'introduisez aucun disque dans un délai de 15 secondes, le chargement est automatiquement annulé.

Éjection des CD

Éjection d'un CD (types A et B)

Appuyez sur [⏏] et retirez le CD.

Éjection d'un CD (type C)

ÉTAPE 1 Pour sélectionner le CD à éjecter, appuyez sur [1] (▼) ou sur [2] (▲).

Le numéro du CD sélectionné est affiché à l'écran.

ÉTAPE 2 Appuyez sur [⏏] et retirez le CD.

Éjection de tous les CD (type C uniquement)

Appuyez longuement sur [⏏] jusqu'à confirmation par un bip, puis retirez les CD.

Sélection d'une piste

Appuyez sur le côté "∧" pour monter ou sur le côté "∨" pour descendre, à l'aide de 

, jusqu'à ce que le numéro de la piste que vous voulez écouter soit affiché.

Avance et retour rapide dans les pistes

Type A: Appuyez sur [5] (◀◀) ou sur [6] (▶▶).

Types B et C: Appuyez longuement du côté "∧" ou "∨" de 

.

Exploration des pistes

ÉTAPE 1 Appuyez sur [SCAN] .

Le système lit les 10 premières secondes de chaque piste.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur [SCAN] .

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur [SCAN] lorsque la piste souhaitée est atteinte.

Sélection d'un CD (type C uniquement)

Sélection du CD à lire

Appuyez sur [1] (▼) ou sur [2] (▲).

Balayage des CD chargés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur [SCAN] jusqu'à confirmation par un bip.

Le système lit les dix premières secondes de la première piste de chaque CD.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur [SCAN] .

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur [SCAN] lorsque le CD souhaité est atteint.

Lecture des pistes et mise en pause (types B et C)

Appuyez sur [▶·II] .

Lecture aléatoire

CD en cours de lecture

Appuyez sur [1] (RAND) ou sur [6] (RDM).

Les chansons sont lues dans un ordre aléatoire.

Pour annuler, appuyez sur le bouton encore une fois (types A et B), ou encore deux fois (type C).

Tous les CD (type C uniquement)

Appuyez deux fois sur [6] (RDM).

Les pistes de tous les CD sont lues dans un ordre aléatoire.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur le bouton.

Lecture répétée

Relecture d'une piste

Appuyez sur [2] (RPT) ou sur [5] (RPT).

Pour annuler, appuyez sur le bouton encore une fois (types A et B), ou encore deux fois (type C).

Relecture de toutes les pistes d’un CD (type C uniquement)

Appuyez deux fois sur [5] (RPT).

Pour annuler, appuyez à nouveau sur le bouton.

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT .

À chaque pression sur TEXT , le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

Type A: N° de piste/Temps écoulé → Titre du CD → Intitulé de piste.

Types B et C: Titre de la piste → Nom de la piste/Nom de l'artiste → Nom de la piste/Temps écoulé.

Affichage (type A uniquement)

L'afficheur peut contenir au maximum 12 caractères à la fois.

S'il y a 13 caractères ou plus à afficher, appuyez longuement sur TEXT , pendant 1 seconde ou plus, pour faire défiler la suite de caractères. L'afficheur peut contenir 24 caractères au maximum.

Si vous réappuyez sur TEXT durant plus d'1 seconde mais moins de 6 secondes, l'écran réaffichera les 12 premiers caractères.

Selon le contenu enregistré, les caractères risquent de ne pas s'afficher correctement ou bien de ne pas s'afficher du tout.

Messages d'erreur

“CD CHECK”: Cela indique un problème lié au CD ou interne au lecteur. Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

“WAIT” or “PLEASE WAIT”: L’utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l’intérieur du lecteur. Patientez quelques minutes, puis appuyez sur DISC·AUX ou sur CD. Si le CD continue à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Toyota.

Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.
Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.



Les CD protégés contre la copie sont susceptibles de ne pas être utilisables.

Fonction de protection du lecteur de CD

Pour protéger les composants internes du lecteur de CD lorsqu'il est en marche, la lecture est automatiquement interrompue si un problème est détecté.

Si des CD sont laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée

Le risque existe que les CD subissent des dommages et deviennent illisibles.

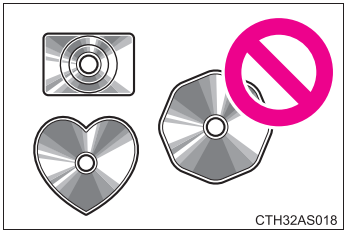
Produits de nettoyage pour optiques laser

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques laser, sous peine d'endommager le lecteur de CD.

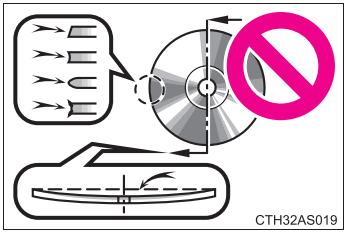
⚠ NOTE

■ CD et adaptateurs incompatibles

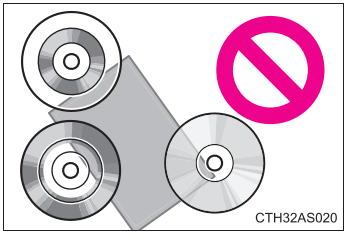
N’utilisez pas les types de CD suivants, d'adaptateur pour CD de 3 in. (8 cm) et de CD au format Dual Disc.
Vous risquez d'endommager le lecteur de CD et/ou la fonction de chargement/éjection.



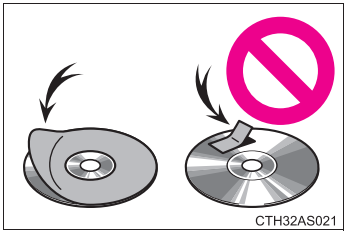
- Lecteur de CD avec chargeur de CD et autoradio AM/FM: CD dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm)



- CD de mauvaise qualité ou déformés



- CD dont le secteur gravé est transparent ou translucide



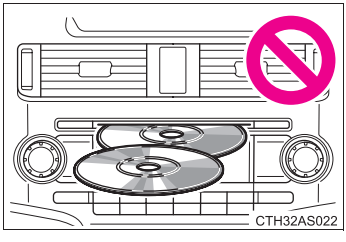
- CD sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont l'étiquette se détache

⚠ NOTE

■ Précautions avec le lecteur de CD

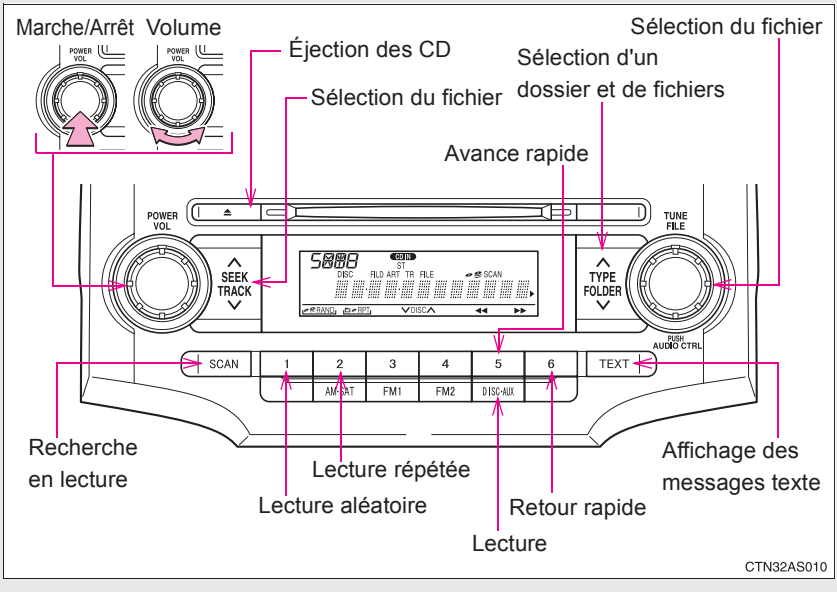
Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager gravement le CD ou le lecteur.

- Ne chargez rien d'autre que des CD dans le lecteur.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur de CD.
- Rangez les CD à l'abri de la lumière directe du soleil.
- N'essayez jamais de démonter une pièce quelconque du lecteur de CD.

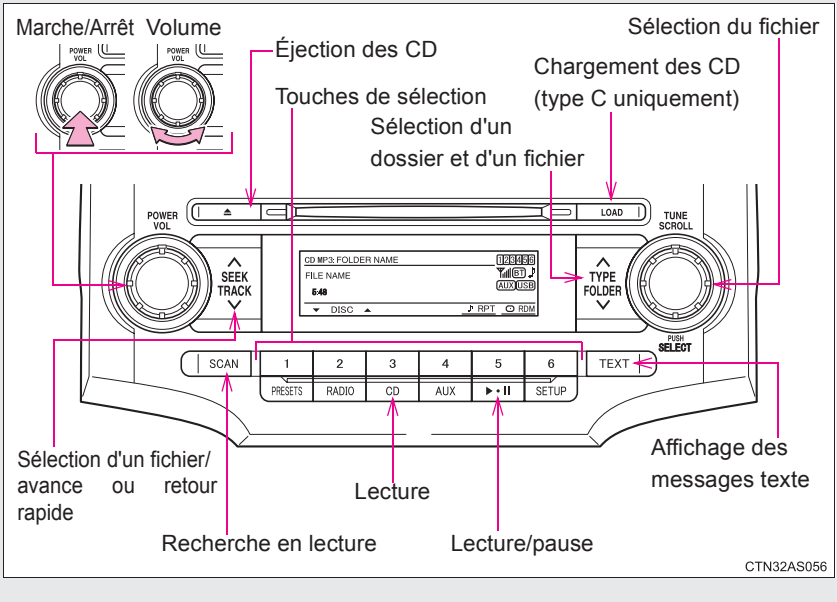


- N’insérez pas plus d’un CD à la fois.

Type A



Types B et C



Chargement et éjection des disques MP3 et WMA

→P. 384

Sélection des disques MP3 et WMA (type C uniquement)

→P. 385

Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection des dossiers un par un

Appuyez sur "∧" ou sur "∨" de 

pour sélectionner le dossier de votre choix.

■ Exploration du premier fichier de tous les dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur

jusqu'à confirmation par un bip.

Le système lit les dix premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez à nouveau sur 

.

■ Retour au dossier racine

Appuyez longuement sur "∨" de 

jusqu'à confirmation par un bip.

Sélection et exploration des fichiers

■ Sélection d'un fichier à la fois

Tournez 

ou 

ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de 

pour sélectionner le fichier de votre choix.

■ **Sélection du fichier souhaité par exploration des fichiers dans le dossier**

Appuyez sur [SCAN] .

Dès lors que vous avez trouvé le fichier recherché, appuyez à nouveau sur [SCAN] .

Avance et retour rapides dans les fichiers

Type A: Appuyez sur [5] (◀◀) ou sur [6] (▶▶).

Types B et C: Appuyez longuement du côté "∧" ou "∨" de 

.

Lecture et mise en pause des fichiers (types B et C)

Appuyez sur [▶·II] .

Lecture aléatoire

■ **Lecture aléatoire des fichiers d'un dossier en particulier**

Appuyez sur [1] (RAND) ou sur [6] (RDM).

Pour annuler, appuyez sur le bouton encore une fois (types A et B), ou encore deux fois (type C).

■ **Lecture de tous les fichiers d'un disque dans un ordre aléatoire (type C uniquement)**

Appuyez deux fois sur [6] (RDM).

Pour annuler, appuyez à nouveau sur le bouton.

Lecture répétée

Relecture d'un fichier

Appuyez sur [2] (RPT) ou sur [5] (RPT).

Pour annuler, appuyez sur le bouton encore une fois (types A et B), ou encore deux fois (type C).

Relecture de tous les fichiers d'un dossier

Type A: Appuyez longuement sur [2] (RPT) jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Types B et C: Appuyez deux fois sur [5] (RPT).

Pour annuler, appuyez sur le bouton encore une fois (types A et B), ou encore deux fois (type C).

Relecture de tous les fichiers d'un disque (type C uniquement)

Appuyez trois fois sur [5] (RPT).

Pour annuler, appuyez à nouveau sur le même bouton.

Choix de l'affichage

Appuyez sur [TEXT] .

À chaque pression sur [TEXT] , le système affiche les différentes informations dans l'ordre suivant:

Type A: N° de dossier/N° de fichier/Temps écoulé → Nom de dossier → Nom de fichier → Titre d'album (MP3 uniquement) → Intitulé de piste → Nom d'artiste.

Types B et C: Titre de la piste → Titre de la piste/Nom de l'artiste → Titre de la piste/Nom de l'album (MP3 uniquement) → Titre de la piste/Temps écoulé.

■ **Affichage (type A uniquement)**

→P. 388

■ **Messages d'erreur**

“CD CHECK”: Cela indique un problème lié au CD ou interne au lecteur. Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

“WAIT” or “PLEASE WAIT”: L’utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l’intérieur du lecteur. Patientez quelques minutes, puis appuyez sur DISC·AUX ou sur CD. Si le CD continue à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Disques compatibles**

→P. 389

■ **Fonction de protection du lecteur de CD**

→P. 389

■ **Si des CD sont laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée**

→P. 389

■ **Produits de nettoyage pour optiques laser**

→P. 389

Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux formats/supports sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 LAYER3: 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (Compatible VBR)
  MPEG1 LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 160, 192, 224, 256, 320 (kbps)
  MPEG2 LSF LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 144, 160 (kbps)
- Modes de reproduction compatibles: stéréo, "joint stereo", double canal et monophonique

Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA v. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  32, 44,1 et 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles (Compatible uniquement avec la lecture sur 2 canaux)
  v. 7, 8: CBR 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192 (kbps)
  v. 9: CBR 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192, 256, 320 (kbps)

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3 et WMA sont les disques inscriptibles CD-R et réinscriptibles CD-RW.

Dans certains cas, il peut arriver que la lecture soit impossible si le CD-R ou le CD-RW n'est pas finalisé. Si le disque est rayé ou sale (traces de doigts, etc.), la lecture peut ne pas être possible, ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants.

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
  CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et Form 2
- Formats de fichier: ISO9660 Level 1, Level 2, (Romeo, Joliet)
  Les fichiers MP3 et WMA gravés dans tout autre format que ceux indiqués ci-dessus peuvent poser des problèmes de lecture et leurs noms de fichiers et de dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Longueur maximale des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximal de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximal de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Gravure multisessions

Le système audio étant compatible multisessions, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3 et WMA. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1, et avec les balises ID3 v. 2.2, 2.3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un disque gravé avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de graver exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.

Sur les disques qui mélangent formats MP3 ou WMA et autres formats musicaux, seuls les formats musicaux pourront être lus.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 Kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Lorsque le disque a été gravé avec des fichiers d'autres formats que MP3 ou WMA, le système risque d'être plus long à le reconnaître. Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

⚠ NOTE

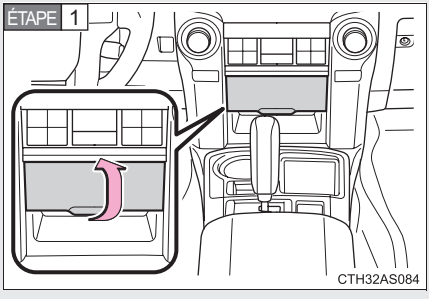
■ **CD et adaptateurs incompatibles (→P. 390)**

■ **Précautions avec le lecteur de CD (→P. 391)**

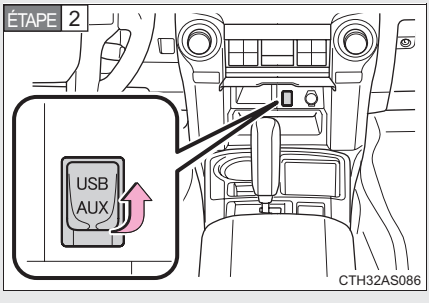
Utilisation avec un iPod*

Le branchement d'un iPod vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'un iPod



Relevez le couvercle.



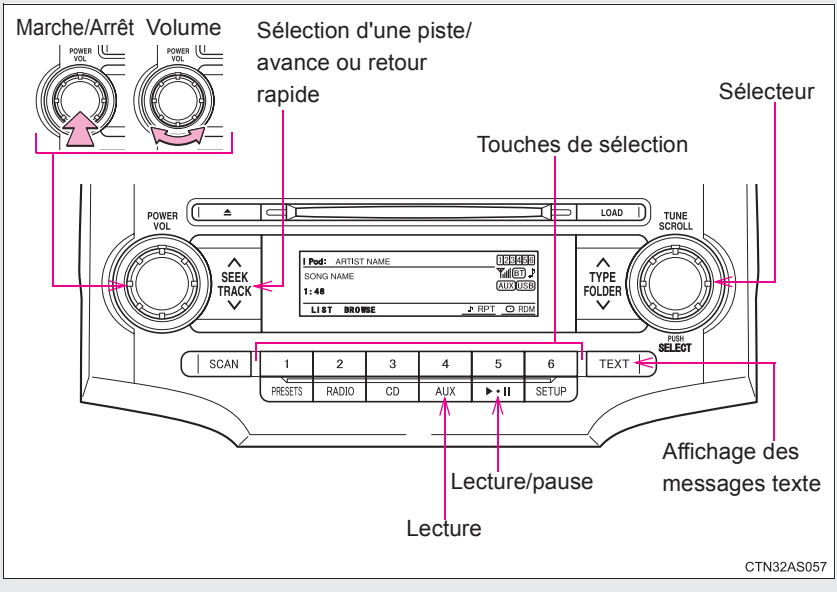
Ouvrez la boîte à gants et branchez un iPod avec un câble pour iPod.

Mettez l'iPod sur marche s'il ne l'est pas déjà.

ÉTAPE 3 Appuyer AUX.

*: Sur modèles équipés

Façade de l'appareil



Sélection d'un mode de lecture

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton [2] (BROWSE) pour accéder au mode menu de l'iPod.

ÉTAPE 2 Appuyez sur [2], [3], [4] ou [5] pour sélectionner le mode de lecture souhaité.

Appuyez sur [6] (MORE) pour passer à la liste correspondant à la deuxième sélection.

■ Liste des modes de lecture

Mode de lecture	Première sélection	Deuxième sélection	Troisième sélection	Quatrième sélection
“PLIST”	Sélection liste de lecture	Sélection des chansons	-	-
“ARTIST”	Sélection d’artiste	Sélection des albums	Sélection des chansons	-
“ALBUM”	Sélection des albums	Sélection des chansons	-	-
“GENRE”	Sélection des genres	Sélection des artistes	Sélection des albums	Sélection des chansons
“SONGS”	Sélection des chansons	-	-	-
“PODCST”	Sélection des albums	Sélection des chansons	-	-
“COMPSR”	Sélection des compositeurs	Sélection des albums	Sélection des chansons	-
“BOOK”	Sélection des chansons	-	-	-

Selon les modèles, il est possible d’afficher le nom de votre iPod au début de la liste.

■ Sélectionner une liste

ÉTAPE 1 Tournez  pour afficher la liste correspondant à la première sélection.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  pour sélectionner l'option de votre choix.

ÉTAPE 3 Procédez de même pour sélectionner le nom de la chanson souhaitée.

Pour repasser à la liste correspondant à la sélection précédente, appuyez sur [1] (↶).

Sélection de chansons dans une liste de chansons

ÉTAPE 1 Appuyez sur [1] (LIST).

La liste de lecture en cours est affichée.

ÉTAPE 2 Tournez  pour sélectionner la chanson de votre choix.

Appuyez sur  pour quitter l'affichage de la liste et revenir à l'écran précédent.

Sélection des chansons

Tournez  ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de  pour sélectionner la chanson de votre choix.

Lecture de chansons et mise en pause

Appuyez sur  .

Avance et retour rapide dans les chansons

Appuyez longuement sur "∧" ou sur "∨" de  .

Lecture aléatoire

■ **Lecture dans un ordre aléatoire des chansons d'une liste de lecture ou d'un album**

Appuyez sur  (RDM).

Pour annuler, appuyez deux fois sur le bouton.

■ **Lecture dans un ordre aléatoire des chansons de toutes les listes de lecture ou de tous les albums**

Appuyez deux fois sur  (RDM).

Pour annuler, appuyez à nouveau sur le bouton.

Lecture répétée

Appuyez sur  (RPT).

Pour annuler, appuyez à nouveau sur le bouton.

Même lorsque l'option de lecture répétée n'a pas été sélectionnée, la lecture reprend automatiquement à la première chanson de la liste de lecture en cours dès la fin de la dernière chanson.

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT .

À chaque pression sur TEXT , l'affichage se modifie de la façon suivante:
Titre de la piste → Titre de la piste/Nom de l'artiste → Titre de la piste/Nom de l'album → Titre de la piste/Temps écoulé

■ À propos d'iPod

- Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ou de sa conformité aux normes de sécurité et réglementations.
- iPod est une marque d'Apple Inc. déposée aux États-Unis et dans les autres pays.

■ Fonctions de l'iPod

- Lorsque vous connectez un iPod et que vous sélectionnez le lecteur iPod comme source audio, votre iPod reprend la lecture là où vous l'aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.
- Selon le lecteur iPod connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. Déconnecter puis reconnecter à nouveau le lecteur peut résoudre certains dysfonctionnements.

■ Problèmes liés à l'iPod

Pour résoudre la plupart des problèmes rencontrés lors de l'utilisation de votre iPod, débranchez ce dernier de la prise prévue à cet effet dans votre véhicule et réinitialisez l'iPod.
Pour savoir comment réinitialiser votre iPod, reportez-vous au Manuel du propriétaire de votre lecteur iPod.

■ Messages d'erreur

"iPod ERROR":	Ceci indique un problème interne au lecteur iPod, au boîtier USB ou au branchement.
"NO SONGS":	Ceci indique qu'aucun fichier musical n'a été trouvé dans l'iPod.
"UPDATE YOUR iPod":	Ceci indique que la version de l'iPod n'est pas compatible.

■ **Modèles compatibles**

Modèle	Génération	Version logicielle
iPod	5ème génération	v. 1.2.0 et ultérieures
iPod nano	1ère génération	v. 1.3.0 et ultérieures
	2ème génération	v. 1.1.2 et ultérieures
	3ème génération	v. 1.0.0 et ultérieures
iPod touch	1ère génération	v. 1.1.0 et ultérieures
iPod classic	1ère génération	v. 1.0.0 et ultérieures

Selon les différences entre modèles ou versions logicielles, etc., il est possible que certains modèles énumérés ci-dessus soient incompatibles avec ce système.
Les iPod de 4ème génération et les modèles plus anciens ne sont pas compatibles avec ce système.
Les iPhone, iPod mini, iPod shuffle et iPod photo ne sont pas compatibles avec ce système.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Nombre maximum de listes dans un appareil: 9999
- Nombre maximum de chansons dans un appareil: 65025
- Nombre maximum de chansons par liste: 65025

ATTENTION

■ **Précautions pendant la conduite**

Ne branchez pas l'iPod et ne manipulez pas ses commandes.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à l'iPod**

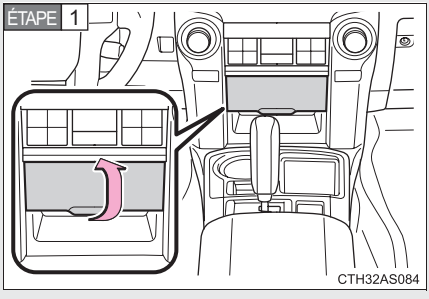
- Ne laissez pas l'iPod à l'intérieur du véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.
- N'appuyez pas sur l'iPod et ne le soumettez pas à une pression inutile alors qu'il est branché, car vous risquez d'endommager le lecteur ou son terminal.
- N'introduisez pas de corps étrangers dans le port, car vous risquez d'endommager l'iPod ou son terminal.

Utilisation avec un lecteur USB*

Brancher un lecteur USB vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

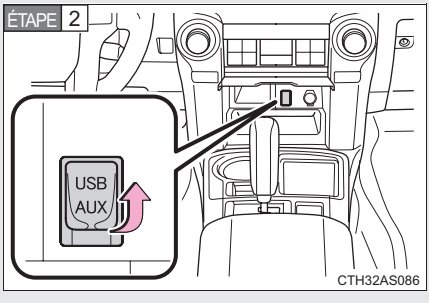
■ Branchement d'un lecteur USB

ÉTAPE 1



Relevez le couvercle.

ÉTAPE 2



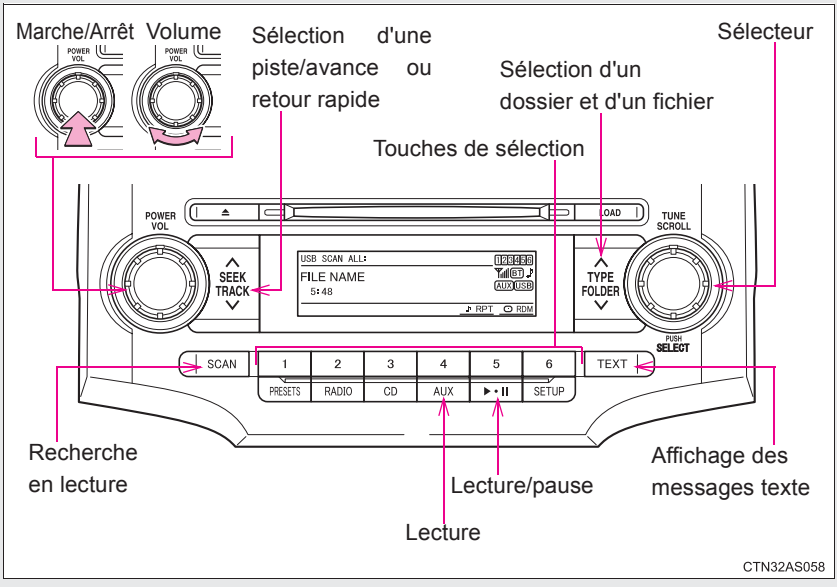
Ouvrez la boîte à gants et branchez un lecteur USB.

Mettez le lecteur USB sur marche s'il ne l'est pas déjà.

ÉTAPE 3 Appuyer AUX.

*: Sur modèles équipés

■ Façade de l'appareil



Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection d'un dossier

Appuyez sur "∧" ou sur "∨" de  pour sélectionner le dossier de votre choix.

■ Retour au premier fichier du premier dossier

Appuyez longuement sur "∨" de  jusqu'à confirmation par un bip.

■ Exploration du premier fichier de tous les dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur SCAN jusqu'à confirmation par un bip.

Le système lit les dix premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez à nouveau sur SCAN .

Sélection et exploration des fichiers

■ Sélection du fichier

Tournez 

ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de 

pour sélectionner le fichier de votre choix.

■ Recherche par balayage des fichiers d'un dossier

Appuyez sur SCAN .

Le système lit les 10 premières secondes de chaque fichier.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur SCAN .

Dès que vous avez trouvé le fichier recherché, appuyez à nouveau sur SCAN .

Lecture de fichiers et mise en pause

Appuyez sur  .

Avance et retour rapides dans les fichiers

Appuyez longuement sur "∧" ou sur "∨" de 

.

Lecture aléatoire

Lecture aléatoire des fichiers d'un dossier

Appuyez sur [6] (RDM).

Pour annuler, appuyez deux fois sur le bouton.

Lecture aléatoire de tous les fichiers d'un lecteur USB

Appuyez deux fois sur [6] (RDM).

Pour annuler, appuyez à nouveau sur le bouton.

Lecture répétée

Relecture d'un fichier

Appuyez sur [5] (RPT).

Pour annuler, appuyez deux fois sur le bouton.

Répéter tous les fichiers d'un dossier

Appuyez deux fois sur [5] (RPT).

Pour annuler, appuyez à nouveau sur le bouton.

Choix de l'affichage

Appuyez sur [TEXT] .

À chaque pression sur [TEXT] , l'affichage se modifie de la façon suivante:
Titre de la piste → Titre de la piste/Nom de l'artiste → Titre de la piste/Nom de l'album → Titre de la piste/Temps écoulé

Fonctions du lecteur USB

Selon le lecteur USB connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. Déconnecter puis reconnecter à nouveau le lecteur peut résoudre certains dysfonctionnements.

Messages d'erreur

“USB ERROR”: Ceci indique un problème interne au lecteur USB, au boîtier USB ou au branchement.

“NO SUPPORT”: Ceci indique que le lecteur USB ne contient aucun fichier MP3/WMA.

Lecteur USB

● Périphériques compatibles

Lecteurs USB pouvant être utilisés pour lire les fichiers MP3 et WMA.

Selon le type de lecteur USB, il peut arriver que la lecture ne soit pas possible.

● Formats de périphériques compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants:

- Formats de communication USB: USB2.0 FS (12 mbps)
- Formats de fichier: FAT16/32 (Windows)
- Classe de correspondance: Classe de mémoire de masse
  Les fichiers MP3 et WMA disponibles sous un format différent de ceux ci-dessus peuvent ne pas être joués correctement et les noms de fichiers et dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Nombre maximum de dossiers par appareil: 999 (racine y compris)
- Nombre maximum de fichiers dans l'appareil: 65025
- Nombre maximal de fichiers par dossier: 255

● Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux formats/supports sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 AUDIO LAYERII, III, MPEG2 AUDIO LAYERII, III, MPEG2.5)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 16, 22,05, 24 (kHz)
  MPEG2.5: 8, 11,025, 12 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatible VBR)
  MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32-320 (kbps)
  MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 32-160 (kbps)
  MPEG2.5: 32-160 (kbps)
- Modes de reproduction compatibles: stéréo, "joint stereo", double canal et monophonique

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA v. 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  HIGH PROFILE 32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  HIGH PROFILE 32-320 (kbps, VBR)

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1, et avec les balises ID3 v. 2.2, 2.3, 2.4. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous branchez un appareil contenant des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le lecteur USB sont contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de graver exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture du fichier MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au-moins 128 Kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis d'Amérique et dans d'autres pays.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

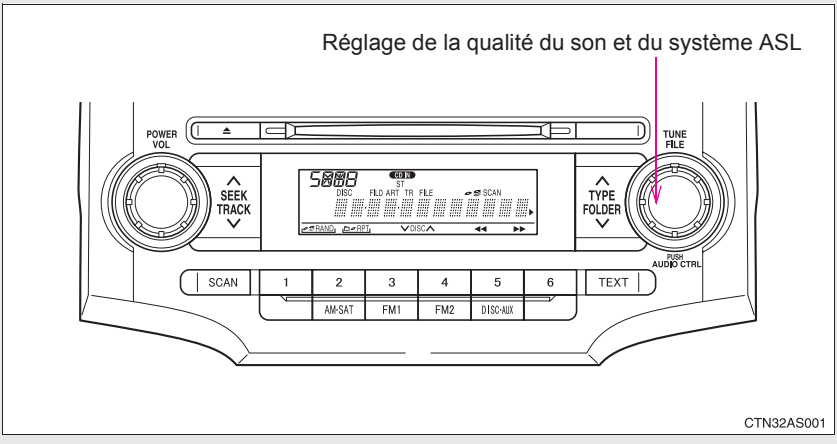
N’utilisez pas de lecteur USB et n’en connectez pas pendant la conduite.

⚠ NOTE

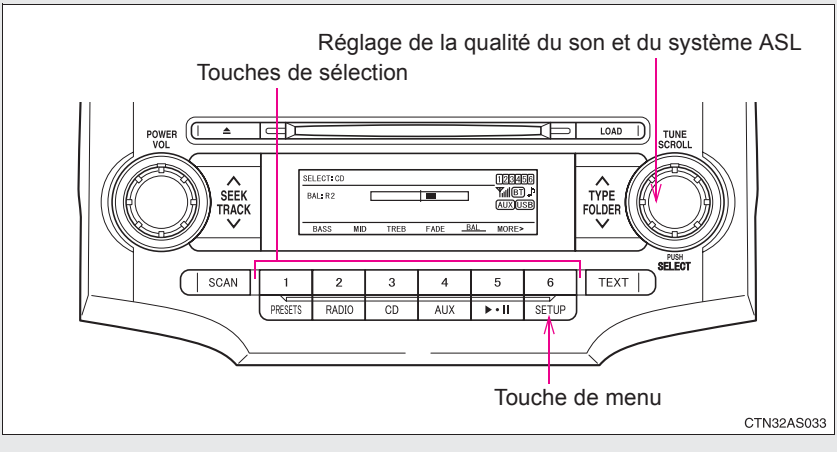
■ Pour éviter tout dommage à un lecteur USB

- Ne pas laisser de lecteur USB à l'intérieur du véhicule. La température à l’intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.
- Ne pas appuyer sur le lecteur USB ni le soumettre à une pression inutile alors qu'il est connecté, sous peine causer des dommages à celui-ci ou à son terminal.
- Ne pas introduire de corps étrangers dans le port, sous peine de causer des dommages au lecteur USB ou à son terminal.

Type A



Types B et C



Utilisation de la fonction de contrôle audio

■ Changement du mode de qualité sonore

Type A

Appuyez sur  pour sélectionner successivement les différents modes, dans l'ordre suivant:

"BAS"→"TRE"→"FAD"→"BAL"→"ASL"

Types B et C

ÉTAPE 1 Appuyez sur SETUP .

ÉTAPE 2 Appuyez sur 1 , 2 , 3 , 4 ou 5 (type C uniquement) pour sélectionner le mode de lecture souhaité.
"BASS", "MID" (type C uniquement), "TREB", "FADE" ou "BAL"

■ Réglage de la qualité du son

Tournez le bouton  ou  pour ajuster le niveau.

Type A

Mode affiché	Mode de qualité sonore	Niveau	Rotation à gauche	Rotation à droite
BAS	Graves*	De -5 à 5	Niveau mini.	Haut
TRE	Aigus*	De -5 à 5		
FAD	Balance avant/arrière	de F7 à R7	Plus sur l'arrière	Plus sur l'avant
BAL	Balance gauche/ droite	de L7 à R7	Plus sur la gauche	Plus sur la droite

*: Le niveau de qualité sonore est personnalisable individuellement pour chacun des modes radio et CD.

Types B et C

Mode affiché	Mode de qualité sonore	Niveau	Rotation à gauche	Rotation à droite
GRAVES	Graves*	De -5 à 5	Niveau mini.	Haut
MIL	Médiums* (type C uniquement)	De -5 à 5		
AIGUS	Aigus*	De -5 à 5		
DIM	Balance avant/arrière	de F7 à R7	Plus sur l'arrière	Plus sur l'avant
BAL	Balance gauche/ droite	de L7 à R7	Plus sur la gauche	Plus sur la droite

*: Le niveau de qualité sonore est personnalisable individuellement pour chaque mode audio.

■ Réglage du système ASL (Contrôle automatique du volume)

Type A

Lorsque la fonction “ASL” est sélectionnée, le fait de tourner 

vers la droite modifie la fonction du contrôle automatique du volume “ASL” dans l’ordre suivant: “LOW”, “MID” and “HIGH”.

Tourner 

vers la gauche permet d’éteindre la fonction “ASL”.

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

Types B et C

ÉTAPE 1 Appuyez sur [SETUP] .

ÉTAPE 2 Appuyez sur [6] (MORE).

ÉTAPE 3 Appuyez sur [5] (ASL).

ÉTAPE 4 Appuyez sur [2] , sur [3] , sur [4] (type B uniquement) ou sur [5] (type B uniquement) pour sélectionner le mode de lecture souhaité.

Type B: “LOW”, “MID”, “HIGH” ou “OFF”

Type C: “ON” ou “OFF”

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

■ **Programmation du nombre de pages de présélections (types B et C)**

Il est possible de présélectionner de 1 à 6 pages. Le réglage initial est de 6 pages.

ÉTAPE 1 Appuyez sur [SETUP] .

ÉTAPE 2 Appuyez sur [6] (MORE).

ÉTAPE 3 Appuyez sur [2] (PRESET).

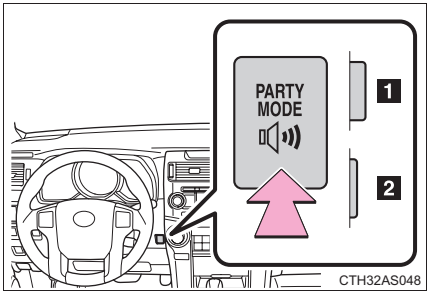
ÉTAPE 4 Appuyez sur [1] , [2] , [3] , [4] , [5] ou [6] pour sélectionner le nombre de pages de présélections souhaité.

■ **Réglage de la langue (types B et C)**

→P. 369

Sélecteur de mode Party

Appuyez sur le sélecteur pour sélectionner le type de qualité sonore de votre choix.



1 Mode Base

2 Mode Party

En mode Party, le volume sonore des haut-parleurs des portes arrière est plus élevé qu'en mode Base. (Le son émis par les haut-parleurs des portes arrière est transféré aux haut-parleurs du hayon.)

Marque déposée par SRS Labs, Inc. (types B, C et système audio à affichage sur écran)

Le système audio met en œuvre les technologies d'enrichissement audio SRS FOCUS® et SRS TruBass® sous licence de SRS Labs, Inc., dans tous les modes radio sauf AM.

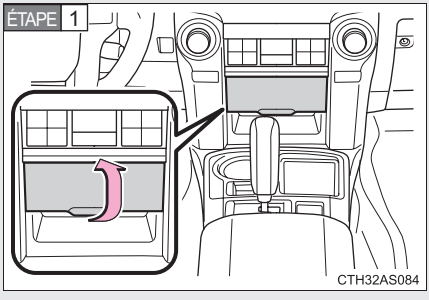
Les logos et marques FOCUS, TruBass, SRS et sont des marques de SRS Labs, Inc.
Les technologies FOCUS et TruBass sont incorporées sous licence de SRS Labs, Inc.

TruBass® améliore la perception des basses fréquences et permet ainsi d'obtenir des haut-parleurs, quel que soit leur diamètre, une réponse riche et profonde dans les graves.

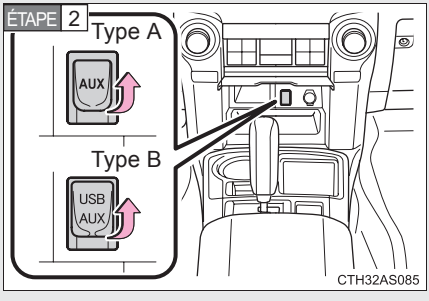
SRS FOCUS® rehausse la spatialisation audio jusqu'à la hauteur naturelle d'écoute, au niveau des oreilles, lorsque le placement des haut-parleurs n'est pas optimal.

Utilisation de la prise AUX

Cette prise permet le branchement d'un appareil audio portable dont vous pouvez alors écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule.



Relevez le couvercle.



Ouvrez le cache et branchez le lecteur audio portable.

ÉTAPE 3 Appuyez sur DISC-AUX ou sur AUX.

■ **Utilisation d'un appareil audio portable branché au système audio**

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau de l'appareil audio portable.

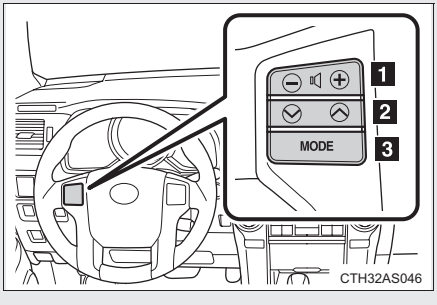
■ **Utilisation d'un appareil audio portable branché à la prise d'alimentation**

Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites fonctionner l'appareil audio portable sur son alimentation électrique propre.

Utilisation des commandes audio au volant*

Certaines fonctions audio sont pilotables via les commandes au volant.

Le fonctionnement peut varier selon le type de système audio ou de système de navigation. Pour tout complément d'information, reportez-vous au manuel fourni avec le système audio ou le système de navigation.



1 Monter/baisser le volume

2 Mode autoradio: Sélection des stations de radio

Mode CD: Sélection des pistes, des fichiers (MP3 et WMA) et des disques (type C uniquement)

Mode iPod:

Sélection d'une chanson

Mode lecteur USB:

Sélection d'un fichier et d'un dossier

Mode audio Bluetooth®:

Sélection d'une piste et d'un album

3 Mise en marche, sélection de la source audio

*: Sur modèles équipés

Mise en marche

Appuyez sur [MODE] lorsque le système audio est éteint.

Il est possible d'éteindre le système audio en maintenant la touche enfoncée jusqu'à confirmation par l'émission d'un bip.

Modification de la source audio

Appuyez sur [MODE] lorsque le système audio est en marche. À chaque pression sur la touche, la source audio change.
Si aucun disque n'est inséré dans le lecteur, les modes correspondants seront ignorés.

FM→SAT→CD (type B uniquement)→chargeur de CD (type C uniquement)→Audio Bluetooth®→AUX→USB/iPod→AM

Réglage du volume

Appuyez sur le "+" de la touche [⊖ ◁) ⊕] pour monter le volume, et sur le "-" pour le baisser.

Maintenez la touche enfoncée pour continuer de monter ou de baisser le volume.

Sélection d'une station radio

ÉTAPE 1 Appuyez sur [MODE] pour sélectionner le mode autoradio.

ÉTAPE 2 Appuyez sur "∨" ou sur "∧" de [⊘ ⊙] pour sélectionner une station de radio.

Pour rechercher par balayage toutes les stations reçues, appuyez longuement sur "∨" ou sur "∧" de [⊘ ⊙] jusqu'à confirmation par un bip.

Sélection d'une piste/fichier ou d'une chanson

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode CD, iPod, lecteur USB ou audio Bluetooth®.

ÉTAPE 2 Appuyez sur "∨" ou sur "∧" de ⊘ ⊘ pour sélectionner la piste/le fichier ou la chanson de votre choix.

Sélection d'un dossier ou d'un album

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode CD, lecteur USB ou audio Bluetooth®.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur "∨" ou sur "∧" de ⊘ ⊘ jusqu'à confirmation par un bip.

Sélection d'un disque dans le lecteur CD (type C uniquement)

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode CD.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur "∨" ou sur "∧" de ⊘ ⊘ jusqu'à confirmation par un bip.

⚠ ATTENTION

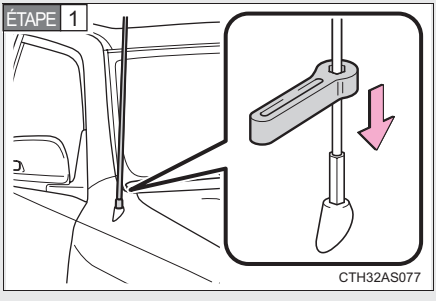
■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commandes au volant du système audio.

Antenne démontable

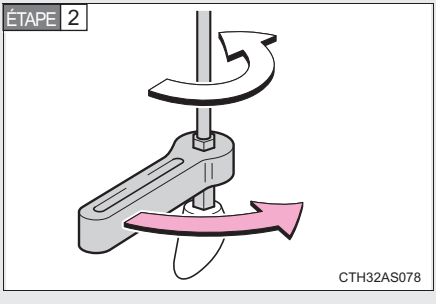
L'antenne est démontable.

■ Démontage de l'antenne



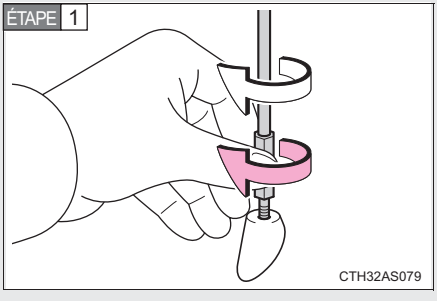
Passez la clé fournie autour de l'antenne.

Lorsque vous ne vous en servez pas, rangez la clé dans la boîte à gants.

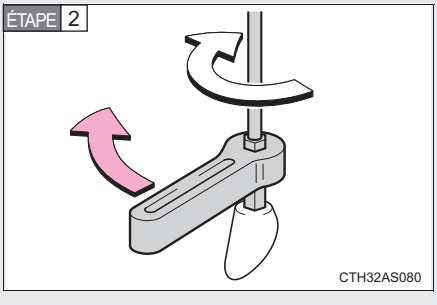


Dévissez l'antenne avec la clé et retirez-la.

■ Remontage de l'antenne



Vissez et serrez l'antenne à la main jusqu'à ce que vous ne puissiez plus la tourner.



Avec la clé, serrez l'antenne d'un 1/8ème de tour supplémentaire (20 à 45 degrés) pour la bloquer en place.

Retirez la clé après avoir serré l'antenne.

■ À propos de la clé

Après avoir utilisé la clé fournie, rangez-la dans la boîte à gants pour éviter de la perdre.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage à l'antenne

Démontez l'antenne dans les situations suivantes.

- Quand vous utilisez une station de lavage automatique.
- Quand l'antenne va toucher le plafond d'un garage, etc.
- Quand vous recouvrez le véhicule d'une housse de protection.

■ Démontage de l'antenne

- Pour la conduite normale, veillez à ce que l'antenne soit montée.
- Lorsque vous démontez l'antenne pour pouvoir utiliser une station de lavage automatique, etc., prenez garde à ne pas la perdre. Par ailleurs, veillez à remonter l'antenne avant de reprendre la route.

■ Utilisation de la clé

- Pour démonter ou remonter l'antenne, utilisez la clé fournie.
- Prenez garde de ne pas rayer ou abîmer la carrosserie du véhicule avec la clé.
- Ne pas serrer exagérément l'antenne au remontage.
  Tout serrage excessif peut causer des dommages à l'antenne.
- Ne pas utiliser une pince pour démonter ou remonter l'antenne.
  Une pince peut causer des dommages superficiels à l'antenne.

Système audio Bluetooth®*

Le système audio Bluetooth® vous permet de profiter de la musique lue sur un lecteur audio numérique portable (lecteur portable) depuis les haut-parleurs du véhicule, via une communication sans fil.

Ce système audio est compatible Bluetooth®, une norme numérique sans fil capable de lire la musique d'un lecteur audio portable sans câble. Si votre lecteur portable n'est pas compatible Bluetooth®, le système audio Bluetooth® ne pourra pas fonctionner.

Si votre modèle est équipé d'un système audio à affichage sur écran, consultez le "Manuel du propriétaire du système Display Audio".

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Titre	Page
Utilisation du système audio Bluetooth®	P. 434
Faire fonctionner un lecteur portable compatible Bluetooth®	P. 439
Configurer un lecteur portable compatible Bluetooth®	P. 441
Configuration du système audio Bluetooth®	P. 446

■ **Conditions dans lesquelles le système ne fonctionnera pas**

- Si vous utilisez un lecteur portable incompatible Bluetooth®
- Si le lecteur portable est éteint
- Si le lecteur portable n'est pas connecté
- Si la batterie du lecteur portable est faible
- Si le lecteur portable est derrière le siège ou dans la boîte à gants
- Si le lecteur portable est sous ou en contact avec du métal

*: Sur modèles équipés

■ Lors du transfert de propriété du véhicule

Assurez-vous d'initialiser le système pour interdire l'accès à vos données personnelles. (→P. 475)

■ À propos de Bluetooth®



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

■ Modèles compatibles

- Spécifications Bluetooth®:
  v. 1.2
- Profils suivants:
  - A2DP (Profile de distribution audio avancée) v. 1.0
  - AVRCP (Profil de contrôle à distance Audio/vidéo) v. 1.0 ou suivante (v. 1.3 ou suivante recommandée)

Les lecteurs portables doivent correspondre aux spécifications ci-dessus pour être connectés au système audio Bluetooth®. Cependant, veuillez noter que certaines fonctions peuvent être limitées suivant le type de lecteur portable.

■ **Certification relative au système audio Bluetooth®**

FCC ID: AJDK025
AJDK032
IC ID: 775E-K025
775E-K032

FABRIQUÉ AU JAPON

Le présent appareil est conforme aux la partie 15 des règles de la FCC et CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.
This device complies with Part 15 of FCC Rules and Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of this device.

⚠ ATTENTION

■ AVERTISSEMENT DE LA FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Exposition aux ondes radio à haute fréquence. Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles les radioélectriques (RF) de la FCC lignes directrices d'exposition dans le Supplément C à OET65 et d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée. Cependant, cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps (à l'exception des extrémités: mains, poignets, pieds et chevilles).

Cet émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radio Frequency Radiation Exposure. This equipment complies with FCC/IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65 and RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body (excluding extremities: hands, wrists, feet and ankles).

This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

■ Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas de lecteurs portables et ne manipulez pas ses commandes.

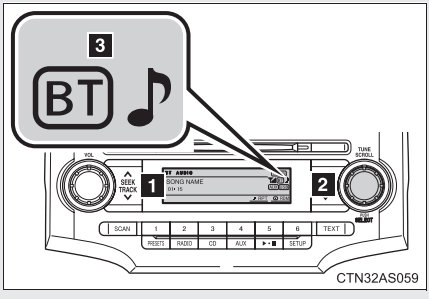
⚠ NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux lecteurs portables**

Ne laissez pas de lecteurs portables à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.

Utilisation du système audio Bluetooth®

■ Unité audio



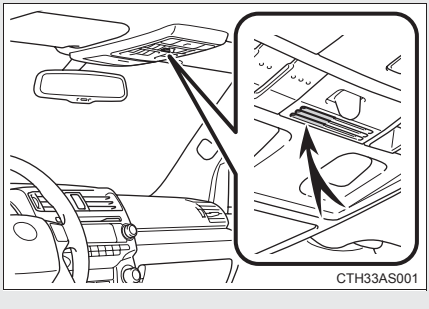
1 Affichage
Titre de la piste, Nom de l'artiste, Nom de l'album, Temps écoulé, "Streaming Audio", etc. est affiché.

2 Permet de sélectionner des éléments tels que le menu et un numéro
Tourner: Permet de sélectionner un élément
Appuyer: Permet d'entrer l'élément sélectionné

3 Conditions de connexion audio Bluetooth

Si "BT" n'est pas affiché, alors le système audio Bluetooth® ne peut pas être démarré.

■ Microphone



Utiliser le système par commandes vocales

En suivant les instructions de la voix synthétique issue du haut-parleur, les commandes vocales permettent l'utilisation du système audio Bluetooth® sans nécessiter de vérifier l'affichage 

.

■ Procédure d'utilisation par commandes vocales

Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et suivez les instructions de la voix synthétique.

■ Commandes auxiliaires lors de l'utilisation des commandes vocales

Les commandes auxiliaires suivantes peuvent être utilisées lors de l'utilisation du système par commande vocale:

"Cancel": Pour quitter le menu de configuration du système audio Bluetooth®
"Repeat": Répéter l'instruction précédente de la voix synthétique
"Go back": Retour à la procédure précédente
"Help": Lit à haute voix le sommaire de la fonction si un commentaire d'aide est enregistré pour la fonction sélectionnée.

Utilisation du système audio Bluetooth® pour la première fois

Avant d'utiliser le système audio Bluetooth®, il est nécessaire d'enregistrer un lecteur portable compatible Bluetooth® dans le système. Suivez la procédure ci-dessous pour enregistrer (jumeler) un lecteur portable:

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur AUX jusqu'à ce que "BT AUDIO" apparaisse.

ÉTAPE 2 Appuyez sur 1 (CONFIG).

L'entrée en matière et les instructions relatives à l'enregistrement du nom du lecteur portable sont lues à haute voix.

ÉTAPE 3 Sélectionner "Pair Audio Players (Pair audio player)" à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

ÉTAPE 4 Enregistrer le nom du lecteur portable par l'une des méthodes suivantes:

a. Sélectionnez "Record Name" avec 

, puis prononcez le nom que vous souhaitez enregistrer.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom que vous souhaitez enregistrer.

Vous entendez la voix synthétique confirmer la prise en compte de votre entrée.

ÉTAPE 5 Sélectionner "Confirm" à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

Un code d'accès est affiché et lu et la voix synthétique explique comment entrer le code d'accès dans le lecteur portable.

ÉTAPE 6 Entrer le code dans le lecteur portable.

Reportez-vous au manuel joint à votre lecteur portable pour les opérations relatives au lecteur portable.

Des indications relatives à la façon de terminer la déclaration sont lues.

Si le lecteur portable est également un téléphone Bluetooth®, il est possible d'enregistrer le téléphone par la même occasion. (→P. 456)

Menu du système audio Bluetooth®

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de fonctionnement
Configuration (Configuration)	Audio BT Configuration (configuration audio BT)	Jumeler Lecteurs (Jumeler lecteur audio)	Enregistrement d'un lecteur portable
		Sélectionner un lecteur audio	Sélection d'un lecteur portable à utiliser
		Modifier Nom	Modification du nom mémorisé d'un lecteur portable
		Lister audio Lecteurs	Listage des lecteurs portables mémorisées
		Définir le code d'accès	Modification du code d'accès
		Supprimer un lecteur audio	Suppression d'un lecteur audio mémorisé
	Configuration du système	Volume de la voix synthétique	Régler le volume de la voix synthétique
		Nom de l'appareil	Affichage de l'adresse et du nom de l'appareil Bluetooth®
		Réinitialiser les réglages	Initialisation du système

"BT Audio Setup" peut être annulé en appuyant sur le bouton de raccrochage ou en prononçant la commande vocale "Cancel".

■ **Lorsque vous utilisez une commande vocale**

Pour les nombres, énoncez les chiffres un à un, entre zéro et neuf.

Prononcez la commande distinctement et sans vous tromper.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas reconnaître votre voix**

- Conduite sur chaussées dégradées
- Lorsque vous roulez sur une route accidentée
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque le système de climatisation émet beaucoup de bruit

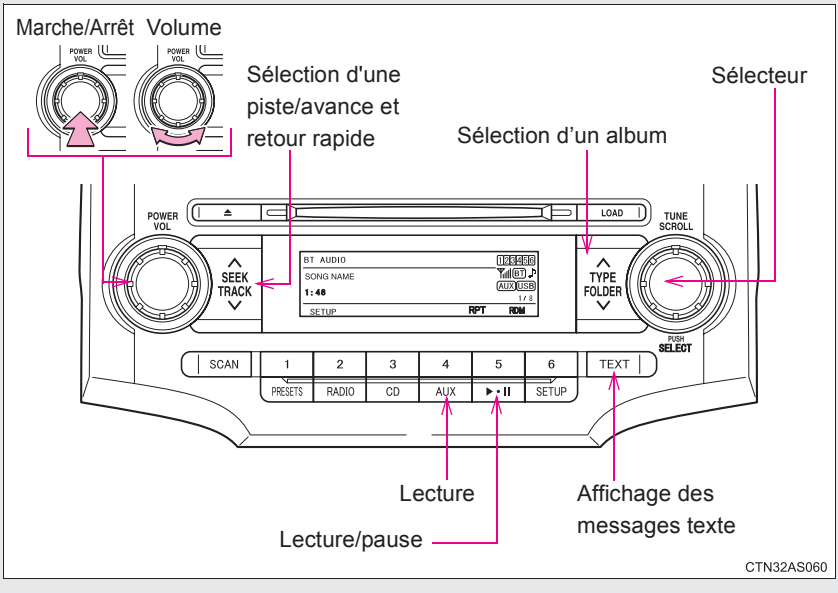
■ **Les actions suivantes sont neutralisées pendant la marche du véhicule**

- Piloter le système avec le bouton 

- Enregistrement d'un lecteur portable dans le système

■ **Modification du code d'accès**

→P. 444



Sélection d'un album

Appuyez sur "∨" ou sur "∧" de TYPE FOLDER.

Sélection des pistes

Appuyez sur "∧" ou sur "∨" de SEEK TRACK.

Lecture de pistes et mise en pause

Appuyez sur ▶/❚❚.

Avance et retour rapides (pistes)

Appuyez longuement sur "∧" ou sur "∨" de 

.

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT .

À chaque pression sur TEXT , l'affichage se modifie de la façon suivante:
Titre de la piste → Titre de la piste/Nom de l'artiste → Titre de la piste/Nom de l'album → Titre de la piste/Temps écoulé

Utilisation des commandes audio au volant

→P. 423

■ Fonctionnalités du système audio Bluetooth®

Selon le lecteur portable connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles.

Configurer un lecteur portable compatible Bluetooth®

L'enregistrement d'un lecteur portable dans le système audio Bluetooth® permet au système de fonctionner. Les fonctionnalités suivantes peuvent être utilisées avec les lecteurs portables enregistrés:

■ Fonctions et procédures d'utilisation

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur AUX jusqu'à ce que "BT AUDIO" apparaisse.

ÉTAPE 2 Appuyez sur 1 (CONFIG).

ÉTAPE 3 Sélectionnez l'une des fonctions suivantes à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

- Enregistrement d'un lecteur portable
  "Pair Audio Players (Pair audio player)"
- Sélection d'un lecteur portable à utiliser
  "Select Audio Player"
- Modification du nom mémorisé d'un lecteur portable
  "Change Name"
- Liste des lecteurs portables enregistrés
  "List Audio Players"
- Modification du code d'accès
  "Set Passkey"
- Suppression d'un lecteur portable enregistré
  "Delete Audio Player"

Enregistrement d’un lecteur portable

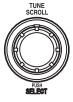
Sélectionnez “Pair Audio Players (Pair audio player)” par commande vocale ou avec 

et appliquez la procédure de déclaration d’un lecteur portable. (→P. 436)

Sélection d’un lecteur portable à utiliser

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Select Audio Player” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le lecteur portable à utiliser par l’une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le bouton 

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable que vous souhaitez enregistrer.

b. Appuyez sur la commande d’activation vocale et dites “List audio Players”. Appuyez sur le bouton de commande vocale lorsque le nom du lecteur portable désiré est lu à haute voix.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez "From car" ou "From audio", puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec  .

Véhicules pourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres": Si vous sélectionnez "From car", le lecteur portable se connecte automatiquement, que le bouton "ENGINE START STOP" soit en position ACCESSOIRE ou DÉMARRAGE.

Véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres": Si vous sélectionnez "From car", le lecteur portable se connecte automatiquement, que le bouton "ENGINE START STOP" soit en position "ACC" ou "ON".

Modification du nom mémorisé du lecteur portable

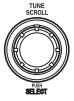
ÉTAPE 1 Sélectionner "Change Name" à l'aide d'une commande vocale ou de  .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du lecteur portable à modifier par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec le bouton  :

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable que vous souhaitez enregistrer.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "List audio Players". Appuyez sur le bouton de commande vocale lorsque le nom du lecteur portable désiré est lu à haute voix.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton d'activation vocale ou sélectionnez "Record Name" avec  et prononcez le nouveau nom.

ÉTAPE 4 Sélectionner “Confirm” à l’aide d’une commande vocale ou de 

.

Listage des lecteurs portables mémorisés

Sélectionner “List Audio Players” à l’aide d’une commande vocale ou de 

. La liste des lecteurs portables enregistrés est lue à voix haute.
Lorsqu’il a terminé d’énumérer la liste, le système retourne à “BT Audio Setup”.

Appuyez sur la commande d'activation vocale lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du lecteur portable qui vous intéresse, afin de sélectionner le lecteur portable; les fonctions suivantes deviennent alors disponibles:

- Sélection d’un lecteur portable: “Select Audio Player”
- Modification d’un nom mémorisé: “Changer nom”
- Suppression d’un lecteur portable: “Delete Audio Player”

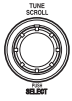
Modification du code d’accès

ÉTAPE 1 Sélectionner “Set Passkey” à l’aide d’une commande vocale ou de 

.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton d’activation vocale et prononcez un nombre composé de 4 à 8 chiffres, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 3 Dès lors que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont tous été entrés, appuyez à nouveau sur 

.

Suppression d'un lecteur audio mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Delete Audio Player” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le lecteur portable à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le bouton 

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable que vous souhaitez enregistrer.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “List audio Players”. Appuyez sur le bouton de commande vocale lorsque le nom du lecteur portable désiré est lu à haute voix.

Si le lecteur portable à supprimer est également jumelé en tant que téléphone Bluetooth®, il est possible de supprimer le téléphone par la même occasion. La voix synthétique explique comment supprimer un téléphone mobile.

ÉTAPE 3 Sélectionner “Confirm” à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

Nombre de lecteurs portables pouvant être déclarés

Il est possible de déclarer au système jusqu'à 2 lecteurs portables.

Configuration du système audio Bluetooth®

■ **Élements de configuration système et procédures d'utilisation**

→P. 473

Caractéristiques du système téléphonique mains libres (pour téléphones mobiles)*

Ce système supporte la technologie Bluetooth®, qui vous permet de passer et de recevoir des appels sans utiliser de câbles pour connecter le téléphone mobile au système et sans avoir à manipuler le téléphone.

Si votre modèle est équipé d'un système audio à affichage sur écran, consultez le "Manuel du propriétaire du système Display Audio".

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

■ Guide de démarrage du système mains libres

ÉTAPE 1 Installation d'un téléphone mobile. (→P. 453)

ÉTAPE 2 Ajouter une entrée dans le répertoire (jusqu'à 20 noms peuvent être mémorisés). (→P. 477)

ÉTAPE 3 Appeler un numéro par entrée de celui-ci. (→P. 463)

*: Sur modèles équipés

Titre	Page
Utilisation du système mains libres pour téléphone ■ Utiliser le système par commande vocale ■ Utilisation du système mains libres pour téléphone pour la première fois ■ Menu du système mains libres pour téléphone	P. 453
Passer un appel téléphonique ■ Appeler un numéro par entrée de celui-ci ■ Appeler un numéro par entrée du nom ■ Appeler un numéro en raccourci ■ Lorsque vous recevez un appel ■ Transférer un appel ■ Utiliser l'historique des appels	P. 462
Installation d'un téléphone mobile ■ Enregistrement d'un téléphone mobile ■ Sélection du téléphone mobile à utiliser ■ Modification d'un nom mémorisé ■ Liste des téléphones mobiles enregistrés ■ Suppression d'un téléphone mobile ■ Modification du code d'accès ■ Activation/désactivation de la connexion automatique du téléphone mains libres	P. 467
Réglage système et sécurité ■ Définition ou modification du code PIN ■ Verrouillage ou déverrouillage du Répertoire ■ Réglage du volume de la voix synthétique ■ Initialisation	P. 473

Titre	Page
Utilisation du répertoire ■Ajout d'un nouveau numéro de téléphone ■Programmation des numéros en raccourcis ■Modification d'un nom mémorisé ■Suppression des données enregistrées ■Suppression des numéros en raccourci ■Liste des données enregistrées	P. 477

■ **Conditions dans lesquelles le système ne fonctionne pas**

- Si vous utilisez un téléphone mobile incompatible Bluetooth®
- Si le téléphone mobile est éteint
- Si vous n'êtes pas à la portée de votre service de téléphonique
- Si le téléphone mobile n'est pas connecté
- Si la batterie du téléphone mobile est faible
- Si le téléphone mobile est derrière le siège ou dans la boîte à gants
- Si votre téléphone mobile est sous ou en contact avec du métal

■ **Lors du transfert de propriété du véhicule**

Assurez-vous d'initialiser le système pour interdire l'accès à vos données personnelles.

■ **Profils requis pour le téléphone mobile**

- HFP (Hands Free Profile) v. 1.0
- OPP (Object Push Profile) v. 1.1

■ À propos du Bluetooth®



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

■ Certification relative au système téléphonique mains libres

FCC ID: AJDK025
AJDK032
IC ID: 775E-K025
775E-K032
FABRIQUÉ AU JAPON

Le présent appareil est conforme aux la partie 15 des règles de la FCC et CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.
This device complies with Part 15 of FCC Rules and Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of this device.

⚠ ATTENTION

AVERTISSEMENT DE LA FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Exposition aux ondes radio à haute fréquence. Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles les radioélectriques (RF) de la FCC lignes directrices d'exposition dans le Supplément C à OET65 et d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'IC. Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée. Cependant, cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps (à l'exception des extrémités: mains, poignets, pieds et chevilles).

Cet émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radio Frequency Radiation Exposure. This equipment complies with FCC/IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65 and RSS-102 of the IC radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body (excluding extremities: hands, wrists, feet and ankles).

This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

Précautions pendant la conduite

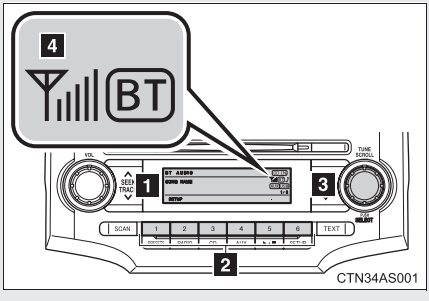
N'utilisez pas de téléphone mobile ou connectez-le en Bluetooth®.

NOTE

Pour éviter tout dommage au téléphone mobile

Ne laissez pas le téléphone mobile à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le téléphone mobile risque d'en souffrir.

■ Unité audio



1 Affichage
Un message, nom, numéro de téléphone, etc. est affiché.

Les caractères minuscules et les caractères spéciaux, tel que l'umlaut, ne peuvent être affichés.

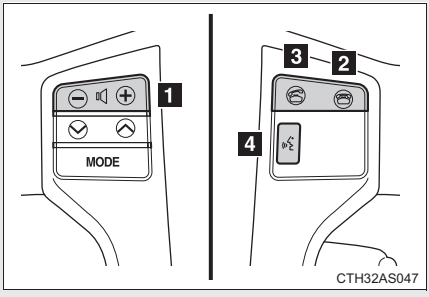
2 Permet de sélectionner les numéros en raccourci

3 Permet de sélectionner des éléments tels que le menu ou un numéro
Tourner: Permet de sélectionner un élément
Appuyer: Permet d'entrer l'élément sélectionné

4 Conditions de connexion Bluetooth® et niveau de réception

Si "BT" ne s'affiche pas, le système téléphonique mains libres ne peut pas être utilisé.

■ Commandes au volant



1 Volume

Ce bouton ne vous permet pas de régler le volume de la voix synthétique.

2 Bouton de raccrochage

Permet de mettre le système mains libre sur arrêt/raccrocher/refuser un appel

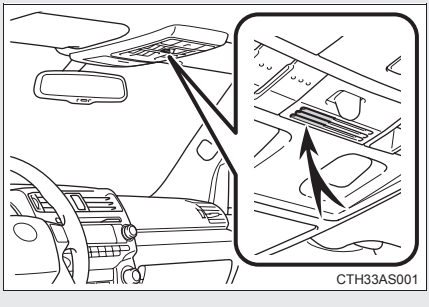
3 Bouton de décrochage

Permet de mettre le système mains libres sur marche/passer un appel

4 Commande d'activation vocale

Permet de mettre sur marche (pression courte)/ arrêt (pression longue) le système de commande vocale

■ Microphone



Utiliser le système par commande vocale

En suivant les instructions de la voix synthétique issue du haut-parleur, la commande vocale permet l'utilisation du système téléphonique mains libres sans avoir à consulter l'affichage ou d'utiliser 

.

■ Procédure d'utilisation lors de l'utilisation de la commande vocale

Appuyez sur le commutateur d'activation vocale et suivez les instructions de la voix synthétique.

■ Commandes auxiliaires lors de l'utilisation de la commande vocale

Les commandes auxiliaires suivantes peuvent être utilisées lors de l'utilisation du système par commande vocale:

"Cancel": Pour quitter le système téléphonique mains libres
"Repeat": Répéter l'instruction précédente de la voix synthétique
"Go back": Retour à la procédure précédente
"Help": Lit à haute voix le sommaire de la fonction si un commentaire d'aide est enregistré pour la fonction sélectionnée

Utilisation du système mains libres pour téléphone mobile pour la première fois

Avant d'utiliser le système téléphonique mains libres, il est nécessaire d'enregistrer un téléphone dans le système. Le mode d'enregistrement du téléphone est entré automatiquement lors du démarrage du système si aucun téléphone mobile n'est enregistré. Suivez la procédure ci-dessous pour enregistrer un téléphone mobile:

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton de décrochage ou le bouton d'activation vocale.

L'entrée en matière et les instructions relatives à l'enregistrement du nom du téléphone sont lues à haute voix.

ÉTAPE 2 Sélectionner "Pair Phone" par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 3 Enregistrez le nom du téléphone par l'une des méthodes suivantes:

a. Sélectionnez "Record Name" avec 

, puis prononcez le nom que vous souhaitez enregistrer.

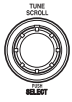
b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom que vous souhaitez enregistrer.

Vous entendez la voix synthétique confirmer la prise en compte de votre entrée.

ÉTAPE 4 Sélectionner "Confirm" à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

Déclaration au seul système téléphonique mains libres

ÉTAPE 5 Sélectionner “Phone Only” par commande vocale ou avec 

.

Déclaration aux systèmes téléphonique mains libres et Bluetooth® audio simultanément

ÉTAPE 5 Sélectionnez “Int. Audio (Internal audio)” à l’aide d’une commande vocale ou de 

.

ÉTAPE 6 Sélectionner “Confirm” à l’aide d’une commande vocale ou de 

.

Un code d’accès est affiché et lu et la voix synthétique explique comment entrer le code d’accès dans le téléphone mobile.

ÉTAPE 7 Entrer le code dans le téléphone mobile.

Reportez-vous au manuel joint à votre téléphone mobile pour les opérations relatives au téléphone.

Des indications relatives à la façon de terminer la déclaration sont lues.

Menu système téléphonique mains libres

■ Fonctionnement normal

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
Rappel (Rappel)	-	-	Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels entrants
Recomposer	-	-	Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels sortants
Composer un numéro par entrée du numéro	-	-	Composer un numéro par entrée de celui-ci
Composer un numéro par entrée du nom (Dial by name)	-	-	Composer un numéro par entrée du nom mémorisé dans le répertoire
Répertoire	Ajouter une entrée	-	Ajout d'un nouveau numéro
	Modifier un nom	-	Modification d'un nom dans le répertoire
	Supprimer une entrée	-	Supprimer les données du répertoire
	Supprimer composition rapide	-	Suppression d'un numéro en raccourci mémorisé
	Listes de noms	-	Répertorier les données du répertoire

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
Répertoire	Composition rapide (Définir composition rapide)	-	Mémoriser un numéro en raccourci
Réglage (Réglage)	Sécurité	Définir code PIN	Définir un code PIN
		Verrouillage répertoire (Verrouillage répertoire)	Verrouillage du Répertoire
		Déverrouillage du Répertoire (Déverrouillage du répertoire)	Déverrouillage du Répertoire
	Configuration du téléphone	Jumeler le téléphone	Enregistrement du téléphone mobile à utiliser
		Modifier nom du téléphone (Modifier nom)	Modification du nom enregistré d'un téléphone mobile
		Supprimer un téléphone	Suppression d'un téléphone mobile enregistré
		Lister téléphones	Listage des téléphones mobiles enregistrés
		Sélectionner un téléphone mobile	Sélection d'un téléphone mobile à utiliser
		Définir le code d'accès	Modification du mode d'accès
		Alimentation mains libres	Connexion/déconnexion du système mains libres

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
Réglage (Réglage)	Réglage système	Guide du volume	Régler le volume de la voix synthétique
		Nom de l'appareil	Affichage des informations de l'appareil
		Réinitialiser le réglage	Initialisation

■ Utilisation d'un raccourci

Premier menu	Second menu	Détail de l'opération
Composer "XXX (nom)"	-	Composer un numéro mémorisé dans le répertoire
Composer "XXX (numéro)"	-	Composer les numéros d'entrée
Répertoire ajouter une entrée	-	Ajout d'un nouveau numéro
Répertoire modifier nom	-	Modification du nom associé à un numéro du Répertoire
Répertoire supprimer une entrée	-	Suppression des données du répertoire
Vitesse programmée de la numérotation répertoire	-	Mémoriser un numéro en raccourci
Répertoire suppression numérotation rapide	-	Suppression d'un numéro en raccourci
Répertoire liste des noms	-	Répertorier les données du répertoire

■ **Réglage automatique du volume**

Lorsque la vitesse du véhicule atteint 50 mph (80 km/h) ou plus, le volume augmente automatiquement. Le volume retourne à son état précédent lorsque la vitesse du véhicule descend à 43 mph (70 km/h) ou moins.

■ **Lorsque vous utilisez une commande vocale**

Pour les nombres, énoncez les chiffres un à un, entre zéro et neuf, # (livre), ∗ (étoile) et + (plus).

Prononcez les commandes distinctement et sans vous tromper.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas reconnaître votre voix**

- Lorsque vous roulez sur une route accidentée
- Lorsque vous roulez à une vitesse élevée
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque le système de climatisation émet beaucoup de bruit

■ **Les actions suivantes sont neutralisées pendant la marche du véhicule**

- Piloter le système avec le bouton 

- Déclaration d'un téléphone mobile au système

■ **Modification du code d'accès**

→P. 471

Passer un appel téléphonique

■ **Passer un appel téléphonique**

- Appeler un numéro par entrée de celui-ci
  “Composer par numéro”
- Appeler un numéro par entrée du nom
  “Dial by name (Dial by name)”
- Composer un numéro en raccourci
- Composer un numéro mémorisé dans l’historique des appels sortants
  “Redial”
- Composer un numéro mémorisé dans l’historique des appels sortants
  “CallBack (Callback)”

■ **Réception d'un appel téléphonique**

- Prise d’un appel téléphonique
- Rejet d’un appel téléphonique

■ **Transfert d’un appel téléphonique**

■ **Utilisation de l’historique des appels**

- Composer
- Mémorisation de données dans le répertoire
- Suppression

Composer un numéro par entrée de celui-ci

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Dial by number".

ÉTAPE 2 Appuyez sur la commande d'activation vocale et prononcez le numéro de téléphone.

ÉTAPE 3 Composer le numéro en suivant l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur le bouton de décrochage.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Dial".

c. Sélectionner "Dial" à l'aide de 

.

Composer un numéro par l'entrée d'un nom

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Dial by name".

ÉTAPE 2 Sélectionnez un nom enregistré à entrer par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom que vous souhaitez enregistrer.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "List names". Appuyez sur le bouton de commande vocale lorsque le nom désiré est lu à haute voix.

ÉTAPE 3 Composer le numéro en suivant l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur le bouton de décrochage.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites "Dial".

c. Sélectionner "Dial" à l'aide de 

.

Numérotation rapide

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton de décrochage.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton de préréglage correspondant au numéro souhaité.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton de décrochage.

Lors de la réception d'un appel téléphonique

Prise d'un appel téléphonique

Appuyez sur le bouton de décrochage.

Rejet d'un appel téléphonique

Appuyez sur le bouton de raccrochage.

Transfert d'un appel téléphonique

Vous pouvez transférer l'appel entre le téléphone mobile et le système pendant la numérotation, pendant la sonnerie de l'appel ou pendant l'appel. Utilisez l'une des méthodes suivantes:

a. Utilisez votre téléphone mobile.

   Reportez-vous au manuel joint à votre téléphone mobile pour les opérations relatives au téléphone.

b. Appuyez sur le bouton de raccrochage[*1].

c. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Call transfer”[*2].

[*1]: Cette action n'est possible que lorsque vous transférez un appel de votre téléphone mobile au système pendant un appel.

[*2]: Tout transfert d'appel du système au téléphone mobile est impossible pendant la marche du véhicule. De même, cette opération est invalide pendant la numérotation ou pendant la sonnerie d'appel.

Utilisation de l’historique des appels

Suivez les explications qui vous sont données ici pour utiliser un numéro mémorisé dans l'historique des appels:

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “Redial” (lorsque le numéro à utiliser est mémorisé dans l'historique des appels passés) ou “Callback” (lorsque le numéro à utiliser est mémorisé dans l'historique des appels reçus).

ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “Previous” ou “Go back” jusqu'à afficher le numéro désiré.

b. Sélectionnez le numéro voulu avec 

.

Les opérations suivantes sont accessibles:

Numérotation: Appuyez sur le bouton de décrochage ou sélectionnez “Dial” par commande vocale ou avec 

.

Mise en mémoire du numéro dans le Répertoire: Sélectionnez “Store” soit par commande vocale, soit avec le bouton 

.

Suppression: Sélectionnez “Delete” soit par commande vocale, soit avec le bouton 

.

■ **Historique des appels**

Les historiques des appels entrants et sortants ont une capacité de mémorisation de 5 appels chacun.

■ **Pendant une conversation téléphonique**

- Ne parlez pas en même temps que votre interlocuteur.
- Ne montez pas trop haut le volume de la voix de votre correspondant. Sinon, l'effet d'écho augment.

Paramétrage d'un téléphone mobile

L'enregistrement d'un téléphone mobile dans le système téléphonique mains libres permet au système de fonctionner. Les fonctionnalités suivantes peuvent être utilisées avec les téléphones mobiles enregistrés:

■ Fonctions et procédures d'utilisation

Pour entrer dans le menu de chaque fonction, suivez les étapes suivantes à l'aide de la commande vocale ou de 

:

- Enregistrement d'un téléphone mobile
  1. "Setup (Setup)" → 2. "Phone Setup" → 3. "Pair Phone"
- Sélection d'un téléphone mobile à utiliser
  1. "Setup (Setup)" → 2. "Phone Setup" → 3. "Select Phone"
- Modification d'un nom mémorisé
  1. "Setup (Setup)" → 2. "Phone Setup" → 3. "Change Phone Name (Change name)"
- Liste des téléphones mobiles enregistrés
  1. "Setup (Setup)" → 2. "Phone Setup" → 3. "List Phones"
- Suppression d'un téléphone mobile
  1. "Setup (Setup)" → 2. "Phone Setup" → 3. "Delete Phone"
- Changement du mot de passe
  1. "Setup (Setup)" → 2. "Phone Setup" → 3. "Set Passkey"
- Allumer/éteindre la connexion automatique du système téléphonique mains libres
  1. "Setup (Setup)" → 2. "Phone Setup" → 3. "Handsfree Power"

Enregistrement d’un téléphone mobile

Sélectionnez “Pair Phone” par commande vocale ou avec 

et appliquez la procédure de déclaration d'un téléphone mobile.
(→P. 456)

Sélection du téléphone mobile à utiliser

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Select Phone” par commande vocale ou avec le bouton 

.

Exemple A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le bouton 

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom que vous souhaitez enregistrer.

b. Appuyez sur la commande d’activation vocale et dites “List phones”. Appuyez sur le bouton de commande vocale lorsque le nom de téléphone mobile désiré est lu à haute voix.

Exemple B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser à l’aide de 

.

Modification d’un nom mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Change Phone Name (Change name)” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du téléphone mobile à modifier par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom du téléphone concerné, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec 

.

b. Appuyez sur la commande d’activation vocale et dites “List phones”. Appuyez sur le bouton de commande vocale lorsque le nom désiré est lu à haute voix.

c. Sélectionnez le nom de téléphone voulu avec 

.

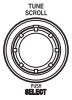
ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton d'activation vocale ou sélectionnez “Record Name” avec 

et prononcez le nouveau nom.

ÉTAPE 4 Sélectionner “Confirm” par commande vocale ou avec 

.

Listage des téléphones mobiles enregistrés

Sélectionnez “List Phones” par commande vocale ou avec le bouton 

; le système énumère vocalement la liste de tous les téléphones mobiles déclarés.
Lorsqu'il a terminé d'énumérer la liste, le système retourne à “Phone Setup”.

Appuyez sur la commande d'activation vocale lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile qui vous intéresse, afin de le sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles:

- Sélectionner un téléphone mobile: “Select Phone”
- Modification d’un nom mémorisé: “Change Name”
- Suppression d’un téléphone mobile: “Delete Phone”

Suppression d’un téléphone mobile

ÉTAPE 1 Sélectionner “Delete Phone” à l’aide d’une commande vocale ou de 

.

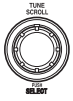
ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à supprimer par l’une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le bouton 

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom que vous souhaitez enregistrer.

b. Appuyez sur la commande d’activation vocale et dites “List phones”. Appuyez sur le bouton de commande vocale lorsque le nom de téléphone mobile désiré est lu à haute voix.

Modification du code d’accès

ÉTAPE 1 Sélectionner “Set Passkey” à l’aide d’une commande vocale ou de 

.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton d’activation vocale et prononcez un nombre composé de 4 à 8 chiffres, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec 

.

Le nombre doit être entré un chiffre après l’autre.

ÉTAPE 3 Dès que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont tous été entrés, appuyez à nouveau sur 

.

Activation/désactivation de la connexion automatique du téléphone mains libres

■ Désactivation de la connexion automatique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Handsfree Power” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 2 Sélectionner “Turn off” à l’aide d’une commande vocale ou de 

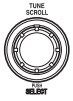
.

■ Activation de la connexion automatique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Handsfree Power” par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 2 Sélectionner “Turn on” à l’aide d’une commande vocale ou de



.

Nombre de téléphones mobiles pouvant être déclarés

Il est possible d’enregistrer jusqu'à 6 téléphones mobiles dans le système.

Pour entrer dans le menu de chaque réglage, suivez ces étapes:

■ **Éléments de réglages de sécurité et procédure d'utilisation**

- Définir ou modifier le code PIN (numéro d'identification personnel)
  1. "Setup (Setup)" → 2. "Security" → 3. "Set PIN"
- Verrouillage du Répertoire
  1. "Setup (Setup)" → 2. "Security" → 3. "Phonebook Lock (Phone book lock)"
- Déverrouillage du Répertoire
  1. "Setup (Setup)" → 2. "Security" → 3. "Phonebook Unlock (Phone book unlock)"

■ **Élements de configuration système et procédure d'utilisation**

- Réglage du volume de la voix synthétique
  1. "Setup (Setup)" → 2. "System Setup" → 3. "Guidance Volume"
- Réinitialisation
  1. "Setup (Setup)" → 2. "System Setup" → 3. "Reset Settings"

Le réglage système n'est possible qu'avec le bouton 

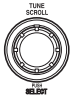
.

Définition ou modification du code PIN

■ **Définir un code PIN**

ÉTAPE 1 Sélectionner "Set PIN" à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

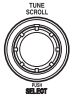
ÉTAPE 2 Entrez un code PIN à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

Si vous utilisez 

, entrez le nombre un chiffre après l'autre.

■ Modification du code PIN

ÉTAPE 1 Sélectionner "Set PIN" à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN enregistré à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

ÉTAPE 3 Entrez un nouveau code PIN à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

Si vous utilisez 

, entrez le nombre un chiffre après l'autre.

Verrouillage ou déverrouillage du répertoire

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Phonebook Lock (Phone book lock)" ou "Phonebook Unlock (Phone book unlock)" par commande vocale ou avec 

.

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec le bouton 

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et énoncez le code PIN mémorisé.

b. Entrez un nouveau code PIN avec 

.

Régler le volume de la voix synthétique

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Guidance Volume" avec 

.

ÉTAPE 2 Modifiez le volume de la voix synthétique.

Pour monter le volume: Tournez 

vers la gauche.

Pour baisser le volume: Tournez 

vers la droite.

Initialisation

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Reset Settings" puis "Confirm" avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Confirm" avec le bouton 

.

Initialisation

- Il est possible d'initialiser les données système suivantes:
  - Répertoire
  - Historique des appels sortants et entrants
  - Numéros en raccourci
  - Données des téléphones mobiles enregistrés
  - Code de sécurité
- À l'issue de l'initialisation, il n'est plus possible de rétablir les données à leur état d'origine.

Lorsque le répertoire est verrouillé

Les fonctions suivantes sont inopérantes:

- Composer un numéro par l'entrée d'un nom
- Composer un numéro en raccourci
- Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels
- Utilisation du répertoire

Pour entrer dans le menu de chaque réglage, suivez les étapes ci-dessous:

- Ajout d'un nouveau numéro de téléphone
  1. “Phonebook” → 2. “Add Entry”
- Définition de numéros en raccourci
  1. “Phonebook” → 2. “Speed Dial (Set speed dial)”
- Modification d'un nom mémorisé
  1. “Phonebook” → 2. “Change Name”
- Suppression de données mémorisées
  1. “Phonebook” → 2. “Delete Entry”
- Suppression de numéros en raccourci
  1. “Phonebook” → 2. “Delete Speed Dial”
- Liste des données mémorisées
  1. “Phonebook” → 2. “List Names”

Ajout d’un nouveau numéro

Vous pouvez ajouter un nouveau numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

- Entrée du numéro de téléphone par commande vocale
- Transfert des données depuis le téléphone mobile
- Ajout d’un nouveau numéro avec 

- Sélection d'un numéro de téléphone dans l'historique des appels sortants ou entrants

■ Procédure d’ajout

ÉTAPE 1 Sélectionner “Add Entry” à l’aide d’une commande vocale ou de 

.

ÉTAPE 2 Entrez le numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

Entrée du numéro de téléphone par commande vocale

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “By Voice (By voice)” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE2-2 Appuyez sur le bouton d'activation vocale, énoncez le numéro souhaité puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale.

Transfert des données depuis le téléphone mobile

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “By Phone” puis “Confirm” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE2-2 Transférez les données depuis le téléphone mobile.

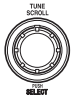
Reportez-vous au manuel joint à votre téléphone mobile pour tout complément d’information sur les transferts de données.

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “Previous” ou “Next” jusqu'à ce que les données souhaitées soient affichées, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale.

b. Sélectionnez les données voulues avec 

.

Entrée du numéro de téléphone avec le bouton 

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Manual Input” avec le bouton 

.

ÉTAPE2-2 Entrez le numéro de téléphone avec 

, puis appuyez une nouvelle fois sur 

.

Entrez le numéro de téléphone, un chiffre après l’autre.

Sélection d'un numéro de téléphone dans l'historique des appels sortants ou entrants

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Call History” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE2-2 Sélectionnez “Outgoing Call History (Outgoing)” ou “Incoming Call History (Incoming)” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “Previous” ou “Go back” jusqu’à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale.

b. Sélectionnez les données voulues avec 

.

ÉTAPE 3 Sélectionnez le nom à enregistrer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le bouton 

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom que vous souhaitez enregistrer.

b. Sélectionnez “Record Name” avec 

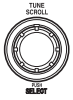
et dites le nom souhaité.

ÉTAPE 4 Sélectionner “Confirm” à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

Dans ÉTAPE 3 , sélectionner “Speed Dial (Set speed dial)” au lieu de “Confirm” permet d'enregistrer le numéro de téléphone nouvellement ajouté comme numéro en raccourci.

Définition de numéros en raccourci

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Speed Dial (Set speed dial)” par commande vocale ou avec le bouton 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à mémoriser comme numéro en raccourci par l’une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur le bouton d’activation vocale, prononcez le nombre concerné, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec 

.

b. Appuyez sur la commande d’activation vocale et dites “List names”. Pendant que le nom désiré est lu à haute voix, appuyez sur le bouton d’activation vocale et sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec 

.

c. Sélectionnez les données voulues avec 

.

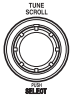
ÉTAPE 3 Sélectionnez le bouton de présélection désiré et enregistrez les données dans la numérotation abrégée par l’une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur le bouton de présélection souhaité puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec 

.

b. Appuyez longuement sur le bouton de présélection que vous souhaitez utiliser.

Modification d'un nom mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionner “Change Name” à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom à modifier par l'une des méthodes suivantes.

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale, prononcez le nom concerné, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec 

.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “List names”. Pendant que le nom désiré est lu à haute voix, appuyez sur le bouton d'activation vocale et sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec 

.

c. Sélectionnez le nom voulu avec 

.

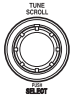
ÉTAPE 3 Sélectionnez “Record Name” avec 

ou la commande d'activation vocale.

ÉTAPE 4 Prononcez un nouveau nom et sélectionner “Confirm” à l'aide d'une commande vocale ou de 

.

Suppression des données enregistrées

ÉTAPE 1 Sélectionner “Delete Entry” à l’aide d’une commande vocale ou de 

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à supprimer par l’une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le bouton 

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom du numéro de téléphone que vous souhaitez supprimer.

b. Appuyez sur la commande d’activation vocale et dites “List phones”. Appuyez sur le bouton de commande vocale lorsque le nom du numéro de téléphone désiré est lu à haute voix.

Suppression des numéros en raccourci

ÉTAPE 1 Sélectionner “Delete Speed Dial” à l’aide d’une commande vocale ou de 

.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton de présélection où figure le numéro en raccourci souhaité puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec 

.

Listage des données mémorisées

Sélectionner “List names” par commande vocale provoque la lecture à voix haute de la liste des données mémorisées.

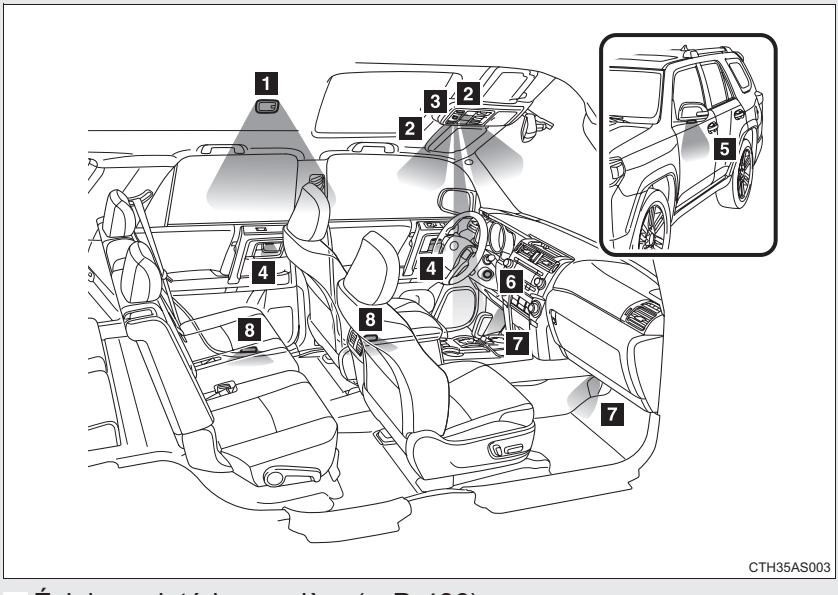
Lorsqu’il a terminé d’énumérer la liste, le système retourne à “Phonebook”.
Appuyer sur la commande d'activation vocale lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer les données qui vous intéressent permet de les sélectionner; la fonction suivante est alors disponible:

- Numérotation: “Dial”
- Modification d'un nom mémorisé: “Change Name”
- Supprimer une entrée: “Delete Entry”
- Définition d’un numéro en raccourci: “Speed Dial (Set speed dial)”

Limite du nombre de chiffres

Un numéro de téléphone excédant les 24 chiffres ne peut être mémorisé.

Détail des éclairages intérieurs



1 Éclairage intérieur arrière (→P. 486)

2 Éclairage intérieur avant/éclairages individuels avant (→P. 486)

3 Éclairage du sélecteur de vitesse (lorsque le contacteur de démarrage est en position “ACC” ou “ON” [véhicules dépourvus de système d’accès et de démarrage “mains libres”] ou que le bouton “ENGINE START STOP” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE [véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”])

4 Éclairages intérieurs de poignée de porte (sur modèles équipés)

5 Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés)

6 Éclairage du contacteur de démarrage (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”)

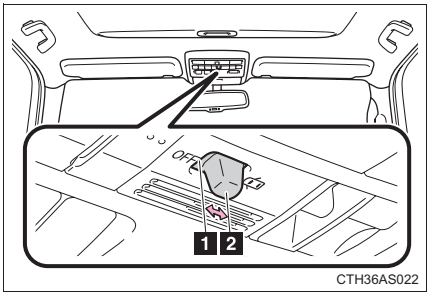
7 Éclairages de plancher (sur modèles équipés)

8 Éclairages d'accueil sur porte (sur modèles équipés)

Tournez la molette de commande d'éclairage du tableau de bord complètement vers le bas pour désactiver les éclairages intérieurs de poignée de porte, les éclairages de plancher et l'éclairage du sélecteur de vitesse. (→P. 215)

Éclairages intérieurs

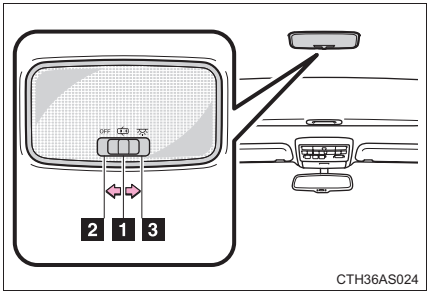
Avant



1 Désactive les éclairages

2 Active l'éclairage de portes ouvertes

Arrière

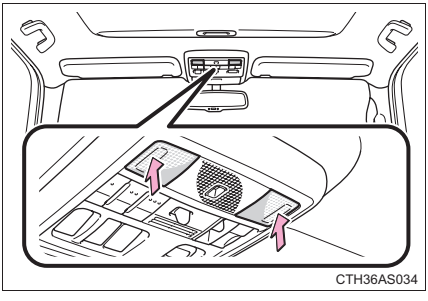


1 Active l'éclairage de portes ouvertes

2 Désactive l'éclairage

3 Active l'éclairage

Éclairages individuels



Active/désactive les éclairages

■ **Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la position du contacteur de démarrage, que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou ouvertes/fermées.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Les éclairages s’allument et s’éteignent automatiquement en fonction du mode du bouton “ENGINE START STOP”, de la présence de la clé électronique, que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou ouvertes/fermées.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

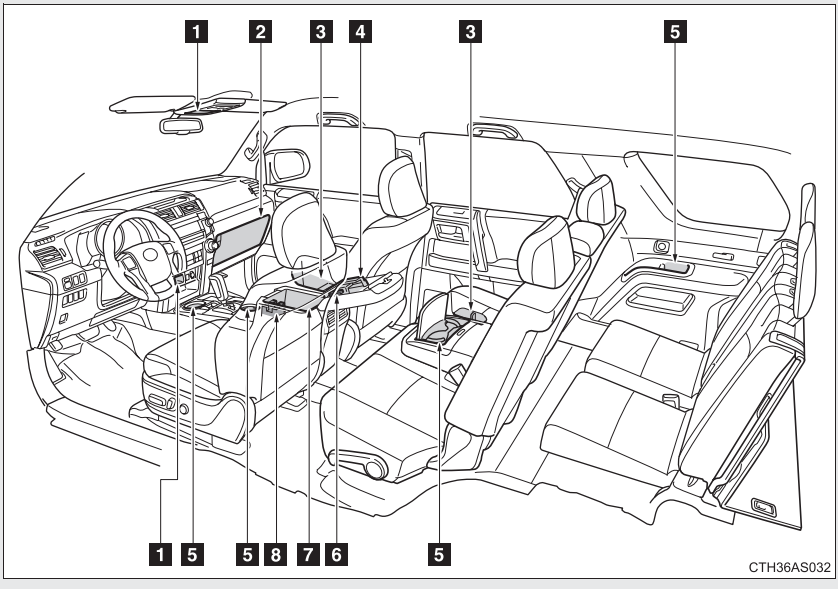
Si les éclairages suivants restent allumés, ces éclairages s’éteignent automatiquement après 20 minutes:

- Éclairage du contacteur de démarrage
- Éclairage intérieur avant
- Éclairage intérieur arrière
- Éclairage individuel
- Éclairages de plancher
- Éclairages intérieurs des poignées de porte
- Éclairages d'accueil sur porte

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables →P. 722)

Détail des rangements



1 Casiers auxiliaires
2 Boîte à gants
3 Porte-bouteilles
4 Compartiment à mouchoirs
5 Porte-gobelets
6 Porte-stylo
7 Rangement de console
8 Range-monnaie

⚠ ATTENTION

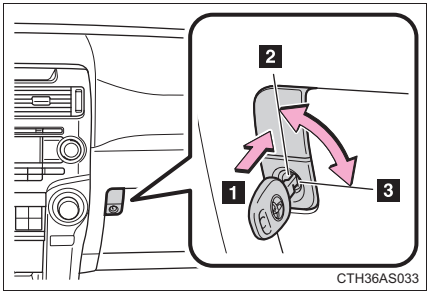
■ Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement

Ne pas laisser de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:

- Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Boîte à gants

Vous pouvez ouvrir la boîte à gants en appuyant sur le bouton de déverrouillage, et la verrouiller et déverrouiller avec la clé principale (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”).



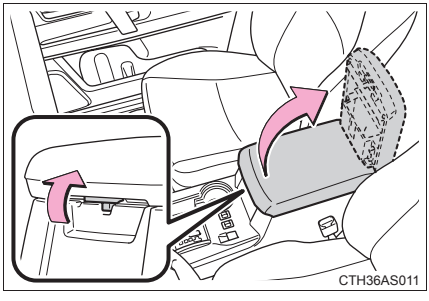
1 Ouverture
2 Déverrouillage
3 Verrouillage

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

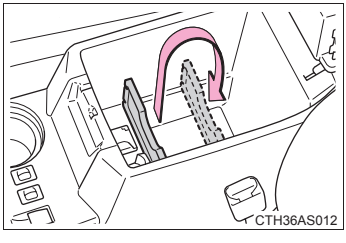
Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brutal ou d'embardée brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Rangement de console



Relevez le couvercle tout en appuyant sur le bouton pour débloquer la serrure.

Vous pouvez placer le séparateur dans l'une ou l'autre position comme illustré



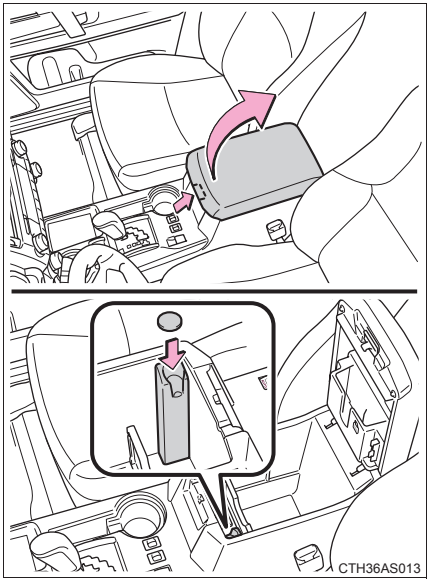
Changez le séparateur de position.

ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée. En cas de freinage brusque, un accident risque de se produire si le rangement de console laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Range-monnaie



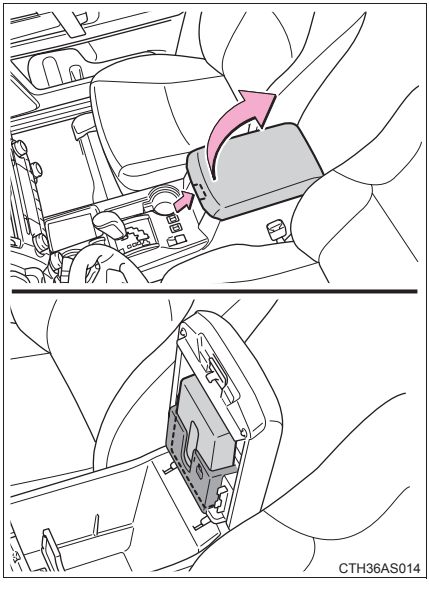
Relevez le couvercle tout en appuyant sur le bouton pour débloquer la serrure.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée. En cas de freinage brusque, un accident risque de se produire si le rangement de console laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Compartiment à mouchoirs



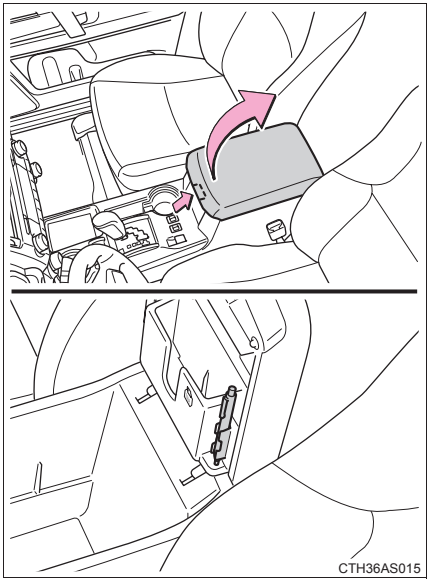
Relevez le couvercle tout en appuyant sur le bouton pour débloquer la serrure.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée. En cas de freinage brusque, un accident risque de se produire si le rangement de console laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Porte-stylo



Relevez le couvercle tout en appuyant sur le bouton pour débloquer la serrure.

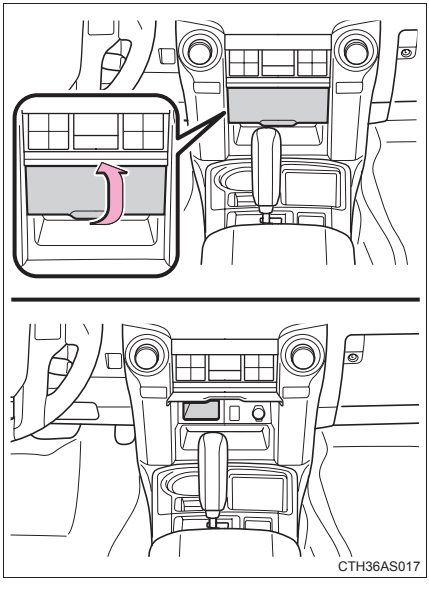
⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée. En cas de freinage brusque, un accident risque de se produire si le rangement de console laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

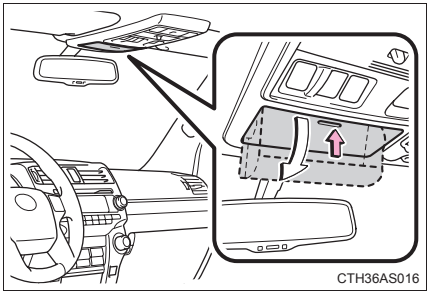
Casier auxiliaire

Type A



Relevez le couvercle.

Type B (sur modèles équipés)



Appuyez sur le couvercle.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

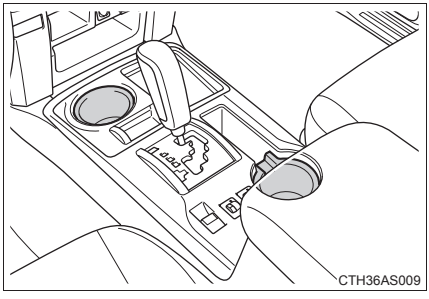
Laissez le casier auxiliaire en position fermée. En cas de freinage brusque, un accident risque de se produire si le casier auxiliaire laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

■ Objets inadaptés à ce rangement

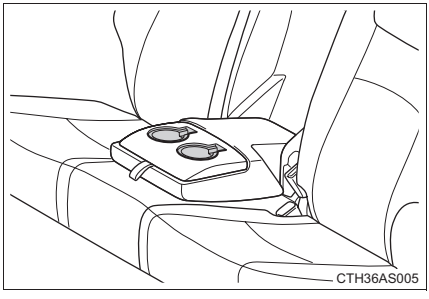
Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,4 lb. (0,2 kg).
Le casier auxiliaire risque de s'ouvrir sous le poids et les objets rangés à l'intérieur de tomber, ce qui provoquerait un accident.

Porte-gobelets

Sièges avant

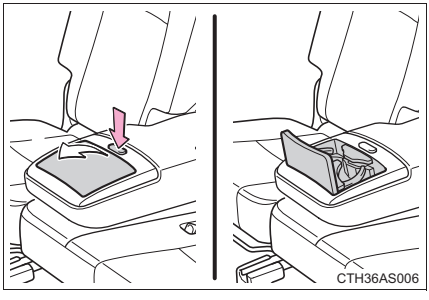


Sièges arrières (véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée)



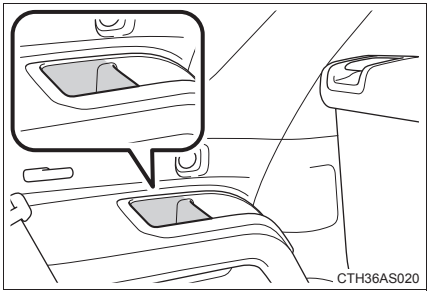
Abaissez l'accoudoir central des sièges arrières.

Sièges de la deuxième rangée (véhicules équipés de sièges de troisième rangée)



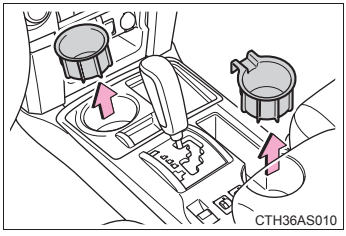
Abaissez l'accoudoir central des sièges de la deuxième rangée et appuyez sur son bouton.

Sièges de troisième rangée (sur modèles équipés)



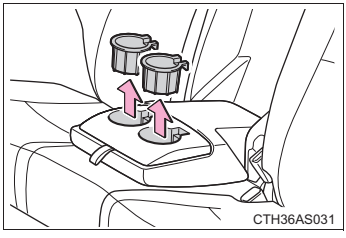
Réglage de la taille des porte-gobelets

Sièges avant



Retirez l'adaptateur.

Sièges arrières (véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée)



Retirez l'adaptateur.

⚠ ATTENTION

Objets inadaptés aux porte-gobelets

Ne disposez dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes de boisson.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du porte-gobelet et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Lorsque vous ne vous en servez pas (porte-gobelets des sièges de deuxième rangée uniquement)

Laissez les porte-gobelets en position fermée. En cas de freinage brusque, un accident risque de se produire si le porte-gobelets laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

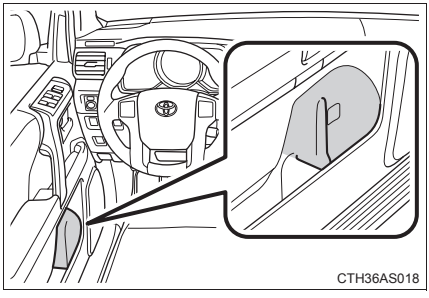
NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux porte-gobelets arrières (sièges de la deuxième rangée uniquement)**

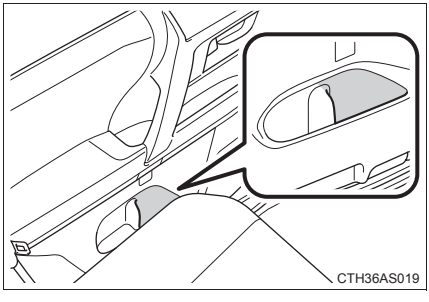
Fermez les porte-gobelets avant de relever l'accoudoir.

Porte-bouteilles

Sièges avant



Sièges arrières (véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée)/Sièges de la deuxième rangée (véhicules équipés de sièges de troisième rangée)



Utilisation du porte-bouteilles

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

ATTENTION

Objets inadaptés au porte-bouteilles

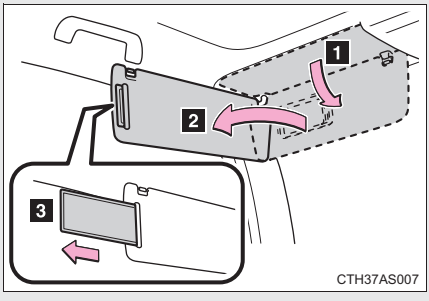
Ne disposez que des bouteilles dans le porte-bouteilles.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du porte-bouteilles et blesser un passager.

NOTE

Objets à ne pas ranger dans le porte-bouteilles

Fermez les bouteilles avant de les ranger dans le porte-bouteilles. Ne disposez pas des bouteilles décapsulées, des verres ou des gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Leur contenu risque de se renverser et les verres risquent de se briser.

Pares-soleil

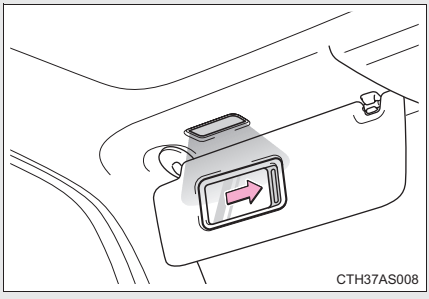


1 Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

3 Pour utiliser l'extension, placez le pare-soleil en position latérale, puis tirez vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie



Faites coulisser le cache pour ouvrir.

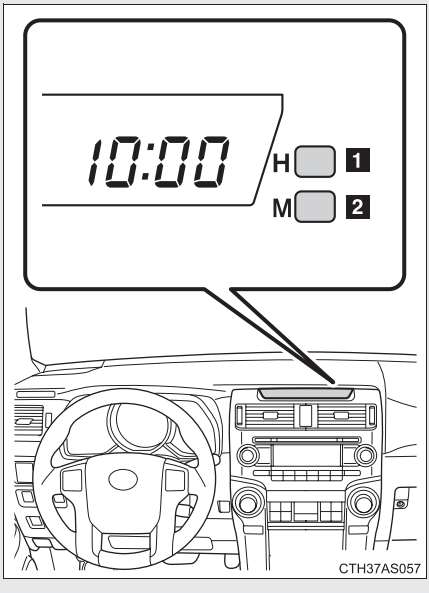
L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne laissez pas l'éclairage de courtoisie allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Montre



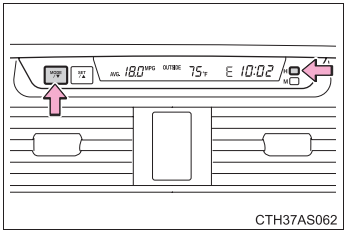
1 Réglage des heures

2 Réglage des minutes

■ **Réglage rapide de la montre**

Pour faire défiler rapidement les minutes et les heures, maintenez la touche “M” ou “H” enfoncée.

Vous pouvez régler l'heure dans les deux sens, comme suit:



Pour avancer ou reculer l’heure ou les minutes, appuyez sur le bouton “MODE/▼” ou “SET/▲” tout en maintenant enfoncé le bouton “H” ou “M”. Si vous maintenez également enfoncé le bouton “MODE/▼” ou “SET/▲” pendant l’opération ci-dessus, l’heure ou les minutes défilent plus rapidement.

■ **Conditions d'affichage de la montre**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le contacteur de démarrage antivol est sur “ACC” ou “ON”.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Le bouton “ENGINE START STOP” est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

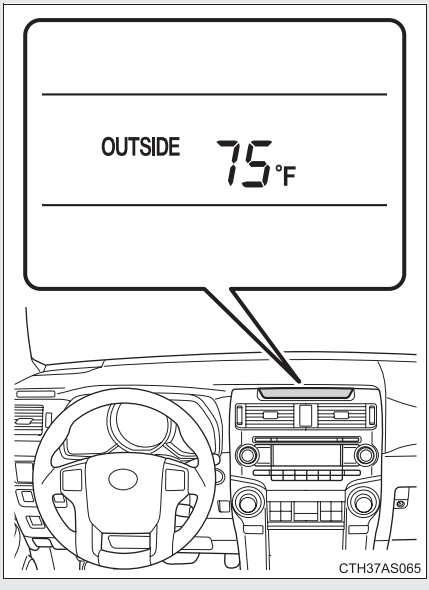
■ **Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie**

La montre est remise à zéro.

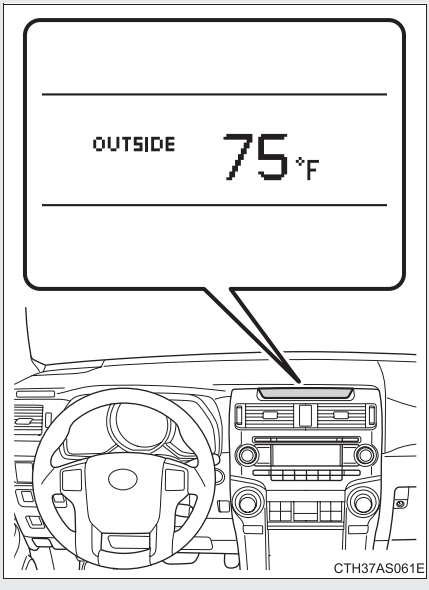
Affichage de la température extérieure

L'écran affiche les températures comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

Véhicules sans sélection multi-terrain



Véhicules équipés de la sélection multi-terrain



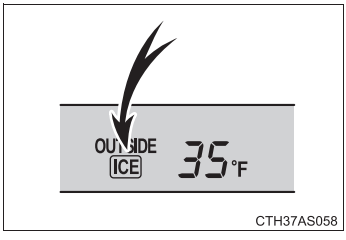
■ **La température extérieure est affichée quand**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage antivol est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

■ Indicateur ICE

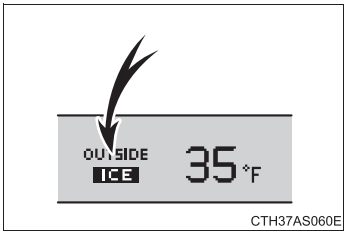
Véhicules sans sélection multi-terrain



CTH37AS058

Si la température extérieure atteint 37°F (3°C) ou moins lorsque le contacteur de démarrage est sur la position “ON” (véhicules sans système d’accès et de démarrage “mains libres”) ou lorsque le bouton “ENGINE START STOP” est sur le mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”), l’indicateur “ICE” s’allume pour avertir le conducteur d’un risque de verglas. Vérifiez l'état de la chaussée et conduisez prudemment. (L'indicateur s'éteint lorsque la température extérierue remonte à 41°F [5°C].)

Véhicules équipés de la sélection multi-terrain



CTH37AS060E

Si la température extérieure atteint 37°F (3°C) ou moins lorsque le contacteur de démarrage est sur la position “ON”, l’indicateur “ICE” s’allume pour avertir le conducteur d’un risque de verglas. Vérifiez l'état de la chaussée et conduisez prudemment. (L'indicateur s'éteint lorsque la température extérierue remonte à 41°F [5°C].)

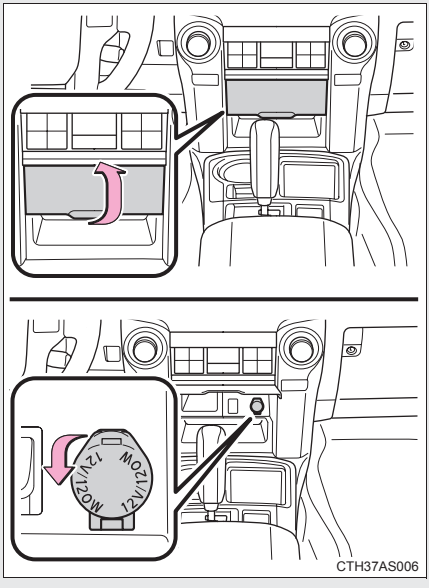
■ Affichage

Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'afficheur risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:

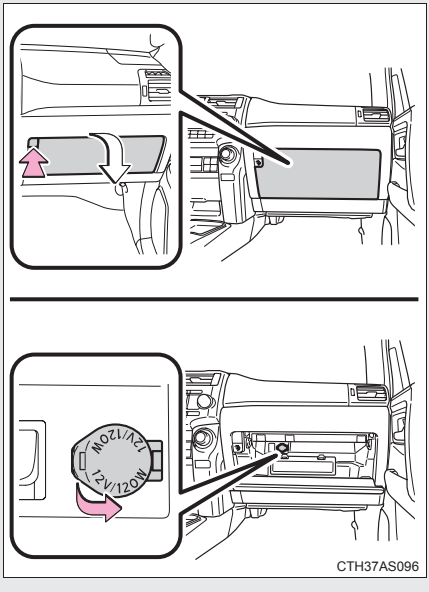
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 14 mph [24 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

La prise d'alimentation est prévue pour les accessoires fonctionnant en 12 V et consommant moins de 10 A.

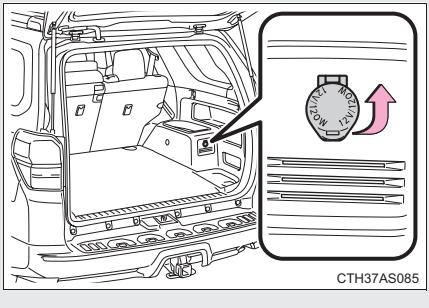
Console centrale



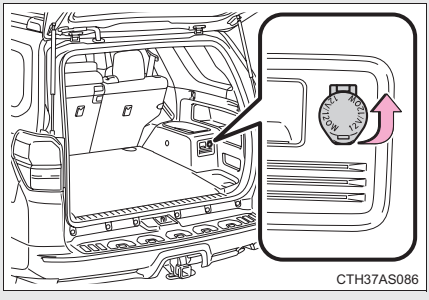
Boîte à gants



Coffre à bagages (véhicules dépourvus de prise d'alimentation 120 V AC)



Coffre à bagages (véhicules équipés de la prise d'alimentation 120 V AC)



Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation

Refermez le cache lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation.
Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

Pour éviter de griller un fusible

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

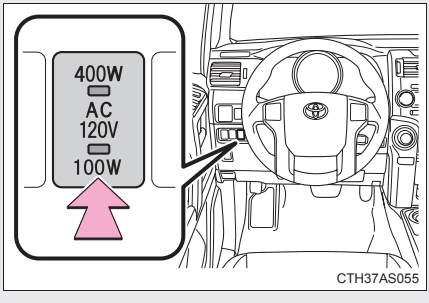
Pour éviter la décharge de la batterie

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Prises d'alimentation (120 V AC)*

La prise électrique peut être utilisée pour brancher des appareils électriques.

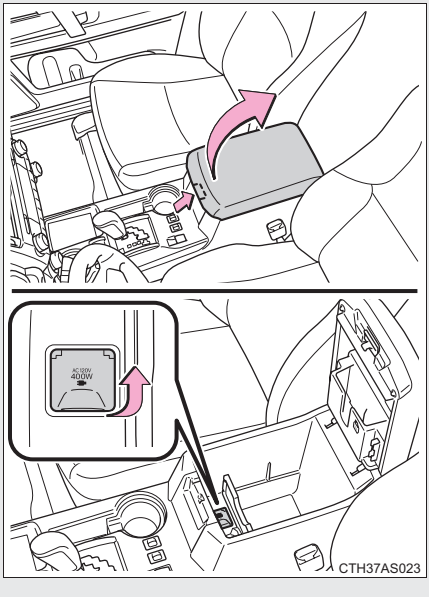
Commutateur principal



Mettez en marche le commutateur principal pour utiliser la prise d'alimentation.

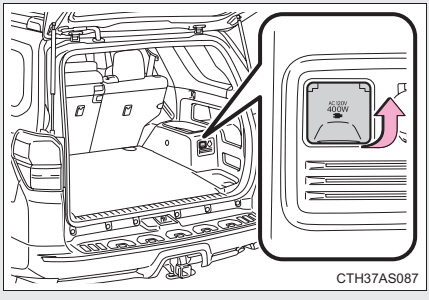
L'alimentation est activée quelques secondes après avoir appuyé sur le commutateur principal.

Prise d'alimentation (dans le rangement de console)



*: Sur modèles équipés

Prise d'alimentation (coffre à bagages)



Puissance maximale disponible de la prise d'alimentation

Pendant la conduite

La puissance maximale de la prise d'alimentation est toujours de 120 V AC/100 W.

Lorsque le véhicule est à l'arrêt

La puissance maximale de la prise d'alimentation varie en fonction de la position du levier de vitesse.

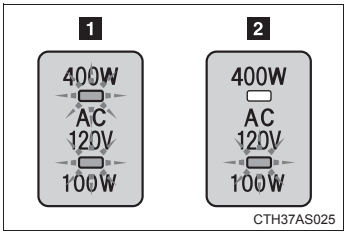
- La puissance maximale est de 120 V AC/100 W lorsque le levier de vitesse est sur une position autre que P ou N.
- La puissance maximale est de 120 V AC/400 W lorsque le levier de vitesse est sur P ou N.

  La puissance maximale de 400 W ne peut être rétablie que lorsque le commutateur principal de prise d'alimentation est mis sur arrêt puis à nouveau sur marche et que le levier de vitesse est en position P ou N.

■ **Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation**

Si le moteur est en marche.

■ **Le témoin indicateur change en fonction de la puissance maximale disponible comme suit:**



1 120 V AC/400 W

2 120 V AC/100 W

■ **Lorsque la prise d'alimentation est en service**

Le bruit du ventilateur de refroidissement peut se faire entendre du côté droit du coffre à bagage. Ce bruit est normal et n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Si le moteur est démarré lorsque le commutateur principal de prise d'alimentation est en marche**

La puissance d'alimentation maximale risque de passer en dessous de la valeur standard ou l'alimentation électrique risque d'être complètement interrompue, même lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ **Le circuit de protection risque d'être activé pour couper l'alimentation électrique si l'une des conditions suivantes s'applique:**

- Le moteur est démarré lorsque le commutateur principal de prise d'alimentation est en marche.
- Tentative d'utilisation d'appareils électriques dépassant la puissance maximale disponible.

  Un bruit peut se faire entendre lorsque le circuit de protection est activé. Ce bruit est normal et n'indique pas un dysfonctionnement.
- Des appareils électriques dont la consommation dépasse 100 W ont été utilisés en continu pendant une période prolongée.
- La puissance totale consommée par toutes les fonctions électriques (projecteurs, climatisation, etc.) a dépassé la puissance maximale totale du véhicule pendant une période prolongée.

■ **Si le circuit de protection est activé et l'alimentation électrique interrompue, procédez comme suit:**

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule sur un emplacement sûr, puis actionnez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Vérifiez et assurez-vous que le levier de vitesse est sur P ou N.

ÉTAPE 3 Assurez-vous que la consommation électrique de l'appareil ne dépasse pas la puissance maximale de la prise d'alimentation et que l'appareil n'est pas cassé.

ÉTAPE 4 Appuyez de nouveau sur le commutateur principal de prise d'alimentation.

Lorsque la température dans l'habitacle est élevée, ouvrez les vitres pour le refroidir. Une fois la température normale revenue, mettez de nouveau le commutateur principal de prise d'alimentation en marche.

Si l'alimentation électrique n'est pas rétablie après avoir suivi la procédure ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ **Utilisation d'une prise d'alimentation**

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.

- Il est extrêmement dangereux d'utiliser une prise d'alimentation mouillée par de l'eau ou de la neige car vous risquez de recevoir une décharge électrique. Séchez correctement la prise d'alimentation avant de l'utiliser.
- Ne laissez pas les enfants utiliser ou jouer avec la prise d'alimentation.
- Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps dans la prise d'alimentation.
- Lorsque vous utilisez des appareils électriques, respectez scrupuleusement tous les avertissements et mises en garde figurant sur leurs étiquettes et dans le mode d'emploi du fabricant.
- Ne jamais modifier, démonter ou réparer la prise d'alimentation ou son onduleur. Vous risquez de provoquer un dysfonctionnement ou des accidents pouvant entraîner des dommages ou des blessures graves. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il effectue les réparations nécessaires.

⚠ ATTENTION

■ **Afin de prévenir les blessures et accidents, arrimez tous les appareils électriques avant de les utiliser et n'utilisez pas d'appareil susceptible de:**

- Distraire le conducteur pendant qu'il conduit ou d'empêcher une conduite en toute sécurité.
- Provoquer un incendie ou des brûlures suite à un déplacement, une chute ou une surchauffe de l'appareil pendant la conduite.
- Émettre de la vapeur alors que les vitres du véhicule sont fermées.

■ **Afin de prévenir un accident malencontreux, comme une décharge électrique, n'effectuez aucune des actions suivantes:**

- Utiliser la prise d'alimentation pour brancher un chauffage électrique pendant que vous dormez.
- Souiller la prise d'alimentation avec des substances liquides ou de la boue.
- Manipuler la fiche d'un appareil électrique à proximité de la prise d'alimentation avec les mains ou les pieds mouillés.
- Introduire des corps étrangers dans la prise d'alimentation.
- Utiliser des appareils électriques défaillants.
- Introduire une fiche inadaptée ou défectueuse dans la prise d'alimentation.

NOTE

■ **Afin d'éviter d'endommager la prise d'alimentation et la fiche**

- Refermez le cache lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation.
- Ne laissez pas des corps étrangers ou des liquides pénétrer la prise d'alimentation, car vous risquez de provoquer un court-circuit.
- N'utilisez pas d'adaptateur multiprises pour brancher de trop nombreuses fiches à la prise d'alimentation.
- Après avoir débranché une fiche, refermez doucement le cache de la prise d'alimentation.

■ **Afin d'empêcher le fusible de griller**

N'utilisez pas d'appareil fonctionnant au 120 V AC dont la puissance dépasse la puissance maximale disponible de la prise d'alimentation. Si vous utilisez un appareil fonctionnant au 120 V AC consommant plus que la puissance maximale disponible, le circuit de protection coupe l'alimentation électrique.

■ **Appareils susceptibles de ne pas fonctionner correctement (120 V AC)**

Les appareils de 120 V AC suivants risquent de ne pas fonctionner même si leur consommation électrique est inférieure à la puissance maximale disponible.

- Appareils dont l'appel de courant est très élevé
- Instruments de mesure traitant des données précises.
- Autres appareils nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Éteignez tous les équipements et accessoires électroniques du véhicule, tels que feux avant et climatisation, lorsque vous utilisez en continu et pendant une période prolongée des appareils électriques dont la consommation dépasse 100 W.

NOTE

■ **Afin de prévenir les dommages causés par la chaleur**

- N'utilisez pas d'appareils électriques générant une chaleur intense, comme les grille-pain, à aucun endroit du véhicule, y compris sur les habillages intérieurs et extérieurs, les sièges et le plateau de coffre.
- N'utilisez pas d'appareils électriques sensibles aux vibrations ou à la chaleur à l'intérieur du véhicule. Les vibrations générées par la conduite ou la chaleur du soleil lors d'un stationnement risquent d'endommager ces appareils électriques.

■ **Si vous utilisez des appareils électriques en cours de conduite**

Arrimez solidement les appareils et leurs câbles afin d'éviter qu'ils ne tombent ou se coincent dans l'un des organes du groupe motopropulseur.

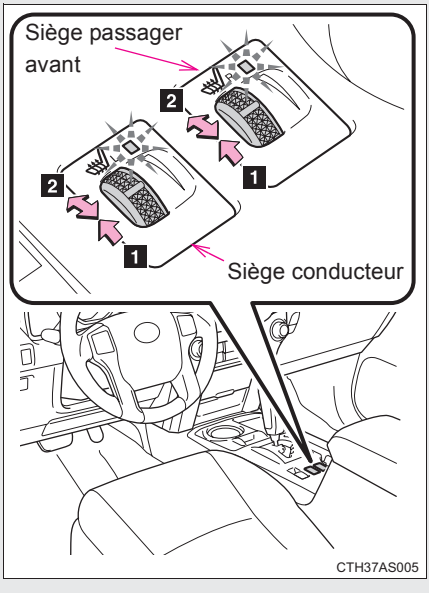
■ **Si la prise d'alimentation est desserrée lorsque la fiche d'un appareil électrique est branchée**

Remplacez la prise. Contactez votre concessionnaire Toyota pour tout remplacement.

■ **Si la prise d'alimentation est sale**

Mettez le commutateur principal sur arrêt et essuyez doucement la prise avec un chiffon doux et propre. N'utilisez pas de détergent, tel que solvants organiques, cires ou produits nettoyants mélangés, car ils risquent d'endommager la prise d'alimentation ou de compromettre son fonctionnement.

Sièges chauffants*



1 Marche

Le témoin indicateur s'allume.

2 Réglage de la température du siège

Plus vous tournez le rhéostat vers l'avant, plus le siège est chaud.

■ **Conditions d'utilisation des sièges chauffants**

Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage antivol est sur la position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le bouton "ENGINE START STOP" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Lorsque vous ne vous en servez pas**

Tournez le rhéostat vers l'arrière jusqu'en butée. Le témoin indicateur s'éteint.

*: Sur modèles équipés

⚠ ATTENTION

■ Risques de brûlures

- Afin d'éviter tout risque de brûlures, prenez des précautions supplémentaires lorsqu'un siège chauffant est occupé par les personnes suivantes:
  - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes très fatiguées
  - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Ne couvrez pas le siège lorsque vous utilisez le dispositif de chauffage. L'utilisation d'un siège chauffant avec une couverture ou des coussins a pour effet d'augmenter la température du siège, avec un risque de surchauffe anormale.
- N'utilisez pas les sièges chauffants plus longtemps que nécessaire. Cela pourrait entraîner des brûlures mineures ou une surchauffe.

⚠ NOTE

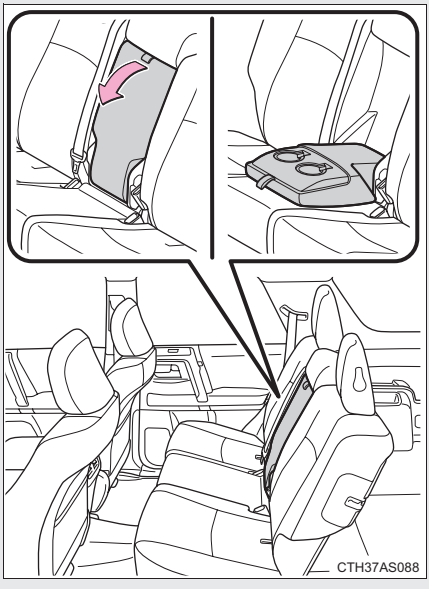
■ Pour éviter tout dommage au siège chauffant

Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans celui-ci.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Mettez les sièges chauffants à l'arrêt lorsque le moteur est arrêté.

Accoudoir



Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.

NOTE

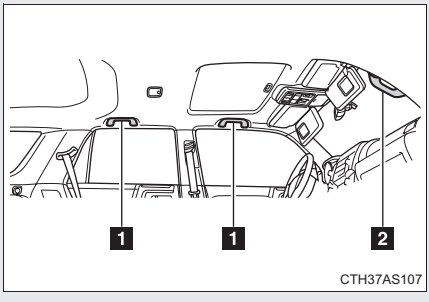
Pour éviter d'endommager l'accoudoir

Évitez d'appliquer une charge trop importante sur l'accoudoir.

Poignées d'assistance

La poignée d'assistance (type A) installée au plafond peut servir à vous aider à vous asseoir sur le siège.

Une poignée d'assistance (type B) installée sur le pilier peut être utilisée lorsque vous entrez ou sortez du véhicule ou autre.



1 Poignée d'assistance (type A)

2 Poignée d'assistance (type B)

⚠ ATTENTION

■ Poignée d'assistance (type A)

N'utilisez pas la poignée d'assistance (type A) pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.

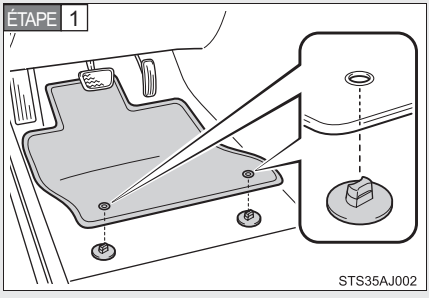
⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux poignées d'assistance

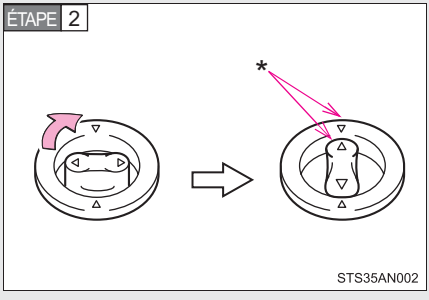
Évitez d'accrocher tout objet lourd à la poignée d'assistance et ne la chargez pas inutilement.

Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.



Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.



Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les marques △.

La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de ce que montre l'illustration.

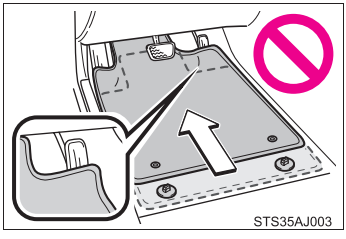
⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol du conducteur pourrait glisser, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule, avec pour conséquence un accident grave qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un véhicule d'une autre année, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut.

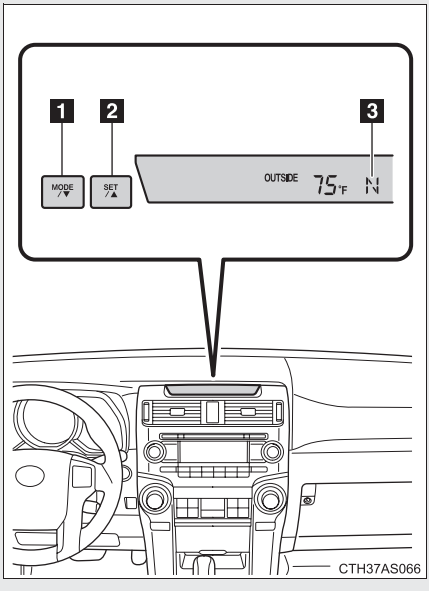
■ Avant de prendre le volant



- Vérifiez que le tapis de sol est fermement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Moteur arrêté et levier de vitesses sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

Boussole

La boussole intégrée à l'affichage du compteur accessoire indique le cap suivi par le véhicule.

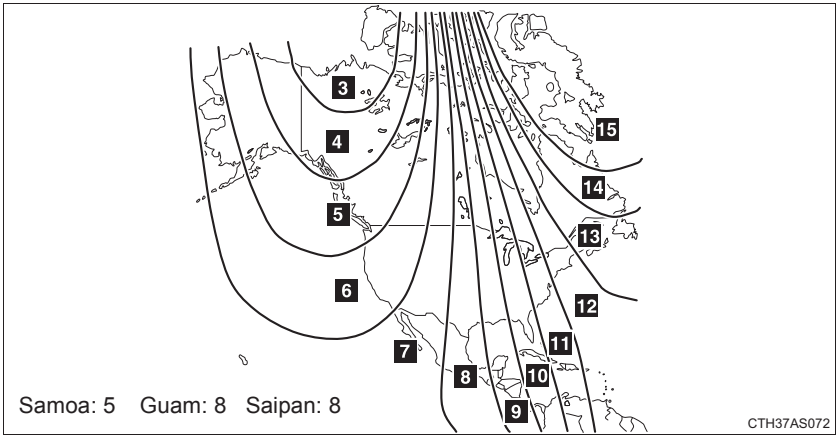


1 Touche “MODE/▼”
2 Touche “SET/▲”
3 Affichage de la direction

■ Caps et valeurs affichées

Affichage	Cap
“N”	Nord
“NE”	Nord-est
“E”	Est
“SE”	Sud-est
“S”	Sud
“SW”	Sud-ouest
“W”	Ouest
“NW”	Nord-ouest

Étalonnage de la boussole



Le cap affiché diffère du véritable cap déterminé grâce au champ magnétique terrestre. L'importance de la déviation varie selon la position géographique du véhicule.

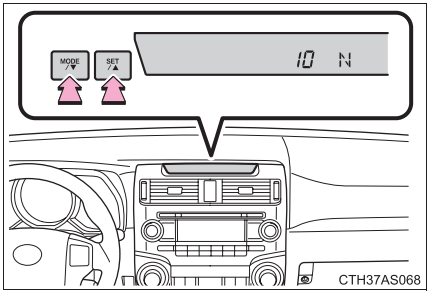
Dès lors que vous franchissez une des limites illustrées sur la carte ci-dessus, la boussole dévie.
Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, reportez-vous à “Deviation calibration”.

Étalonnage de la déviation

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Procédez comme suit pour passer l'affichage du compteur accessoire en mode d'étalonnage de la déviation.

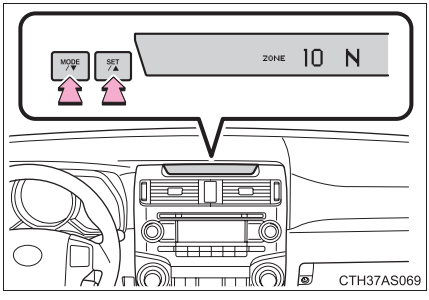
Véhicules sans sélection multi-terrain



Lorsque les feux de stationnement sont allumés:
Maintenez le bouton "MODE/▼" enfoncé.
Un numéro (1 à 15) s'affiche sur l'écran.

Lorsque les feux de stationnement sont éteints:
En mode de commande d'éclairage de l'affichage du compteur accessoire (→P. 225), maintenez le bouton "MODE/▼" enfoncé.
Un numéro (1 à 15) s'affiche sur l'écran.

Véhicules équipés de la sélection multi-terrain



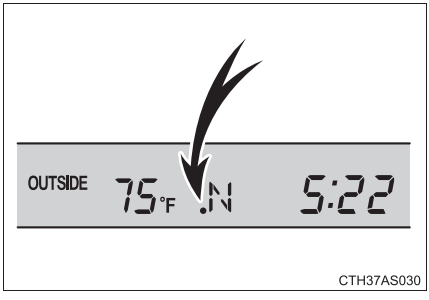
Lorsque les feux de stationnement sont allumés:
Maintenez le bouton “MODE/▼” enfoncé.
Un numéro (1 à 15) s'affiche sur l'écran.

Lorsque les feux de stationnement sont éteints:
En mode de commande d’éclairage de l’affichage du compteur accessoire (→P. 225), maintenez le bouton “MODE/▼” enfoncé.
Un numéro (1 à 15) s'affiche sur l'écran.

ÉTAPE 3 En vous reportant à la carte ci-dessus, appuyez sur le bouton “MODE/▼” ou “SET/▲” pour sélectionner le numéro de la zone où vous êtes.

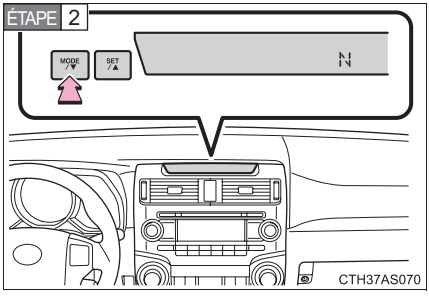
ÉTAPE 4 Maintenez le bouton “SET/▲” enfoncé pour confirmer le numéro et quitter le mode d’étalonnage de la déviation. (Si vous appuyez sur le bouton pendant plus de 6 secondes, le numéro est automatiquement sélectionné et le système revient à l'affichage normal.)

Étalonnage par cercle complet



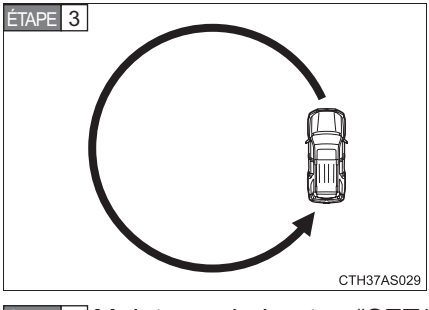
Si “•” apparaît à gauche de la direction affichée, vous devez effectuer un étalonnage par cercle complet.

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule dans une zone où vous pourrez décrire un cercle en toute sécurité.



En mode d’étalonnage de la déviation (→P. 526), maintenez le bouton “MODE/▼” enfoncé pour passer en mode d’étalonnage par cercle complet.

“•” à gauche de la direction affichée clignote.



Conduisez en rond en effectuant au moins un cercle complet en 20 à 120 secondes.

Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace pour décrire un cercle complet, faites le tour du pâté de maisons jusqu'à ce que le cap s'affiche.

ÉTAPE 4 Maintenez le bouton “SET/▲” enfoncé pour confirmer le cap et quitter le mode d’étalonnage par cercle complet. (Si vous appuyez sur le bouton pendant plusieurs minutes, le cap est automatiquement sélectionné et le système revient à l'affichage normal.)

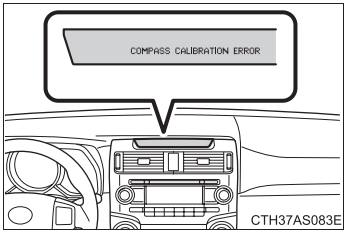
ÉTAPE 5 Assurez-vous que “•”, à gauche de la direction affichée, s’éteint. Si “•” est allumé, recommencez la procédure ci-dessus.

■ **Conditions défavorables à un fonctionnement correct**

Il est possible que la boussole n'indique pas le bon cap dans les cas suivants:

- Vous avez arrêté le véhicule immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule se trouve sur un plan incliné.
- Le véhicule se trouve dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, proximité d'une tour en acier, entre deux immeubles, proximité d'une intersection ou d'un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s'est magnétisé.
  (Présence d'un aimant ou d'un objet métallique à proximité de l'écran de l’affichage du compteur accessoire.)
- La batterie est débranchée.
- Une porte est ouverte.

■ **Message d'erreur de l'étalonnage par cercle complet (véhicules équipés de la sélection multi-terrain)**



Dans les situations suivantes, un message d'erreur concernant l'étalonnage par cercle complet s'affiche pendant quelques secondes sur l'affichage du compteur accessoire:

- Le véhicule roulait trop vite pendant l'étalonnage par cercle complet.
- L'étalonnage par cercle complet n'a pas été achevé avec succès dans un délai de deux minutes environ.

⚠ ATTENTION

■ Pendant la conduite du véhicule

Ne réglez pas l'affichage. Réglez l'affichage uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ Pendant l'étalonnage par cercle complet

Veillez à utiliser un espace suffisamment vaste et à prendre garde aux piétons et autres véhicules à proximité. Ne commettez aucune infraction au code de la route pour pouvoir procéder à l'étalonnage par cercle complet.

⚠ NOTE

■ Pour éviter les anomalies de la boussole

N'approchez aucun aimant ni objet métallique de l'écran de l'affichage du compteur accessoire.
Le capteur de la boussole risquerait de ne pas fonctionner normalement.

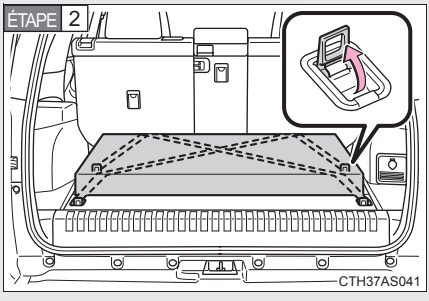
■ Pour garantir le fonctionnement normal de la boussole

- Ne procédez pas à l'étalonnage par cercle complet de la boussole dans un lieu où le champ magnétique terrestre est susceptible d'être perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Pendant toute l'opération d'étalonnage, n'utilisez aucun système électrique (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.), car ils peuvent perturber l'étalonnage.

■ Crochets d'arrimage

Véhicules équipés de sièges de troisième rangée

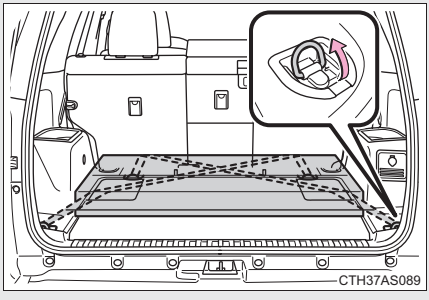
ÉTAPE 1 Rabaissez les sièges de troisième rangée. (→P. 89)



Levez le crochet pour l'utiliser.

Les crochets d'arrimage servent à maintenir en place le chargement.

Véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée



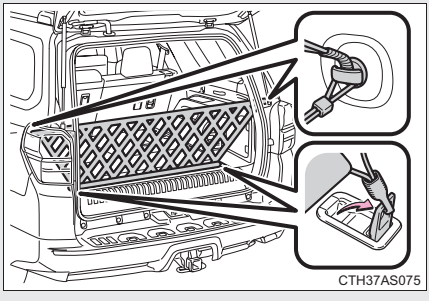
Levez le crochet pour l'utiliser.

Les crochets d'arrimage servent à maintenir en place le chargement.

■ Crochets du filet de chargement

Le filet de chargement ne fait pas partie des équipements d'origine.

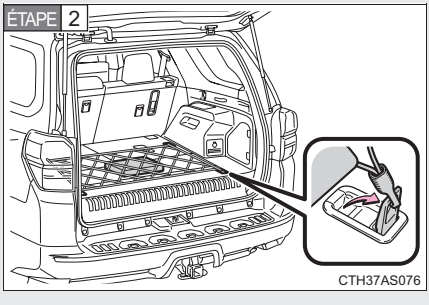
Véhicules équipés de sièges de troisième rangée (exemple 1)



Relevez le crochet d'arrimage arrière que vous souhaitez utiliser.

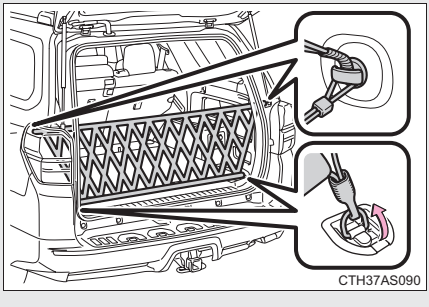
Véhicules équipés de sièges de troisième rangée (exemple 2)

ÉTAPE 1 Rabaissez les sièges de troisième rangée. (→P. 89)



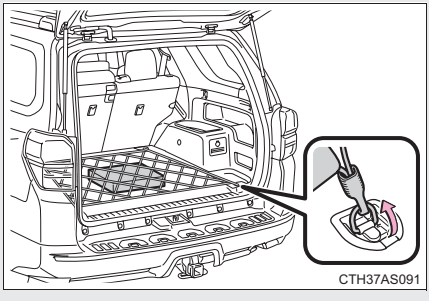
Relevez le crochet d'arrimage que vous souhaitez utiliser.

Véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée (exemple 1)



Relevez le crochet d'arrimage arrière que vous souhaitez utiliser.

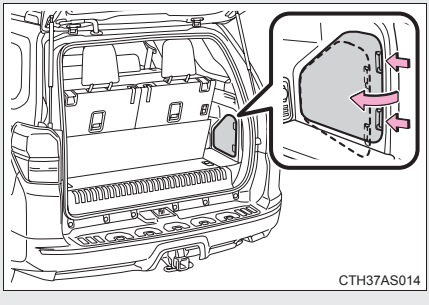
Véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée (exemple 2)



Relevez le crochet d'arrimage que vous souhaitez utiliser.

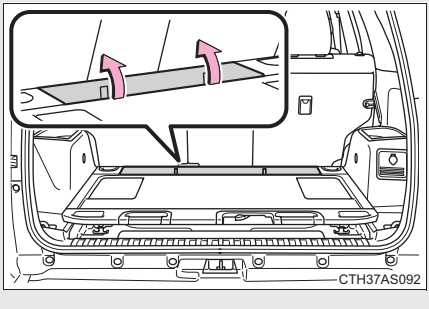
■ Compartiment de rangement

Type A (sur modèles équipés)



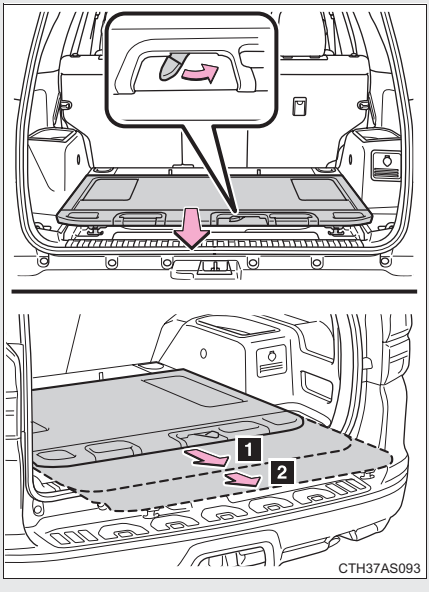
Ouvrez le compartiment de rangement comme illustré.

Type B (sur modèles équipés)



Ouvrez le compartiment de rangement comme illustré.

■ Plateau de coffre coulissant (sur modèles équipés)



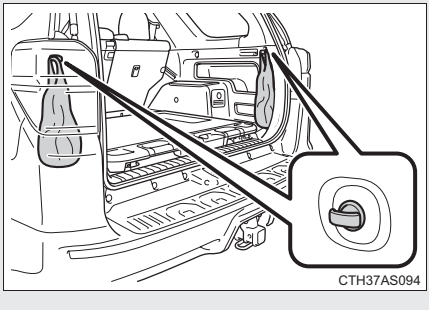
Faites coulisser le plateau du coffre tout en tournant le levier de déverrouillage, puis relâchez le levier après avoir fait coulisser le plateau en position verrouillée.

1 Position de verrouillage du plateau coulissé à moitié

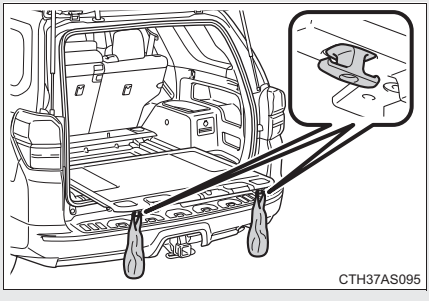
2 Position de verrouillage du plateau coulissé entièrement

■ Crochets pour sac à provisions

Type A



Type B (sur modèles équipés)



Pour utiliser les crochets pour sac à provisions, faites coulisser entièrement le plateau de coffre jusqu'à sa position de verrouillage.
(→P. 534)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ne vous servez pas des crochets d'arrimage

Pour éviter que quelqu'un ne se blesse, rabattez toujours les crochets d'arrimage dans leur logement.

■ Précautions lors de la manipulation du plateau de coffre coulissant (sur modèles équipés)

- Prenez garde de ne pas vous pincer les mains ou les pieds dans le plateau de coffre coulissant.
- Prenez garde à ne pas heurter quelqu'un ou un bagage en faisant coulisser le plateau du coffre.
- Ne pas manipuler le plateau de coffre coulissant lorsque quelqu'un est dessus.
  Vous risquez de provoquer un accident.
- Si vous manipulez le plateau de coffre coulissant alors que le véhicule est arrêté en côte, son mouvement risque d'être plus rapide. Prenez garde à ne pas laisser le plateau de coffre coulissant vous heurter ou vous pincer les doigts, etc.
- Après avoir fait coulisser le plateau du coffre, assurez-vous qu'il est bien verrouillé en position.
- Ne fermez pas le hayon lorsque quelqu'un est assis sur le plateau de coffre coulissant ou si quelqu'un se trouve entre le plateau de coffre coulissant et le hayon.
- Ne placez aucun objet dans l'espace situé entre les rails du plateau de coffre coulissant.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les crochets du filet de chargement**

Évitez d'y suspendre autre chose qu'un filet de chargement.

■ **Capacité du plateau de coffre coulissant (sur modèles équipés)**

Ne chargez rien pesant plus de 440 lb. (200 kg) sur le plateau de coffre coulissant.

■ **Capacité des crochets pour sacs à provisions**

Ne placez pas d'objets pesant plus de 8,8 lb. (4 kg) sur les crochets pour sacs à provisions.

■ **Lorsque vous utilisez le plateau de coffre coulissant (sur modèles équipés)**

- Ne fermez pas le hayon lorsque le plateau du coffre coulisse vers l'extérieur. Vous risquez d'endommager le hayon ou le plateau de coffre coulissant.
- Si vous manipulez le plateau de coffre coulissant alors que le véhicule est arrêté en côte, son mouvement risque d'être plus rapide. Prenez garde car les bagages risquent d'être endommagés ou d'être éjectés et d'endommager l'habitacle.

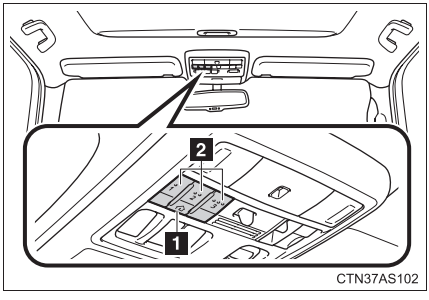
Commande d'ouverture de porte de garage

La commande d'ouverture de porte de garage peut être programmée pour commander une porte de garage, une barrière d'accès, un portail d'entrée, une serrure de porte, un système d'éclairage domestique, un système de sécurité, et bien d'autres dispositifs automatiques encore.

La commande d'ouverture de porte de garage (émetteur/récepteur universel HomeLink®) est fabriquée sous licence de la société HomeLink®.

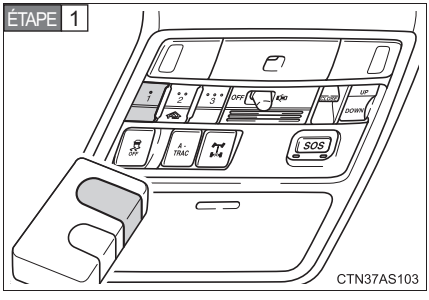
Programmation de l'émetteur HomeLink® (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)

L'émetteur/récepteur compatible HomeLink® dont est équipé votre véhicule dispose de 3 touches que vous pouvez programmer pour commander 3 systèmes différents. La méthode expliquée ci-après vous permet de programmer l'émetteur/récepteur pour chacun de ces systèmes.



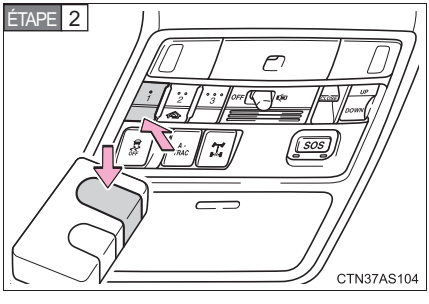
1 Témoin indicateur
2 Touches

■ Programmation de l'émetteur HomeLink®



Pointez la télécommande du dispositif à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des touches de l'émetteur HomeLink®.

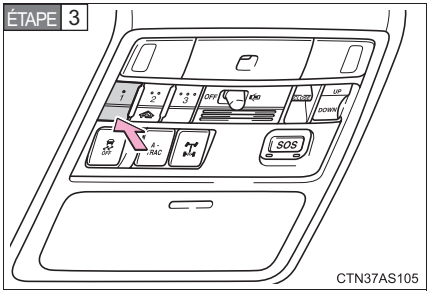
Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.



Appuyez longuement sur l'une des touches HomeLink® et en même temps sur le bouton de la télécommande. Lorsque le témoin HomeLink® ne clignote plus lentement, mais rapidement, vous pouvez relâcher les 2 touches.

Si le témoin indicateur HomeLink® s'allume mais ne clignote pas, ou clignote rapidement pendant 2 secondes puis reste allumé, c'est que la touche HomeLink® est déjà programmée. Utilisez les autres touches ou suivez les instructions “Reprogramming a HomeLink® button”. (→P. 543)

ÉTAPE 3



Vérifiez que l'émetteur HomeLink® fonctionne en appuyant sur la touche nouvellement programmée.

Si vous avez programmé une touche HomeLink® pour commander une porte de garage, vérifiez que cette dernière s'ouvre et se ferme. Si la porte de garage ne s'ouvre pas, vérifiez si le transmetteur de votre garage est du type à code aléatoire. Appuyez longuement sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink®. La télécommande est du type à code aléatoire si le témoin indicateur HomeLink® clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé. Si votre télécommande est du type à code aléatoire, reportez-vous au paragraphe “Programmation d’un système à code aléatoire”.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres dispositifs.

■ **Programmation d'un système à code aléatoire (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)**

Si votre dispositif utilise un code aléatoire, commencez par appliquer la procédure décrite au paragraphe intitulé “Programmation de l’émetteur HomeLink®” avant de poursuivre avec les opérations expliquées ci-après.

ÉTAPE 1 Localisez le bouton de synchronisation* sur la motorisation de votre porte de garage fixée au plafond. La position exacte et la couleur de ce bouton peuvent varier selon la marque du système d'ouverture de votre porte de garage.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre motorisation de porte de garage pour localiser précisément le bouton de synchronisation*.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton de synchronisation*.

Après cette étape, vous avez 30 secondes pour passer à l'étape 3 ci-dessous.

ÉTAPE 3 Appuyez longuement sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink® de votre véhicule pendant 2 secondes, puis relâchez-la. Répétez cette étape une nouvelle fois. La porte du garage peut s'ouvrir.

Si la porte de garage s'ouvre, la programmation est terminée. Si la porte ne s'ouvre pas, appuyez sur la touche une troisième fois, brièvement. Cette troisième pression doit normalement achever la procédure de programmation, confirmée par l'ouverture de la porte du garage.

La motorisation de votre porte de garage reconnaît désormais en principe le signal HomeLink® et manœuvre la porte de garage.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les autres touches HomeLink® afin qu'elles commandent d'autres dispositifs à code aléatoire.

*: Les noms tels que “learn”, “smart” ou autres varient selon le fabricant.

■ **Programmation d'un portail d'entrée (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un système commercialisé au Canada**

ÉTAPE 1 Placez la télécommande du système à piloter à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 et 75 mm) des touches de l'émetteur HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.

ÉTAPE 2 Maintenez enfoncée la touche sélectionnée de l'émetteur HomeLink®.

ÉTAPE 3 Appuyez plusieurs fois, brièvement, sur les touches de la télécommande à raison de 2 secondes chacune jusqu'à confirmation de l'étape 4.

ÉTAPE 4 Lorsque le témoin indicateur HomeLink® commence à clignoter rapidement, relâchez les touches.

ÉTAPE 5 Vérifiez que l'émetteur HomeLink® fonctionne en appuyant sur la touche nouvellement programmée. Vérifiez que le portail/système fonctionne correctement.

ÉTAPE 6 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres dispositifs.

■ **Programmation d'autres dispositifs**

Pour programmer d'autres dispositifs comme des systèmes de sécurité domestiques, des serrures de porte et l'éclairage d'une maison, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ **Reprogrammation d'une touche**

Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche de commande HomeLink® en particulier, mais il est possible de la modifier. Pour reprogrammer une touche, suivez les explications données au paragraphe “Reprogrammation d’une touche HomeLink®”.

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

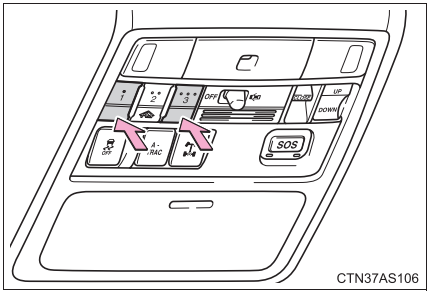
Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à commander. Le témoin indicateur de la commande HomeLink® doit s'allumer.

L'émetteur/récepteur compatible HomeLink® intégré à votre véhicule continue à transmettre son signal jusqu'à 20 secondes, tant que vous appuyez sur la touche.

Reprogrammation d'une touche HomeLink®

Appuyez longuement sur la touche souhaitée de l'émetteur HomeLink®. Après un délai de 20 secondes, le témoin indicateur HomeLink® va se mettre à clignoter lentement. Tout en continuant à appuyer sur la touche HomeLink®, appuyez longuement sur le bouton de la télécommande jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® ne clignote plus lentement, mais rapidement. Relâchez les boutons.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des 3 programmations)



Appuyez longuement sur les 2 touches extérieures pendant 10 secondes de suite, jusqu'à ce que le témoin indicateur clignote.

Si vous revendez votre véhicule, veillez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.

■ **Avant de programmer**

- Remplacez la pile de la télécommande par une neuve.
- Orientez le côté de la télécommande contenant la pile à l'opposé de la touche HomeLink®.

■ **Lors de la programmation**

Selon les conditions de propagation des ondes radio, la direction dans laquelle l'émetteur de la télécommande est dirigé ainsi que la charge restante de la batterie de l'émetteur, la programmation peut parfois être difficile.

■ **Certification de la commande d'ouverture de porte de garage**

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: CB2610HL4

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: CB2610HL4

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:
L'utilisation de ce dispositif est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de causer un fonctionnement indésirable du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Lorsque vous avez besoin d'une assistance

Connectez-vous sur www.homelink.com ou appelez le 1-800-355-3515.

ATTENTION

Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre système télécommandé

Sachant que la porte de garage ou le système télécommandé est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

Conformité aux normes de sécurité fédérales

N'utilisez l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec aucune commande d'ouverture de porte de garage ni système dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.
Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter un obstacle. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

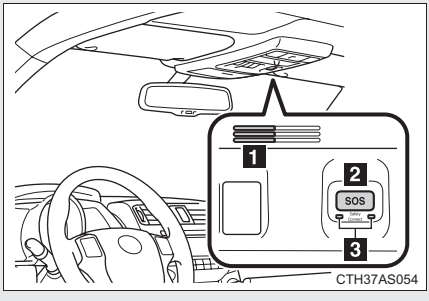
Safety Connect*

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise le géopositionnement par satellites (GPS) et un module embarqué de téléphonie mobile pour offrir à ses adhérents des fonctions de sécurité et de protection antivol. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible sur abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous approuvez les conditions générales du contrat d'abonnement aux services télématiques en vigueur et susceptibles d'être modifiées à tout moment; un exemplaire de ce contrat est disponible sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application desdites conditions générales en vigueur.

■ Composition du système



1 Microphone
2 Bouton "SOS"
3 Témoins indicateurs à DEL

*: Sur modèles équipés

■ **Services**

Les services Safety Connect disponibles aux abonnés sont les suivants:

- Notification automatique de collision*
  Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P. 549)

  *: U.S. Patent No. 7,508,298 B2

- Localisation du véhicule volé
  Aide les utilisateurs en cas de vol du véhicule. (→P. 550)

- Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")
  Permet de mettre les utilisateurs en relation avec le centre de traitement. (→P. 550)

- Assistance dépannage améliorée
  Offre aux utilisateurs divers services d'assistance et de dépannage. (→P. 550)

■ **Abonnement**

Dès lors que vous avez signé l'Accord de service d'abonnement télématique et que vous avez adhéré, les services vous sont immédiatement disponibles.
Diverses conditions de souscription sont disponibles. Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter votre concessionnaire Toyota, appeler le 1-800-331-4331, ou appuyer sur le bouton "SOS" de votre véhicule.

■ **Informations sur les services Safety Connect**

- Il est impossible de téléphoner à l'aide du système Bluetooth® pendant que le système Safety Connect est activé.
- Safety Connect sera disponible au début de l'automne 2009 sur des modèles Toyota sélectionnés. La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état de fonctionnement de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Diverses conditions de souscription sont disponibles, à des tarifs variables en fonction de l'option choisie.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence, Localisation du véhicule volé et Assistance dépannage améliorée sont fonctionnels aux États-Unis, y compris à Hawaii et en Alaska, ainsi qu'au Canada. Aucun service Safety Connect n'est fonctionnel hors des États-Unis dans les pays autres que le Canada.
- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible TTY.

■ **Langues**

Le centre de traitement Safety Connect proposera son assistance en plusieurs langues. Les messages du serveur vocal Safety Connect seront disponibles en Anglais et en Espagnol. Merci d'indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

■ **Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement**

Il peut arriver qu'il ne vous soit pas possible d'entrer en relation avec le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à DEL Safety Connect

Lorsque vous mettez le bouton “ENGINE START STOP” en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”) ou le contacteur de démarrage antivol sur “ON” (véhicules dépourvus de système d’accès et de démarrage “mains libres”), le témoin indicateur rouge s’allume pendant 2 secondes puis s’éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.
Certaines conditions particulières d'utilisation du système sont signalées de la manière suivante par les témoins indicateurs:

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (hormis au démarrage du véhicule) = anomalie du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = le service Safety Connect n'est pas actif

Services Safety Connect

Notification automatique de collision

Si un airbag se déclenche ou si le véhicule subit une violente collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre de traitement. Le téléopérateur qui reçoit l’appel est informé de la localisation du véhicule, et tente d’entrer en communication vocale avec les occupants de ce dernier, pour estimer le niveau d’urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence prioritaire, prend contact avec les secours les plus proches et leur décrit la situation, et demande qu'assistance soit portée sur les lieux.

Localisation du véhicule volé

Si votre véhicule est volé, le service Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et retrouver le véhicule. Après avoir complété un rapport de police, appelez le centre de réponse Safety Connect au 1-800-331-4331 et suivez les instructions vocales pour que Safety Connect active ce service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver le véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule abonné Safety Connect peuvent, sous certaines conditions, être partagées avec des tiers afin que votre véhicule puisse être localisé. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez vous connecter au site Toyota.com.

Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur qui répond pourra déterminer la localisation de votre véhicule, estimer l'urgence et envoyer sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

Assistance dépannage améliorée

L'assistance dépannage améliorée ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, panne sèche, etc. Pour une description complète des services d'assistance dépannage améliorée et des limitations auxquelles ils sont soumis, merci de vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com.

Informations relatives à la sécurité sur le service Safety Connect

Important! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect qu'embarque votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux en radiofréquence (RF).

En août 1996, la FCC américaine (Federal Communications Commission) a édicté une directive relative à l'exposition des usagers aux fréquences radioélectriques, réglementant les niveaux de rayonnement à ne pas dépasser par les téléphones mobiles pour garantir la santé publique. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (Institut national américain de normalisation) C95.1 [1992]
- NCRP (Conseil national de protection radiologique) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique. Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

■ **Certification pour Safety Connect**

FCC ID: O9EGTM1

FCC ID: O6Y-CDMRF101

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

FCC ID: O9EGTM1

FCC ID: O6Y-CDMRF101

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Entretien et soin 4

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 554

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 558

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 561

Entretien général 564

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 568

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 569

Capot 573

Compartiment moteur 574

Pneus 592

Pression de gonflage des pneus 599

Jantes 603

Filtre de climatisation 606

Télécommande du verrouillage centralisé/pile de la clé électronique 608

Vérification et remplacement des fusibles 612

Ampoules 622

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampooing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

  Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs et retirez l'antenne amovible avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à remettre l'antenne et à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.
- Dans certaines stations de lavage automatique, il peut arriver que l'antenne de toit (sur modèles équipés) ou le déflecteur arrière gêne le bon fonctionnement de la machine. Le risque existe alors que le véhicule ne soit pas lavé correctement ou que l'antenne ou le déflecteur arrière subisse des dommages.

■ **Stations de lavage haute pression**

- N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ **Jantes en aluminium (sur modèles équipés)**

- Décrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs. Utilisez du détergent doux et du produit lustrant (pour carrosserie).
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ **Pare-chocs et baguettes latérales de protection**

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous lavez votre véhicule**

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Les équipements électriques, etc. risqueraient de prendre feu.

■ **Précautions avec le tuyau d'échappement**

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.
Lorsque vous lavez le véhicule, prenez garde à ne pas toucher le tuyau d'échappement avant qu'il n'ait suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (roues en aluminium, etc.)

- Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
  - Après avoir roulé en bord de mer
  - Après avoir roulé sur une route salée
  - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
  - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
  - Après avoir roulé dans une région polluée par la présence de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques
  - Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
  - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les ranger à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ Nettoyage des feux

- Lavez-les soigneusement. N'utilisez pas de dissolvant organique et ne les frottez pas avec une brosse à poils durs.
  Vous risqueriez d'abîmer la surface des feux.
- Ne lustrez pas la surface des feux avant.
  Le produit lustrant risque d'endommager les feux.

■ Précautions à prendre pour retirer et réinstaller l'antenne amovible

- Avant de prendre le volant, assurez-vous que vous avez bien remis l'antenne.
- Lorsque vous retirez l'antenne, par exemple pour laver votre véhicule dans une station de lavage automatique, veillez à la ranger dans un endroit adapté afin de ne pas la perdre. Par ailleurs, veillez à remonter l'antenne dans sa position d'origine avant de reprendre la route.

NOTE

■ **Stations de lavage haute pression (véhicules équipés d'un système de rétrovision sur écran)**

Lorsque vous lavez le véhicule, ne projetez pas d'eau de manière intensive sur la caméra ou autour de la caméra. Vous risqueriez de provoquer un dysfonctionnement de la caméra.

Les quelques recommandations suivantes vont aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l'habitacle

Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de détergent dilué.

  Utilisez une solution aqueuse neutre spéciale lainages diluée à 5%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de détergent.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière.
- Passez une éponge ou un chiffon doux humecté d'eau savonneuse sur les garnissages en cuir synthétique.
- Laissez la solution agir quelques minutes. Frottez les taches, puis essuyez avec un chiffon propre légèrement humide.

Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule au moins 2 fois par an pour en préserver la qualité de finition.

Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées ou exagérément usées.

ATTENTION

Eau à l'intérieur du véhicule

- Ne pas asperger ni renverser de liquide dans l'habitacle du véhicule. Cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des équipements électriques, etc., qui peuvent prendre feu.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 136) Une anomalie électrique peut être responsable du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des airbags, susceptibles de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)

Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
  - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel.
  - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool.
- Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi vite que possible toute poussière et saleté sur les cuirs.
- Ne laissez pas le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent d'être endommagés si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer les résistances chauffantes du dégivrage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humecté d'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances.
- Prenez soin de ne pas rayer ni d'abîmer les résistances chauffantes.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. Toyota vous recommande de suivre le programme d'entretien suivant:

Entretien général

L'entretien général est à effectuer au jour le jour. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien.

Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut ne pas être sans conséquences sur l'étendue de la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui n'est pas d'origine Toyota, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Toyota, renseignez-vous des conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

Réinitialisation des données d'entretien (États-Unis uniquement)

Après avoir effectué l'entretien conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser les données d'entretien.
Pour réinitialiser les données, procédez comme suit:

ÉTAPE 1 Affichez le totalisateur partiel A (→P. 211) lorsque le moteur tourne.

ÉTAPE 2 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"**

Mettez le contacteur de démarrage antivol sur arrêt.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Mettez le bouton "ENGINE START STOP" sur arrêt.

ÉTAPE 3 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"**

Tout en appuyant sur le bouton de remise à zéro du totalisateur partiel (→P. 211), tournez la clé de contact en position "ON" (ne pas démarrer le moteur car le mode de réinitialisation serait annulé). Continuez à appuyer sur le bouton jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche "000000".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Tout en appuyant sur le bouton de remise à zéro du totalisateur partiel (→P. 211), mettez le bouton "ENGINE START STOP" en mode DÉMARRAGE (ne pas démarrer le moteur car le mode de réinitialisation serait annulé). Continuez à appuyer sur le bouton jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche "000000".

Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ ATTENTION

Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

Manipulation de la batterie

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de batterie, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 586)

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater afin d’obtenir des conseils.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Vérifiez les branchements. (→P. 586)
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P. 582)
Liquide de refroidissement moteur	Le niveau de liquide de refroidissement moteur est-il correct? (→P. 579)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P. 576)
Ligne d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Liquide de direction assistée	Le niveau de liquide de direction assistée est-il correct? (→P. 584)
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P. 581)
Liquide de lave-glace	Le liquide de lave-glace est-il en quantité suffisante? (→P. 590)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme de “Park” de la transmission automatique	• En stationnement en côte avec le sélecteur de vitesses sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La pédale de frein est-elle à hauteur suffisante par rapport au plancher? • La pédale de frein a-t-elle une garde correcte?
Freins	• Le véhicule ne doit pas dévier d'un côté quand vous freinez. • Les freins doivent être efficaces. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appui-têtes	• Le mouvement des appui-têtes est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Témoins indicateurs/signaux sonores	• Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?

Éléments	Points de contrôle
Frein de stationnement	• Le mouvement de la pédale du frein de stationnement est-il régulier? • En stationnement en côte avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	• La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant de direction	• La rotation du volant de direction est-elle régulière? • Le jeu dans le volant de direction est-il correct? • Le volant de direction ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	• La manœuvre des portes est-elle régulière?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	• Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après que le véhicule ait été en stationnement.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.

⚠ ATTENTION

■ Si le moteur est en marche

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système de diagnostic embarqué OBD (On Board Diagnostics). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

■ **Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume**

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

■ **Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution dans les situations suivantes:**

● En cas de débranchement ou de décharge de la batterie

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle risquent de n'être mémorisés que de manière incomplète.

● Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer une anomalie passagère et votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution.

■ **Quand le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement reste allumé après plusieurs trajets**

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

■ **Si votre véhicule ne passe pas le contrôle antipollution**

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P. 586)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau du liquide de frein (→P. 582)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux apports en liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
Niveau du liquide de refroidissement moteur (→P. 579)	• Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Pour les États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d’eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d’eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement moteur)
Niveau d'huile moteur (→P. 576)	• “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d’origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux ajouts d'huile moteur)

Éléments	Pièces et outils
Fusibles (→P. 612)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 622)	• Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme • Tournevis plat • Clé
Niveau du liquide de direction assistée (→P. 584)	• Liquide de transmission automatique DEXRON® II ou III • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir propre
Radiateur et condenseur (→P. 581)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 599)	• Manomètre pour pneumatiques • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 590)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou liquide de lave-glace)

⚠ ATTENTION

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes:

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur:

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur et des courroies moteur en rotation.
- Ne touchez pas le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc. immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant ni la batterie à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.

■ Lunettes de protection

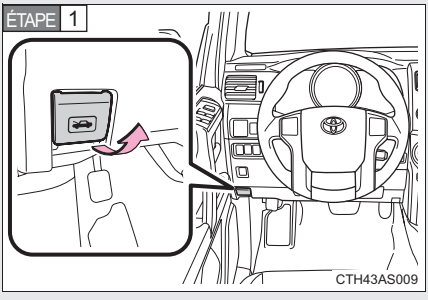
Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

⚠ NOTE

■ Si vous démontez le filtre à air

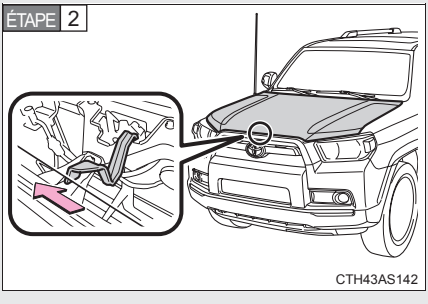
Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.



Tirez à vous le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.



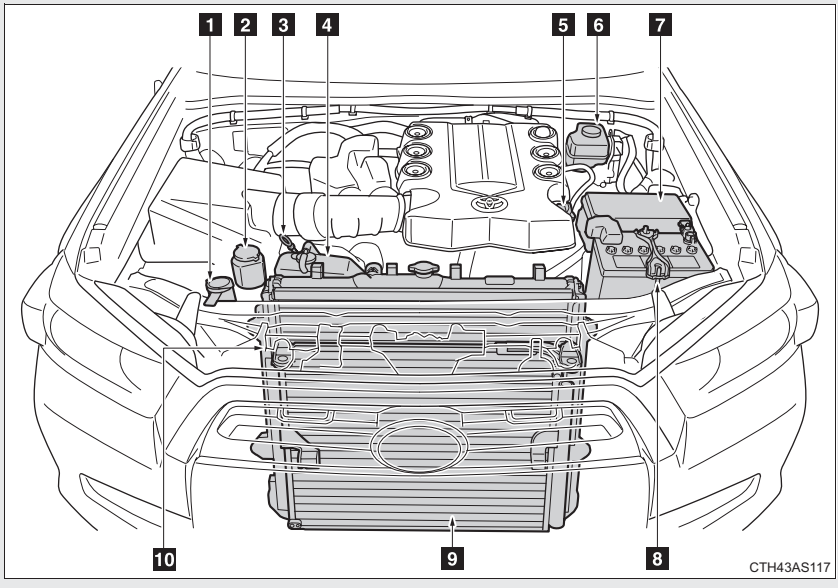
Poussez le loquet de sécurité vers la gauche et ouvrez le capot.

⚠ ATTENTION

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident, entraînant des blessures graves ou mortelles.

Compartiment moteur



1 Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 590)

2 Réservoir de liquide de direction assistée (→P. 584)

3 Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 576)

4 Vase d'expansion de liquide de refroidissement (→P. 579)

5 Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 576)

6 Réservoir de liquide de frein (→P. 582)

7 Boîte à fusibles (→P. 612)

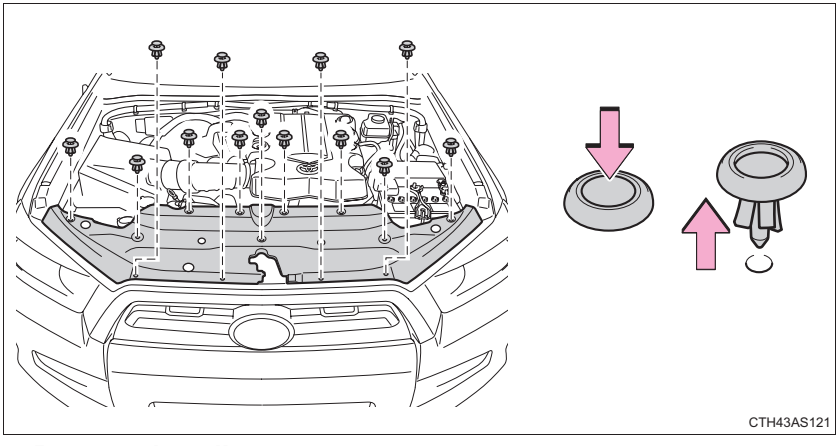
8 Batterie (→P. 586)

9 Condenseur (→P. 581)

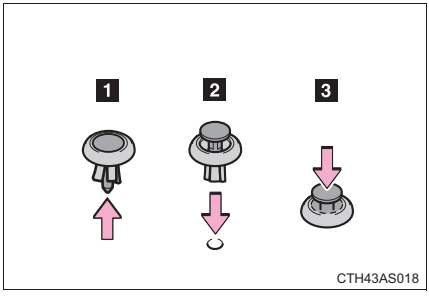
10 Radiateur (→P. 581)

Habillage du compartiment moteur

■ Dépose de l'habillage du compartiment moteur



■ Repose des clips



NOTE

■ Après repose de l'habillage du compartiment moteur

Vérifiez que vous avez correctement remonté l'habillage dans sa position initiale.

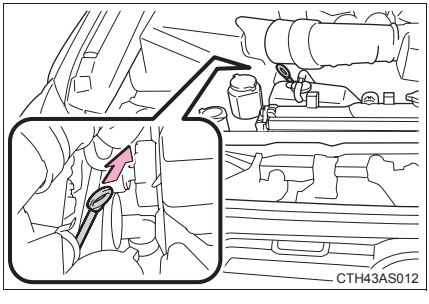
Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule bien à plat. Montez le moteur en température et arrêtez-le, puis attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.

ÉTAPE 2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

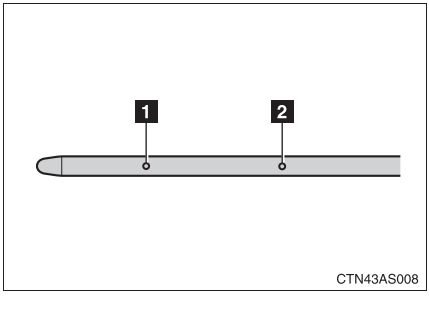


ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

ÉTAPE 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

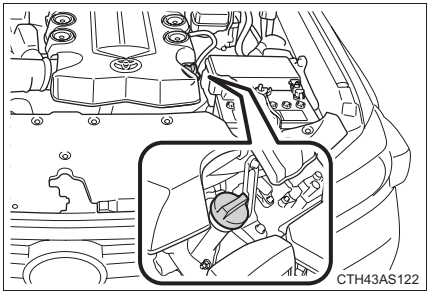
ÉTAPE 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.



1 Niveau mini.

2 Niveau maxi.

■ Ajout d'huile moteur



Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, ajoutez une huile moteur de même type que celle utilisée dans le moteur.

Avant d'ajouter de l'huile, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 697
Quantité d'huile (Mini → Maxi)	1,8 qt. (1,7 L, 1,5 Imp. qt.)
Éléments	Entonnoir propre

ÉTAPE 1 Retirez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.

ÉTAPE 2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

ÉTAPE 3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

Consommation en huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite du véhicule. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple,
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à haute vitesse ou avec un chargement lourd, lors d'un remorquage ou lorsque vous conduisez en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

⚠ ATTENTION

Huile moteur usagée

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations et cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas les huiles de vidange à la portée des enfants.

NOTE

■ **Pour prévenir toute panne moteur grave**

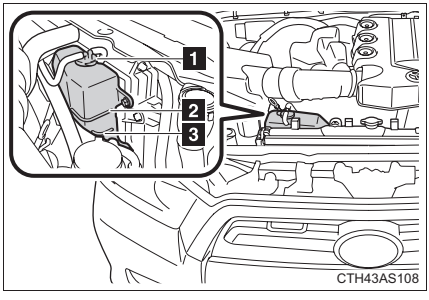
Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ **Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur**

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les éléments du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement moteur

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères “F” et “L” du vase d'expansion, moteur froid.



1 Bouchon du vase d'expansion

2 Repère “F”

3 Repère “L”

Si le niveau est sous le repère “L” ou juste dessus, ajoutez du liquide de refroidissement, jusqu'au repère “F”. (→P. 686)

Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d’acide organique hybride de longue durée.

États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d’eau déminéralisée. (Température minimale: -31°F [-35°C])

Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d’eau déminéralisée. (Température minimale: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement moteur, consultez votre concessionnaire Toyota.

Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement le radiateur, les durits, le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

⚠ ATTENTION

Lorsque le moteur est chaud

N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de provoquer des blessures graves telles que des brûlures.

NOTE

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

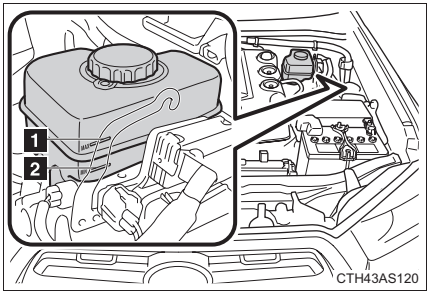
ATTENTION

Lorsque le moteur est chaud

Ne pas toucher au radiateur ou au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide



Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

1 Ligne “MAX”

2 Ligne “MIN”

■ Ajout de liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Élément	Entonnoir propre

■ Ajout de liquide de frein

ÉTAPE 1 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”**

Mettez le contacteur de démarrage antivol sur arrêt.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Mettez le bouton “ENGINE START STOP” sur arrêt.

ÉTAPE 2 Appuyez sur la pédale de frein plus de 40 fois.

ÉTAPE 3 Retirez le bouchon du réservoir à la main. Ajoutez du liquide de frein jusqu'au repère “MAX”.

Si vous ne respectez pas la procédure ci-dessus, le réservoir risque de déborder.

Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

ATTENTION

Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

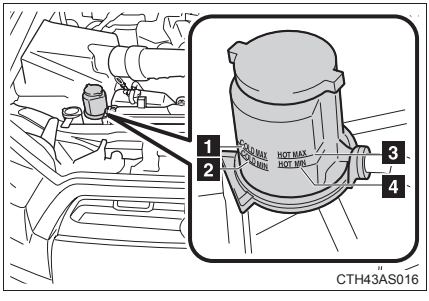
Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Liquide de direction assistée

■ Niveau du liquide

Le niveau de liquide doit se trouver entre les repères indiqués.



1 Plein (à froid)
2 Ajoutez du liquide (à froid)
3 Plein (à chaud)
4 Ajoutez du liquide (à chaud)

Chaud: Le véhicule a roulé à environ 50 mph (80 km/h) pendant 20 minutes, ou un peu plus longtemps par temps très froid. (Température du liquide, 140°F - 175°F [60°C - 80°C]).

Froid: Le moteur n'a pas tourné depuis environ 5 heures. (Température ambiante, 50°F - 85°F [10°C - 30°C]).

■ Contrôle du niveau de liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide de transmission automatique DEXRON® II ou III
Éléments	Chiffon ou essuie-tout en papier et entonnoir propre (uniquement pour l'ajout de liquide)

ÉTAPE 1 Nettoyez le réservoir.

ÉTAPE 2 Retirez le bouchon en le tournant vers la gauche.

ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez le bouchon, puis retirez-le de nouveau.

ÉTAPE 5 Vérifiez le niveau de liquide.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous vérifiez le réservoir

Faites attention car le réservoir peut être brûlant.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide

Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages à la direction assistée.

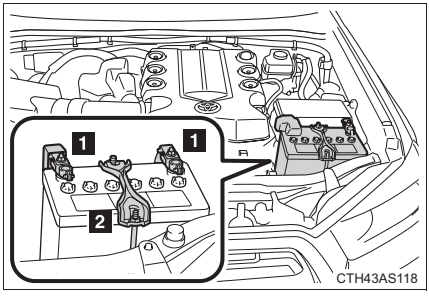
■ Après avoir refermé le bouchon du réservoir

Contrôlez l'état du boîtier de direction, de la pompe à palettes et des raccords hydrauliques, et recherchez toute trace de fuite.

Batterie

Contrôlez la batterie comme suit:

Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



1 Bornes
2 Bride de maintien

Avant la mise en charge

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

■ **Après recharge/rebranchement de la batterie (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage “mains libres” après que la batterie a été rebranchée. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le moteur avec le bouton “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES. Il peut arriver que le moteur ne démarre pas avec le bouton “ENGINE START STOP” mis sur ARRÊT. Cependant, le moteur démarrera normalement à la deuxième tentative.
- Le mode du bouton “ENGINE START STOP” est mémorisé par le véhicule. Si la batterie est rebranchée, le véhicule rétablit le bouton “ENGINE START STOP” au mode qui était sélectionné avant le débranchement de la batterie. Assurez-vous d'arrêter le moteur avant de débrancher la batterie. Soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie si vous ignorez dans quel mode était le bouton “ENGINE START STOP” avant qu’elle ne se décharge.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Produits chimiques contenus dans la batterie

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie ou à sa proximité directe:

- Ne provoquez pas d'étincelles, par la mise en contact des bornes de la batterie avec un outil.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

⚠ ATTENTION

■ Où charger la batterie en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment mettre en charge la batterie

Effectuez toujours une charge lente (5 A maximum). La batterie risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
  Buvez une grande quantité d'eau ou de lait. Consultez d'urgence un médecin.

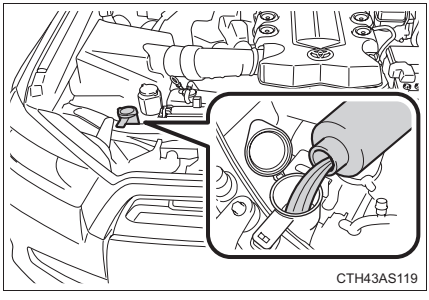
⚠ NOTE

■ Lorsque vous rechargez la batterie

Ne rechargez jamais la batterie alors que le moteur est en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient débranchés.

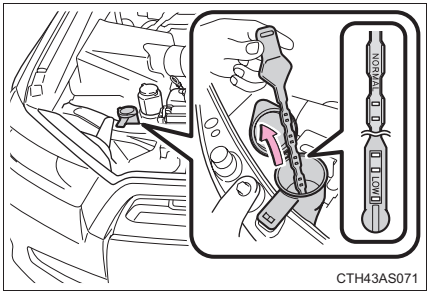
Liquide de lave-glace

Type A


CTH43AS119

Si un lave-glace ne fonctionne plus ou si le témoin d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace s'allume, le réservoir de lave-glace est probablement vide. Ajoutez du liquide de lave-glace.

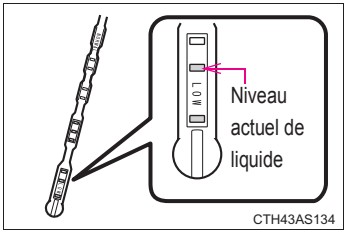
Type B



CTH43AS071

Si le niveau du liquide de lave-glace est sur “LOW”, ajoutez-en.

■ Utilisation de la jauge (type B uniquement)



CTH43AS134

Pour vérifier le niveau de liquide de lave-glace, observez la hauteur à laquelle arrive le liquide par rapport aux repères de la jauge.
Si le niveau est inférieur au second repère en partant du bas (position “LOW”), ajoutez du liquide de lave-glace.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

⚠ NOTE

■ N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-glace

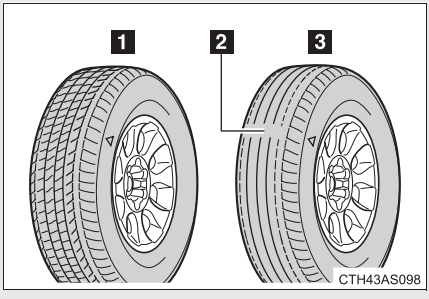
Ne remplacez pas le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.
Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

■ Dilution du liquide de lave-glace

Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.
Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus



1 Profil neuf

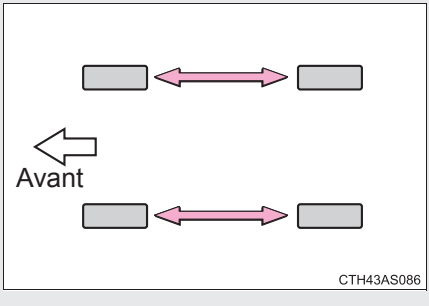
2 Témoin d'usure de la bande de roulement

3 Profil usé

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "Δ", etc.) moulé sur le flanc du pneu.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.

Permutation des roues



Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes intervalles que leur contrôle.

Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent. (→P. 648)

Montage des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage d'une nouvelle valve à émetteur, il est impératif de déclarer le code d'identification de la valve neuve au calculateur du système de surveillance, puis d'initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 593)

Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous procédez au remplacement d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, il est nécessaire d'enregistrer son code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame ou qu'une cloque indique un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

Remplacement des pneus et des jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume de manière permanente (après avoir clignoté pendant 1 minute) pour signaler une anomalie du système.

Longévité des pneus

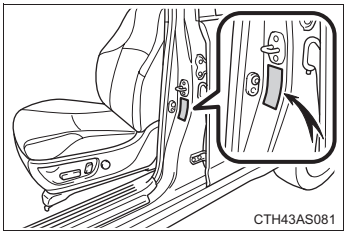
Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

Charge maximale des pneumatiques

Vérifiez que le chiffre indiqué en divisant la capacité de charge maximale du pneu de remplacement par 1,10 est supérieure à la moitié du poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).



Pour connaître le PNBE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximum du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximum de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P. 710)

Types de pneus

- Pneus d'été

  Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les 4 roues.

- Pneus toutes saisons

  Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus d'été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 320)

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques**

FCC ID: PAXPMV107J
FCC ID: HYQ13BCX

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Pour les véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident. Autrement, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- N'utilisez pas sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil. De même, n'utilisez pas sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- N'utilisez pas sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés)
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneumatiques, des jantes, des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire agréé Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. (→P. 593)

■ **Conduite sur chaussées dégradées**

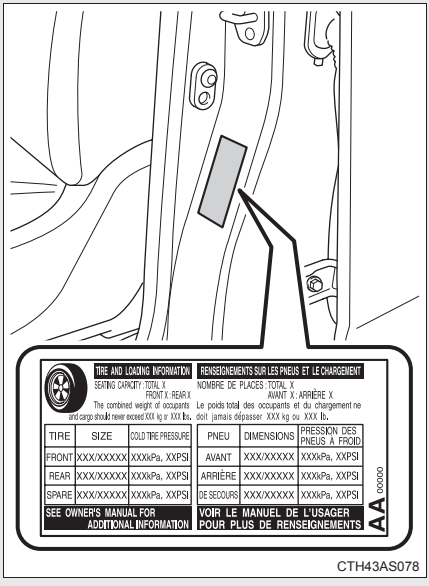
Faites très attention lorsque vous roulez sur une route dont le revêtement est inégal ou comporte des nids-de-poule. Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

■ **Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule**

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneumatiques et/ou vos jantes.

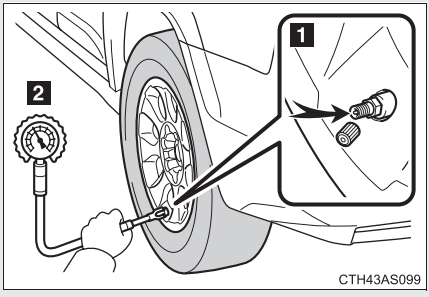
Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur le pneu et sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 710)



CTH43AS078

■ Procédure de contrôle et de réglage



1 Valve du pneu
2 Manomètre pour pneumatiques

ÉTAPE 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

ÉTAPE 2 Appuyez l'embout du manomètre pour pneumatiques sur la valve.

ÉTAPE 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur préconisée, corrigez-la.
Si vous avez surgonflé le pneumatique, appuyez sur l'obus de valve pour dégonfler.

ÉTAPE 5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

ÉTAPE 6 Remettez le capuchon de valve.

■ Périodicité de contrôle de la pression des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les 2 semaines, ou au moins une fois par mois.
N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Augmentation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et de la longévité des pneus
- Augmentation des risques d'accident
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
  L'apparence des pneus peut être trompeuse. Par ailleurs, une différence de pression de gonflage des pneus même légère (quelques centaines de grammes) peut compromettre le confort et la tenue de route.
- Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression de gonflage des pneus augmente pendant la conduite.
- N'excédez jamais la charge utile de votre véhicule.
  Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

⚠ ATTENTION

■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Sinon, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Mauvaise étanchéité du talon de pneu
- Voilage de la jante et/ou déjantage du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu suite à un choc sur la route

⚠ NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air susceptible de provoquer un accident. Si vous perdez les capuchons, remplacez-les dans les plus brefs délais.

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. Autrement, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.
Des jantes de remplacement sont disponibles chez votre revendeur Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est “déport”.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, contrôlez le serrage des écrous de roues après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes. Si vous utilisez des masselottes d'équilibrage à clipser, utilisez un maillet en plastique ou en caoutchouc pour les monter.

Lorsque vous remplacez les jantes

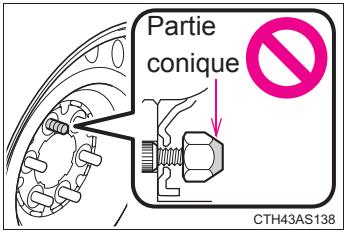
Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes. (→P. 593)

ATTENTION

Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne montez pas des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus sans chambre à air. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

Lorsque vous remontez les écrous de roue



- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leur partie conique vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leur partie conique tournée vers l'extérieur, la roue risque de casser et de se détacher du véhicule, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.
- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.

NOTE

Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

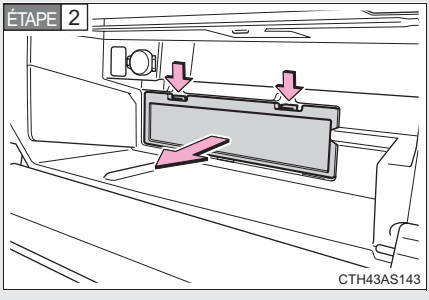
- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneumatiques à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien agréé. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule.
  Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus sont susceptibles de ne pas fonctionner normalement avec les jantes d'autres marques.

Filtre de climatisation

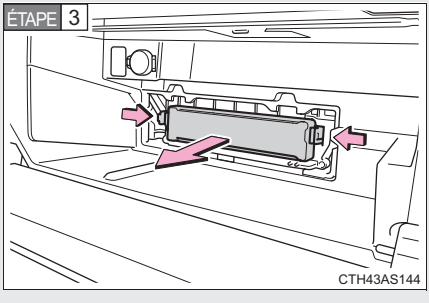
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

■ Méthode de dépose

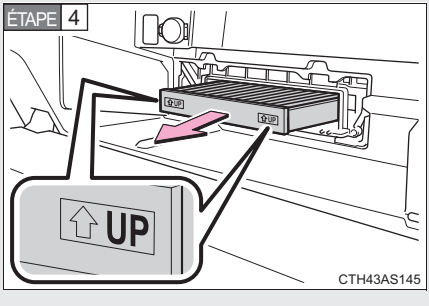
ÉTAPE 1 Mettez le contacteur de démarrage antivol (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le bouton "ENGINE START STOP" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") sur arrêt.



Ouvrez la boîte à gants et retirez le couvercle.



Retirez le couvercle du filtre.



Retirez le filtre.

Les repères "↑UP" sur le filtre doivent pointer vers le haut.

Intervalle d'entretien

Remplacez le filtre de climatisation en fonction du programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

NOTE

Lorsque vous utilisez le système de climatisation

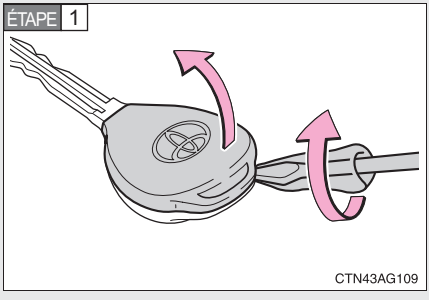
Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.
Utiliser le système de climatisation sans filtre pourrait détériorer le système.

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Munissez-vous des éléments suivants:

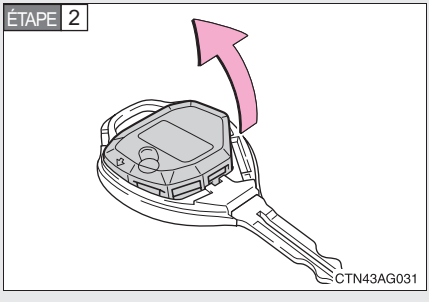
- Tournevis plat
- Pile au lithium CR2016 (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”), ou CR1632 (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

Remplacement de la pile (véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”)



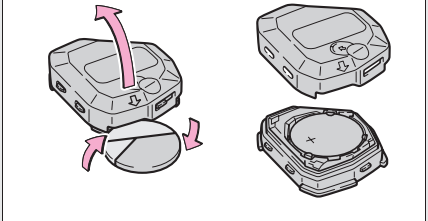
Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



Retirez le module.

ÉTAPE 3



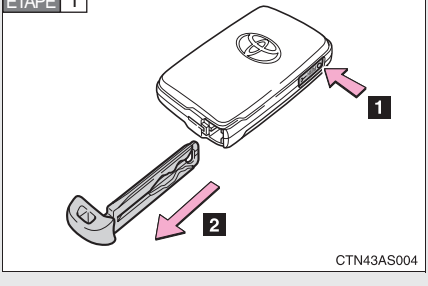
CTN43AG032

Ouvrez le couvercle du logement de la pile en utilisant une pièce de monnaie protégée par du ruban adhésif, etc. et retirez la pile usée.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.

■ Remplacement de la pile (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

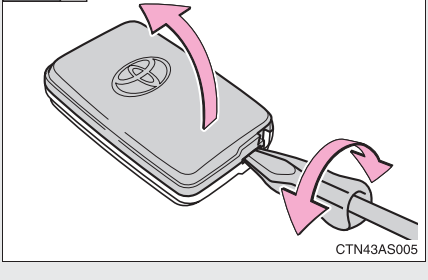
ÉTAPE 1



CTN43AS004

Tirez la clé conventionnelle.

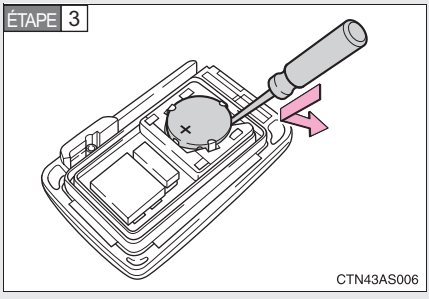
ÉTAPE 2



CTN43AS005

Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



Retirez la pile usée.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.

■ **Utilisez une pile au lithium CR2016 (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”) ou CR1632 (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage “mains libres” et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La portée utile est réduite.

⚠ ATTENTION

■ **Pile et autres petites pièces démontées**

Tenir hors de portée des enfants. Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer un étouffement. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

NOTE

Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
  La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

ÉTAPE 1 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”**

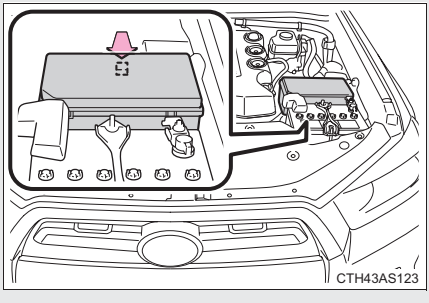
Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

Mettez le bouton “ENGINE START STOP” sur arrêt.

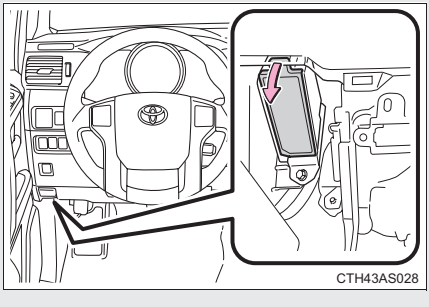
ÉTAPE 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

Compartiment moteur



Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

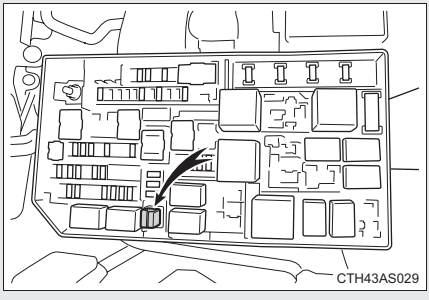
Tableau de bord côté conducteur



Retirez le couvercle.

ÉTAPE 3 Après une panne de système, consultez le tableau “Disposition des fusibles et ampérages” (→P. 616) pour repérer le fusible à vérifier.

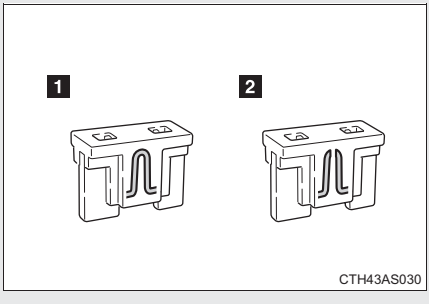
ÉTAPE 4 Retirez le fusible.



Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

ÉTAPE 5 Vérifiez si le fusible est grillé.

Type A

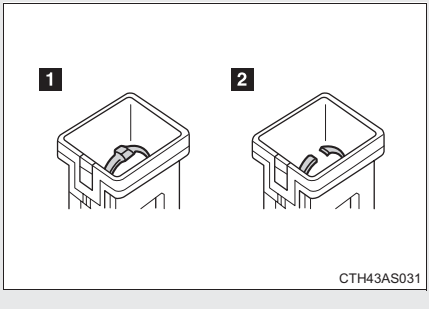


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type B

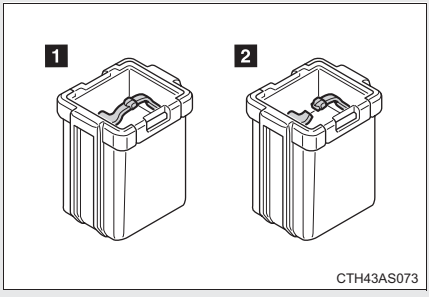


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type C

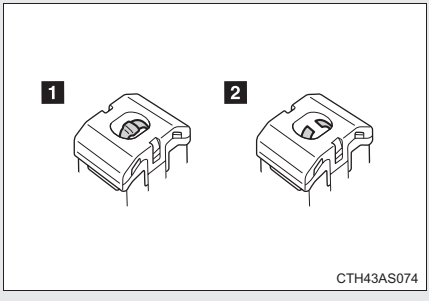


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type D

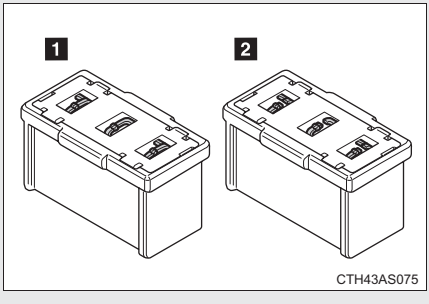


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type E

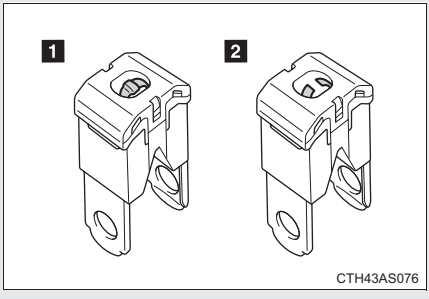


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type F



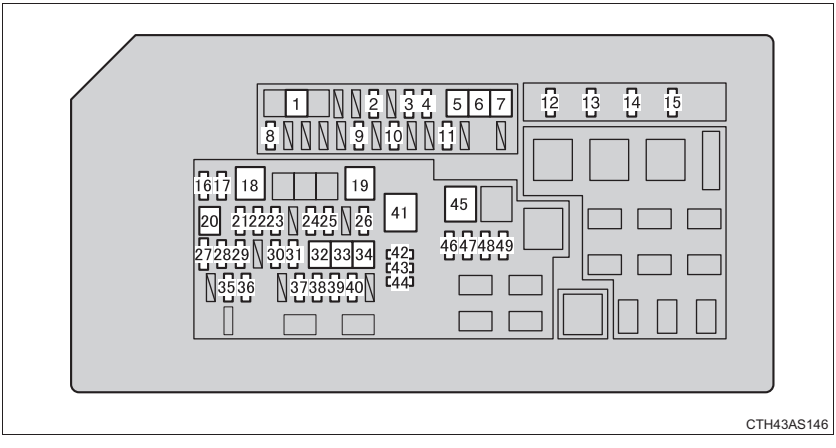
1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

Disposition des fusibles et ampérages

■ Compartiment moteur



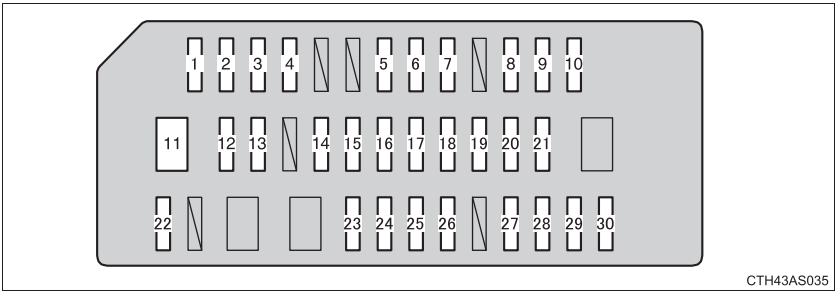
Fusible		Ampérage	Circuit
1	PTC HTR NO.3	30 A	Thermistance CTP
2	DEF	30 A	Dégivrage de la lunette arrière
3	DEICER	20 A	Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise
4	AIR PMP HTR	10 A	Réchauffeur de la pompe à air, soupape de la combinaison AI
5	PTC HTR NO.2	30 A	Thermistance CTP
6	SUB BATT	30 A	Batterie auxiliaire de caravane/ remorque
7	PTC HTR NO.1	50 A	Thermistance CTP
8	MIR HTR	10 A	Dégivreurs de rétroviseurs extérieurs
9	TOWING TAIL	30 A	Feu de position de caravane/ remorque
10	A/C COMP	10 A	Système de climatisation
11	STOP	10 A	Feux de stop/de position
12	IG2	20 A	Fusibles INJ, IGN, GAUGE
13	HORN	10 A	Avertisseur(s)

Fusible		Ampérage	Circuit
14	EFI	25 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
15	A/F	20 A	Capteur A/F
16	H-LP RH-HI	10 A	Feux avant côté droit (feu de route)
17	H-LP LH-HI	10 A	Feu avant côté gauche (feu de route)
18	HTR	50 A	Système de climatisation
19	400W INV	80 A	Prises d'alimentation
20	ST	30 A	Circuit de démarreur
21	H-LP HI	20 A	Fusibles H-LP RH-HI, H-LP LH-HI
22	ALT-S	7.5 A	Circuit de charge
23	TURN&HAZ	15 A	Clignotants, feux de détresse
24	ETCS	10 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
25	PRB	30 A	Marchepieds latéraux automatiques
26	TOWING	30 A	Feux de stop/feux arrières de caravane/remorque
27	SHORT PIN	—	Non utilisé
28	RAD NO.1	10 A	Système audio
29	AM2	7.5 A	Circuit de démarreur
30	MAYDAY	7.5 A	MAYDAY
31	AMP	30 A	Système audio
32	ABS NO.1	50 A	ABS, VSC
33	ABS NO.2	30 A	ABS, VSC
34	AIR PMP	50 A	AIR PMP MTR
35	DOME	10 A	Éclairages intérieurs, éclairages de courtoisie
36	ECU-B	10 A	Système de communication multiplexé, compteur et jauge
37	H-LP RH-LO	10 A	Feu avant côté droit (feu de croisement)

Fusible		Ampérage	Circuit
38	H-LP LH-LO	10 A	Feu avant côté gauche (feu de croisement)
39	INJ	10 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
40	EFI NO.2	7.5 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
41	ALT	140 A*	Fusibles HTR, 400W INV, A/C COMP, TOWING TAIL, SUB BATT, MIR HTR, DEF, DEICER, STOP, PTC HTR NO.1, PTC HTR NO.2, PTC HTR NO.3, S/HTR FR, ACC, P/OUTLET, IG1, ECU-IG NO.1, ECU-IG NO.2, WIP, WASHER, KDSS, 4WD, BKUP LP, TOWING BKUP, DOOR P, DOOR RL, DOOR RR, DOOR D, P/SEAT FL, P/SEAT FR, DOOR, A/C, OBD, DOOR BACK, S/ROOF, PANEL, TAIL, FOG FR, D/L NO.2, AIR PMP HTR
42	SPARE	10 A	—
43	SPARE	15 A	—
44	SPARE	20 A	—
45	P/I-B	80 A	Fusibles IG2, EFI, A/F, HORN
46	SECURITY	10 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
47	SMART	7.5 A	Système d'accès et de démarrage “mains libres”
48	STRG LOCK	20 A	Antivol de direction
49	TOWING BRK	30 A	Commande du frein de caravane/remorque

*: Remplacer le fusible par un autre de même calibre nominal que celui d'origine

■ Tableau de bord côté conducteur



Fusible		Ampérage	Circuit
1	TAIL	10 A	Feux de stop/de position
2	PANEL	7.5 A	Éclairage du tableau de bord
3	GAUGE	7.5 A	Compteur et jauge
4	IGN	10 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle, système de sacs de sécurité gonflables, système d'accès et de démarrage “mains libres”
5	WASHER	20 A	Essuie-glace et lave-glace
6	WIP	30 A	Essuie-glace et lave-glace
7	S/ROOF	25 A	Toit ouvrant électrique
8	DOOR RR	25 A	Vitres électriques
9	DOOR D	25 A	Vitres électriques
10	DOOR BACK	30 A	Système de communication multiplexé
11	DOOR P	30 A	Vitres électriques
12	P/SEAT FR	30 A	Siège électrique passager avant
13	S/HTR FR	20 A	Système des sièges chauffants
14	ECU-IG NO.2	10 A	Système de climatisation, système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
15	IG1	7.5 A	Clignotants, feux de détresse

Fusible		Ampérage	Circuit
16	ECU-IG NO.1	10 A	Système de contrôle de la stabilité du véhicule, système de surveillance de la pression des pneus, capteur d'angle de braquage
17	DOOR	7.5 A	Vitres électriques
18	DOOR RL	25 A	Vitres électriques
19	AM1	7.5 A	Circuit de démarreur
20	A/C	7.5 A	Système de climatisation
21	OBD	7.5 A	Diagnostic embarqué
22	FOG FR	15 A	Feux antibrouillards
23	D/L NO.2	25 A	Système de communication multiplexé
24	P/SEAT FL	30 A	Siège électrique conducteur
25	4WD	20 A	Système à quatre roues motrices
26	KDSS	10 A	Système de suspension cinétique dynamique
27	TOWING BKUP	10 A	Feux de recul de caravane/ remorque
28	BKUP LP	10 A	Feux de recul
29	ACC	7.5 A	Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
30	P/OUTLET	15 A	Prises d'alimentation

■ **Après le remplacement d'un fusible**

- Si l'éclairage ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 622)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

⚠ ATTENTION

■ **Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez d'être à l'origine d'un endommagement du véhicule, voire d'un incendie ou de blessures.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible original Toyota ou un équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne modifiez ni les fusibles, ni la boîte à fusibles.

⚠ NOTE

■ **Avant de remplacer les fusibles**

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer le dysfonctionnement par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, consultez votre concessionnaire Toyota.

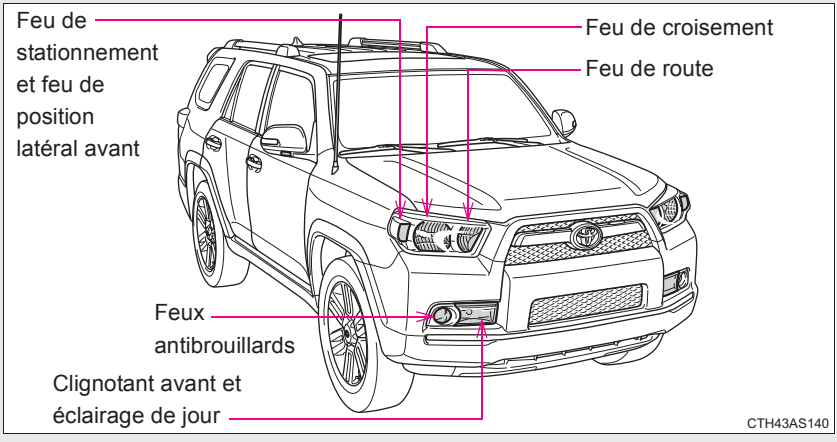
■ Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer. (→P. 705)

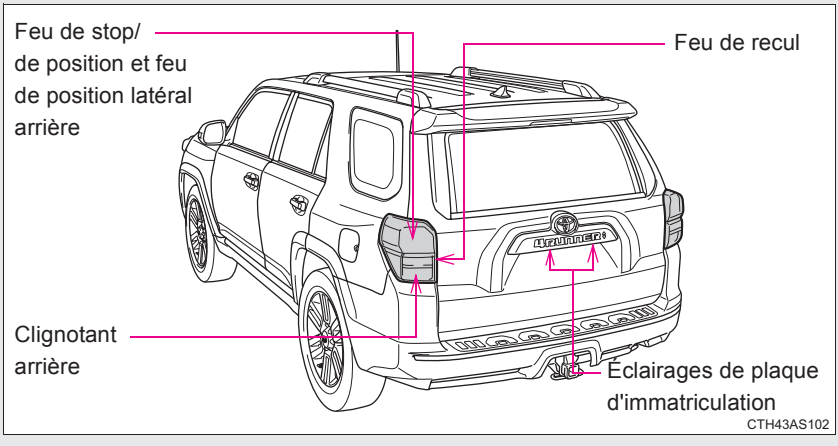
■ Dépose de l'habillage du compartiment moteur

→P. 575

■ Emplacement des ampoules à l'avant

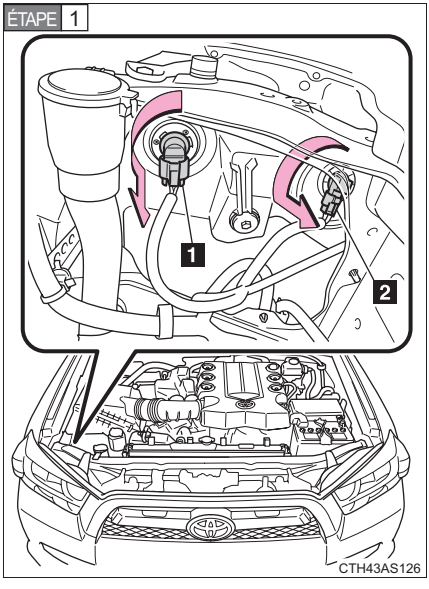


■ Emplacement des ampoules à l'arrière



Remplacement des ampoules

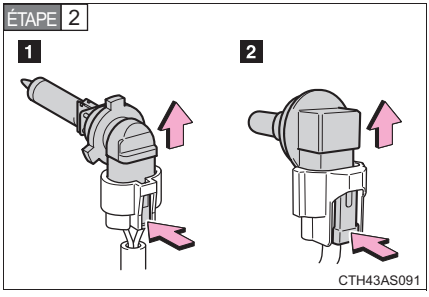
■ Feu avant



Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

1 Feu de route (intérieur)

2 Feu de croisement (extérieur)

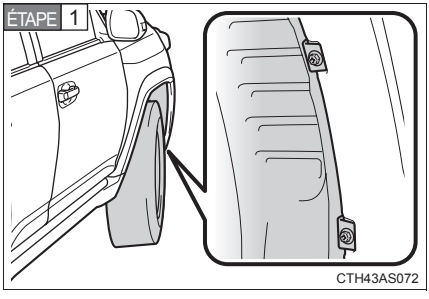


Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

1 Feu de route

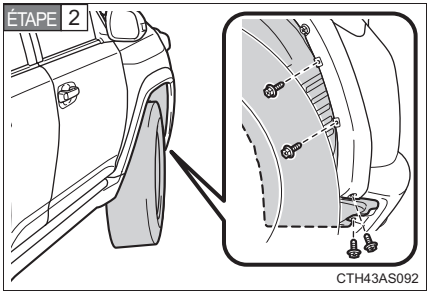
2 Feu de croisement

■ Feu de stationnement et feu de position latéral avant

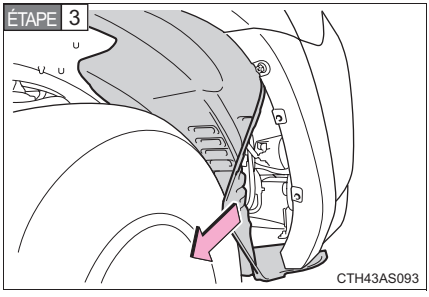


Tournez le volant à l'opposé du feu de stationnement et du feu de position latéral avant dont vous souhaitez remplacer l'ampoule.

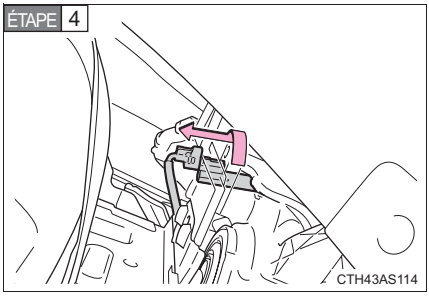
Par exemple, si vous souhaitez remplacer l'ampoule du feu de stationnement et du feu de position latéral avant côté droit, tournez le volant à gauche.



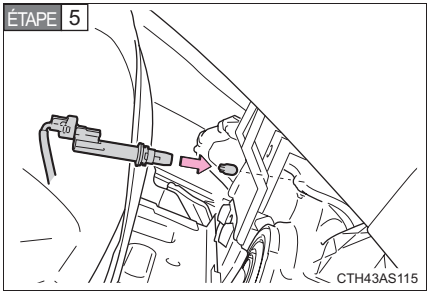
Enlevez les vis de la doublure d'aile.



Démontez partiellement la doublure d'aile.

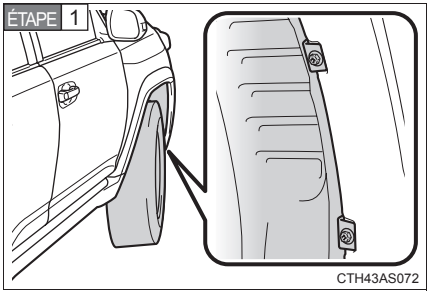


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



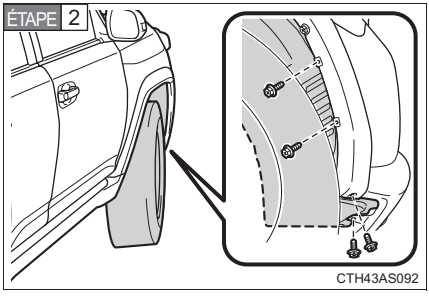
Retirez l'ampoule.

■ Feux antibrouillards

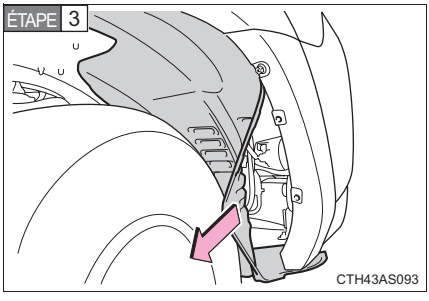


Tournez le volant à l'opposé du feu antibrouillard dont vous souhaitez remplacer l'ampoule.

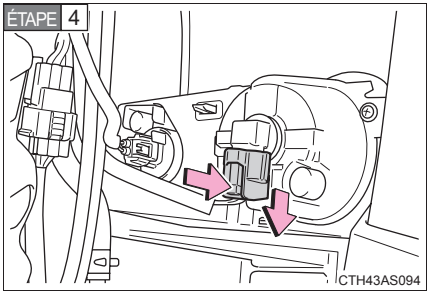
Par exemple, si vous souhaitez remplacer l'ampoule du feu antibrouillard côté droit, tournez le volant à gauche.



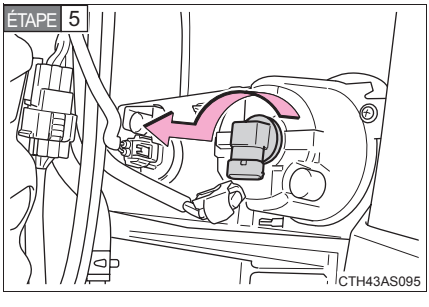
Enlevez les vis de la doublure d'aile.



Démontez partiellement la doublure d'aile.

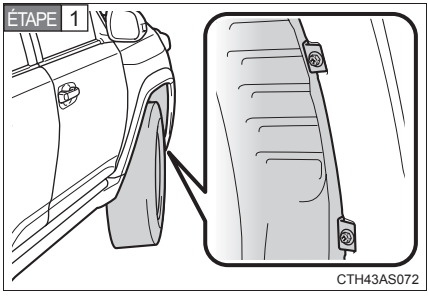


Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.



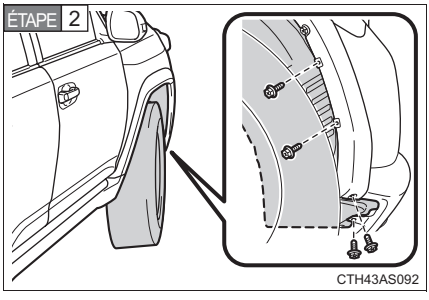
Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

■ Clignotant avant et éclairage de jour

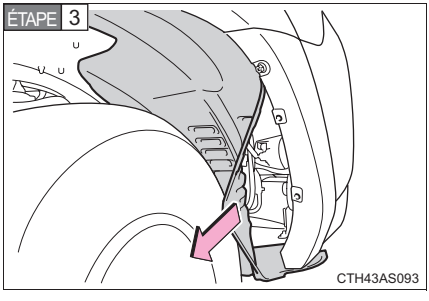


Tournez le volant à l'opposé du clignotant et de l'éclairage de jour avant dont vous souhaitez remplacer l'ampoule.

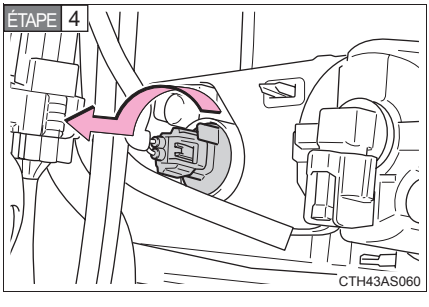
Par exemple, si vous souhaitez remplacer l'ampoule du clignotant et de l'éclairage de jour avant côté droit, tournez le volant à gauche.



Enlevez les vis de la doublure d'aile.

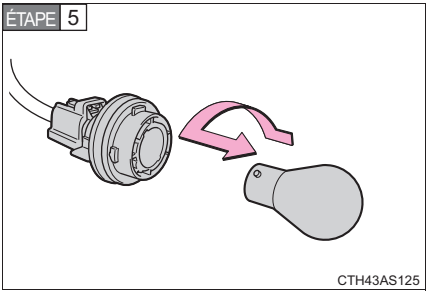


Démontez partiellement la doublure d'aile.



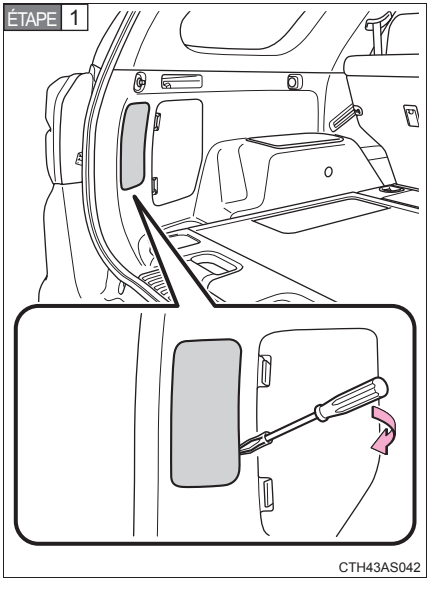
Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

ÉTAPE 5



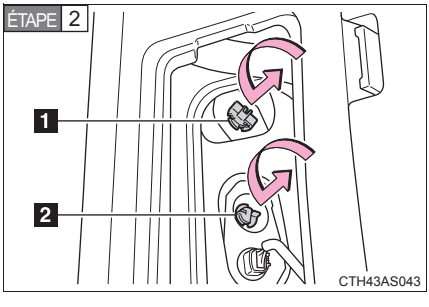
Retirez l'ampoule.

■ Feu de stop/de position, feu de position latéral arrière, et feu de recul



Ouvrez le hayon et retirez le cache.

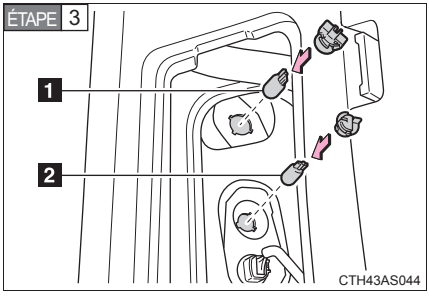
Utilisez un tournevis plat ou un objet similaire enveloppé dans un chiffon.



Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

1 Feu de stop/de position et feu de position latéral arrière

2 Feu de recul

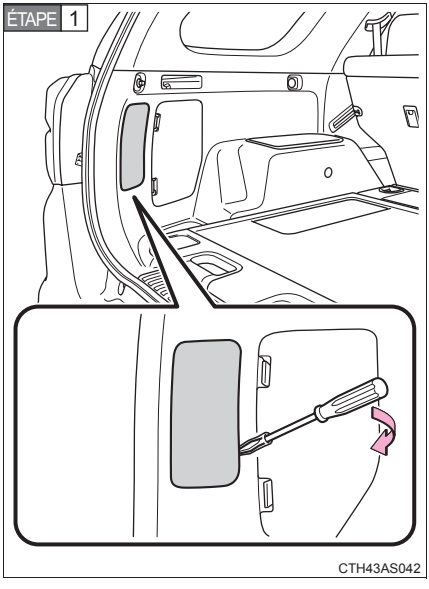


Retirez l'ampoule.

1 Feu de stop/de position et feu de position latéral arrière

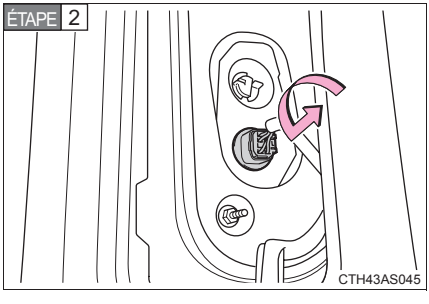
2 Feu de recul

■ Clignotant arrière

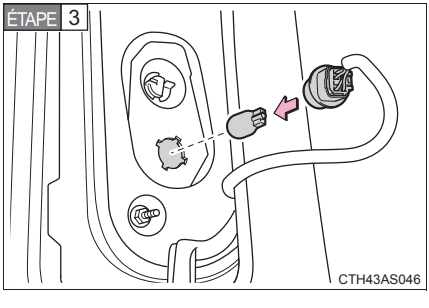


Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Utilisez un tournevis plat ou un objet similaire enveloppé dans un chiffon.

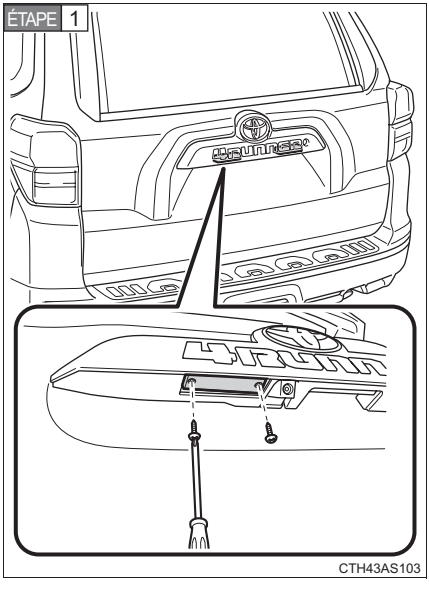


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

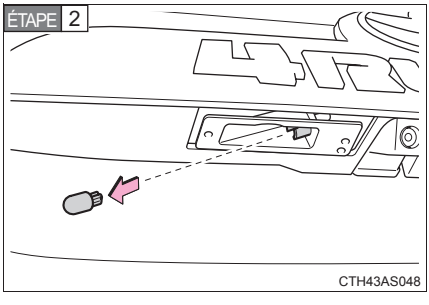


Retirez l'ampoule.

■ Éclairage de plaque d'immatriculation



Retirez les vis et l'optique.



Retirez l'ampoule.

■ Autres éclairages

Si l'une des ampoules énumérées ci-dessous est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Clignotants latéraux (sur modèles équipés)
- Troisième feu stop
- Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés)

Ampoules à DEL

Les clignotants latéraux et le troisième feu de stop sont constitués d'un ensemble de DEL. Si l'une des DEL est défaillante, faites changer le feu par votre concessionnaire Toyota.

Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes. Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de feux avant n'indique pas nécessairement une anomalie.

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur des feux avant.

ATTENTION

Remplacement des ampoules

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux.
  Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Tenez l'ampoule par sa partie métallique ou plastique.
  Si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque de se casser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique. Cela pourrait d'endommager les feux avant ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

Pour prévenir tout risque de panne ou d'incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème 5

5-1. Informations à connaître

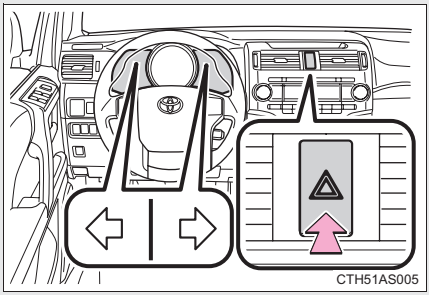
Feux de détresse 634
Remorquage du véhicule..... 635
Vous suspectez un problème..... 642
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation..... 643

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche..... 644
En cas de crevaison..... 660
Si le moteur ne démarre pas 673
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 675
Si vous perdez vos clés 677
Si vous ne parvenez pas à faire fonctionner la commande d'ouverture du hayon 678
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 679
En cas de décharge de la batterie du véhicule..... 682
Lorsque le véhicule chauffe 686
Si votre véhicule est bloqué 689
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 691

Feux de détresse

Utilisez les feux de détresse si le véhicule est sujet à avarie ou s'il est impliqué dans un accident.



Enfoncez le commutateur des feux de détresse pour déclencher leur fonctionnement. Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le commutateur.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Évitez de laisser fonctionner les feux de détresse plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Remorquage du véhicule

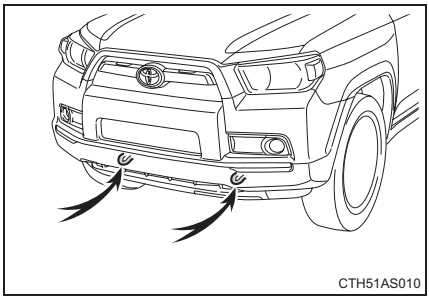
Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à votre concessionnaire Toyota ou à une société de dépannage professionnelle, utilisant de préférence une dépanneuse à panier ou à plateau.
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

Avant de remorquer

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de boîte de vitesses. Consultez votre concessionnaire Toyota avant de remorquer.

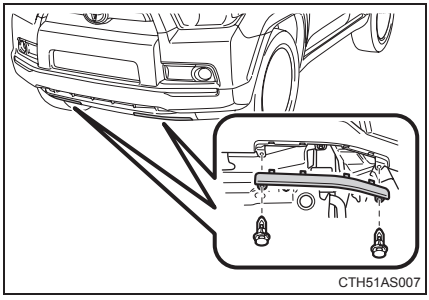
- Le moteur tourne, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage de secours

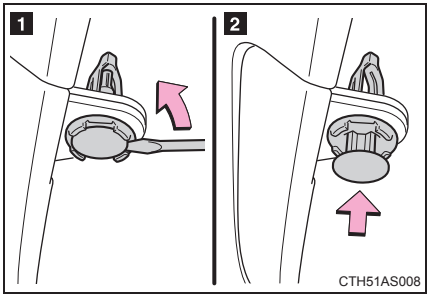

CTH51AS010

En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse ou d'un service d'assistance, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide d'une chaîne ou d'un câble attaché à son (ses) anneau(x) de remorquage. Cela ne peut avoir lieu que sur des routes à surfaces dures, sur de courtes distances et à basse vitesse.

Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en état.

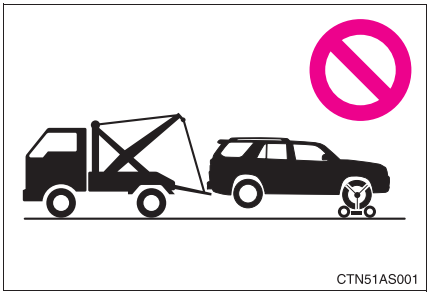

CTH51AS007

Véhicules équipés d'un becquet avant uniquement: Avant d'utiliser le ou les anneaux de remorquage d'urgence, retirez le ou les caches.



1 Retrait des clips
2 Installation des clips

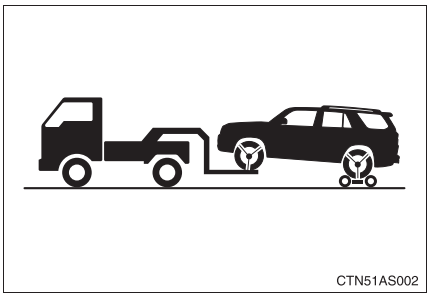
Remorquage avec une dépanneuse à palan



Ne pas remorquer avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

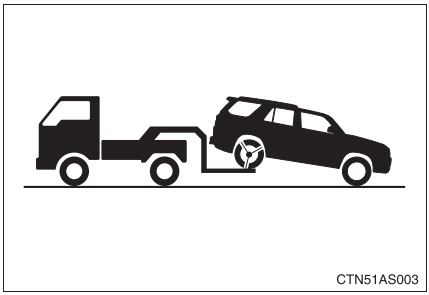
Remorquage avec une dépanneuse à paniers

Par l'avant


CTN51AS002

Placez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

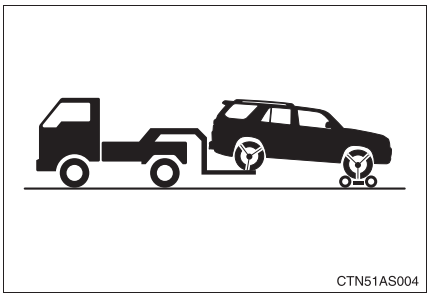
Par l'arrière (modèles à 2 roues motrices)


CTN51AS003

Véhicules sans système d'accès et de démarrage “mains libres”: Mettez le contacteur de démarrage en position “ACC”, ce qui déverrouille le volant.

Véhicules avec système d'accès et de démarrage “mains libres”: Placez le bouton “ENGINE START STOP” sur le mode ACCESSOIRES, de sorte que le volant soit déverrouillé.

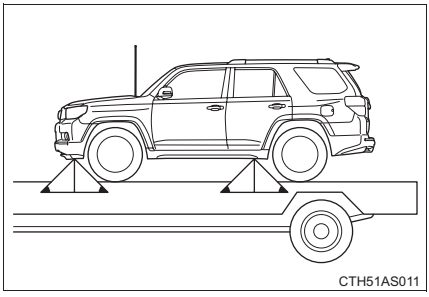
Par l'arrière (modèles à 4 roues motrices)


CTN51AS004

Modèles à 4 roues motrices permanent: Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

Modèles à 4 roues motrices non permanentes: Lorsque vous n'utilisez pas de chariot de remorquage, placez le contacteur de démarrage en position "ACC", placez le levier de sélecteur sur N et placez le levier ou le commutateur de commande de motricité avant sur H2.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau


CTH51AS011

Si vous arrimez votre véhicule au moyen de chaînes ou de câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

Avant un remorquage de secours

ÉTAPE 1 Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le contacteur de démarrage en position "ACC" (moteur éteint) ou en position "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le bouton "ENGINE START STOP" en mode ACCESSOIRES (moteur éteint) ou DÉMARRAGE (moteur allumé).

ÉTAPE 2 Modèles à 4 roues motrices non permanents:

Type A

Placez le levier de commande de traction avant sur H2.

Type B

Placez le bouton de commande de traction avant sur H2.

Modèles à 4 roues motrices permanents: Placez le commutateur quatre roues motrices sur H4F. (Le différentiel central est déverrouillé.)

ÉTAPE 3 Mettez le levier de vitesses sur N.

ÉTAPE 4 Desserrez le frein de stationnement.

⚠ ATTENTION

Précautions pendant le remorquage

- Procédez avec la plus grande précaution lors du remorquage du véhicule. Évitez les démarrages brusques et les manœuvres susceptibles d'occasionner un effort excessif sur l'anneau de remorquage, ainsi que sur le câble ou la chaîne. Toujours prendre garde aux obstacles environnants et aux autres véhicules pendant le remorquage.
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne désactivez pas bouton "ENGINE START STOP".
  Autrement, cela verrouillerait le volant, ce qui empêcherait le bon fonctionnement de l'opération, au risque de provoquer un accident grave voire mortel.
- Lorsque le moteur est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage grave à la transmission ou à la boîte de transfert (modèles à 4 roues motrices) en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

Modèles à 2 roues motrices: Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol.
Modèles à 4 roues motrices: Ne remorquez jamais le véhicule avec l'une des roues en contact avec le sol.

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

- Modèles à 2 roues motrices sans système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière avec la clé de contact retirée ou sur la position "LOCK" du contacteur de démarrage. Le verrou de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Modèles à 2 roues motrices avec système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière lorsque le bouton "ENGINE START STOP" est sur arrêt. Le verrou de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Une fois les roues levées, vérifiez que la garde au sol est suffisante à l'opposé du véhicule. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter tout dommage à la carrosserie en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

■ **Pour éviter tout dommage grave à la transmission et à la boîte de transfert (modèles à 4 roues motrices) lors d'un remorquage d'urgence**

Ne remorquez jamais ce véhicule par l'arrière, avec les quatre roues au sol. La transmission et la boîte de transfert risquerait en effet de subir de graves dommages.

Vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuite de liquide sous le véhicule
  (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- L'indicateur de la jauge de température du refroidissant moteur pointe continuellement des valeurs supérieures à la normale
- Le voltmètre (sur modèles équipés) pointe continuellement des valeurs supérieures ou inférieures à la normale

Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou bruits inquiétants provenant du moteur

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule dévie fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule dévie fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation

Pour réduire au maximum le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou en cas d'accident avec déclenchement d'un airbag, le véhicule est équipé d'un dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation qui arrête d'alimenter le moteur thermique en carburant.

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après le déclenchement de ce dispositif.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”

ÉTAPE 1 Mettez le contacteur de démarrage sur “ACC” ou “LOCK”.

ÉTAPE 2 Redémarrez le moteur.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”

ÉTAPE 1 Mettez le bouton “ENGINE START STOP” en mode ARRÊT.

ÉTAPE 2 Redémarrez le moteur.

⚠ NOTE

■ **Avant de démarrer le moteur**

Inspectez le sol, sous le véhicule.
Si vous observez des traces de fuites de carburant sur le sol, c'est que le circuit d'alimentation a été endommagé et nécessite d'être réparé. N'essayez pas de redémarrer le moteur.

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si le problème persiste, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

L'alerte suivante indique l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
BRAKE (États-Unis) (Canada)	**Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore)*** • Insuffisance de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.

***: Signal sonore avec le frein de stationnement serré:**
Un signal sonore s'enclenche si le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 3 mph (5 km/h) ou plus.

Arrêtez tout de suite le véhicule.

Les alertes suivantes indiquent un dommage possible du véhicule susceptible de conduire à un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
	**Témoin d'alerte du circuit de charge** Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule
	**Témoin d'alerte de pression d'huile moteur insuffisante** Signale que la pression d'huile moteur est trop basse

Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Témoin d'alerte	Nature/Explications
 (États-Unis)  (Canada)	**Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de gestion d'émission; • Le système de gestion électronique du moteur; • Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • Le système de gestion électronique de la transmission automatique

Témoin d'alerte	Nature/Explications
	**Témoin d'alerte SRS** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système d'airbags SRS; • Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité
 (États-Unis)  (Canada)	**Témoin d'alerte ABS** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence
 (Clignote)	**Témoin indicateur de régulateur de vitesse** Signale la présence d'une anomalie dans le système de régulateur de vitesse
	**Témoin de perte d'adhérence** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système VSC; • Le système TRAC; • Le système de gestion de traction active; • Le système AUTO LSD; • Le système d'aide au démarrage en côte; • Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • Le système Crawl Control
 (Clignote rapidement)	**Témoin lumineux de blocage de différentiel arrière (sur modèles équipés)** Signale la présence d'une anomalie dans le système de blocage de différentiel arrière
 (Clignote rapidement)	**Témoin indicateur de transmission quatre roues motrices (sur modèles équipés)** Signale la présence d'une anomalie dans le système quatre roues motrices

Témoin d'alerte	Nature/Explications
 (Clignote rapidement)	**Témoin indicateur de transmission quatre roues motrices à vitesse réduite (sur modèles équipés)** Signale la présence d'une anomalie dans le système quatre roues motrices
 (Clignote rapidement)	**Témoin indicateur de verrouillage du différentiel central (sur modèles équipés)** Signale la présence d'une anomalie dans le système quatre roues motrices
 (Clignote continuellement)	**Témoin indicateur de sélection multi-terrain (sur modèles équipés)** Signale la présence d'une anomalie dans le système de sélection multi-terrain
	**Témoin d'alerte de direction assistée** Signale la présence d'une anomalie dans le système de direction assistée électrique
	**Témoin d'alerte "Park" non engagé (sur modèles équipés)** Signale la présence d'une anomalie dans le mécanisme de transmission "Park".
	**Témoin d'alerte KDSS (sur modèles équipés)** Signale la présence d'une anomalie dans KDSS
 (Clignote)	**Témoin indicateur des marchepieds automatiques (sur modèles équipés)** Signale la présence d'une anomalie dans les marchepieds automatiques
 (Clignote)	**Témoin d'alerte de température de liquide de transmission automatique** Signale la présence d'une anomalie dans le système de transmission automatique

Appliquez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le témoin d'alerte s'éteint.

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
	**Témoin d'alerte d'ouverture des portes (signal sonore)*1** Signale qu'une porte est mal fermée	Assurez-vous que toutes les portes sont fermées.
	**Témoin d'alerte de réserve de carburant** Signale qu'il ne reste plus dans le réservoir de carburant que 3,5 gal. (13,1 L, 2,9 Imp. gal.) ou moins	Refaites le plein du véhicule.
	**Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur (signal sonore d'alerte)*2** Avertit le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité	Attachez votre ceinture de sécurité.
 (Sur la console centrale)	**Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant (signal sonore d'alerte)*2** Avertit le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité	Attachez votre ceinture de sécurité.

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
	**Témoin d'alerte de pression des pneus**	
	Témoin allumé: Pneus sous-gonflés, par suite notamment de • Causes naturelles (→P. 655) • Pneu crevé (→P. 660)	Corrigez la pression de gonflage des pneus (y compris la roue de secours) à la valeur prescrite. Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.
	Témoin allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques (→P. 657)	Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.
 (S'allume)	**Témoin d'alerte de température du liquide de la transmission automatique** Indique que l'huile de la transmission automatique est en surchauffe	Arrêtez le véhicule en lieu sûr et mettez le levier de vitesses sur P. Si le témoin ne s'éteint pas, contactez votre concessionnaire Toyota.
 (Canada)	**Témoin d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace de pare-brise** Le liquide de lave-glace est au niveau mini	Remplissez le réservoir.

Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
MAINT REQD (États-Unis)	**Témoin de rappel d'entretien** Indique la nécessité de procéder à l'entretien imposé par le programme d'entretien compte tenu de la distance parcourue.*3	
	S'allume pendant 3 secondes puis clignote pendant 15 secondes après environ 4500 miles (7200 km) parcourus depuis la réinitialisation des données d'entretien.	Si nécessaire, effectuez l'entretien.
	S'allume et reste allumé si la distance parcourue excède 5000 miles (8000 km) depuis la réinitialisation des données d'entretien. (Le témoin ne fonctionne correctement que si les données d'entretien ont été réinitialisées.)	Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser les données d'entretien après avoir effectué l'entretien. (→P. 562)

*1: **Signal sonore de porte(s) ouverte(s):**
Le signal sonore d'alerte de porte ouverte se déclenche pour indiquer qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées (alors que le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

*2: **Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant:**
Le signal sonore de ceinture de sécurité conducteur et passager avant se déclenche pour avertir le conducteur et le passager avant qu'il ou elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Le signal sonore se déclenche de façon intermittente pendant 10 secondes dès lors que le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h). Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

*3: Consultez le “Guide du programme d'entretien” ou le “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

Appliquez les procédures de correction. (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”)

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le témoin d'alerte s'éteint.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
1 fois	—		**Témoin d’alerte du système d'accès et de démarrage “mains libres”** Signale que la clé électronique n’est pas détectée alors que vous appuyez sur le bouton “ENGINE START STOP”	Confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique*.
1 fois	3 fois		**Témoin d’alerte du système d'accès et de démarrage “mains libres”** Signale qu’une porte autre que celle côté conducteur a été ouverte et fermée, alors que le bouton “ENGINE START STOP” n’était pas en mode ARRÊT et que la clé électronique a été retirée du périmètre de détection	Confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique.
1 fois	3 fois		**Témoin d’alerte du système d'accès et de démarrage “mains libres”** Signale que la porte du conducteur a été ouverte et fermée, alors que le sélecteur de vitesse est sur P, que le bouton “ENGINE START STOP” n’est pas en mode ARRÊT et que la clé électronique est hors du périmètre de détection	Mettez le bouton “ENGINE START STOP” sur arrêt ou confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Témoin d'alerte	Nature/Explications	Procédure de correction
Continu	Continu		**Témoin d'alerte du système d'accès et de démarrage "mains libres"** Signale que la porte du conducteur a été ouverte et fermée, alors que le sélecteur de vitesse est sur P, que le bouton "ENGINE START STOP" est en tout autre mode que le mode ARRÊT et que la clé électronique a été retirée du périmètre de détection	• Mettez le levier de vitesses sur P. • Confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique.
1 fois	Retentit pendant 10 secondes	 (Reste actif pendant 60 secondes)	**Témoin d'alerte du système d'accès et de démarrage "mains libres"** Indique que avec la clé électronique se trouve hors du périmètre de détection du véhicule et qu'une tentative de verrouiller les portes sans avoir mis le bouton "ENGINE START STOP" sur arrêt a été réalisée	Mettez le bouton "ENGINE START STOP" sur arrêt et verrouillez à nouveau les portes.
1 fois	—		**Témoin d'alerte du système d'accès et de démarrage "mains libres"** Indique que vous avez essayé de conduire le véhicule sans la clé électronique	Confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique.

*: Si le moteur ne démarre pas quand la clé électronique est à l'intérieur du véhicule, la batterie de la clé électronique est peut-être usée ou il se peut que la réception du signal soit mauvaise. (→P. 45)

■ **Témoin d'alerte SRS**

Ce témoin d'alerte est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique d'airbags, les capteurs des airbags frontaux, les capteurs des airbags latéraux et rideau, les capteurs des airbags rideau, le capteur au sol, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification des occupants du siège passager avant (ECU et capteurs), le témoin marche-arrêt d'airbag SRS, le témoin de désactivation de l'airbag rideau, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité de passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les limiteurs de force, les airbags, les faisceaux électriques d'interconnexion et les alimentations électriques. (→P. 136)

■ **Signal sonore clé (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”)**

Le signal sonore indique que la clé n’a pas été retirée alors que le moteur est éteint et que la porte conducteur est ouverte.

■ **Signal sonore de rappel toit ouvrant ouvert (sur modèles équipés)**

Indique que le toit ouvrant n’est pas complètement fermé alors que le moteur est coupé et que la porte conducteur est ouverte.

■ **Capteur d’occupation du siège passager avant, témoin et signal sonore de rappel de ceinture de sécurité passager**

- Si vous posez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation peut déclencher le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
  Si c'est le cas, faites le plein dans les plus brefs délais.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
  Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteint après plusieurs trajets.
Si le témoin ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

Lorsqu'une crevaison nécessite l'utilisation de la roue de secours

La roue de secours n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteindra après quelques minutes.

Si le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne s'active pas

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques
- Si les pneus sont gonflés à 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm^2 ou bar) ou plus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques risque d'être inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Proximité avec des dispositifs ou équipements électroniques utilisant des fréquences radio voisines
- Utilisation dans le véhicule d'un poste de radio utilisant une fréquence similaire
- Installation sur les vitres d'un film teinté faisant obstacle aux ondes radio
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues
- Si des jantes autres que celles de la marque Toyota sont utilisés (Même si vous utilisez des jantes d'origine Toyota, il se peut que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneumatiques.)
- Si vous utilisez des chaînes à neige

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute alors que le contacteur de démarrage (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou le bouton "ENGINE START STOP" (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") est sur marche, faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule peut être désactivé.
(Fonctions personnalisables →P. 722) Toutefois, Toyota recommande que le signal sonore de rappel de bouclage des ceintures de sécurité soit fonctionnel pour avertir le conducteur et le passager lorsqu'ils ont oublié d'attacher leur ceinture.

⚠ ATTENTION

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

Si un éclatement de pneu ou une fuite d'air soudaine se produit

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne s'active pas tout de suite.

ATTENTION

Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de secours (si équipé), devrait être vérifié une fois par mois à froid et gonflé à la pression recommandée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneumatiques de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (TPMS-tire pressure warning system) qui allume un témoin de pression insuffisante de gonflage des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneu(s) est/sont insuffisamment gonflé(s). Lorsque le voyant de pression insuffisante de gonflage des pneumatiques (témoin d'alerte de pressions des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneumatique nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter le manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour déclencher l'allumage du témoin TPMS de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

⚠ ATTENTION

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage TPMS (tire pressure warning system) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (tire pressure warning system) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque de n'être pas capable de détecter ou signaler comme il le devrait une pression de gonflage insuffisante.

Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule, vérifiez toujours l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer que le pneu ou la roue de remplacement ou de rechange permet au TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement. Si vous remplacez une ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer qu'un pneu ou une jante de remplacement n'empêche pas le système TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement.

⚠ NOTE

Précautions à prendre lorsque vous installez un pneu de type différent

En cas de pose de pneumatiques de caractéristiques ou de fabricant différent, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques peut ne pas fonctionner correctement.

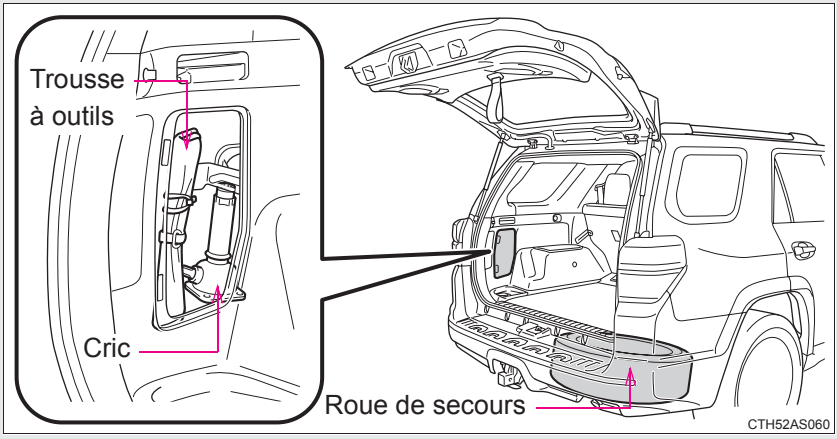
En cas de crevaison

Démontez la roue dont le pneumatique est crevé et remplacez-la par la roue de secours.

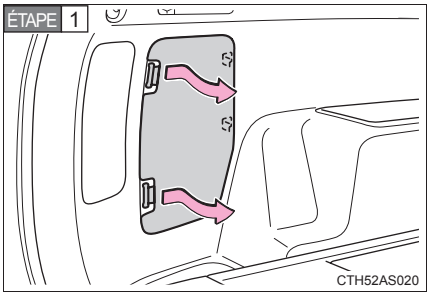
Avant de lever le véhicule avec le cric

- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse.

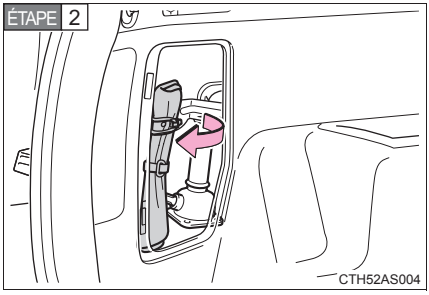
Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage



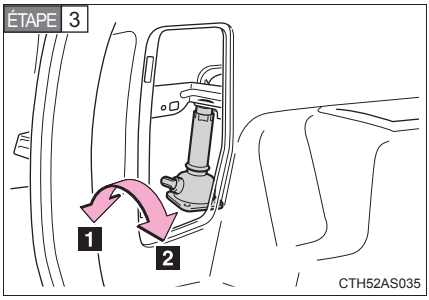
Sortie du cric et de la trousse à outils



Retirez le cache.



Décrochez et sortez la trousse à outils.



Sortez le cric.

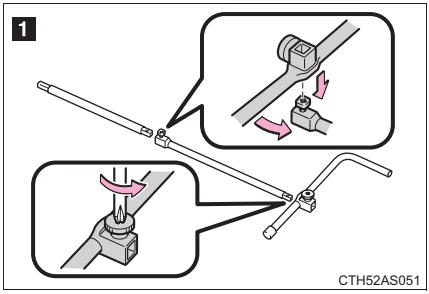
1 Pour desserrer

2 Pour serrer

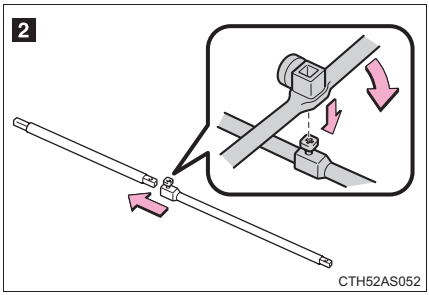
Accès à la roue de secours

ÉTAPE 1 Assemblage de la manivelle de cric.

Sortir la manivelle de cric et sa rallonge de la trousse à outils et procédez comme suit pour les assembler.

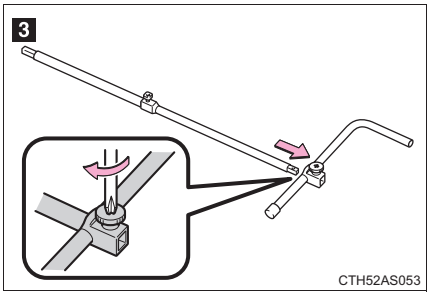


1 Desserrez le boulon et la vis avec au choix la manivelle de cric ou un tournevis.



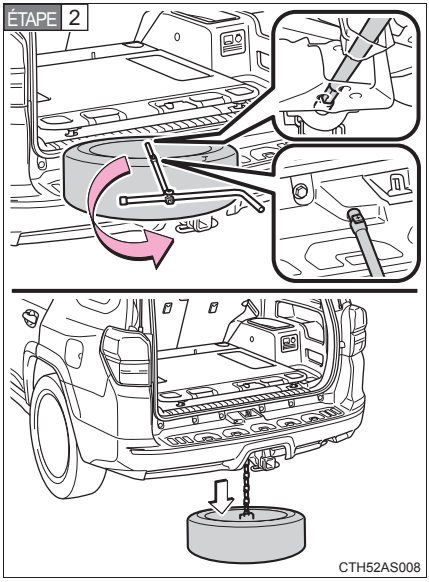
2 Assemblez les rallonges de manivelle de cric et serrez le boulon.

Vérifiez que le boulon est bien serré.



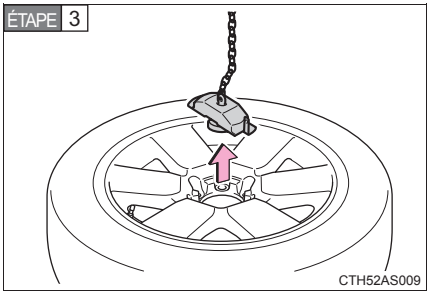
3 Assemblez la manivelle de cric et la barre de rallonge de la manivelle de cric et serrez la vis.

Vérifiez que la vis est bien serrée.



Insérez l'extrémité de la rallonge de poignée du cric dans la vis de réglage en hauteur et tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

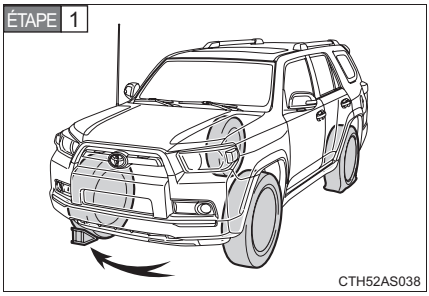
Descendez la roue de secours complètement jusqu'au sol.



Sortez la roue de secours et déposez le support.

Remplacement d'une roue crevée

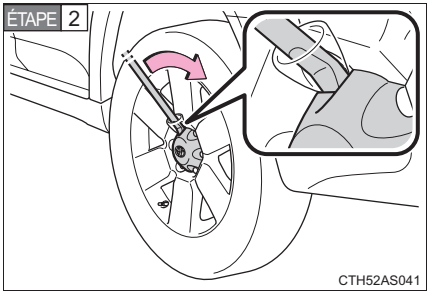
ÉTAPE 1



Calez les roues.

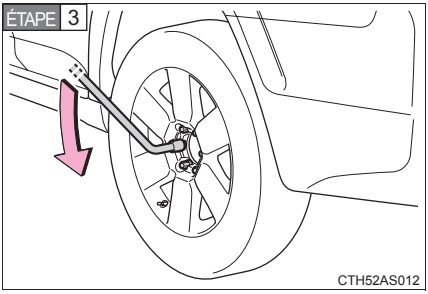
Roue crevée		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

ÉTAPE 2



Retirez l'enjoliveur de roue avec l'extracteur d'enjoliveur.

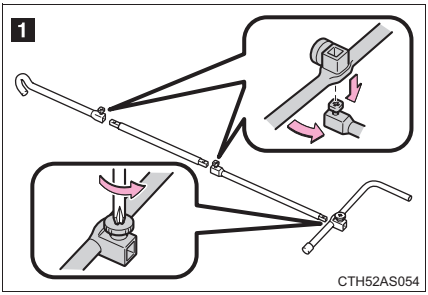
Pour protéger l'enjoliveur de roue, intercalez un chiffon entre l'extracteur d'enjoliveur et l'enjoliveur de roue, comme indiqué sur la figure.



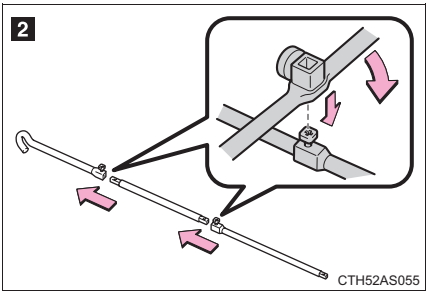
Desserrez d'un tour les écrous de roue.

ÉTAPE 4 Assemblage de la manivelle de cric.

Retirez la manivelle du cric, la barre d'extension de la manivelle du cric et la barre de la manivelle du cric de la trousse à outils et procédez comme suit pour les assembler.

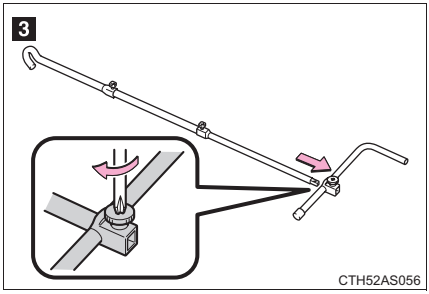


1 Desserrez les boulons et la vis avec au choix la manivelle de cric ou un tournevis.



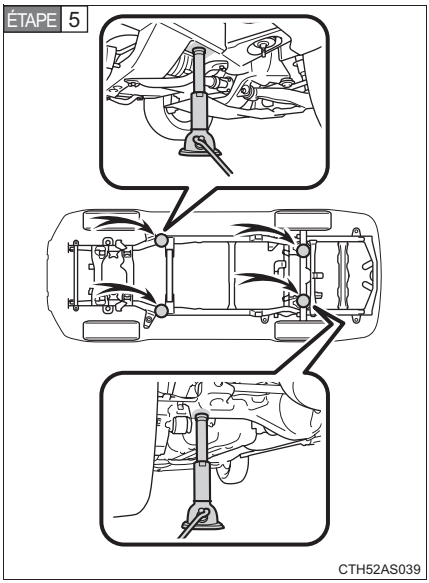
2 Assemblez les barres de manivelle de cric et les barres de rallonge de la manivelle de cric et serrez les boulons.

Vérifiez que les boulons sont bien serrés.



3 Assemblez la manivelle de cric et la barre de rallonge de la manivelle de cric et serrez la vis.

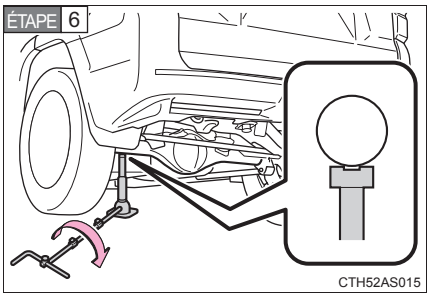
Vérifiez que la vis est bien serrée.



Positionnez le cric sur les points de levage indiqués.

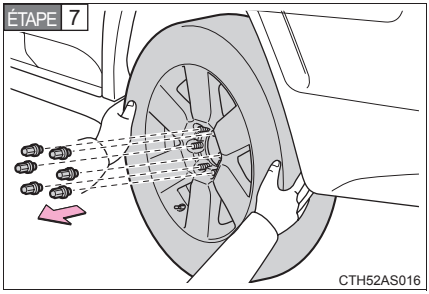
Avant - Sous le rail du châssis

Arrière - Sous le logement de l'essieu arrière



Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

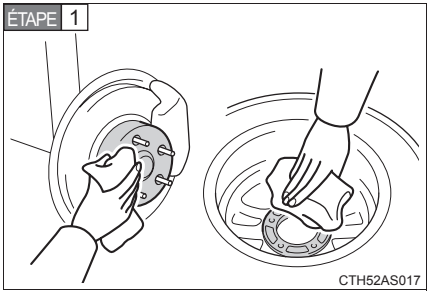
En positionnant le cric sous le logement de l'essieu arrière, vérifiez que la rainure sur le dessus du cric s'adapte au logement de l'essieu arrière.



Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

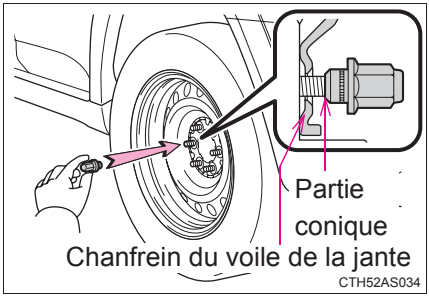
Montage de la roue de secours



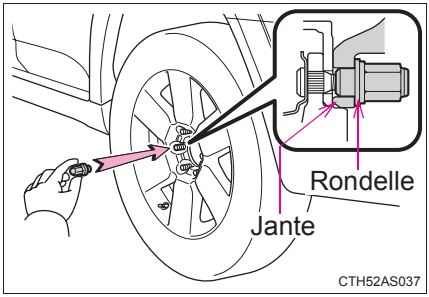
Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

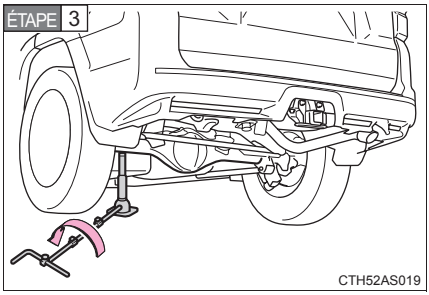
ÉTAPE 2 Montez la roue de secours de secours et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.



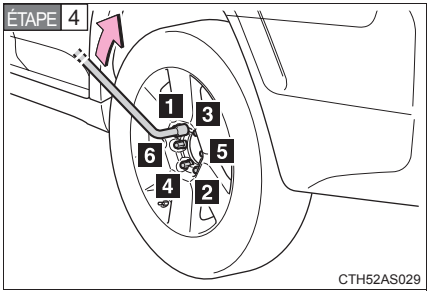
Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une jante en acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.



Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une autre jante en aluminium, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que les rondelles entre légèrement en contact avec le voile de la jante.



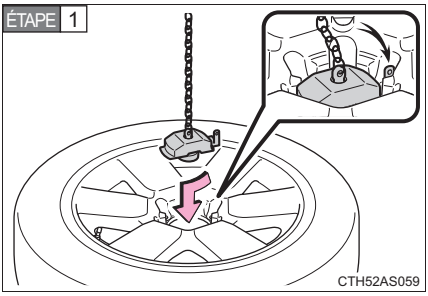
Reposez le véhicule au sol.



Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
81 ft•lbf (110 N•m, 11,2 kgf•m)

Rangement de la roue à plat/de secours, du cric et de l'outillage



Couchez la roue avec la face extérieure vers le haut, et posez le support.

Insérez l'embout du support dans l'un des trous de la roue.

ÉTAPE 2 Relevez le pneu.

Véhicules équipés d'une suspension cinétique dynamique: Tirez la roue vers l'arrière du véhicule en la soulevant. Une fois soulevée, contrôlez visuellement que la roue n'interfère pas avec des composants.

ÉTAPE 3 Rangez convenablement le cric et les outils, et remettez le cache.

■ Après avoir terminé le changement de roue

Il faut réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. (→P. 593)

■ En cas d'utilisation de la roue de secours

La roue de secours étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système de surveillance de la pression ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, le témoin reste allumé.

ATTENTION

Utilisation du cric de bord

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric de bord aux seules fins de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
  Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule, et n'utilisez aucun autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage prévu pour cela.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque ce dernier est sur cric.
- Ne laissez pas le moteur en marche et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

Véhicules équipés de marchepieds automatiques

- Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves peuvent s'ensuivre:
  - Lorsque vous levez le véhicule à l'aide d'un cric, coupez toujours le système de marchepieds automatiques.
  - Lorsque vous levez le véhicule à l'aide d'un cric, n'utilisez pas l'un des marchepieds automatiques comme point de levage. Le marchepied automatique pourrait casser, provoquant ainsi des blessures.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

⚠ ATTENTION

■ Utilisation de la manivelle de cric

Vissez tous les boulons de la manivelle du cric à l'aide d'un tournevis cruciforme, afin d'empêcher les éléments de rallonge de se détacher inopinément.

■ Remplacement d'une roue crevée

● Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves peuvent s'ensuivre:

- Descendez la roue de secours complètement jusqu'au sol avant de l'ôter du dessous du véhicule.
- N'essayez pas de retirer l'enjoliveur à mains nues. Soyez particulièrement attentif lors de la manipulation de l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure provoquée par inadvertance.
- Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Ne touchez pas aux voiles de jante, ni à la zone située autour des freins immédiatement après avoir conduit le véhicule.
  Après avoir conduit le véhicule, les voiles de jantes et la zone située autour des freins sont très chaudes. Si vous effleurez ces zones avec une quelconque partie de votre corps alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.

● Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.

- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 81 ft•lbf (110 N•m, 11,2 kgf•m).
- Lors de la pause d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
- Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons (filets) ou de leur logement, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 604)

NOTE

■ **Ne pas rouler avec un pneu à plat**

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneumatique et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

■ **Rangement d'un pneumatique à plat**

Assurez-vous qu'aucun objet n'est pris entre le pneu et le soubassement du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- Replacez les œillets pour les valves d'alerte de pression des pneus et les transmetteurs également.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire agréé Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. (→P. 593)

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P. 192, 195), envisagez chacun des cas de figure suivants:

■ **Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
  Refaites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut-être noyé.
  Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure normale. (→P. 192, 195)
- Il y a peut-être une anomalie dans le système antidémarrage. (→P. 127)

■ **Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les feux avant sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 682)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

■ **Le démarreur n'est pas entraîné.**

Peut-être le système de démarrage du moteur ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électronique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, il existe une mesure de secours permettant de démarrer le moteur. (→P. 674)

■ **Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les feux avant ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Un câble de batterie est peut-être débranché (ou les deux).
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 682)
- Il y a peut-être une anomalie dans l'antivol de direction. (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage “mains libres”)

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”)

Lorsque le moteur ne démarre pas, vous pouvez tenter la procédure suivante en mesure temporaire pour le démarrer, à condition que le bouton “ENGINE START STOP” fonctionne normalement:

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur P.

ÉTAPE 3 Mettez le Bouton “ENGINE START STOP” en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton “ENGINE START STOP” pendant environ 15 secondes, tout en appuyant vigoureusement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le moteur avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si le levier de vitesses est bloqué sur P

Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le levier de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le dispositif de commande de verrouillage du levier (système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du levier de vitesses). Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses:

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 **Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"**

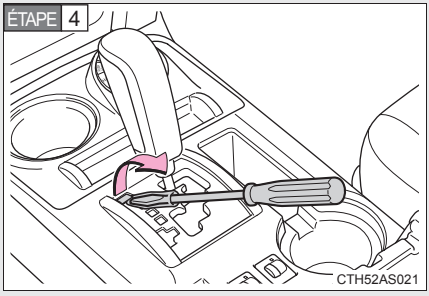
Mettez le contacteur de démarrage sur la position "ACC".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

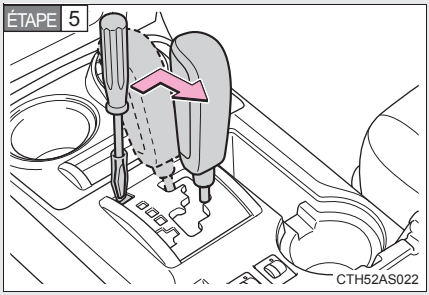
Placez le bouton "ENGINE START STOP" en mode ACCESSOIRE.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 4



Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou tout outil équivalent.



Appuyez sur le bouton de déverrouillage du levier de vitesses.

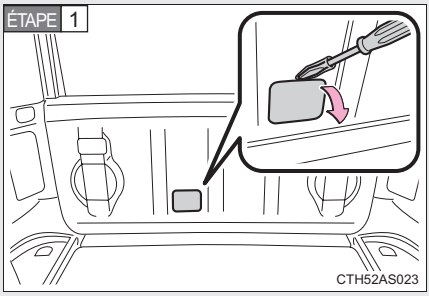
Vous pouvez manœuvrer le levier de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

Si vous perdez vos clés

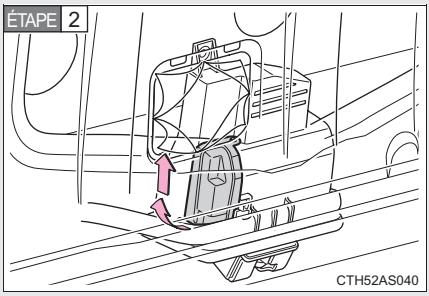
Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés d'origine. Pour les véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”, apportez-lui l'autre clé et le numéro de la clé gravé sur la languette qui l'accompagne. Pour les véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”, apportez-lui la clé principale et le numéro de clé gravé sur la languette qui l'accompagne.

Si le mécanisme d'ouverture du hayon ne fonctionne pas, il peut y avoir un dysfonctionnement avec le système d'ouverture du hayon. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

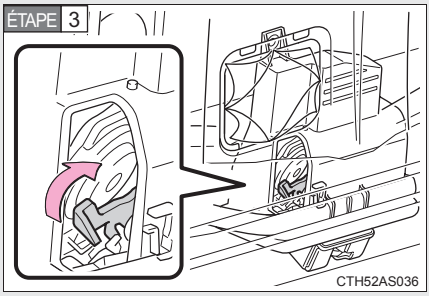
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir ouvrir le hayon depuis l'intérieur.



Retirez le cache de la garniture du hayon.



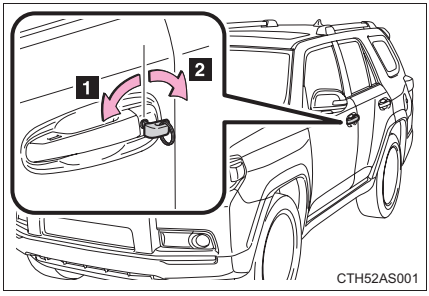
Déchirez le film plastique. Retirez le cache.



Tirez le levier.

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 45) ou si la clé électronique est inutilisable parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont également inutilisables. Dans de tels cas, appliquez la procédure décrite ci-après pour ouvrir les portes ou pour démarrer le moteur.

Verrouillage et déverrouillage des portes



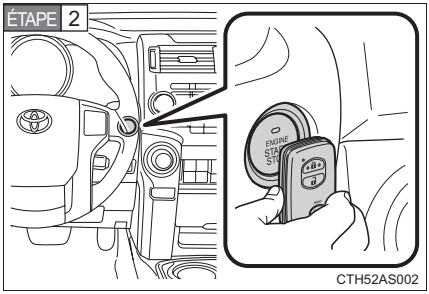
Utilisez la clé conventionnelle (→P. 33) pour pouvoir effectuer les opérations suivantes:

1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouiller toutes les portes
Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau pour déverrouiller les autres portes.

Démarrage du moteur

ÉTAPE 1 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.



Mettez en contact la face de la clé électronique portant le logo Toyota avec le bouton “ENGINE START STOP”.

Si l’une des portes est ouverte ou fermée pendant que la clé est en contact avec le bouton, un signal sonore retentit pour indiquer que la fonction de démarrage ne détecte pas la clé.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP” dans les 10 secondes qui suivent le déclenchement du signal sonore, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Si le bouton “ENGINE START STOP” ne fonctionne pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Arrêt du moteur**

Mettez le levier de vitesses sur P et appuyez sur le bouton “ENGINE START STOP” comme vous le feriez pour arrêter le moteur.

■ **Remplacement de la pile de la clé**

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 609)

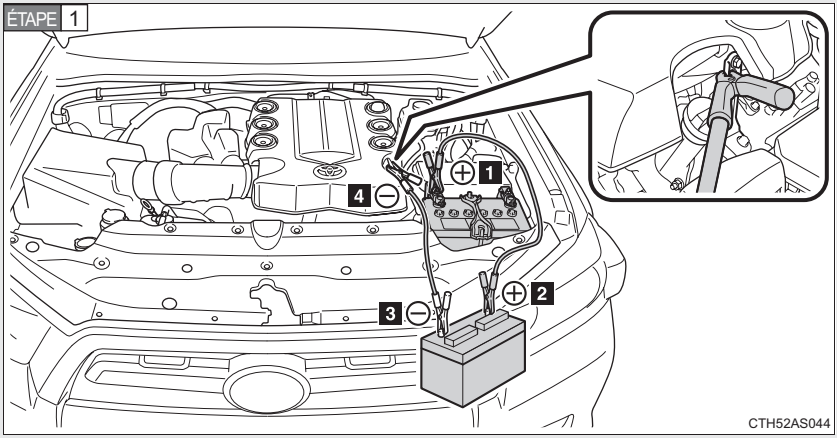
■ **Changement de mode du bouton de démarrage/d'arrêt moteur “ENGINE START STOP”**

Dans les 10 secondes qui suivent le déclenchement du signal sonore, relâchez la pédale de frein et appuyez sur le bouton “ENGINE START STOP”.
Le moteur ne démarre pas et vous passez d’un mode à l’autre à chaque pression sur le contacteur. (→P. 196)

En cas de décharge de la batterie du véhicule

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le moteur malgré la décharge complète de la batterie.
Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.



Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:

1. Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.
2. Branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.
3. Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.
4. Branchez la pince de l'autre extrémité du câble négatif à un élément métallique solide, immobile, non peint et à distance de la batterie et de tout composant mobile, tel qu'illustré.

ÉTAPE 2 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.

ÉTAPE 3 Véhicules avec le système d'ouverture et de démarrage “mains libres”: Bouton “ENGINE START STOP” éteint, ouvrez et fermez n’importe quelle porte du véhicule.

ÉTAPE 4 Maintenez la vitesse moteur du second véhicule et démarrez le moteur de votre véhicule en mettant le bouton “ENGINE START STOP” en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”) ou en mettant le contacteur de démarrage sur “ON” (véhicules dépourvus de système d’accès et de démarrage “mains libres”).

ÉTAPE 5 Sitôt le moteur démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l’ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le moteur démarré, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dès que possible.

■ **Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée**

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

- Éteignez les feux avant et le système audio lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements par exemple).

■ **En cas de débranchement ou de décharge de la batterie**

Assurez-vous que la clé n'est pas dans le véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie. La clé pourrait être enfermée à l'intérieur du véhicule si l'alarme est activée. (→P. 132)

■ **Recharge de la batterie**

La batterie se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la marche du véhicule.)

■ **Précautions à prendre quand la batterie est déchargée (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage "mains libres" lorsque la batterie est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le moteur risque de ne pas démarrer à la première sollicitation après le rechargement de la batterie, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Le mode du bouton "ENGINE START STOP" est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie est rebranchée, le système revient au mode précédant le déchargement de la batterie. Avant de débrancher la batterie, mettez le bouton "ENGINE START STOP" sur arrêt.
  Si vous n'êtes pas certain du mode du bouton "ENGINE START STOP" avant le déchargement de la batterie, faites preuve d'une grande prudence pour rebrancher la batterie.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces “+” et “-” des câbles de démarrage.
- N'exposez pas la batterie à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou d'allume-cigares à proximité.

■ Précautions à prendre avec la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas sur la batterie.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
  Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans les motoventilateurs de refroidissement ou dans une courroie d'entraînement.

Lorsque le véhicule chauffe

En cas de surchauffe moteur:

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et mettez sur arrêt le système de climatisation.

ÉTAPE 2 Regardez si de la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Si vous voyez de la vapeur:
Arrêtez le moteur. Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée, puis redémarrez le moteur.

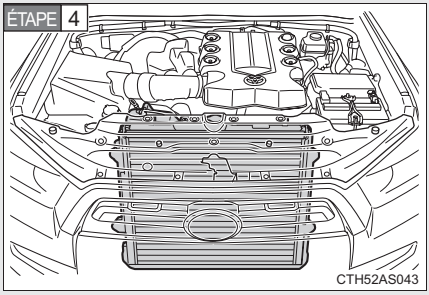
Si vous ne voyez pas de vapeur:
Laissez le moteur en marche et soulevez le capot avec précaution.

ÉTAPE 3 Vérifiez si le ventilateur de refroidissement est en marche.

Si le ventilateur de refroidissement est en marche:
Attendez que la température du moteur (cf. tableau de bord) ait commencé à baisser et arrêtez le moteur.

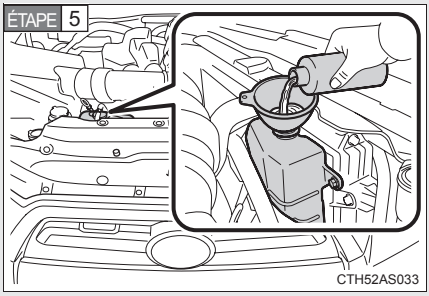
Si le ventilateur est à l'arrêt:
Arrêtez immédiatement le moteur et contactez votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 4



Une fois le moteur suffisamment refroidi, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement et recherchez une fuite au niveau du radiateur.

Si vous avez besoin de démonter l'habillage du compartiment moteur.
(→P. 575)



Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement moteur.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence. (→P. 699)

Faites contrôler le véhicule dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ **Surchauffe**

Les signes suivants peuvent vous alerter quant à une surchauffe éventuelle de votre véhicule:

- Le thermomètre de température du liquide de refroidissement moteur entre dans le rouge, ou vous trouvez que votre véhicule a perdu de la puissance.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter de vous blesser accidentellement pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant, ce qui risque d'occasionner de graves blessures telles des brûlures.
- N'approchez pas les mains ni vos vêtements du ventilateur et de la courroie d'entraînement lorsque le moteur est en marche.
- N'ouvrez ni le bouchon du radiateur, ni le vase d'expansion de liquide de refroidissement si le radiateur et le moteur sont chauds.
  Le liquide de refroidissement chaud et la vapeur s'échappant sous pression risquent de provoquer des blessures graves, notamment des brûlures.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement moteur

Attendez que le moteur ait refroidi avant d'ajouter du liquide de refroidissement.
Pour ajouter du liquide de refroidissement, versez lentement. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le moteur est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages à ce dernier.

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

ÉTAPE 1 Arrêtez le moteur. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.

ÉTAPE 2 Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

ÉTAPE 3 Placez sous les roues des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence des pneus.

ÉTAPE 4 Redémarrez le moteur.

ÉTAPE 5 Mettez le levier de vitesses sur D ou R et accélérez progressivement pour dégager le véhicule.

Désactivez les systèmes TRAC et VSC si leur intervention met en échec vos tentatives de dégager le véhicule. (→P. 300)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le levier de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général

- Évitez de faire tourner les roues et d'enfoncer la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

ÉTAPE 1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les 2 pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur N.

Si le levier de vitesses est mis sur N

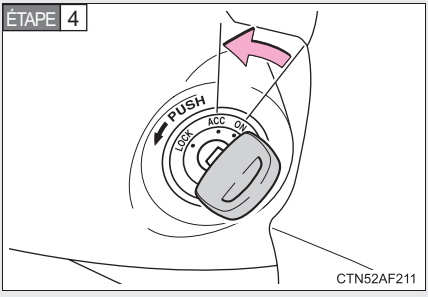
ÉTAPE 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

ÉTAPE 4 Arrêtez le moteur.

Si le levier de vitesses est bloqué et ne peut pas être mis sur N

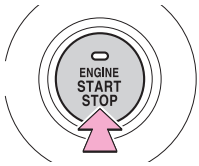
ÉTAPE 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les 2 pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

ÉTAPE 4



Véhicules sans système de démarrage et d'accès "mains libres": Arrêtez le moteur en mettant le contacteur de démarrage antivol sur "ACC".

ÉTAPE 4



Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, ou brièvement 3 fois de suite ou plus

CTH52AS061

Véhicules équipes d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Pour arrêter le moteur, appuyez longuement sur le bouton de démarrage/d'arrêt moteur "ENGINE START STOP", pendant au moins 2 secondes de suite, ou brièvement au moins 3 fois de suite.

ÉTAPE 5 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

⚠ ATTENTION

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

- Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant de direction. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.
- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne jamais essayer d'enlever la clé, sous peine de bloquer le volant de direction.

Caractéristiques du véhicule 6

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)..... 694

Informations sur le carburant..... 706

Informations sur les pneumatiques 710

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables..... 722

6-3. Initialisation

Éléments à initialiser..... 730

Dimensions et poids

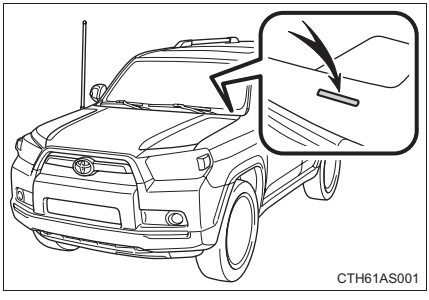
Longueur hors-tout		189,8 in. (4820 mm)
Largeur hors-tout		75,8 in. (1925 mm)
Hauteur hors-tout *1		70,1 in. (1780 mm)
Empattement		109,8 in. (2790 mm)
Voie	Avant	63,2 in. (1605 mm)
	Arrière	63,2 in. (1605 mm)
Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)		1165 lb. (525 kg) *2 835 lb. (375 kg) *3
Poids nominal de remorque (poids de la remorque + poids du chargement)		5000 lb. (2270 kg)
Capacité de charge du compartiment à bagages		970 lb. (445 kg) *4 670 lb. (309 kg) *5

*1: Véhicule à vide
*2: Sans système de blocage de différentiel arrière
*3: Avec système de blocage de différentiel arrière (TRAIL)
*4: Avec 5 occupants
*5: Avec 7 occupants

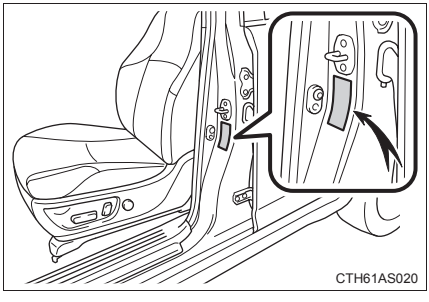
Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il figure sur les documents d'immatriculation du véhicule.

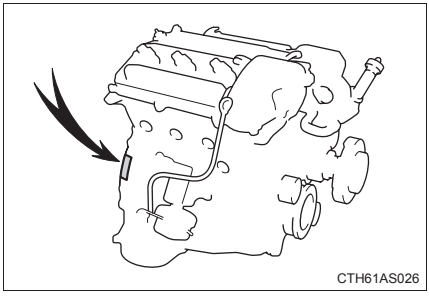


Ce numéro est frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.



Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.

■ Numéro du moteur



Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

Moteur

Modèle	1GR-FE
Type	6 cylindres en V, 4 temps, essence
Alésage et course	3,70 × 3,74 in. (94,0 × 95,0 mm)
Cylindrée	241,4 cu.in. (3956 cm^3)
Jeu aux soupapes (moteur froid)	Réglage automatique
Tension de la courroie de commande	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou plus
Contenance du réservoir de carburant (référence)	23,0 gal. (87,0 L, 19,1 Imp. gal.)

Circuit de lubrification

Contenance en huile (Vidange et remplissage — référence*)	
Avec filtre	6,6 qt. (6,2 L, 5,5 Imp. qt.)
Sans filtre	6,0 qt. (5,7 L, 5,0 Imp. qt.)

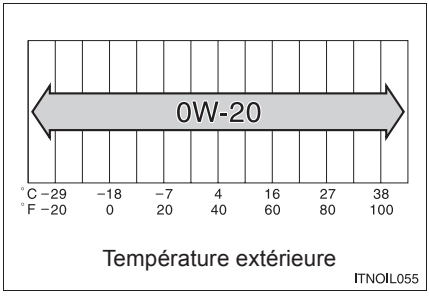
*: La capacité d'huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Faites chauffer puis éteignez le moteur, attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile préconisée par Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité recommandée: SAE 0W-20



L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

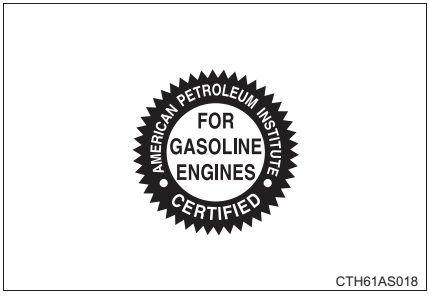
Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, celle-ci doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange.

Viscosité de l'huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 0W de l'indice 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l'indice 0W-20 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (la valeur est plus grande) est mieux adaptée si le véhicule est utilisé aux vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre choix.



Circuit de refroidissement

Capacité	11,1 qt. (10,5 L, 9,2 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un équivalent de grande qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'amine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie	
Marque	DENSO SK20HR11
Jeu entre électrodes	0,043 in. (1,1 mm)

⚠ NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas le jeu aux électrodes.

Circuit électrique

Batterie Tension à vide* à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V à pleine charge 12,2 — 12,4 V à demi-charge 11,8 — 12,0 V déchargée (*: Tension vérifiée 20 minutes après arrêt du moteur et extinction de tous les éclairages.)
Intensités de charge	5 A maxi.

Transfert (modèles à 4 roues motrices)

Contenance d'huile	**Modèles à 4 roues motrices non permanents** 1,1 qt. (1,0 L, 0,9 Imp. qt.) **Modèles à 4 roues motrices permanents** 1,5 qt. (1,4 L, 1,2 Imp. qt.)
Type d'huile*	“Toyota Genuine Transfer Gear Oil LF” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de boîte de transfert LF» ou équivalent
Viscosité d'huile recommandée	SAE 75W

*: Au départ d’usine, votre véhicule Toyota est livré avec de l’huile “Toyota Genuine Transfer Gear Oil LF” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de boîte de transfert LF». Utilisez l’huile préconisée par Toyota “Toyota Genuine Transfer Gear Oil LF” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de boîte de transfert LF» ou une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

Différentiel avant (modèles à 4 roues motrices)

Contenance d'huile	**Modèles à 4 roues motrices non permanents** 1,6 qt. (1,55 L, 1,4 Imp. qt.) **Modèles à 4 roues motrices permanents** 1,5 qt. (1,40 L, 1,2 Imp. qt.)
Type d'huile et viscosité*	“Toyota Genuine Differential gear oil LT 75W-85 GL-5” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel LT 75W-85 GL-5» ou équivalent

*: Au départ d’usine, votre véhicule Toyota est livré avec de l’huile “Toyota Genuine Differential Gear Oil” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel». Utilisez l’huile préconisée par Toyota “Toyota Genuine Differential Gear Oil” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel» ou une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

Différentiel arrière

Contenance d'huile	**Véhicules sans blocage de différentiel arrière** 2,9 qt. (2,70 L, 2,4 Imp. qt.) **Véhicules avec blocage de différentiel arrière** 2,8 qt. (2,65 L, 2,3 Imp. qt.)
Type d'huile et viscosité*	“Toyota Genuine Differential gear oil LT 75W-85 GL-5” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel LT 75W-85 GL-5» ou équivalent

*: Au départ d’usine, votre véhicule Toyota est livré avec de l’huile “Toyota Genuine Differential Gear Oil” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel». Utilisez l’huile préconisée par Toyota “Toyota Genuine Differential Gear Oil” «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel» ou une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

Transmission automatique

Contenance de liquide*	11,3 qt. (10,7 L, 9,4 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en liquide est indiquée à titre de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Type de liquide de transmission

L'utilisation de toute autre liquide de transmission que "Toyota Genuine ATF WS" «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre transmission accompagné de vibrations et pour terminer, des dommages importants à la transmission de votre véhicule.

Freins

Hauteur sous la pédale*1	3,62 in. (92 mm) mini.
Garde de la pédale	Moins de 0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale de frein de stationnement*2	5 — 7 crancs
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*1: Hauteur minimale sous la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 110 lbf (490 N, 50 kgf), moteur en marche.

*2: Course de la pédale du frein de stationnement lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 67 lbf (300 N, 30 kgf).

Lubrification du châssis

Arbres de transmission	Fixation	Graisse pour châssis au lithium, NLGI No. 2
	Glissière de châssis	Graisse pour châssis au lithium molybdène-disulfide, NLGI No. 2 ou graisse multi-usages au lithium pour châssis, NLGI No. 2

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)
Type de liquide d'assistance de direction	Liquide de transmission automatique DEXRON® II ou III

Pneus et jantes

Dimensions des pneus	P265/70R17 113S, P245/60R20 107H
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar) Arrière: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar)
Dimension des jantes	17 × 7J, 17 × 7 1/2J, 20 × 7J
Couple de serrage des écrous de roues	81 ft•lbf (110 N•m, 11,2 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoule No.	W	Type
Extérieur	Feux avant Feux de croisement Feux de route	 — —	 55 60	 A B
	Clignotants avant et éclairages de jour	1156NA	27	C
	Feux de stationnement et feux de position latéraux avant	—	5	D
	Feux antibrouillards	—	55	A
	Clignotants arrière	—	21	E
	Feux de recul	—	16	D
	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	D
	Feux de stop/de position et feux de position latéraux arrière	7443	21/5	D
	Éclairages extérieurs de sol*	—	5	D
Intérieur	Éclairages individuels avant/ intérieurs avant	—	5	D
	Éclairage intérieur arrière	—	8	F
	Éclairages de courtoisie	—	8	D
	Éclairages d'accueil sur porte	168	5	D
	Éclairages du coffre à bagages	—	8	F

*: Sur modèles équipés

A: Ampoules halogènes H11
B: Ampoules halogènes HB3
C: Ampoules à culot (ambre)
D: Ampoules à culot poussoir (transparentes)
E: Ampoules à culot poussoir (ambre)
F: Ampoules navettes

Informations sur le carburant

Utilisez impérativement de l'essence sans plomb pour votre véhicule.
Utilisez un carburant d'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance du phénomène de cliquetis peut endommager le moteur, à terme.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis et CGSB3.5-M93 au Canada.

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre Toyota est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité des essences

- Les constructeurs de transmissions automatiques aux États-Unis, en Europe et au Japon ont mis au point une spécification pour les carburants améliorés appelée World-Wide Fuel Charter (WWFC) (Charte mondiale sur le carburant) qui doit s'appliquer au monde entier.
- La WWFC classe les carburants en 4 catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer d'une part la qualité de l'air, en réduisant les émissions polluantes du parc automobile, et d'autre part la satisfaction du client, par l'amélioration des performances.

Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

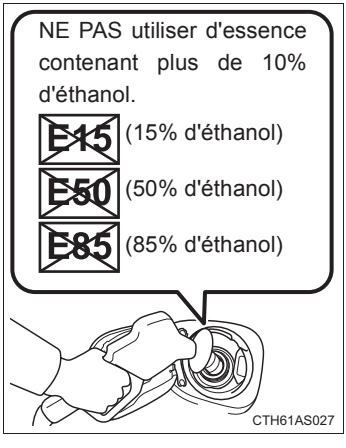
- Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents afin d'éviter toute accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toutes les essences vendues aux États-Unis contiennent un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission, en respectant le programme de concentration minimale d'additifs de l'EPA.
- Toyota recommande fortement l'utilisation d'essence à additifs détergents de la meilleure qualité. Pour plus d'informations sur l'essence à additifs détergents de la meilleure qualité et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site officiel www.toptiergas.com.

Recommandations d'utilisation d'essences propres

Les essences à combustion plus propre, dont fait partie l'essence reformulée, obtenue par adjonction d'additifs oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (éther méthyl-tertiobutylique), sont disponibles dans de nombreuses régions.

Toyota recommande l'utilisation d'essence à combustion propre et d'essence reformulée correctement mélangée. Les essences de ce type garantissent au véhicule des performances excellentes, abaissent les taux de pollution et améliorent la qualité de l'air.

Non recommandation d'utilisation d'essences mélangées



- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 10% d'éthanol. NE PAS utiliser un polycarburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 10% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E15, E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 10% d'éthanol).

- Si vous utilisez du gasohol avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essences contenant du méthanol.

Non-recommandation d'utilisation d'essence contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif appelé MMT (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté négativement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments peut s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour intervention.

En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- N'utilisez pas de carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des détériorations.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
  L'essence au plomb peut occasionner des dommages au pot d'échappement catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.
- N'utilisez pas de gasohol d'un autre type que ceux cités.
  Tout autre gasohol pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cliquetis important.
  Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

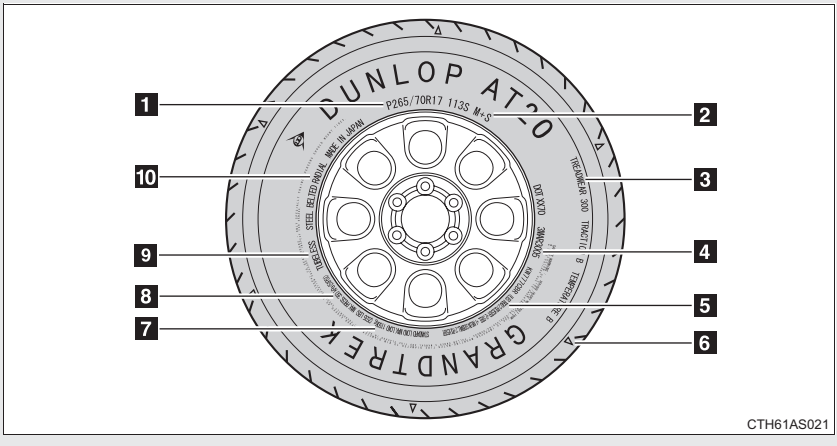
■ **Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé**

Si, après avoir utilisé différents types de carburant, vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, phénomène de détonation, etc.), arrêtez d'utiliser ces types de carburant.

■ **Lors du ravitaillement avec du gasohol**

Prenez soin de ne pas renverser le gasohol. Ce produit est nocif pour la peinture de votre véhicule.

Symboles courants des pneumatiques



1 Dimensions des pneus (→P. 712)

2 Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P. 595)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “M+S” est un pneu d’été.

3 Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à “Niveau de qualité uniforme des pneumatiques”.

4 DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 711)

5 Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle “plis” les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

6 Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 592)

7 Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 595)

8 Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 704)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

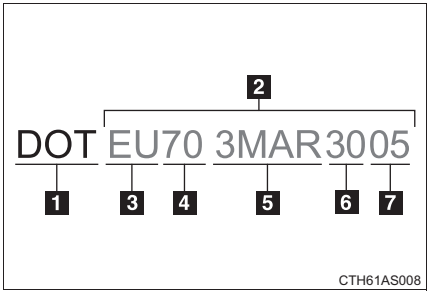
9 TUBELESS ou TUBE TYPE

Un pneu dit “Tubeless” est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

10 Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)



1 Marquage DOT*

2 Numéro d'identification du pneu (TIN)

3 Marque d’identification du fabricant du pneu

4 Code dimensionnel du pneu

5 Code de type de pneu optionnel du fabricant (3 ou 4 lettres)

6 Semaine de fabrication

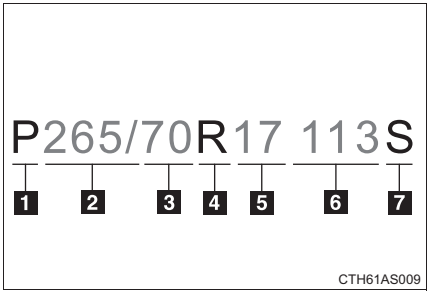
7 Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

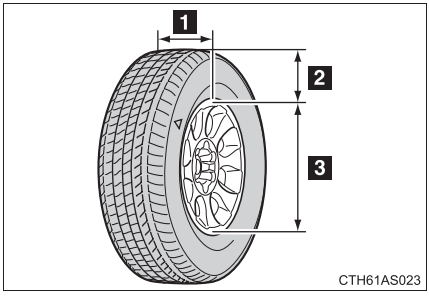
■ Informations dimensionnelles du pneu

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.



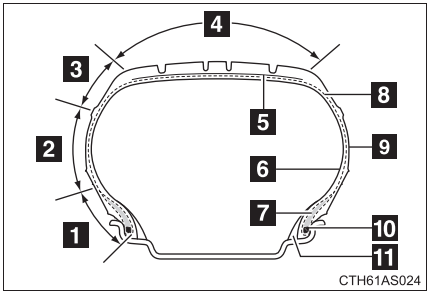
1. Utilisation du pneu
   (P = Voiture de tourisme,
   T = Utilisation temporaire)
2. Largeur de section (en millimètres)
3. Taille
   (rapport entre hauteur du pneu et largeur de section)
4. Code de structure du pneu
   (R = Radial, D = Diagonal)
5. Diamètre de la jante (en pouces)
6. Indice de charge (2 ou 3 chiffres)
7. Indice de vitesse
   (1 caractère alphabétique)

■ Dimensions du pneu



1. Largeur de section
2. Hauteur de pneu
3. Diamètre de la jante

Appellations des parties du pneu



1 Talon
2 Flanc
3 Épaulement
4 Voie
5 Ceinture
6 Calandrage intérieur
7 Gomme de renfort
8 Carcasse
9 Segment de jante
10 Tringles
11 Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par l'organisme National Highway Traffic Safety Administration du Ministère des Transports américain.
Elle renseigne les clients et/ou clients potentiels de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneumatiques.

Votre concessionnaire Toyota peut vous apporter des informations complémentaires quant aux questions que vous vous posez après la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Le cas échéant, vous trouverez l'indice de qualité sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

Indice d'usure

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1,5) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.
La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation réelles. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, alors qu'une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standard) No. 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: les indices thermiques d'un pneu sont calculés à pression de gonflable et charges nominales.
Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneumatique

Expression liée aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximum	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le manufacturier.
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, la direction assistée, l'assistance au freinage, les vitres électriques, les sièges électriques, l'autoradio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel

Expression liée aux pneus	Signification
Poids maximum du véhicule en charge	Somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Poids cumulé des options usine effectivement montées, pesant au moins 5 lb. (2,3 kg) de plus que les équipements de série qu'elles remplacent, non-comptabilisées dans le poids à vide ou le poids des accessoires, dont notamment les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie longue durée et les habillages intérieurs spéciaux
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de jante (Diamètre de la roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le manufacturier
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places assises indiquées pour le véhicule

Expression liée aux pneus	Signification
Charge maximum du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon tableau 1* ci-après), divisés par 2
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneumatique constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneumatique à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile

Expression liée aux pneus	Signification
CT	Pneumatique pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu sans chambre à air et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc extérieur	(a)Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du manufacturier, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b)Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneumatique pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant et principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu

Expression liée aux pneus	Signification
Pression de gonflage maximum admissible	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises
Pneu pour voiture de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les voitures particulières, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique (abr. pneu)	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneumatique à carcasse radiale	Pneumatique dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement

Expression liée aux pneus	Signification
Pneumatique renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection exclues
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneumatique de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Voie	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement

Expression liée aux pneus	Signification
Banc-support de pneumatique	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant,1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de troisième rangée, 1 sur les sièges de quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Consultez votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Système d'accès et de démarrage “mains libres” et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 36, 53)	Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt
	Signal de fonctionnement (Signal sonore)	Marche	Arrêt
	Fonction d'alerte de porte ouverte (lors du verrouillage du véhicule)	Marche	Arrêt
	Fonction de verrouillage automatique des portes (si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage)	Marche	Arrêt
	Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	30 secondes
			120 secondes

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Système d'accès et de démarrage “mains libres” (→P. 36)	Système d'accès et de démarrage “mains libres”	Marche	Arrêt
Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 53)	Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt
	Fonction “Panique”	Marche	Arrêt
	Signal de fonctionnement (volume du signal sonore)	Niveau 7	Arrêt jusqu'à niveau 6
Verrouillage des portes (→P. 61, 679)	Verrouillage automatique des portes asservi à la vitesse	Arrêt	Marche
	Verrouillage de toutes les portes dès que le levier de vitesse n'est plus sur P	Marche	Arrêt
	Déverrouillage de toutes les portes dès que le levier de vitesse est sur P	Marche	Arrêt
	Déverrouillage de toutes les portes à l’ouverture de la porte conducteur	Arrêt	Marche

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Vitres électriques (→P. 110)	Manœuvre intégrée par clé conventionnelle (fermé)	Arrêt	Marche
	Manœuvre intégrée par clé conventionnelle (ouvert)	Arrêt	Marche
	Manœuvre intégrée par télécommande de verrouillage centralisé (ouvert)	Arrêt	Marche
	Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande de verrouillage centralisé	Marche	Arrêt
Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 227)	Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 3	Niveau 1 à 5
	Temporisation avant extinction automatique des feux avant après la fermeture des portes	30 secondes	Arrêt
			60 secondes
			90 secondes
	Niveau d'éclairage ambiant auquel l'éclairage des instruments commence à diminuer (éclairage des compteurs, etc.)	Standard	-2 (plus sombre) à 2 (plus lumineux)
	Niveau d'éclairage ambiant auquel l'éclairage des instruments commence à augmenter (éclairage des compteurs, etc.)	Standard	-2 (plus sombre) à 2 (plus lumineux)

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Éclairages (→P. 485)	Temporisation d'extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes
			30 secondes
	Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Fonctionnement après mise sur "LOCK" du contacteur de démarrage antivol Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Fonctionnement après mise sur ARRÊT du bouton "ENGINE START STOP"	Marche	Arrêt
	Fonctionnement portes déverrouillées	Marche	Arrêt
	Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique (lorsque le commutateur d'éclairage intérieur [ON/DOOR/OFF] est sur DOOR)	Marche	Arrêt
	Éclairages de plancher	Marche	Arrêt
	Éclairage d'ambiance avant	Marche	Arrêt
	Commande d'éclairage intérieur	Marche	Arrêt

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Éclairages (→P. 485)	Commande du variateur d'éclairage intérieur en conduisant	Marche	Arrêt
Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés) (→P. 485)	Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique	Marche	Arrêt
	Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé, de l'accès “mains libres” ou de la clé	Marche	Arrêt
	Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées avec le bouton de verrouillage centralisé des portes	Marche	Arrêt
	Temporisation d'extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes
			30 secondes
	Commande d'éclairage	Marche	Arrêt

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Toit ouvrant (→P. 118)	Manœuvre intégrée par clé conventionnelle	Arrêt	Marche
	Manœuvre intégrée par clé conventionnelle	Ouverture et fermeture	Ouverture seulement
			Fermeture seulement
	Manœuvre intégrée à l'utilisation de la clé conventionnelle	Coulissement seulement	Basculement seulement
	Manœuvre intégrée par télécommande de verrouillage centralisé (ouverture uniquement)	Arrêt	Marche
	Manœuvre intégrée à l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (ouverture uniquement)	Coulissement seulement	Basculement seulement
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière (→P. 240)	L'essuie-glace fonctionne automatiquement lorsque le lave-glage est actionné	Marche	Arrêt
	Fonction anti-ruissellement	Marche	Arrêt
	Intervalle de balayage de l'essuie-glace	3 secondes	2 secondes
			4 secondes
			5 secondes
	Délai avant l'activation de la fonction de retrait de l'essuie-glace arrière	3 secondes	4 secondes
			5 secondes
			6 secondes

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Vitre électrique du hayon (→P. 113)	Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement de la fermeture asservi au verrouillage de la porte avec une clé	Marche	Arrêt
	Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement de l'ouverture asservi au déverrouillage de la porte avec une clé	Marche	Arrêt
	Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement de la fermeture asservi au verrouillage de la porte avec la commande	Marche	Arrêt
	Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Fonctionnement de l'ouverture asservi au déverrouillage de la porte avec la commande	Marche	Arrêt

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Vitre électrique du hayon (→P. 113)	Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage “mains libres”: Délai de maintien du commutateur enfoncé avant le début de l'ouverture/fermeture de la vitre	0,8 secondes	1 seconde
			1,2 secondes
			1,4 secondes
Système intuitif d'aide au stationnement (→P. 248)	Volume du signal sonore	Maxi.	Mini. à Maxi.
Rappel de ceinture de sécurité (→P. 648)	Rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule	Marche	Arrêt

Éléments à initialiser

Après tout débranchement/rebranchement de la batterie ou entretien du véhicule, les éléments suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Élément	Quand initialiser	Référence
Données d'entretien	Après avoir effectué l'entretien	P. 562

Index

Liste des abréviations 732

Index alphabétique 734

Que faire si... 744

Véhicules équipés d’un système audio à affichage sur écran:
Pour plus de détails concernant l'équipement lié au système audio à affichage sur écran, tel que le système audio, consultez le “Manuel du propriétaire du système Display Audio”.

Véhicules équipés d’un système de navigation:
Pour plus de détails concernant l'équipement lié au système de navigation, tel que le système audio, reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

Liste des abréviations/acronymes

ABRÉVIATIONS	SIGNIFICATION
2WD	2 Wheel Drive (Modèles à 2 roues motrices)
4WD	4 Wheel Drive (Modèles à 4 roues motrices)
A/C	Air Conditioning (Climatisation)
ABS	Anti-lock Brake System (Système de freinage antiblocage)
ACC	Accessory (Accessoires)
AI-SHIFT	Artificial Intelligence Shift control (Mode de passage intelligent des rapports)
ALR	Automatic Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique)
A-TRAC	Active traction control system (Système antipatinage)
AUTO LSD	Automatic Limited Slip Differential (Différentiel à glissement limité automatique)
AUX	Auxiliary (Auxiliaire)
CRS	Child Restraint System (Siège de sécurité enfant)
DAC	Downhill assist control system (Système d'assistance à la descente)
DEL	Diode électroluminescente
ECU	Electronic Control Unit (Calculateur électronique)
EDR	Event Data Recorder (Enregistreur de bord)
ELR	Emergency Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence)
I/M	Emission inspection and maintenance (Entretien et contrôle antipollution)
KDSS	Kinetic Dynamic Suspension System (Système de suspension cinétique dynamique)
LATCH	Lower Anchors and Tethers for Children (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant)

ABRÉVIATIONS	SIGNIFICATION
LSD	Limited Slip Differential (Différentiel à glissement limité)
MAX	Maximum (Maximum)
MIN	Minimum (Minimum)
MMT	Methylcyclopentadienyl Manganese Tricarbonyl (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle)
M+S	Mud and Snow (Boue et neige)
MTBE	Methyl Tertiary Butyl Ether (Éther méthyltertiobutylique)
NIV	Numéro d'identification du véhicule
OBD	On Board Diagnostics (Système de diagnostic embarqué)
PNBC	Poids Nominal Brut Combiné
PNBE	Poids Nominal Brut sur Essieu
PNBV	Poids Nominal Brut du Véhicule
PNR	Poids Nominal de Remorque
RSCA	Roll sensing of curtain shield airbag (Détection d'enroulement de l’airbag rideau)
SRS	Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire)
TIN	Tire Identification Number (Numéro d'identification du pneu)
TPMS	Tire Pressure Warning System (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)
TRAC	Traction Control (Système antipatinage)
VSC	Vehicle Stability Control (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Index alphabétique

A

À la station service (aide-mémoire) **748**
A/C **348, 354**
ABS **297**
ABS multi-terrain **297**
Accès “mains libres” **53**
Accoudoir **520**
Affichage
Informations relatives au trajet 224
Affichage de la température extérieure **505**
Aide au démarrage en côte **297**
Aide au freinage d'urgence **297**
Airbags
Airbags SRS 136
Bouton de neutralisation de capteur de retournement des airbags rideau 151
Conditions de déploiement des airbags 141
Conditions de déploiement des airbags latéraux 141
Conditions de déploiement des airbags rideau 141
Emplacement des airbags 136
Modification et mise au rebut des airbags 150
Position de conduite correcte 134, 145
Précautions avec les airbags pour votre enfant 145
Précautions avec les airbags rideau 145
Précautions concernant les airbags latéraux 145
Précautions d'ordre général concernant les airbags 145
Système de classification des occupants du siège passager avant 153
Témoin d'alerte d'airbags 646
Airbags latéraux **136**
Airbags rideau **136**
Alarme **131**
Ampoules
Puissance 705
Remplacement 622
Antenne **379, 426**
Antibrouillard
Antivol de direction **193, 198**
Appui-têtes
Réglage 93
Appui-têtes actifs **79**
Audio Bluetooth® **429**
Avertisseur **208**

B

Batterie
Contrôle 586
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 320
Si la batterie du véhicule est déchargée 682
Bloqué
Si votre véhicule est bloqué 689
Boîte à gants **490**
Bougie **699**
Boussole **524**
Bouton
Bouton de verrouillage des vitres 110
Bouton de vitre électrique 110
Bouton de vitre électrique arrière 113
Commande de feux de détresse 634
Commande de verrouillage centralisé des portes 62
Commande des feux antibrouillard 235
Commande des feux de détresse 634
Commande d’essuie-glace de pare-brise et de lave-glace 237

Commande d'essuie-glace et de lave-glace de la lunette arrière 240
Commandes d'éclairage 227
Contacteur de démarrage 192, 195
Bouton "SOS" 546
Bouton d'activation vocale 454
Bouton de commande vocale 454
Bouton de mode Party 421
Bouton de neutralisation de capteur de retournement des airbags rideau 151
Bouton de téléphonie 454
Bouton de verrouillage des vitres 110
Bruit sous le véhicule 24

C

Capacité de charge 318
Capacité de charge totale 318
Capacité de chargement 312
Capot 573
Caractéristiques techniques 694
Carburant
À la station service (aide-mémoire) 748
Contenance 696
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 643
Informations 706
Jauge de carburant 209
Ravitaillement en carburant 123
Type 696
Casier auxiliaire 495
Ceintures de sécurité
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique 98
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence 98
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité 98
Installation du siège de sécurité enfant 163
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité 559
Port de la ceinture de sécurité pour les enfants 99
Port de votre ceinture de sécurité 96
Prétensionneurs de ceinture de sécurité 97
Rallonges de ceinture de sécurité 99
Réglage de la ceinture de sécurité 96
Témoin de rappel 648
Chaînes 322
Circuit de refroidissement
Surchauffe du moteur 686
Clé à télécommande du verrouillage centralisé
Clé à télécommande du verrouillage centralisé 53
Remplacement de la pile 608
Clé électronique
Si la pile de la clé électronique est usée 608, 679
Clé pour voiturier 32

Clés
Accès “mains libres”.....53
Clé à télécommande du verrouillage centralisé.....53
Clé conventionnelle.....32
Clé électronique.....32
Clés.....32
Contacteur de démarrage.....192, 195
Numéro de clé.....32
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....679
Si vous perdez vos clés.....677
Clignotants
Bouton.....206
Puissance.....705
Remplacement des ampoules.....622
Clignotants arrières
Puissance.....705
Remplacement des ampoules.....622
Clignotants avant
Bouton.....206
Puissance.....705
Remplacement des ampoules.....622
Commande d'éclairage du tableau de bord.....215
Commande d'ouverture
Capot.....573
Trappe à carburant.....123
Commande d'ouverture de porte de garage.....538
Compartiment à mouchoirs....493
Compartiment de rangement.....533
Compte-tours
Compte-tours.....209
Compteur de vitesse.....209
Compteurs
Commande d'éclairage du tableau de bord.....215
Compteurs.....209
Instrument accessoire.....223
Condenseur.....581
Conduite
Conseils de conduite hivernale.....320
Conseils de rodage.....181
Position correcte.....134
Précautions concernant la conduite tout-terrain.....307
Procédures.....180
Systèmes d'aide à la conduite.....297
Conseils de rodage.....181
Contacteur de démarrage.....192, 195
Contrôle antipollution.....568
Contrôle de la luminosité
Commande d'éclairage du tableau de bord.....215
Contrôle de la stabilité du véhicule.....297
Crawl Control.....285
Cric
Cric de bord.....660
Crochets
Crochet d'arrimage.....531
Crochets du filet de chargement.....532
Crochets pour sac à provisions.....534
Crochets d'arrimage.....531
Crochets du filet de chargement.....532
Crochets pour sac à provisions.....534

D

Dégivrage de la lunette arrière..... 363
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise 365
Désembuage
Lunette arrière..... 363
Rétroviseurs extérieurs 363
Différentiel à glissement limité 297
Dimensions..... 694
Direction
Déverrouillage de la colonne de direction 193, 198
Liquide..... 584
Direction assistée
Liquide..... 584
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation..... 643
Disque MP3..... 392
Disque WMA 392

E

Éclairages
Commande de feux de détresse 634
Commande d'éclairage individuel..... 487
Commande d'éclairage intérieur..... 486
Commande des feux antibrouillard 235
Commande des feux avant 227
Éclairage du contacteur de démarrage..... 485
Éclairage du levier de vitesses..... 485
Éclairages d'accueil sur porte..... 485
Éclairages de miroir de courtoisie..... 502
Éclairages de plancher..... 485
Éclairages du coffre à bagages.....74
Éclairages extérieurs de sol 485
Éclairages intérieurs des poignées de porte.....485
Levier de clignotants 206
Puissance.....705
Remplacement des ampoules 622
Éclairages d'accueil sur porte
Éclairages d'accueil sur porte.....485
Puissance.....705
Éclairages de miroir de courtoisie
Éclairages de miroir de courtoisie 502
Puissance.....705
Éclairages de plaque d'immatriculation
Puissance.....705
Remplacement des ampoules 622
Éclairages individuels
Bouton.....487
Puissance.....705
Éclairages intérieurs
Bouton.....486
Éclairages intérieurs.....485
Puissance.....705
Enregistrement des données du véhicule.....26
Enregistreur de bord (EDR) 27
Entrée audio 422
Entretien
Ceintures de sécurité 559
Données d'entretien 694
Entretien à faire soi-même....569
Entretien général.....564
Extérieur.....554
Intérieur 558
Prescriptions d'entretien.....561

Entretien à faire soi-même 569
Équipements de coffre 531
Essuie-glace de lunette arrière 240
Essuie-glaces de pare-brise ...237

F
Feu de position latéral avant
Bouton.....227
Puissance.....705
Remplacement des ampoules 622
Feux antibrouillard
Bouton.....235
Puissance.....705
Remplacement des ampoules 622
Feux avant
Bouton.....227
Puissance.....705
Remplacement des ampoules 622
Feux de détresse
Bouton.....634
Feux de position
Bouton.....227
Puissance.....705
Remplacement des ampoules 622
Feux de position latéraux
Bouton.....227
Puissance.....705
Remplacement des ampoules 622
Feux de recul
Puissance.....705
Remplacement des ampoules 622
Feux de stationnement
Bouton.....227
Puissance.....705
Remplacement des ampoules 622
Feux stop
Puissance 705
Remplacement des ampoules 622
Filtre de climatisation 606
Fonctions personnalisables ...722
Frein de stationnement 207
Freins
Frein de stationnement 207
Liquide 582
Fusibles 612

G
Galerie de pavillon 312
Glaces de vitres 110, 113

H
Habillage du compartiment moteur 575
Hayon
Hayon.....72
Système d'accès et de démarrage “mains libres”.....36
Télécommande du verrouillage centralisé.....53
Vitre du hayon.....113
Huile
Huile moteur.....576
Huile moteur
Contenance.....697
Contrôle 576
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux.....320

I
Identification
Moteur.....695
Véhicule 695
Informations relatives au trajet.....223
Informations sur les pneumatiques
Dimensions 712
Glossaire.....715

Niveau de qualité uniforme des pneumatiques..... 713
Numéro d'identification du pneu 711
Initialisation
Éléments à initialiser 730
Instrument accessoire 223

J
Jantes 603
Jauge de température du liquide de refroidissement moteur 209
Jauges 209

K
KDSS 297

L
Langue
Audio 369
Lavage et lustrage 554
Lave-glace
Bouton 237, 240
Contrôle 590
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 320
Lecteur/changeur de CD 383
Levier de vitesses
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 675
Traction avant 264
Transmission automatique 201
Liquide
Direction assistée 584
Frein 582
Lave-glace 590
Liquide de refroidissement moteur
Contenance 699
Contrôle 579
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 320
Lunette arrière 113

M
Manivelle de cric 660
Marchepieds latéraux automatiques 68
Miroirs
Miroirs de courtoisie 502
Résistances de chauffage des rétroviseurs extérieurs 363
Rétroviseur intérieur 105
Rétroviseurs extérieurs 108
Miroirs de courtoisie 502
Montre 503
Moteur
Capot 573
Comment démarrer le moteur 192, 195
Compartiment 574
Contacteur de démarrage 192, 195
Numéro d'identification 695
Si le moteur ne démarre pas 673
Surchauffe 686

N
Nettoyage
Ceintures de sécurité 559
Extérieur 554
Intérieur 558
Nombre de places assises 318
Numéro d'identification du véhicule 695

O
Outillage 660

P
Pare-choc arrière à marchepied 73
Pare-soleil
Toit 118
Pare-soleil 501
Plateau de coffre coulissant ... 534

Pneus
Capteur de pression de gonflage 592
Chaînes....320
Contrôle....592
Dimensions 704
En cas de crevaison....660
Informations 710
Permutation des roues....592
Pneus neige 320
Pression de gonflage 599
Remplacement....660
Roue de secours....660
Poids
Capacité de chargement....312
Limites de charge....318
Poids 694
Poignées d'assistance 521
Port AUX 422
Porte-bouteilles....499
Porte-gobelets....496
Portes
Hayon....36, 72
Porte latérale....36, 61
Rétroviseurs extérieurs 108
Vitres des portes 110
Porte-stylo 494
Précautions concernant la conduite tout-terrain 307
Précautions pour le rangement 316
Pression de gonflage des pneus 599
Prises d'alimentation....508, 511

R

Radiateur 581
Radio 375
Rangement de console....491
Rangements 489
Range-monnaie....492
Régulateur de vitesse....243
Réinitialisation des données d'entretien 562
Remorquage
Conduite avec une caravane/remorque 325
Remorquage 345
Remorquage de secours....635
Remorquage....345
Remplacement
Ampoules....622
Fusibles....612
Pile de la clé....608
Pneus....660
Résistances de chauffage
Rétroviseurs extérieurs....363
Sièges chauffants 518
Rétroviseur intérieur 105
Rétroviseurs extérieurs
Réglage et escamotage....108
Roue de secours
Emplacement....660
Pression de gonflage 704

S

Safety Connect....546
Sécurité de l'enfant
Commande de verrouillage des vitres électriques....110
Installation du siège de sécurité enfant....163
Port de la ceinture de sécurité pour les enfants 99
Précautions à prendre avec la batterie 589, 685
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité....102
Précautions avec les sièges chauffants....518
Précautions concernant le toit ouvrant....122
Précautions concernant les airbags 145
Précautions concernant les ceintures de sécurité....101

Précautions liées aux vitres électriques 112
Précautions lorsque la pile est retirée de la clé..... 610
Sécurité enfants 63
Siège de sécurité enfant..... 159
Sécurité enfants 63
Sélection multi-terrain 289
Siège de sécurité enfant
Coussins de rehausse, définition..... 159
Coussins de rehausse, installation 163
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les ceintures de sécurité..... 168
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les points d'ancrage LATCH.... 165
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les sangles de retenue supérieures 172
Sièges jeune enfant, définition..... 159
Sièges jeune enfant, installation 163
Sièges modulables, définition..... 159
Sièges modulables, installation 163
Système de classification des occupants du siège passager avant 153
Sièges
Appui-têtes 93
Installation des sièges de sécurité enfant 163
Nettoyage 558
Position correcte d'assise sur le siège..... 134
Précautions concernant le réglage 81, 92
Réglage.....78, 82
Sièges chauffants.....518
Sièges arrières
Rabattage.....84, 86, 89
Réglage.....82
Sièges avant
Réglage.....78
Sièges chauffants 518
Signaux sonores d'alerte
De porte ouverte 648
Rappel de ceinture de sécurité 648
Rappel de clé de contact.....654
Rappel de toit ouvrant ouvert.....654
Système de freinage 644
Surchauffe, Moteur 686
Système à quatre roues motrices.....264, 269
Système antipatinage.....273, 297
Système antivol
Alarme.....131
Système antidémarrage 127
Système audio
Antenne.....379
Baladeur.....422
Commandes audio au volant 423
Disque MP3/WMA.....392
Entrée audio.....422
iPod 401
Lecteur/changeur de CD 383
Mémoire USB.....409
Optimisation 417
Port AUX 422
Radio.....375
Type 366

Système d'accès et de démarrage “mains libres”
Accès “mains libres” 36
Démarrage du moteur 195
Système d'antidémarrage 127
Système d'assistance à la descente 282
Système de classification des occupants du siège passager avant 153
Système de climatisation
Filtre de climatisation 606
Système de climatisation automatique 354
Système de climatisation manuel 348
Système de climatisation automatique 354
Système de climatisation manuel 348
Système de commande automatique de l'éclairage ... 227
Système de commande de verrouillage de levier de vitesses 675
Système de freinage antiblocage 297
Système de rétrovision sur écran 253
Système de verrouillage du différentiel arrière 279
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes 488
Système d'éclairage de jour ... 232
Système intuitif d'aide au stationnement 248
Système LSD AUTO 276
Système mains libres pour téléphone mobile 447

T

Tapis de sol 522
Télécommandes audio 423
Téléphone Bluetooth® 447
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur 648
Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant 648
Témoins d'alerte
“Park” non engagé 645
Airbags SRS 646
Bas niveau de liquide de lave-glace 648
Circuit de charge 645
De porte ouverte 648
De réserve de carburant 648
Direction assistée 645
KDSS 645
Pression des pneus 648
Pression d'huile moteur 645
Prétensionneurs 645
Rappel de ceinture de sécurité 648
Système d'accès et de démarrage “mains libres” 652
Système de freinage 644
Système de freinage antiblocage 645
Témoin de rappel d'entretien 648
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement 645
Température de liquide de transmission automatique 645
Témoins de rappel d'entretien 217
Témoins indicateurs 217
Toit ouvrant 118
Totalisateur kilométrique 209
Totalisateur partiel 209
TRAC 297

Transmission automatique
Mode S 203
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 675
Transmission automatique ... 201
Trappe à carburant..... 123

U
Urgence, En cas d'
En cas de crevaison 660
Lorsque le véhicule chauffe 686
Remorquage du véhicule 635
Si la batterie du véhicule est déchargée 682
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 679
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 675
Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant 678
Si le moteur ne démarre pas 673
Si le signal sonore d'alerte se déclenche 644
Si le témoin d'alerte s'allume 644
Si votre véhicule est bloqué 689
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 691
Si vous perdez vos clés..... 677
Si vous suspectez un problème 642

V
Verrouillage des portes
Hayon 36, 72
Porte latérale 36, 61
Télécommande du verrouillage centralisé 53

Verrouillage du différentiel central 269
Vitre du hayon 113
Vitre électrique du hayon 113
Vitres
Dégivrage de la lunette arrière 363
Lave-glace.....237, 240
Vitre électrique du hayon 113
Vitres électriques.....110
Vitres électriques 110
Volant de direction
Réglage.....104
Touches du système audio 423
VSC.....297

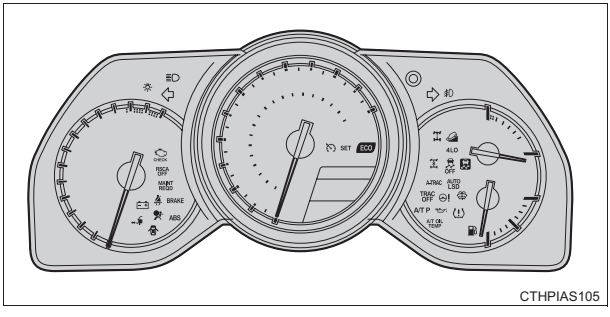
Que faire si...

Vous avez un pneu crevé	P. 660	En cas de crevaison
Le moteur ne démarre pas	P. 127	Système d'antidémarrage
	P. 673	Si le moteur ne démarre pas
	P. 682	En cas de décharge de la batterie du véhicule
Le levier de vitesses est bloqué sur P	P. 675	Si le levier de vitesses est bloqué sur P
La jauge de liquide de refroidissement moteur entre dans la zone rouge	P. 686	Lorsque le véhicule chauffe
Vous voyez de la vapeur s'échapper de sous le capot		
Vous avez perdu votre clé	P. 677	Si vous perdez vos clés
La batterie est à plat	P. 682	En cas de décharge de la batterie du véhicule
Vous n'arrivez plus à verrouiller les portes	P. 61	Portes latérales
	P. 72	Hayon
L'avertisseur se déclenche tout seul	P. 131	Alarme
Le véhicule est embourbé ou ensablé	P. 689	Si votre véhicule est bloqué

Un témoin d'alerte ou un témoin indicateur s'allume

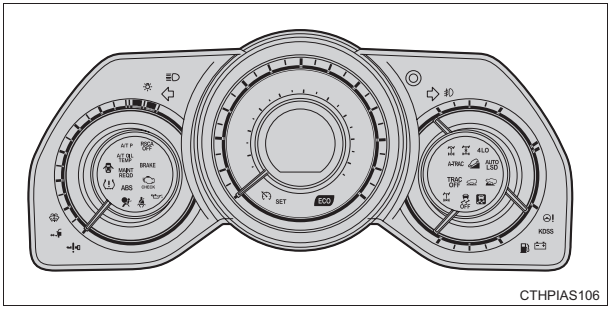
P. 644 Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche

Véhicules équipés d'une instrumentation non Optitron



CTHPIAS105

Véhicules équipés d'une instrumentation Optitron



CTHPIAS106

■Témoins d'alerte



Témoin d'alerte de système de freinage

ou



P. 644



Témoin d'alerte du circuit de charge P. 645



Témoin d'alerte de pression d'huile moteur insuffisante P. 645



Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement

ou



P. 645



Témoin d'alerte SRS P. 645



Témoin d'alerte d'ouverture des portes P. 648



Témoin d'alerte ABS

ou



P. 645



Témoin indicateur de régulateur de vitesse*1 P. 645



Témoin d'alerte “Park” non engagé P. 645



Témoin d'alerte de direction assistée P. 645



Témoin d'alerte de réserve de carburant P. 648



Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur P. 648



Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant P. 648



Témoin de rappel d'entretien P. 648



Témoin d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace de pare-brise P. 648



Témoin d'alerte de température du liquide de la transmission automatique P. 645, 648



Témoin d'alerte de pression des pneus P. 648



Témoin d'alerte du système d'accès et de démarrage “mains libres” P. 652



Témoin d'alerte KDSS P. 645


Témoin lumineux de blocage de différentiel arrière*2 P. 645


Témoin indicateur de verrouillage du différentiel central*2 P. 645


Témoin de perte d'adhérence P. 645


Témoin indicateur de sélection multi-terrain*3 P. 645

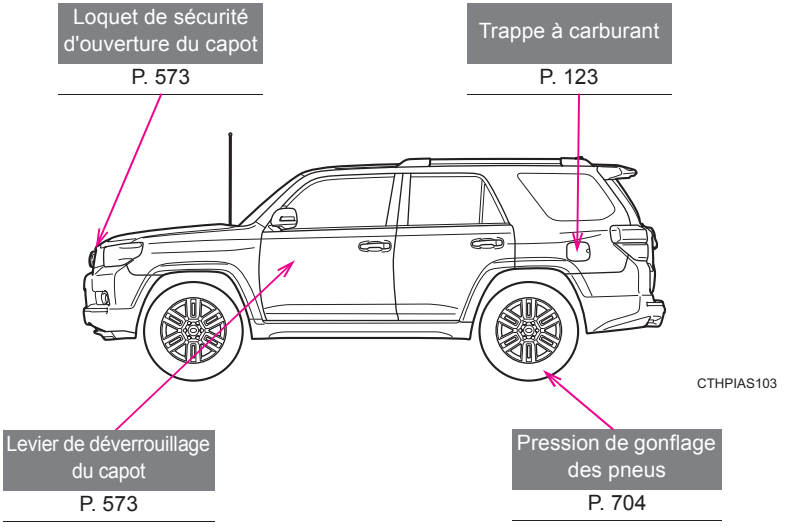

Témoin indicateur de transmission quatre roues motrices*2 P. 645


Témoin indicateur des marchepieds automatiques*1 P. 645

4LO
Témoin indicateur de transmission quatre roues motrices à vitesse réduite*2 P. 645

*1: Le témoin clignote pour indiquer un mauvais fonctionnement.
*2: Le témoin clignote rapidement pour indiquer un mauvais fonctionnement.
*3: Le témoin clignote de façon continue pour indiquer un mauvais fonctionnement.

À LA STATION-SERVICE (AIDE-MÉMOIRE)



Contenance du réservoir de carburant (référence)	23,0 gal. (87,0 L, 19,1 Imp. gal.)
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement P. 696
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 704
Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence) Avec filtre Sans filtre	 6,6 qt. (6,2 L, 5,5 Imp. qt.) 6,0 qt. (5,7 L, 5,0 Imp. qt.)
Type d'huile moteur	“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC P. 697 Viscosité d'huile préconisée: SAE 0W-20

Publication No.OM35A22D
Printed in Japan 01-1208-00 □□
４ランナー（D）